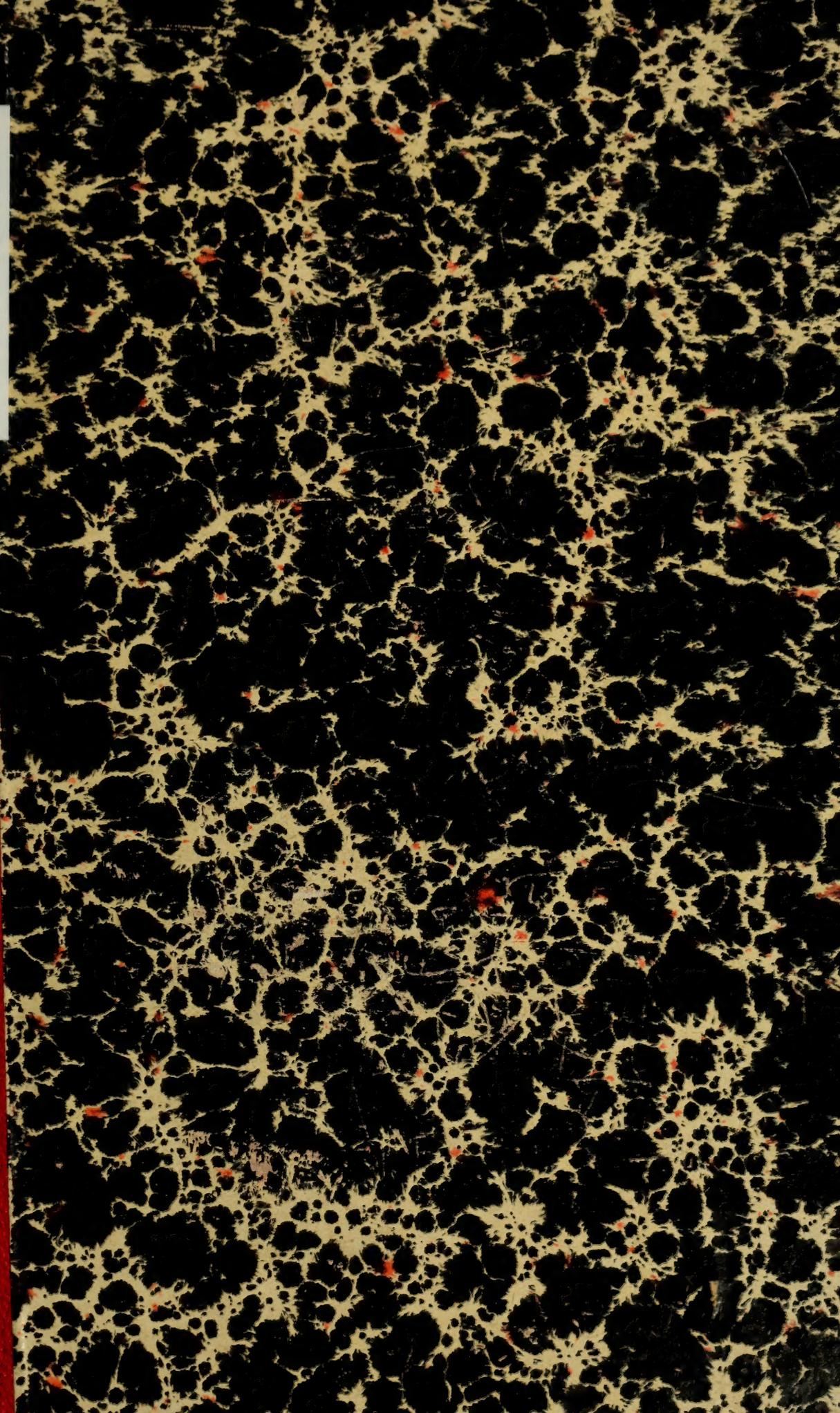


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01329440 0

















LA CITÉ DE DAVID



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Toronto

LA  
CITÉ DE DAVID

Compte rendu  
des fouilles exécutées, à Jérusalem, sur le site  
de la ville primitive

CAMPAGNE DE 1913-1914

PAR

RAYMOND WEILL



PARIS

LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB (VI<sup>e</sup>)

1920

172036  
10/6/22



## LETTRE INTRODUCTIVE

A MONSIEUR LE BARON

## EDMOND DE ROTHSCHILD

MEMBRE DE L'INSTITUT

---

*En décidant de porter la pioche aux flancs et sur la plate-forme de l'acropole davidique et cananéenne, vous avez, Monsieur, innové remarquablement dans les habitudes, les intentions et les procédés de l'archéologie jérusalémite, mais sans rien de cette excessive audace que la position d'un noble et ambitieux problème eut pu faire attendre. Aborder la Cité de David pour y chercher les tombes royales, c'était vous tenir éloigné, d'abord, du grand Haram et de tout ce qu'il recèle, vestiges ou fantômes de la ville royale de Salomon et de l'illustre Temple, qui sont le pôle, le foyer central des investigations, des inductions, des combinaisons et restitutions des chercheurs de toute époque. Une orientation tout autre, dans un domaine auquel le Temple et les questions qui s'y rattachent restent complètement étrangers, telle fut la condition importante, à proprement parler initiale et directrice, dans laquelle fut organisée votre entreprise.*

*Pour les travaux d'une fouille scientifique et de grande étendue, c'était, avant toute chose, la condition nécessaire de la possibilité d'exécuter. Lorsque Warron, il y a plus de cinquante ans, fit, à Jérusalem, les premières fouilles qu'on fût arrivé à entreprendre en ce lieu difficile, il se tourna vers le Haram; exclu, bien naturellement, de l'enceinte sacrée, il l'approcha du dehors, et eut la satisfaction de parvenir, en galerie profonde, jusqu'aux fondations de la muraille. Aux alentours de 1910, les travaux*

de Parker, à la méfiance de la population musulmane et au grand déplaisir des autorités, réattaquèrent l'emplacement même des fouilles de Warren, comme si le souvenir du vieux chercheur avait accentué l'attraction de la haute muraille en saillie sur le Cédron, de la clôture qui ferme le Haram inaccessible. Aujourd'hui encore, d'excellents esprits ne demandent-ils pas que la guerre finie, et la Palestine mise sous l'égide d'un protectorat civilisé, la science puisse avoir accès au Haram, et composant, en toute prudence, avec l'intangibilité dont le scrupule musulman exige le respect pour la mosquée d'Omar et ses abords, incise le vieux dallage, creuse en galerie, en tranchée, découvre enfin les profondeurs du remblai millénaire ? — Cela est une chimère dangereuse. On fouille une ville morte, une place abandonnée des hommes, un Tingad ou une Carthage, ou les buttes de décombres de telle ville babylonienne, ou bien la prairie, délaissée par bonheur, qui couvrait les vestiges du Forum romain ; mais on ne saurait fouiller sous Rome-ville, ni sous Paris, ni sous les compactes agglomérations de masses noires qui se perpétuent, souvent, en haut des buttes de ruines de l'Égypte, où ce fut l'ouvrage d'un demi-siècle, on ne l'oublie pas, de dégager le temple de Louqsor, du village indigène qui l'ensevelissait — encore la petite mosquée El Haggag est-elle toujours en place, paradoxalement en l'air, suspendue sur les architraves déterrées ! — Car on dissèque un cadavre, on dénude un squelette ; et le Haram de Jérusalem, qu'on l'exalte ou qu'on le déplore, est une personne vivante.

Comment faire, donc, pour « recouvrer », comme écrivait le vieux Warren, la Jérusalem disparue ? Point autre chose à tenter que d'abandonner les zones urbaines actuelles, pour tourner les efforts de la recherche vers les quartiers antiques que la régression de la ville vers le nord a dégagés et qui dorment, sous un manteau de végétation et de décombres, dans toute l'étendue d'une ample marge méridionale. La fortune a voulu qu'Ed Dahoura, le mamelon qui portait l'acropole primitive, la Cité de David, fût compris dans ce périmètre accessible.

Notons bien qu'en y ouvrant nos chantiers, nous n'allions point

*dans l'inconnu archéologique, nous n'attaquions même pas un site complètement vierge. En outre du fait de la localisation très sûre de la Cité de David, nous avons, d'un bout à l'autre de la colline le long du Cédron, les observations de Clermont-Ganneau, les sondages de Guthe sur la crête, la ligne des puits de Schick explorant l'aqueduc primitif à flanc de côte, et encadrant l'ensemble, au nord, les travaux de Warren recoupés par les travaux récents de Parker, au sud, les vastes fouilles de Bliss, poussées jusqu'à la pointe de l'acropole. Mais ces diverses recherches, le plus souvent, ont présenté ce caractère singulier d'ignorer, en quelque sorte, l'acropole cananéenne, l'effleurant, le long de sa crête orientale, seulement parce que cette ligne faisait partie de l'enceinte de la grande ville historique sur les escarpements du Cédron; tandis que le bord opposé de la forteresse primitive, noyé dans l'aire urbaine postérieure, n'avait jamais été ni observé ni induit, non plus que jamais sondée la surface de la plate-forme dominante. Tout différemment, notre travail avait pour objet l'exploration, intégrale et poussée à fond, d'une portion de l'aire de la vieille Cité. Dans l'ordre de ce dessein fondamental, notre vrai prédécesseur était Bliss, qui, au sud de notre domaine, dans le bas du Tyropœon, avait largement étendu ses déblaiements sur l'emplacement des vieilles églises enfouies dans ce fond de vallée. Ce que Bliss avait fait hors de l'acropole, au pied de son éperon méridional, nous allions l'exécuter dans la Cité même.*

*Poursuivi en surface totale et jusqu'au roc, avec le souci de ne point reperdre les vestiges antiques rencontrés, ce travail nous a payés de nos peines. Précisions sur la configuration et l'histoire des grands aqueducs de la source, ainsi que de la complexe fortification qui armait le versant de la vallée, monuments cananéens et des périodes judéennes, faits historiques assez inattendus du début de la domination romaine, en outre de tout cela nous vîmes sortir de terre quelques-uns des tombeaux de la nécropole royale dont la recherche avait été le premier objectif des fouilles. En condition lamentable, hélas, profanés de longue date, puis oubliés, méconnus, envahis de toutes les manières et gravement endommagés, pour finir, à l'époque romaine. Ils*

*restent néanmoins reconnaissables, grandes chambres souterraines de plan carré ou creusées suivant le rude et simple dessin d'un tunnel droit sous voûte en cintre ; et l'une des plus anciennes de ces galeries a conservé le sarcophage du primitif occupant, une cure taillée en plein roc, au fond de l'avenue d'accès, et qui avaient fermée de lourdes dalles.*

*On ne peut savoir pour quel prince, David lui-même, ou l'un de ses premiers successeurs judéens, fut incisée dans la montagne cette syringe avec son lit funéraire. Mais nous sommes loin de posséder la nécropole dans son entier. Dans les limites où notre travail fut confiné par les circonstances, nous avons seulement levé un coin du voile qui couvre l'acropole davidique, et seulement obtenu un petit nombre des tombeaux dont l'ensemble, bien probablement, occupe tout l'espace d'un bord à l'autre de son étroite plate-forme. De manière générale, il faut considérer que nos recherches et leurs résultats représentent un commencement, une sorte d'amorce bellement encourageante, mais encore modeste, et que rien n'est accompli, en somme, à la mesure de l'effort que la vieille Cité réclame. C'est pourquoi, Monsieur, ces lignes introductives ne prendront point la forme d'une dédicace. Nous voudrions seulement que vous y trouviez l'expression d'un remerciement, et l'assurance des sentiments de reconnaissance qui seront, à votre égard, ceux de la science tout entière.*

PREMIÈRE PARTIE

---

**Introduction archéologique  
et documentaire**



## PREMIÈRE PARTIE

---

### Introduction archéologique et documentaire

---

Les travaux dont la relation fait l'objet du présent mémoire ont été exécutés pendant l'hiver de 1913-1914, à Jérusalem, sur le site de l'acropole de la ville primitive, où les initiateurs de l'entreprise s'étaient proposé de retrouver les *tombeaux des rois de Juda*, la nécropole où furent ensevelis, aux côtés de David et de Salomon, tous leurs successeurs judéens jusqu'à une date avancée de la période royale. Aux termes de l'hypothèse initiale qui gouvernait la recherche, l'aire à explorer était circonscrite de manière très nette, et notre fouille fut organisée et poursuivie en conséquence. Comme il était à prévoir toutefois, et de la manière la plus heureuse, les déblaiements firent sortir au jour des objets de nature et d'époque extrêmement diverses, en première ligne, sans doute, les restes dévastés de grands tombeaux judéens qui semblent bien avoir fait partie de la nécropole royale, mais, à côté de cela, nombre de monuments et de vestiges importants pour l'archéologie de l'acropole ou pour l'histoire de la ville des temps ultérieurs. Afin de bien comprendre, par la suite, comment les opérations du travail se sont développées et enchaînées, il convient que d'abord nous remontions au stade des considérations initiales qui ont situé et orienté nos premières attaques de fouille.

Dans le périmètre où nous allions la chercher, la nécropole davidique était localisée par une théorie déjà ancienne, due à M. Clermont-Ganneau et soutenue par lui, depuis plus de trente ans, avec

une inlassable persévérance <sup>1</sup>. Les faits qu'il prenait en considération et les inductions qu'il formait sont, en somme, très simples, et peuvent être présentées ainsi qu'il suit :

1° La nécropole royale est dans la *Cité de David*.

2° La *Cité de David*, acropole, citadelle de la ville cananéenne dont les soldats de David s'emparèrent, est située avec précision sur le terrain ; elle couvre la plate-forme de l'éperon bas qui s'allonge, du nord au sud, couronnant l'escarpement occidental du ouadi Sitti Mariam, le Cédron antique, et qu'on nomme *Ed-Dahoura*.

3° Sous la pointe méridionale de cet éperon qui porte l'acropole primitive, passe, d'est en ouest, le grand tunnel-aqueduc de l'époque royale, ouvert par le roi Ezéchias, qui déverse, sur le flanc ouest de la colline et tout près de sa pointe, les eaux prises à la source de Sitti Mariam, à la base du flanc opposé et à 300 mètres de distance au nord, au fond du ravin de Cédron ; et ce tunnel présente dans son plan, aux alentours de la traversée de la colline, la singularité d'une boucle très ample, qu'on ne saurait expliquer, semble-t-il, par le fait du hasard ou de la simple maladresse des opérateurs. Cette étrange sinuosité n'est-elle point voulue, et n'a-t-elle point été dirigée par la volonté d'éviter, de contourner, en plan, les tombes royales situées sur la plate-forme ?

Dans cette explication réside l'hypothèse de Clermont-Ganneau, et il en ressort immédiatement la définition de la méthode à suivre pour vérifier l'idée et chercher la nécropole : explorer l'aire *évitée* par la grande boucle de l'aqueduc et faire cette exploration à fond, en dénudant méthodiquement et intégralement les surfaces, jusqu'au rocher, de manière à ne point laisser passer inaperçue une porte, une bouche de puits, une quelconque ouverture dans la paroi naturelle, même la plus modeste d'apparence. Telle était la conception de l'investigation à poursuivre ; tel fut le plan du travail dont on décida l'exécution en 1913, et suivant lequel nous avons organisé la mise en chantier dès la fin de cette même année.

Avant de venir à la relation des travaux, nous reprendrons, d'ensemble, l'analyse des conditions d'archéologie et d'histoire

<sup>1</sup>1. Voir notamment Clermont-Ganneau dans *Revue Critique*, 1887, II, p. 335, 337-340, à propos du compte rendu de Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art etc.*, IV (*Judée*, etc.), paru en 1887 ; de même dans *Revue Historique*, 1890, p. 403-406, dans *Rec. d'Archéologie Orientale*, II (1896-1898), p. 263 suiv., 269 suiv., 275 suiv. (noter aussi l'étude de Clermont-Ganneau sur l'inscription judéenne de l'aqueduc dans *Rec. d'Arch. Or.*, I, 1888, p. 293), et surtout *Les tombeaux des rois de Juda et le tunnel-aqueduc de Siloé*, dans *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1897, p. 383-427.

énoncées ci-dessus, et sur lesquelles la théorie de M. Clermont-Ganneau est basée. Nous serons conduits, ainsi, à mettre en place les éléments d'un tableau de la *Cité de David* et de ses abords, ainsi que des installations hydrauliques dont l'histoire est inséparable de celle de la vieille acropole, tel que l'ensemble en pouvait être établi dans l'état des découvertes antérieurement acquises <sup>1</sup> ; et par cette esquisse de topographie, d'archéologie et d'histoire nous aurons défini et précisé, dans le cadre de ses limites naturelles, le théâtre des nouveaux travaux dont il sera rendu compte ensuite.

## CHAPITRE I

### LA VILLE PRIMITIVE ET SES ABORDS

#### I. *L'acropole cananéenne, qui est la « Cité de David » ; sa source et sa communication couverte avec l'intérieur de la place.*

« Et David s'empara de la citadelle de Sion (*mesoudath Sion*), — c'est la Cité de David (*ir David*) <sup>2</sup>. »

« David s'installa dans la forteresse et l'appela *Cité de David* <sup>3</sup>. »

En ces termes, la vieille relation historique nous instruit sur la place à laquelle le nom de *Cité de David* était attaché aux siècles qui suivirent la conquête. C'est la « citadelle » des Jébuséens, non pas, sans doute, la ville tout simplement, puisque cette citadelle s'appelait d'un nom particulier, *Sion*, mais une certaine partie de la ville, la mieux défendue, celle où l'effort des défenseurs s'était concentré, c'est-à-dire la vieille acropole qui avait été toute la ville aux jours de sa première histoire. Le problème topographique de la *Cité de David* revient, comme on voit, à déterminer l'emplacement de l'acropole cananéenne primitive.

Or, la question ainsi posée peut être résolue, grâce à certaines conditions très impératives et très simples, d'ailleurs reconnues

1. Signalons immédiatement que, pour fixer les traits de ce tableau, l'on est grandement aidé par l'ouvrage du P. H. Vincent, *Jérusalem*, dont le tome premier, *Jérusalem antique*, avait commencé de paraître dès 1912. Il nous arrivera, comme on verra, de ne pouvoir suivre Vincent en certains points important de ses interprétations et restitutions archéologiques ; nous n'en sentons que plus vivement le devoir d'accuser tout ce dont notre exposé, dans l'ensemble, est redevable au long travail de l'archéologue et de l'historien jérusalémite.

2. II *Sam.*, v, 7, repris dans I *Chron.*, xi, 5.

3. II *Sam.*, v, 9.

depuis longtemps. La carte, à elle seule, ne nous éclairerait pas. La ville moderne <sup>1</sup> apparaît retranchée sur cette plate-forme accidentée, si remarquablement circonscrite de ravins à l'ouest, au sud et à l'est, de plain pied avec les plateaux seulement du côté du nord, et que dessinent les branches hautes d'une vallée descendant à la mer Morte, toutes proches encore de leur départ de la ligne de faite : à l'est, courant droit vers le sud, le ouadi *Sitti Mariam*, qui est le Cédron de la Bible et de Josèphe, à l'ouest et au sud, la grande boucle du ouadi *Er-Rababi*, qui tombe dans le Sitti Mariam au confluent du *Bir Eyoub*. Au sud du périmètre urbain actuel, entre la muraille turque qui court du Rababi au Cédron et le confluent des vallées, de grands espaces restent libres, et il faut les innombrables vestiges que le terrain livre partout, ainsi que les fouilles méthodiques qui en ont exploré de vastes lignes, pour qu'on ne puisse douter qu'à l'époque romaine encore, la ville couvrait toutes ces pentes aujourd'hui abandonnées, s'avancant sur les crêtes des deux vallées convergentes jusqu'à dominer le Bir Eyoub même.

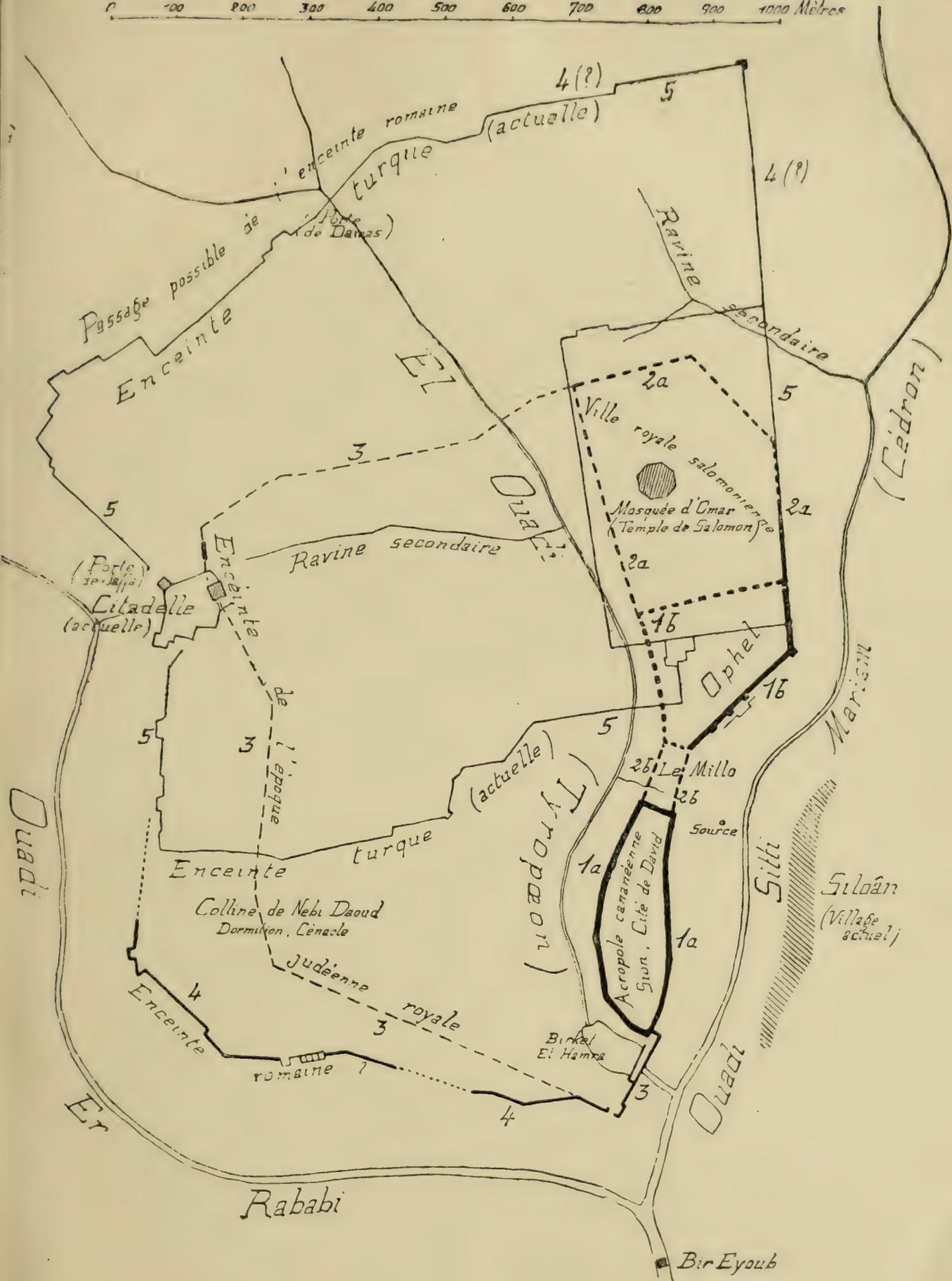
Le bloc de montagne occupé et encadré de la sorte est de configuration complexe. Il s'y distingue plusieurs collines dont les groupements et les coupures sont commandés par les lignes d'une vallée médiane descendue du nord, qui s'entaille par tout le milieu de la ville actuelle et de la ville antique et tombe dans le Sitti Mariam à peu de distance au-dessus de Bir Eyoub : ce sillon caractéristique s'appelle aujourd'hui *El Ouadi*, la « Vallée », sans épithète, et c'est le *Tyropæon* de Josèphe <sup>2</sup>. Les deux groupes de collines qu'il sépare sont divers de forme et d'importance ; les hauteurs de l'ouest sont plus vastes et plus élevées ; le chaînon oriental, entre *Ouadi* et *Sitti Mariam*, étroit, allongé, plus bas dans l'ensemble, est affecté en outre par plusieurs étranglements, plus ou

1. Les principaux documents topographiques sont la grande carte de l'*Ordnance Survey* de 1864-65, au  $\frac{1}{2.500}$ , et la carte de Kuemmel, *Materialen zur Topographie des alten Jerusalem* (1906), à la même échelle que la précédente et très inspirée d'elle, enrichie de la figuration des monuments et vestiges antiques. On consultera, d'autre part, la très expressive carte au  $\frac{1}{11.000}$  qui constitue la pl. I de Vincent, *Jérusalem antique*, et aussi, pour le premier coup d'œil topographique, le figuré de terrain qu'on trouve au même ouvrage, p. 44. Quant à notre croquis au  $\frac{1}{10.000}$  qu'on voit ci-contre, c'est surtout un graphique pour représenter, d'ensemble, les extensions et déplacements de la ville à travers les âges.

2. Nous supposons acquise l'identité du *Tyropæon* de Josèphe avec El Ouadi, de même que nous avons fait, plus haut, pour le Cédron identifié avec la vallée de Sitti Mariam ; ces deux déterminations sont depuis longtemps acceptées et tout à fait sûres.

Echelle de  $\frac{1}{1000}$

0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000 Mètres



moins nettement ensellés, qui courent de vallée à vallée, dans le sens de la largeur de l'épine, y délimitant des mamelons de contours distincts, disposés en gradins dont la cote va s'abaissant depuis l'origine haute, au départ du grand plateau du nord, jusqu'à la pointe méridionale extrême.

De toutes les collines dont le plan se découpe ainsi dans le vaste ensemble, on voit que la plus modeste, quant à l'altitude et quant aux proportions, est celle qui forme cette pointe terminale de l'éperon entre le Tyropæon et le grand ravin oriental. Et c'est là, cependant, sur ce mamelon d'*Ed Dahoura*, que s'est formé et qu'on a fortifié le noyau de la ville primitive. Pourquoi le chercher à cette place ? La petite épine, large de 400 mètres à la plate-forme supérieure, très abrupte sur le flanc du Cédron et autour de la pointe, sud, suffisamment escarpée du côté du Ouadi, en outre, à l'époque où son lit n'était pas encore envahi par les énormes apports de décombres de toute la période historique, ce rocher dominé de toutes parts était dans des conditions topographiques extrêmement semblables à celles des diverses acropoles cananéennes aujourd'hui connues, Jericho, Gezer, Megiddo, Ta'annek et d'autres, qui, toutes, ont cherché un mamelon voisin du fond des vallées, peu étendu, élevé de 30 ou 40 mètres au-dessus du fossé périphérique, de moins encore, pourvu que l'escarpement naturel, assez accentué, permit l'aménagement d'une clôture efficace. Mais ces analogies de configuration extérieure n'indiqueraient rien, ne seraient même pas prises en note, si l'on ne rencontrait en même temps un indice connexe, extrêmement caractéristique et décisif en la circonstance. Si l'acropole palestinienne des temps archaïques évite les sommets, si elle se contente d'être une butte peu élevée au-dessus de la cuvette toute proche, c'est que son emplacement est impérieusement commandé par le *voisinage de l'eau*, la nécessité de posséder une source au pied même de la muraille. Or, le mamelon d'*Ed Dahoura* était le seul point, dans toute la zone de Jérusalem et aux abords, où cette condition de la *présence de l'eau au bas d'un escarpement* fût réalisée de telle manière que l'organisation d'une ville forte, aux temps archaïques, y fût possible.

La nature du sol est telle, en effet, que la *source* est une formation très rare dans toute cette montagne. Tout autour de Jérusalem, l'eau n'arrive à sortir à la surface qu'au fond de l'une des lignes du grand sillon périphérique, celle du Cédron, où jaillit, à la base de l'escarpement occidental, à 300 mètres au nord du débouché

d'El Ouadi, la source extrêmement connue d'*Aïn Oumm Ed-Daradj*, appelée aussi *Aïn Sitti Mariam*, cette « Fontaine de la Vierge » dont le nom s'est imposé à la vallée dans la toponymie arabe moderne. A 700 mètres plus bas dans la vallée, l'eau reparait au *Bir Eyoub* (le « puits de Job »), plus abondante et meilleure, drainée par les grands écoulements qui convergent à cette place. Mais près du Bir Eyoub, point de mamelon, point d'îlot rocheux commandant le puits à sa base ; rien qu'une large vallée, encadrée de grandes pentes, dont la cuvette ne fournissait aucune possibilité d'établissement fortifié. Aux fondateurs de la place primitive il ne restait donc rien à faire que de se reporter au nord, sur le coteau escarpé qui domine la petite source supérieure, dont l'eau moins belle alimenterait les occupants d'une forteresse ainsi placée, facile à organiser solidement et à bien défendre.

Telles sont les circonstances qui, déterminaient inévitablement la position de la ville des premiers jours. Qu'il soit exact, maintenant, qu'il soit bien réel que la vieille acropole a été établie sur le site et dans les conditions qu'on vient de dire, cela ressort d'une indication monumentale positive et très importante, fournie par le grand travail qu'on rencontre à cette place, exécuté au cours même de la période cananéenne pour obtenir une *communication couverte* entre la plate-forme et la source qui coulait hors les murs, au bas des escarpements de la côte.

La signification historique d'un ouvrage semblable résulte de ce que le même problème s'était posé, à la même époque, aux constructeurs de toutes les acroles cananéennes, que partout il avait été résolu suivant le même principe, et que l'exploration archéologique nous en a fait connaître un assez grand nombre d'exemples pour que des rapprochements et des conclusions soient possibles. Le dispositif de Jérusalem, d'ailleurs, est complexe d'apparence, il s'imbrique singulièrement avec d'autres travaux de date très postérieure, de sorte que, pour le comprendre, il vaut mieux s'arrêter d'abord aux systèmes apparentés dont le dessin d'ensemble est plus simple.

D'une manière générale, il est clair que la communication couverte entre la ville et la source extérieure est un travail de deuxième stade. L'acropole a simplement établi ses murs, au début, de manière à dominer la source du plus près possible, mais si bien qu'on eût fait, il n'en restait pas moins nécessaire, pour aller à l'eau, de sortir et de descendre à découvert jusqu'au pied des pentes. En cas d'attaque, en régime de siège, la corvée d'eau devenait une opé-

ration difficile et dangereuse, parfois impossible, sans compter que la source s'offrait aux entreprises des assaillants et pouvait être utilisée par eux. Dès que la forteresse était importante et bien tenue, on arrivait à cette idée qu'il fallait que l'eau fût accessible au défenseur sans qu'il sortît à découvert, et en outre, qu'on eût pris des mesures pour dérober la source aux survenants de l'extérieur. Murer la source du côté de la plaine était chose relativement facile ; pour réaliser l'autre condition, par contre, il était besoin d'un travail considérable, consistant dans l'aménagement d'une *descente en souterrain*, depuis la plate-forme intérieure jusqu'à la nappe liquide. D'après les exemples caractéristiques de Gezer, de Gabaon et de Bel'ameh (Samarie) <sup>1</sup>, la descente comprenait, sur la plus grande partie de son développement, une galerie excavée dans le roc, en plan incliné ou en escalier, d'un tracé plus ou moins sinueux dont les accidents étaient sans importance, et qui débouchait, à sa base, au niveau d'une *chambre d'eau* alimentée par la source ; à son extrémité supérieure, le tunnel s'amorçait <sup>2</sup> au fond d'une excavation, d'une sorte de large puits très probablement couvert d'une voûte, dans lequel était ménagé un escalier partant du niveau même de la plate-forme <sup>3</sup>.

A Jérusalem, l'ouvrage congénère de ceux-là a été découvert longtemps avant eux, au cours des célèbres travaux accomplis par Warren <sup>4</sup> de 1867 à 1870. Il a été réexploré, de 1909 à 1911, par l'expédition de Parker, dont les découvertes furent publiées par le P. Vincent ; les comptes rendus de Vincent, aussi complets qu'il est possible, permettent de décrire ainsi qu'il suit la configuration du passage qui nous intéresse <sup>5</sup>.

1. Des croquis sont réunis chez Vincent, *Jérusalem antique*, p. 153-159. Le tunnel de Gezer a été découvert en 1907, au cours des grandes fouilles de Macalister, dont on consultera utilement les comptes rendus dans les *Quarterly Statements* du P. E. F., ou la publication intégrale des *Excavations at Gezer*. La communication de Bel'ameh est connue par la fouille de Schumacher. Celle de Gabaon a été relevée par le P. Abel en 1911.

2. A Gezer, tout au moins. L'amorce supérieure des tunnels de Gabaon et de Bel'ameh n'est pas dégagée.

3. A Rabbath-Ammon et, hors de la Palestine, à Troie et dans certaines localités cappadociennes, des travaux sont relevés qui décèlent des préoccupations du même ordre, ayant dicté des solutions similaires. Voir Vincent, *loc. cit.*, p. 147-149.

4. Une bibliographie sommaire des publications de Warren sera donnée plus loin, à propos de l'histoire des travaux et recherches dans la zone qui nous intéresse.

5. H. [Vincent], *Jérusalem sous terre (Les récentes fouilles d'Ophel)*, 1911, p. 11-18, pl. II, III, VI ; Vincent, *Les récentes fouilles d'Ophel*, dans *Rev. biblique*, 1912, p. 86-105 et pl. V ; *Jérusalem antique* (1912), p. 149-156 et pl. XVI. Le tracé de l'ouvrage est porté sur le plan archéologique d'ensemble de la colline d'El Dahoura qu'on trouvera plus loin, pl. I.

Son débouché supérieur n'est pas connu. Nous ne saisissons la galerie qu'à quelque distance au-dessous de la plate-forme, à flanc de côte <sup>1</sup>, en P 1 de notre plan général au  $\frac{1}{4.000}$ , dans une chambre excavée profondément dans le roc, puis voûtée, où aboutissent les degrés inférieurs d'un escalier. Dans le sol de cette chambre, les mineurs avaient d'abord descendu un puits vertical, espérant arriver à la nappe d'eau par cette voie directe ; rebutés par la dureté d'une couche rocheuse, à 20 mètres sous le niveau de départ, ils avaient abandonné ce puits, et amorcé, dans la chambre voûtée, un long tunnel de tracé coudé, en escalier, puis en galerie descendante, finalement en palier horizontal, qui traversait au passage une grotte naturelle et, plus loin, débouchait à l'air libre, à mi-hauteur de la colline. Cette issue, P 2 de notre plan, de toute évidence, était une porte « de service », destinée à être obturée en fin de travail, ouverte seulement pour faciliter la poursuite d'excavations et d'évacuations de déblais devenues trop pénibles par la voie du tunnel lui-même. Car les mineurs continuent de descendre vers la source. Mais ils abandonnent le système de l'approche en plan incliné ; estimant qu'ils sont maintenant à bonne distance du plan de base, ils reviennent au procédé d'un puits descendu verticalement, qu'ils ouvrent dans la caverne naturelle traversée par le tunnel après y avoir abaissé le sol, en tranchée, de quelques mètres. Favorisé par le cours d'une faille dans la roche, le creusement du puits arrive, cette fois, à son terme : à 13 mètres au-dessous de la margelle, au niveau du plan d'eau, il est recoupé par la galerie horizontale qu'une autre équipe de travailleurs, partie de la source et se tenant au niveau même de la source, poussait dans la montagne à sa rencontre et à sa recherche <sup>2</sup>.

1. Parker, comme jadis Warren lui-même, a pénétré jusqu'au roc par puits verticaux, puis exploré la surface du rocher par le moyen de galeries de mine. Ayant débouché dans le tunnel incliné à l'emplacement même de la chambre voûtée dont nous parlons ci-dessus (P 1 de notre plan général au  $\frac{1}{4.000}$ ), il l'a exploré jusqu'au bas, mais n'a point eu la possibilité de déblayer le tronçon supérieur que nous ignorons encore ; cela s'explique par le grand développement du travail dans d'autres directions et l'extrême difficulté de fouilles poursuivies dans des conditions aussi paradoxales.

2. Pour reconnaître cette galerie du premier stade dans le réseau quelque peu complexe des souterrains qui avoisinent la source, suivre simplement la galerie VI de la nomenclature de Vincent, que conserve notre croquis ci-après inséré au chap. III. Le tracé de ce tunnel dessine une équerre, la galerie poussant d'abord droit dans l'escarpement, puis, arrivée à une certaine profondeur, tournant brusquement à droite pour marcher au travail des puisatiers, vers lequel l'équipe de la galerie basse, de toute évidence, s'orientait *au son*. Sur cette dernière section de la *galerie d'eau*, non loin de l'aplomb du puits, devait être amorcé, par la suite, le grand tunnel-aqueduc d'Ezéchias.

Voici la communication ouverte. Elle est constituée, en somme, par un tunnel en escalier, puis en pente descendante, aboutissant, dans une sorte de chambre, à l'orifice d'un puits qui tombe dans une *galerie d'eau* remplie par la source : le puisage se fait de la chambre souterraine haute, par le moyen de récipients descendus librement comme on fait dans un puits ordinaire. Le rapprochement de ce dispositif avec celui dont nous avons noté les éléments à Gezer, à Gabaon et à Samarie, fait ressortir qu'à Jérusalem le système comprend un organe non rencontré par ailleurs, à savoir le puits vertical. Mais cela n'est qu'un détail de réalisation technique. Dans l'ensemble, la question résolue est tellement la même, tous les ouvrages sont tellement analogues entre eux, que leur parenté ne fait point de doute ; et par ailleurs, des constatations archéologiques faites par Vincent, en ce qui concerne notamment la coupe des parois et les outils dont la trace y subsiste, ainsi que les débris céramiques rencontrés, il résulte que l'ouvrage de Jérusalem est bien d'ancienne époque cananéenne.

La date du travail est inconnue, flottant dans les ténèbres des siècles qui précèdent la période israélite. Mais il n'importe guère ici. Que cette vaste entreprise remonte aux jours mêmes de la primitive acropole, ou qu'elle soit seulement du temps de la ville cananéenne développée, son objectif a forcément été de desservir le point le plus important de la ville, le centre de sa défense, c'est-à-dire l'acropole elle-même. Et ainsi se trouve indubitablement située, sur la petite plate-forme d'Ed Dahoura qui domine la source, cette acropole ancienne, cette « forteresse » appelée *Sion* qui était devenue la *Cité de David* dans la toponymie de l'époque royale<sup>1</sup>.

1. Il y a lieu de rappeler que cette localisation de la ville primitive, sur l'arête qui forme le bord sud-est du grand polygone occupé par la ville antique, est proposée depuis très longtemps. Warren l'admettait déjà, considérant simplement la source et les conditions générales de la situation des acroïles palestiniennes (voir Vincent, *Jérusalem antique*, p. 164) ; et toujours l'a admise Clermont-Ganneau, dont la théorie de la recherche des tombes royales supposait que la vieille acropole est placée de cette manière (voir ci-avant, premières pages). La même opinion avait été exprimée d'autre part ; voir notamment *Z.D.P.V.*, 1879, p. 18 suiv. ; 1880, p. 116 suiv. ; 1881, p. 18 suiv., et cf. enfin Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, IV (1887), p. 163-166 (carte p. 161), 360-363. Il est vrai que certains modernes tiennent à mettre *Sion* et la « Ville de David » à l'ouest du Tyropœon, sur la haute colline que couronne le *Nebi Daoud* des dénominations actuelles : tels K. Rückert, *Die Lage des Berges Sion* (*Bibl. Studien*, III, 1<sup>er</sup>, 1898, p. 10 suiv.), et R. Meistermann, *La Ville de David*, 1905, p. 17 suiv., 111, 129-138 ; mais leurs considérations, fondées sur un singulier enchaînement de malentendus — le sens géographique de *Sion* étendu et déformé aux époques antiques mêmes, le besoin des modernes de retrouver la *Cité de David* sur

NOTE ADDITIONNELLE : l'énigme du *sinnor*.

Dans l'état des conclusions qui précèdent, et au point de vue des précisions topographiques et archéologiques qui seules importent ici, il est très secondaire de savoir si le tunnel-puits, qui fait communication entre la source et la plate-forme archaïque, est, ou bien n'est pas, le *sinnor* que mentionne un passage très mutilé de la relation historique. Il s'agit de l'attaque par surprise de la forteresse jébuséenne : « Or David avait dit : Quiconque frappera le Jébuséen et atteindra *par le sinnor* . . . » (II *Sam.*, v, 8); la suite est perdue, mais la version dérivée qu'on trouve à I *Chron.*, xi, 6, et d'où le *sinnor* a disparu, permet de restituer qu'à celui-là qui frapperait le Jébuséen par la voie indiquée David promettait une haute récompense. Et Joab étant « monté le premier », la ville fut prise. Qu'est-ce que ce *sinnor*, par où l'on peut « monter » pour surprendre la place? Vincent<sup>1</sup>, relevant l'apparition du mot dans *Ps.*, xlii, 8, avec le sens de « grandes eaux, cataractes célestes », et conférant les traductions antiques des deux passages, pense qu'on peut admettre, pour le terme, le sens général de « conduite d'eau, passage en relation avec l'eau », et conclut que le *sinnor* visé par David était le tunnel ascendant lui-même<sup>2</sup>. Par cette voie très dissimulée et très difficile, accessible toutefois à une petite troupe d'hommes résolus, la forteresse aurait été enlevée.

Nous nous bornerons à ce résumé d'une thèse extrêmement ingénieuse et séduisante, en quelque sorte extérieure à notre sujet, mais directement intéressante pour la compréhension du texte et le détail des faits historiques.

une montagne éminente, et une toponymie artificielle et toute illusoire surgie en conséquence — n'ont pas proprement le caractère scientifique. Quelques exposés archéologiques, enfin, restent sur la réserve (cf. Kuemmel, *Materialien* etc., 1906, p. 96). Il semble qu'aujourd'hui les faits soient assez complets et assez clairs pour que nous ayions à enregistrer une véritable certitude.

1. *Jérusalem antique*, p. 146-160.

2. La théorie avait été produite dès 1878, d'après les résultats des explorations de Warren; voir Vincent, *loc. cit.*, p. 156. — Y aurait-il trace du mot *sinnor*, ainsi compris, dans certaines légendes palestiniennes encore vivantes? Macalister, citant Clermont-Ganneau et Vincent (*Q. S.*, 1908, p. 104-106), rapporte plusieurs formes d'une légende du déluge spéciale à la région d'Abou-Choucheh (Gezer), notamment une histoire de la grande citerne de Ramleh (non loin de Gezer) dans laquelle interviennent Noé, des passages souterrains, une source à Gezer même, enfin le *tannoûr* de Gezer, aujourd'hui obturé, et où le déluge avait pris son origine. Ce *tannoûr* du déluge pourrait-il être le *sinnor* même?

II. *Configuration de la ville cananéenne : les limites de l'acropole et l'agglomération extérieure du nord, ou de l'Ophel.*

Sur le coteau où elle s'était installée ainsi, la forteresse archaïque avait sa pointe extrême à 300 mètres au sud de la source. L'allure de ses contours est évidente sur presque tout leur développement, qui comporte un *flanc oriental* sur le Cédron et un *flanc occidental* sur le Tyropœon, raccordés par une sorte de proue dominant le débouché du Tyropœon, au-dessus des réservoirs qu'on devait établir ultérieurement à cette place. Le flanc du Cédron est assez escarpé pour que la ligne de crête, qui portait la muraille, puisse être fixée partout à un écart près de quelques mètres, nonobstant les masses énormes de décombres qui revêtent la pente rocheuse; par endroits même, nous le verrons, les décombres ne sont pas arrivés à noyer le mur, et les puissantes assises de blocs, à découvert, s'offrent aux constatations les plus intéressantes et les plus faciles. L'éperon du sud est abrupt, très propre à être organisé en escarpe. Quant au ravin du Tyropœon, à son débouché, il est creusé profondément et son flanc portait la muraille avec aisance; du côté de cette vallée, cependant, l'importance de la dénivellation et la largeur de la dépression sont bien moindres que du côté de la grande vallée orientale, et le déversement des décombres a fini par y produire les effets d'un véritable comblement. Cela n'est guère sensible dans la section inférieure, où l'observateur attentif voit encore émerger, à la crête, des sections du mur archaïque en blocs de pierre; mais en remontant vers le nord, ces vestiges disparaissent vite sous des lits d'apports de plus en plus importants, qui atténuent les formes de la vallée jusqu'à la réduire, à hauteur de la source sur le flanc opposé de la colline, à n'être plus qu'une dépression adoucie<sup>1</sup> que recourent, sans gêne, les pistes transversales.

Le passage du mur de crête, dans cette section, est assurément plus difficile à jalonner que sur le flanc de la vallée orientale, mais la configuration générale du tracé ne souffre point de doute. L'incertitude commence seulement lorsqu'on veut déterminer la situation de la face nord de l'acropole, de cette courte ligne de gorge

1. Un peu plus haut, sous la terrasse fortifiée qui barre le lit du Tyropœon et fait saillie en avant de l'enceinte du Haram, la hauteur des décombres qui oblitèrent la cuvette primitive est supérieure à 20 mètres. En aval, au point où nous venons de nous arrêter, c'est-à-dire droit à l'ouest de la source de Sitti Mariam, la même couche est encore épaisse de 15 mètres au moins.

tendue de vallée à vallée et qui fermait nécessairement la place, de ce côté, face au glacis dominant qui descendait de la colline septentrionale. La citadelle archaïque s'étendait-elle de beaucoup, vers le nord, au delà des abords de la source?

La configuration du terrain et les résultats des explorations souterraines permettent de répondre. On relève d'abord, sur la carte, que la plate-forme de la colline est rétrécie et comme étranglée, immédiatement au nord de la source, dans la section où court un sentier moderne, d'est en ouest, en transversale entre le chemin de crête du Cédron et le sentier parallèle qui descend dans l'Ouadi. Quand on explore cette ligne, on constate que la surface du terrain, qui d'une manière générale monte doucement du sud au nord, dessine un replat, une station horizontale d'une certaine étendue, et l'œil du topographe croit sentir que sous les remblais qui ont nivelé cette esplanade, il subsiste à la surface du rocher la forme d'un *ensellement* véritable, d'un petit col, d'une échancrure incisant la crête et limitant comme un fossé la plate-forme méridionale. Par chance, et pour venir à l'appui de ce que les formes extérieures du terrain font pressentir, on a plusieurs séries de travaux souterrains, et tout d'abord, les sondages exécutés en 1881, par Guthe, qui cherchait <sup>1</sup> le mur d'enceinte général de la ville, sur la crête du Cédron, entre le grand saillant du carrefour des vallées, au sud, et la section jadis mise au jour par Warren, au-dessous de la plate-forme du Haram. Les sondages les plus nombreux de Guthe portèrent sur une section d'une centaine de mètres de développement, qui est précisément la section de crête au droit de la source. Or, ses tranchées et ses puits ont fait voir que du sud au nord, dans cette petite étendue, la surface du roc plonge de manière très accentuée au-dessous de l'aire des remblais. A 60 mètres au sud du chemin transversal est-ouest où nous nous arrêtons tout à l'heure, une maçonnerie antique — G 4 de notre plan général au  $\frac{1}{1000}$  — repose sur le roc, à 3 mètres seulement au-dessous de la surface moderne; un peu plus loin vers le nord, il y a bien des vestiges de muraille, G 5 et 6, à 12 m. 40 de profondeur, mais le roc est invisible, plus profond encore, et la maçonnerie prend appui sur un amoncellement de gros matériaux rapportés; au sondage extrême du nord, enfin, immédiatement avant de toucher le chemin transversal, le roc se retrouve, à 12 m. 90 sous la surface, portant *un mur qui se replie à angle droit vers l'ouest*, G 7, comme pour courir au Tyropœon en ligne droite. Guthe a induit de là que, dans les

1. Guthe, *Ausgrabungen bei Jerusalem*, dans *Z.D.P.V.*, V (1882), p. 7 294, 271-378.

conditions du sol primitif, une sorte de gorge, incisée dans le plateau, mettait en liaison le haut des pentes des deux vallées <sup>1</sup>.

L'existence d'une telle dépression a été confirmée et quelque peu précisée dans le détail, fort longtemps après, par les explorations souterraines de la mission Parker, de 1909 à 1911. Comme nous l'exposerons plus loin, les galeries de mine de Parker, gravissant la colline, de l'est à l'ouest, sous les remblais, ont rencontré la fortification de la crête, sous la forme de la double muraille P 3 de notre plan général, et au-delà, vers l'ouest, le cheminement est arrivé dans une vaste caverne à flanc de roche, sorte de longue excavation horizontale entre les tables rocheuses, protégée par le débord des tables supérieures, et qui avait été aménagée en nécropole à la haute époque cananéenne. C'est P 5 de notre plan général, et il résulte de la superposition des relevés, comme on le voit par la compilation de notre plan même, que certaines maçonneries rencontrées à grande profondeur par Guthe sont situées, G 6 tout au moins, dans les limites de cette cuvette P 5 circonscrite par l'hémicycle de la falaise en débord. On s'explique alors fort bien certaines particularités des trouvailles de Guthe, notamment que le mur G 5-6 ne soit point fondé sur le rocher : cette maçonnerie, évidemment, a été élevée sur les matériaux de comblement amoncelés dans la caverne primitive. A quelle époque ? L'utilisation de la caverne, et les tombeaux qu'elle abrite, sont très antérieurs à l'enceinte de la crête de la colline, dont le chemin de crête actuel, les murs P 3 en sont le témoignage, marque à peu près le tracé dans cette zone ; et il est bien probable qu'au moment où cette enceinte fut élevée, on combla en même temps l'espace P 5 en arrière, qui devenait une sorte de cuvette sans issue, bloquée entre sa falaise d'arrière-plan et la muraille neuve.

On voit, dès lors, que pour remettre le terrain dans sa condition primitive, il nous faut faire abstraction, non seulement des murs de crête P 3 et du mur G 7 du nord, mais encore des maçonneries intérieures G 5-6, et imaginer l'hémicycle P 5, à flanc de côte et profondément incisé, le sol de la cuvette se trouvant à plus de 13 mètres en contre-bas des remblais aujourd'hui susjacents. On touche du doigt, ici, le fait d'une profonde attaque de la roche au voisinage de la

1. Rien autre chose que ce sillon de crête, et nullement, à coup sûr, une « vallée » transversale reliant Tyropéon et Gédron au travers de la colline, comme on l'a souvent compris dans l'exposé de Guthe (voir Kuemmel, *Materialien*, p. 81-82, et Vincent, *loc. cit.*, p. 190, n. 6). Mais Guthe a-t-il bien dit cela lui-même (se reporter à *Z.D.P.F.*, V, 1882, p. 317) ? Il semble qu'en lui reprochant sa « vallée » de liaison, on outre passe injustement sa pensée propre.

coupure est-ouest dont Guthe avait indiqué l'existence. La caverne P5, qui mord si largement dans la table supérieure, est l'indice de la chute de cote probable tout le long de la ligne qui court d'une vallée à l'autre.

Le rôle de ce sillon dans l'organisation de la forteresse primitive s'aperçoit clairement, et l'idée se présente, d'après la position des choses, que le dernier sondage nord de Guthe, G7, est tombé sur l'angle nord-est de l'enceinte, au retour du mur vers l'ouest pour former la courtine en arrière de la coupure transversale naturelle. S'il en est bien ainsi, on voit que les fortificateurs de l'acropole ont compris dans leur enceinte, à l'angle, une portion notable de terrain abaissé, la cuvette P5 précisément, qu'ils ont mise au niveau de la plate-forme en la remblayant, en terrasse, dans une ceinture de murs de soutènement dont P3 et G7 semblent être des vestiges.

Nous nous sommes inspirés de ces vraisemblances pour arrêter le contour de l'acropole, au nord, tant sur notre croquis d'ensemble au  $\frac{1}{10.000}$  que sur le plan archéologique au  $\frac{1}{1.000}$  de la Cité primitive. L'enceinte définie de cette manière s'étend sur un peu plus de 300 mètres, en longueur, depuis la pointe méridionale jusqu'à la courtine entre les deux vallées ; elle est étroite, et la superficie de la plate-forme ne dépasse point 3 hectares. Ces mesures très modestes sont tout à fait, cependant, de l'ordre de grandeur des autres acropoles primitives de la Palestine.

Il est surprenant, au premier coup d'œil, de voir combien parfaitement, de quelle manière totale et pour ainsi dire irrémédiable, le fossé naturel du nord a été comblé, noyé dans une masse d'apports dont l'aire supérieure raccorde en une seule les lignes du profil de toute la colline. Le déversement sans fin des décombres suffirait peut-être à expliquer cette oblitération complète ; il apparaîtra plus loin, cependant, que le phénomène s'est sans doute accompli d'une autre manière, que le comblement du fossé-ravin a été voulu, et effectué de main d'ouvrier, à une époque ancienne de l'histoire. A quel besoin dut répondre un semblable travail ? Nous commencerons à le comprendre quand nous aurons constaté que sur la berge opposée de la coupure, couvrant la pente qui descend de la colline du nord il y avait, à l'époque cananéenne même, une autre agglomération dans une enceinte distincte, une autre ville ou un autre quartier de ville.

Le fait ressort de quelques observations archéologiques de date récente, basées sur les anciens relevés de Warren. On connaît

l'importante section de muraille dont le fouilleur de 1867 a suivi le tracé, sur la crête orientale de la colline contiguë au nord à celle de l'acropole, à partir de l'angle sud-est du Haram, vers le sud, puis vers le sud-ouest, sur un développement un peu supérieur à 200 mètres. Cette escarpe était constituée par un grand mur vertical en blocs lisses, reposant sur une sorte de socle de 3 ou 4 mètres de hauteur, construit en blocs frustes à appareil indéterminé et fondé, lui-même, sur une *haute et massive couche d'argile battue*, établie sur la roche, extrêmement dure et résistante. Warren ne pouvait apercevoir tout ce que décèle un pareil système. Il a fallu les explorations ultérieures des anciennes acropoles cananéennes pour qu'on apprît que ce mode de construction, consistant à fonder une muraille sur un massif d'argile qui enrobe les assises inférieures et forme glacis en avant, est tout à fait caractéristique de la période cananéenne<sup>1</sup>. Mais dès lors, le mur de Warren est indubitablement cananéen, et il démontre l'existence d'une agglomération urbaine, à l'époque correspondante, sur la pente de cette colline dont le Haram actuel occupe la plate-forme.

Arrêtons-nous un instant à considérer la situation et la forme de cette hauteur, dont l'aire supérieure est un glacis arrondi, bombé, qu'il faut imaginer débarrassé de la haute terrasse droite qui le couronne, et dont les flancs, du côté du Cédron, se développent en une vaste convexité dont le lit du grand ravin épouse le contour de base. Il paraît toujours avoir été entendu que cette colline, en saillie sur le plan général de la ville antique, est l'*Ophel*, *עפל*, la « protubérance », la « tumeur », dont le nom se rencontre souvent dès l'époque royale<sup>2</sup>. On ne voit rien à y objecter ; nous attirerons seulement l'attention sur cette circonstance, que le nom d'*Ophel* a été souvent appliqué au chaînon tout entier qui borde le Cédron sur son flanc ouest, depuis le Haram jusqu'à la pointe méridionale d'Ed Dahoura, si bien qu'*Ophel* pourrait sembler comprendre l'acropole elle-même<sup>3</sup>. Nous nous abstiendrons soigneusement de cette

1. Les faits sont réunis et exposés par Vincent, *Jérusalem antique*, p. 191-195 et pl. XIX, où l'on trouvera, outre les reproductions de Warren, des coupes caractéristiques de Megiddo et de Jéricho, et aussi le relevé en coupe d'un point du mur de l'acropole de Jérusalem, rencontré au cours des fouilles de Parker.

2. Voir Vincent, *loc. cit.*, p. 187-191. Pour Warren lui-même, déjà, l'enceinte qu'il suivait le long de la crête du Cédron était le « mur d'Ophel ».

3. Ainsi chez Vincent, si remarquablement précis en général, et qui nomme *Ophel* dans tous ses intitulés de comptes rendus des fouilles de 1909-1911 aux abords de la source : nous les avons cités plus haut.

extension de signification injustifiée<sup>1</sup>. Par contre nous aurons le droit de parler, sans confusion possible, de l'enceinte cananéenne d'*Ophel*, dans le prolongement et au nord du rocher de l'acropole primitive.

Cette ville cananéenne est évidemment de deuxième stade, l'acropole en liaison avec la source étant forcément la plus ancienne des installations fortifiées, et la place d'*Ophel*, en outre, très difficile à circonscrire et à défendre du côté du nord, où le plateau du Haram s'étend et s'élargit dans une mesure trop vaste pour que la modeste enceinte pût essayer de l'enclore. Condition défavorable qui n'avait pas été voulue par un ingénieur militaire ; les choses résultaient d'un développement spontané dont le mécanisme est extrêmement habituel à toute époque et facile à comprendre. De très bonne heure, l'enceinte primitive, trop étroite, s'était réduite à la fonction d'une citadelle, de la place où l'on se rassemblait dans le cas de danger, mais dans l'intérieur de laquelle le gros de la population ne résidait pas en temps ordinaire ; et des agglomérations s'étaient constituées au dehors, sur les collines environnantes. L'*Ophel* portait un de ces quartiers urbains, qu'il avait paru nécessaire, à un moment donné, de munir d'une enceinte ; on avait alors dessiné cette enceinte pour le mieux, en s'accommodant de l'espace à circonscrire, des formes du terrain et des dangers d'une situation qu'on n'avait pas choisie.

Les contours de cette place sont encore indéterminés pour la plus grande partie ; on connaît seulement le mur de Warren, sur la crête du Cédron, et l'on se rend compte qu'en dehors de la section explorée par Warren, vers le nord à partir de l'angle de la terrasse du Haram, l'escarpe cananéenne se poursuivait sur le tracé même que devait recouvrir le mur du moyen âge. Sur la crête du Tyropœon, inévitablement, courait une escarpe en quelque sorte symétrique, et les deux murs, couronnant les pentes des deux vallées, semblaient prolonger les lignes des flancs de l'acropole méridionale. Face au sud, regardant la courtine nord de l'acropole, l'enceinte d'*Ophel* alignait une courtine similaire, et du côté du nord, enfin, elle se fermait par un mur dont nul indice ne décèle le passage : tout au plus est-il certain que l'aire culminante du plateau, où Salomon, plus tard, devait établir sa ville royale, était laissée en dehors.

1. Dans un esprit de précision analogue, et bien que l'acropole primitive, nous l'avons vu plus haut, fût *Sion* de la manière la plus authentique, nous nous sommes résolu à ne jamais désigner par ce nom le rocher de l'acropole, pour éviter les confusions qui résulteraient des étranges et vastes déformations dont le sens du terme a subi les effets au cours des siècles.

C'est dans de telles conditions d'information que nous avons porté, sur notre croquis, le tracé très hypothétique de l'enceinte <sup>1</sup>. L'extension du « mur de Warren » vers l'acropole fait voir que l'enceinte d'Ophel et celle de la forteresse primitive étaient séparées par un intervalle de moins de 100 mètres.

Quelle était désormais la fonction de ce fossé, de cette large brèche entre les murailles des deux âges ? D'une place à l'autre, sur le chemin de crête longitudinal qui desservait les collines, la circulation devait être intense et les constructions particulièrement nombreuses ; au point de vue militaire, d'autre part, les deux enceintes étaient en évidente connexion, au moins pour la première phase des opérations d'une défense. Le pédoncule entre Ophel et la *Cité de David* jouait donc bien plutôt le rôle d'un chemin de liaison que celui d'une coupure ; et dans ces conditions la gorge transversale sur le front nord de la citadelle, ainsi que la dépression en ensellement qui affectait toute la croupe aux alentours, favorables pour la clôture de l'acropole primitive, n'étaient plus que des obstacles gênants, dont on songerait tôt ou tard à combler les lignes. Nous verrons plus loin dans quelles conditions ce travail paraît avoir été conçu et mené jusqu'à la réalisation effective.

### III. *Toponymie antique des vallées et des sources.*

Ayant reconnu la situation des groupes de la ville préjudéenne sur la longue épine qui descend de la plate-forme du Haram, entre Tyropœon et Cédron, jusqu'au débouché du Tyropœon dans la vallée orientale, nous sommes mieux en mesure d'interpréter, topographiquement, quelques précieuses notations enregistrées dans la description géographique de la Palestine à la première époque israélite. Nous voulons parler de la répartition du pays conquis entre les tribus et de cette délimitation de territoires dont l'exposé remplit de longs chapitres de *Josué*. Jérusalem se trouva sur les confins de Benjamin et de Juda, et les mentions qui s'y rapportent paraissent deux fois dans le texte, le long de la même ligne frontière, décrite d'abord comme limite nord de Juda, plus loin comme limite sud de Benjamin <sup>2</sup>. Nous ne reprendrons pas l'examen et la discussion des textes, que Vincent, en dernier lieu, a présentés très nettement <sup>3</sup>, un peu trop affirmativement, peut-

1. Périmètre 1 bis de notre croquis au  $\frac{1}{10.000}$ .

2. *Josué*, xv, 7-9 et xviii, 15-17.

3. Vincent, *loc. cit.*, p. 111-118.

être, en ce qui concerne l'interprétation d'une indication que nous allons signaler. Hormis ce qui a trait à cette seule place, les textes sont parfaitement clairs et ce qui en ressort se formule comme il suit.

Dans le sens de l'est à l'ouest, la limite vient de la source d'*Aïn Shemesh*, passe à la source d'*Aïn Rogel*, רוגל, et « remonte », de là, la *vallée de Hinnom*, « au flanc du Jébuséen — c'est Jérusalem — du côté méridional », ou bien « au flanc du Jébuséen, venant du sud » : dans le choix à faire entre l'une ou l'autre de ces interprétations d'un seul mot, réside l'indétermination à laquelle nous faisons allusion à l'instant même et qui paraît subsister encore. Après quoi la limite gravit la montagne qui est à l'amont de cette vallée de Hinnom (et au nord de la *vallée des Rephaïm*, ajoutent les textes), et une fois la crête atteinte, gagne la source de *Nephtoah*. Est-il possible de placer, sur le terrain, la ligne définie de cette manière ?

*Aïn Shemesh* et *Nephtoah* sont deux points solidement fixés, la première source à l'est de Jérusalem, sur le versant de la mer Morte, et *Nephtoah*, à l'ouest, bien reconnu dans le *Lifta* voisin de la crête, sur le versant de la Méditerranée<sup>1</sup>. Entre ces deux repères, *Aïn Rogel* et le *Ge Hinnom* — nous laisserons complètement de côté ce qui touche la *vallée des Rephaïm* — restent à reconnaître. Or la vallée de Hinnom est « au flanc » de la ville jébuséenne, et on la « remonte » en venant de la source de *Rogel* : d'où il appert, premièrement, que la vallée est à chercher au contact même de la ville primitive, et ce ne peut être, dès lors, que le Cédron ou le Tyropæon-Ouadi, ou encore le ouadi Er Rababi — et en second lieu, que la source est à l'aval de ce ravin à déterminer, quel qu'il soit en fin de compte. Cette dernière condition identifie évidemment et immédiatement *Aïn Rogel*, qui est le beau puits de Bir Eyoub, au sud de la ville, au carrefour bien connu des vallées confluentes ; et cette localisation du *Rogel* antique bénéficie d'une certitude qui nous sera précieuse, en tous les cas où nous verrons le nom paraître par la suite.

La question de Hinnom, qui se trouve être moins directement importante pour notre sujet, comporte beaucoup plus d'incertitude. L'identification avec le Cédron est exclue tout de suite, car elle aurait pour résultat de mettre la ville du *côté sud* de la limite, c'est-à-dire sur le territoire de Juda, alors que nous savons formel-

1. Voir la carte de Vincent, *ib.*, p. 117.

lement qu'elle était dans le domaine de Benjamin<sup>1</sup>. Reste alors à choisir entre le Ouadi et le Rababi. Etant donné la situation toute en longueur de la ville cananéenne, sur l'échine entre le Ouadi et le Cédron, le « flanc du Jébuséen » se placerait beaucoup mieux dans ce sillon du Ouadi qui lui fait un fossé rectiligne du côté occidental<sup>2</sup>; et l'on serait tenté, dès lors, de se rallier à l'interprétation textuelle de Vincent, d'après laquelle la limite « remonte la vallée de Hinnom, venant du sud, sur le flanc de la cité jébuséenne ». Mais s'il fallait comprendre, au contraire, que la limite « remonte la vallée de Hinnom, sur le flanc et au sud » de cette ville? Le Ouadi ne borde la ville archaïque, au sud, qu'à sa pointe extrême, et l'on songerait alors à recourir au Rababi, dont la section aval représente un fossé méridional vraisemblable. Il est vrai que cette dernière localisation impliquerait une hypothèse supplémentaire, à savoir, que la ville cananéenne s'étendait jusqu'à border le Rababi au nord, c'est-à-dire avait un quartier sur la haute et vaste colline à l'ouest du Tyropœon, où sont la Dormition, le Cénacle et le Nebi Daoud des cartes modernes : domaine d'occupation très étendu et pour l'époque préjudéenne, en somme, très peu vraisemblable.

En fait, la question de la mise en place de Hinnom est très influencée par les mentions de la vallée et le rôle qu'on lui voit jouer à l'époque royale. Elle est, en effet, l'emplacement de ce lieu de culte instauré par Achaz, supprimé définitivement par Josias, et dont nous savons qu'il consistait en un *Topheth*, c'est-à-dire, simplement, un « foyer », un « autel », et qu'on le trouvait à la sortie même de la ville<sup>3</sup>. Quelquefois le lieu est appelé « la Vallée » tout court, et cela rappelle bien singulièrement *El Ouadi*, « la Vallée » par excellence de la toponymie moderne de la ville. Mais la rencontre n'est susceptible de rien prouver, et l'on doit se hâter d'observer, pour parer au danger de l'illusion toute proche, que « la Vallée », chez Néhémie, est indubitablement le grand Er Rababi et non El Ouadi moderne<sup>4</sup>. Peut-être la « vallée de Hinnom », dite

1. *Josué*, xviii, 28, dans le tableau des villes attribuées à Benjamin. Noter, toutefois, l'indication en sens contraire de *Josué*, xv, 63, d'où il semblerait résulter que les *Jébuséens de Jérusalem* étaient en rapport, non avec Benjamin, mais avec Juda; mais cela ne saurait prévaloir contre le caractère positif d'un catalogue de villes.

2. Vers cette solution incline Clermont-Ganneau, *loc. cit.* dans *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, p. 384, pour des motifs non seulement topographiques, dit-il, mais étymologiques, trop longs pour être développés au cours de son mémoire.

3. Voir surtout *Jérémie*, xix.

4. Cela résulte de la description topographique de la grande enceinte à l'époque post-exilienne qu'on trouve dans *Néhémie*, voir, pour ce qui nous intéresse, II, 13-15,

aussi « la Vallée » simplement, et inséparablement liée avec le *Topheth*, a-t-elle changé de place au cours des âges, située dans le Tyropœon d'abord, puis, la ville étant venue à s'étendre, transportée dans le Rababi<sup>1</sup>. Et peut être mettrait-on toutes les théories d'accord ensemble en faisant descendre le *Topheth* jusqu'auprès de Rogel-Bir Eyoub, à la base de toutes les vallées, en ce beau carrefour doté d'un puits où l'on voit si bien s'installer un lieu de culte<sup>2</sup>. Mais il importe de remarquer que cette solution n'éclaircirait pas le problème du *Ge Hinnom* de la géographie judéenne du premier stade.

Par contre, comme nous l'avons vu, la position d'*Aïn Rogel* au Bir Eyoub est absolument ferme ; et cela nous permet de situer immédiatement, par élimination en quelque sorte, l'autre source des abords de la ville dont il est question dans la relation biblique, celle de *Gihon*, גִּיחוֹן, qui ne peut plus être que l'Aïn Oumm Daradj, la Fontaine de la Vierge d'aujourd'hui, la source haute en relation avec l'acropole primitive. Rappelons, d'un mot, l'épisode historique dont les scènes se déroulent auprès de l'une et de l'autre des deux fontaines. Adonias réunissant ses partisans à *Rogel*<sup>3</sup>, pour se faire reconnaître comme successeur de David, tandis que le vieux roi fait procéder au sacre de Salomon à *Gihon* (*I Rois*, 1). On relève, par ailleurs, que cette source de Gihon est forcément à l'est de la ville, puisque Ezéchias en devait détourner les eaux pour les amener à l'ouest<sup>4</sup> ; et Vincent fait ressortir, en outre, que la racine dont le nom de *Gihon* est un développement et qui signifie « bouillonner, jaillir violemment », est en relation évidente avec les conditions naturelles de la source telles qu'on les constate aujourd'hui encore<sup>5</sup>.

Quant à la grande vallée où paraît cette source de *Gihon*-Oumm Ed Daradj, il semble bien que dès l'époque judéenne elle portait

et m. 13-16. Il y est question d'une *porte de la Vallée* qui ne peut donner que sur le Rababi ; mais ce point serait difficile à établir immédiatement, et nous attendrons de pouvoir reprendre le passage, avec de meilleures lumières, lorsque nous analyserons Néhémie dans ses rapports avec la situation des installations d'eau et de la nécropole davidique aux abords de la muraille.

1. Voir, pour tout cela, Vincent, *loc. cit.*, p. 124-134.

2. Telle paraît avoir été l'opinion de Warren ; voir Vincent, *loc. cit.*, p. 132, n. 3.

3. A l'explication de cette histoire se rattache ce qui concerne le « rocher de Zoheleth », voisin de Rogel, et que Clermont-Ganneau a retrouvé, dès 1872, dans des conditions d'évidence extrêmement frappantes ; voir la question chez Vincent, *loc. cit.*, p. 138-140.

4. II *Chron.*, xxxii, 30 ; nous y reviendrons à propos de l'histoire des canalisations pendant la période royale.

5. Vincent, *loc. cit.*, p. 134-136.

le nom de Cédron, *nahal Kedron*<sup>1</sup>, et qu'au flanc de la ville on la désignait aussi par la simple appellation de *Nahal*, le « Ruisseau », caractéristique du ruisseau issu de la source et qui coulait à l'air libre, effectivement, aux premiers siècles de la période royale. On voit, notamment, qu'au temps d'Ezéchias, sous la menace de l'arrivée des Assyriens, on obtura « les sources et le ruisseau qui coulait au milieu de la région », pour éviter que l'ennemi ne trouvât de l'eau en abondance<sup>2</sup>. Très remarquablement, au point de vue des désignations topographiques, « Gihon dans le *Nahal* » est mentionné à propos de certains travaux de Manassé<sup>3</sup>, et plus tard encore le *Nahal* reparaît dans cette description de la périphérie urbaine qu'on trouve chez Néhémie et que nous citons tout à l'heure.

#### IV. *Les extensions salomonniennes ; création d'une ville royale dans le prolongement et au nord d'Ophel, et soudure de l'enceinte d'Ophel avec l'acropole méridionale : le Millo.*

Ayant établi sa résidence dans la citadelle qui devait prendre, d'après lui, le nom de *Cité de David*, le roi ne changea rien à l'aspect des lieux et, notamment, n'établit point de nouvelles fortifications. On nous rapporte qu'il se fit construire un palais, avec le concours des Tyriens qui fournirent les matériaux et prêtèrent leur main-d'œuvre<sup>4</sup> ; si la chose est véritable, il s'agit sans nul doute d'un édifice très modeste, pour lequel il ne fut pas difficile de trouver un emplacement sur la vieille acropole. Le roi s'occupait, toutefois, de tenir ou remettre en état les murs de cette forteresse, devenue le centre et le réduit de sa puissance : il « construisit tout autour depuis le *Millo*, et à l'intérieur (?)<sup>5</sup> ». Le *Millo* qui apparaît ici, nous le verrons dans un instant, est un ouvrage de Salomon ; s'il intervient dans la description du travail de David autour de l'acropole, ce n'est évidemment, sous la plume du rédacteur des temps suivants, qu'à titre de désignation de lieu, de repère topographique, et cela est très intéressant pour ce qui concerne le *Millo* lui-même, car il ressort des termes de la mention précitée : 1° que ce *Millo* est contigu à l'acropole, 2° qu'il en représente

1. II *Sam.*, xv, 23 ; I *Rois.*, II, 37 ; etc.

2. II *Chron.*, xxxii, 3-4.

3. II *Chron.*, xxxiii, 14.

4. II *Sam.*, v, 11.

5. II *Sam.*, v, 9, repris et déformé dans I *Chron.*, xi, 8.

d'une certaine manière la limite, puisque le travail de David a embrassé toute la forteresse « depuis le Millo ». Nous allons voir que la situation du nouvel ouvrage devait répondre, effectivement, aux conditions ainsi définies.

Les installations de David parurent insuffisantes à Salomon, dont le règne, comme on sait bien, se signala par la création d'un ensemble nouveau comprenant un palais royal et le célèbre temple. L'emplacement du temple est un point très assuré de la topographie archéologique de la ville ; il s'élevait sur l'emplacement même qu'a recouvert la mosquée d'Omar, au centre du Haram Esh Sherif, et cela définit complètement la situation du nouveau groupe d'édifices, auquel un projet plein de grandeur avait attribué, au nord de la ville, l'aire supérieure de la grande colline dont le quartier d'Ophel occupait seulement les pentes. Il faut nous représenter cet ensemble comme une *ville royale* entièrement organisée, comprenant la maison du roi, la maison divine, avec leurs annexes, leurs dépendances et tous leurs services, bien isolée dans son enceinte propre. Et il y a tout lieu de penser que le domaine ainsi constitué était contigu à l'enceinte cananéenne d'Ophel tout le long de sa face nord, de telle manière que la nouvelle ville royale prolongeait sans discontinuité, du côté du nord, la ligne des groupes et enceintes de la ville antérieure.

Le tracé du péribole salomonien ne peut être précisé dans le détail. La face ouest, sur le Tyropœon, et la façade nord au revers du plateau, sont entièrement problématiques ; pour la face est seulement, sur la crête du Cédron, on peut admettre qu'elle prolongeait, au moins au départ, l'alignement de l'escarpe cananéenne d'Ophel, et que le mur actuel du Haram a été construit sur la ligne de l'enceinte antique <sup>1</sup>.

Conjointement avec ce grand travail, la relation biblique en cite plusieurs autres, dont les mentions font l'objet de divers passages facilement explicables lorsqu'on les considère ensemble. Voici d'abord, I *Rois*, ix, 15, une sorte de résumé général extrêmement utile : « Telle est l'affaire de la corvée qu'imposa le roi Salomon pour construire la maison de Iahve, sa maison à lui, le *Millo* et le rempart de Jérusalem... », dit l'hébreu ; dans le grec s'in-

1. Sur notre croquis synoptique au  $\frac{1}{10.000}$  qu'on trouve plus haut, nous avons figuré les contours de l'enceinte salomonienne du Haram (2 a) en considérant que les lignes naturelles du terrain, à cette époque, ne sont pas encore oblitérées, et que le mur cherche naturellement à rester sur la crête du plateau, laissant en avant de lui les glacis qui descendent au Tyropœon, à l'ouest, et de même aux rigoles secondaires du nord-est et du nord, tributaires du Cédron.

sère, après la mention du Millo, une addition que l'hébreu ignore, portant que ce Millo a été construit « pour fermer l'enceinte (περιφράξει τὸν φραγμὸν) de la Cité de David<sup>1</sup> ». D'où vient ce commentaire explicatif ? On en trouve l'origine lorsqu'on se reporte à I *Rois*, xi, 27, qui expose, toutes versions d'accord tout au moins quant à la signification d'ensemble : « Voici donc la circonstance dans laquelle il [Jéroboam] leva la main contre le roi. Salomon bâtissait le Millo, מלוא,

(hébr.) pour fermer la brèche	} de la Cité de David son père...»
(grec) pour achever de fermer la muraille	
(latin) pour égaliser la muraille	
(coarquivit coraginem)	

Nous envisagerons, un peu plus loin, la très remarquable divergence des termes qui figurent, ici, dans l'hébreu et dans les versions tardives ; notons seulement que nous avons sous les yeux le passage cohérent et primitif, en ce qui concerne le Millo et son explication, et que le sens de l'hébreu, « fermer la brèche », est tout à fait certain et précis. Avant de reprendre ces derniers mots pour nous y arrêter, enregistrons encore un troisième passage, I *Rois*, ix, 24, où il est dit que la princesse égyptienne que Salomon avait épousée « monta également de la Cité de David au palais privé que [le roi] avait érigé pour elle ; alors il construisit le Millo. » A voir là une relation que le texte, en toute rigueur, n'implique point, il en ressortirait que le Millo était en connexion avec le palais construit pour l'Égyptienne. Mais cela est affaire de détail et n'intéresse point le problème même du Millo, dont nous pouvons maintenant poser les termes.

Le texte à retenir, on l'a vu, est celui de I *Rois*, ix, 27, qui nous apprend que le Millo fut bâti pour *fermer la brèche* (ou *clore la muraille*, ou *unifier la muraille*, disent le grec et le latin) de la Cité de David. Or d'autre part *Millo*, d'après le sens toujours admis et absolument évident du terme, est un « plein », un « remplissage », c'est-à-dire, en matière de travaux, un « comblement », ou plus généralement un « remblai » en terrassement ou en matériaux quelconques. Et dès lors, pour expliquer et situer l'ouvrage, il faut simplement nous demander ce qu'était (tenons-nous d'abord à l'hébreu) cette *brèche de la Cité de David* qui demandait à être

1. Ce passage du grec, dans I *Rois*, ix, 13, a un doublet, de rédaction presque identique, égaré dans x, 23.

fermée par un *remplissage*, ce dernier constituant un travail assez important pour qu'il fût classé, par la suite, parmi les grands ouvrages du règne.

Au point où nous sommes dès à présent arrivés, on s'étonnerait volontiers que la topographie archéologique montre une si étrange et si multiple incertitude <sup>1</sup> touchant une détermination dont les conditions sont à tel point précises et bien spécifiées. On se rend compte assez vite, cependant, que la difficulté a toujours résidé dans cette circonstance, qu'on ne se faisait pas une image assez précise de la configuration de la Cité de David, de cette plate-forme nettement isolée du côté du nord, où un pédoncule abaissé, une sorte de fossé naturel, faisait à la fois liaison et coupure entre elle et le bas des pentes de la colline d'Ophel <sup>2</sup>. Prenons Vincent, le dernier et sans doute le mieux informé des auteurs de l'archéologie jérusalémite. Cherchant quel était le point faible où un « remblai », défini comme on l'a vu, était nécessaire pour parachever la défense, il arrête <sup>3</sup> que, par rapport à la nouvelle enceinte du temple, l'ouvrage en question ne peut être situé ni au nord, où nulle « brèche » n'était à fermer, ni à l'est, où toute la muraille couronne le Cédron, — tout cela est fort exact — ni au sud, enfin, « car si la ville antique y est située, il n'y a pas lieu d'établir entre elle et le palais royal quelque ouvrage de la nature du Millo ». Ce dernier point est-il bien sûr, et n'y avait-il pas lieu justement d'établir dans l'intervalle spécifié un pareil ouvrage ? Vincent lui-même est bien près de s'en rendre compte. Les édifices salomoniens une fois construits sur le Haram, considère-t-il, la vieille ville se trouvait couverte par eux du côté nord, et, bien défendue, à l'est, par les grands abrupts du Cédron, elle n'avait plus à craindre une approche facile de l'ennemi que par le *Ouadi*, cette vallée qui sur son flanc ouest monte à pente accentuée, dans une mesure telle qu'aux abords de la latitude de la source, « son niveau se trouvait très élevé sur la rampe N.-O. de la petite colline orientale, réduite elle-même en cet endroit à un col étroit et de pente atténuée <sup>4</sup> ». On ne saurait mieux dire, et il est bien clair qu'à l'époque primitive, le plus facile des sentiers montant du sud empruntait cette rampe du Ouadi, qui le haussait presque jusqu'à la plate-forme de l'acropole, grâce à son accès commode au « col » en avant de la courtine

1. Voir un résumé de la question dans Vincent, *Jérusalem antique*, p. 183 et p. 3, et surtout Vincent lui-même, que nous discutons ci-après.

2. Voir plus haut, fin du § II.

3. Vincent, *loc. cit.*, p. 182.

4. *Ib.*, p. 184.

nord. Ce qu'il fallait fermer, n'était-ce pas cette porte trop praticable ouverte sur le Tyropœon, entre la Cité de David et Ophel ? Vincent l'apercevrait, s'il n'était entraîné dans une direction toute autre, car le Ouadi restait « un chemin grand ouvert pour aboutir au cœur de la ville », étant considéré que « dès l'époque de Salomon, Jérusalem a pu envahir assez la colline occidentale » pour que le Ouadi y fût la vallée centrale, comme dans la ville d'aujourd'hui, non plus le fossé occidental des conditions primitives <sup>1</sup> ; et Vincent arrive à cette conclusion, que c'était le Ouadi lui-même qui constituait la porte dangereuse, que barrer ce passage, c'était fermer la « brèche de la Cité de David », et que le Millo a été le remblai de barrage organisé, de la sorte, au travers de la vallée.

Vincent part, en somme, de cette idée qu'à l'époque salomonienne la ville débordait déjà à l'ouest du Tyropœon, et il admet implicitement qu'il n'y avait pas de solution de continuité entre les murs de la Cité de David et ceux d'Ophel. Mais l'explication du Millo qu'il induit de là est entièrement inadmissible. On peut laisser de côté la question de l'extension de la ville au delà du Ouadi ; sa considération est inutile, car, de manière tout à fait indépendante, il est immédiat et il subsiste que, la Cité de David étant située entièrement à l'est du Ouadi, la « brèche de la Cité de David » et un ouvrage fermant cette brèche ne peuvent être cherchés *dans le fond* de cette vallée, car alors ils n'auraient plus, avec la Cité de David même, la relation de position qui est tout d'abord indispensable.

Le lecteur a déjà compris vers quelle solution cette discussion nous guide. Il est bien vrai qu'il y avait danger du côté du Ouadi et par le Ouadi, mais seulement en ce qui regarde cette porte du « col », de cette dépression qui resserrait et abaissait la colline entre Ophel et la vieille acropole. Les enceintes de ces deux places, les anciens murs préjudéens, laissaient entre eux une discontinuité, un creux ensellé, une « brèche » d'une centaine de mètres d'étendue, dont le fond donnait un facile accès aux portes de la courtine transversale, les plus nécessaires parce qu'elles regardaient Ophel, et les moins bien défendues de tout le pourtour de la Cité de David. Là était la « brèche » qu'il fallait fermer, non dans le fond du Tyropœon et en travers de la vallée, mais en haut de son flanc est, dans le sens de la longueur de la crête. Le travail qui s'imposait était de combler l'échanerure incisée dans l'échine de la

1. Vincent, *loc. cit.*, p. 183.

côte, entre Ophel et la Cité, et d'établir une liaison de continuité entre les murailles des deux enceintes.

Tel paraît avoir été l'ouvrage du Millo <sup>1</sup>, et l'on arrive ainsi à expliquer, dans des conditions de précision tout à fait heureuses, les termes dissemblables que les versions bibliques successives ont employés pour définir le travail et son objet. Nous avons vu que l'hébreu dit : « *Fermer la brèche* de la Cité de David », et cela se réfère à l'ensemble du travail, à cette opération générale d'obturation et de surhaussement dont la construction des murs de soutènement n'est qu'un épisode. Mais il se trouve que cette construction des murs, seule, paraît dans les versions postérieures : « *Fermer la muraille* . . . », dit le grec, après quoi la Vulgate, en termes d'une précision technique extraordinaire : *coæquavit voraginem*, « *il égalisa, unifia* le rempart », il fit un rempart à niveau et en accord avec celui des sections environnantes. C'est l'expression frappante du travail qui était à exécuter en réalité. Comme il est impossible que les rédacteurs du latin et du grec aient eu la moindre notion technique de ce qu'ils enregistraient en ces termes, on est conduit à admettre l'existence d'une version hébraïque perdue qu'ils auraient eue sous les yeux, et qui, en place de « fermer la brèche », portait « parachever la clôture de l'enceinte » ou « égaliser, unifier l'enceinte ».

D'après tout cela, en somme, le *Millo* était un « terre-plein », une « esplanade » tendue entre la Cité et l'ancien faubourg d'Ophel, naguère isolés de part et d'autre d'une coupure, désormais bien raccordés par une aire horizontale sans accidents. Cette terrasse, qui surhaussait un étranglement naturel de la crête, était aussi peu large qu'il avait été possible de la faire, et des murs de soutènement la portaient, sur le flanc du Cédron comme du côté de la vallée occidentale ; c'était une grande chaussée, un pont massif sur remblai qui raccordait en une seule les lignes du profil de la côte et, quant au dessin de la ville, faisait une seule enceinte des enceintes auparavant indépendantes <sup>2</sup>.

1. Certains archéologues, déjà, ont placé le Millo dans cette situation, et il n'y a peut-être pas lieu de les traiter avec la sévérité que manifeste Vincent (*loc. cit.*, p. 190, n. 6), parce qu'ils accueillent trop complètement l'idée d'une « vallée » transversale, entre Tyropœon et Cédron, que les sondages de Guthé auraient révélée (voir à ce sujet ce qui est dit ci-avant, § II).

2. La mise en œuvre d'un semblable raccordement en remblai, pour joindre la plate-forme d'une citadelle primitive à des quartiers extérieurs trop complètement coupés d'elle, se rencontre fréquemment dans l'histoire de la fortification, notamment dans la fortification européenne du début du moyen âge. Si ce n'était digresser trop gravement, il serait intéressant de détailler ici les conditions qu'on relève à Thouars

Nous pouvons revenir maintenant à la courte mention des travaux de David à la vieille acropole, où il « construisit tout autour, depuis le Millo . . . ». Nous avons observé, au début de cet exposé, que le *Millo* intervient ici comme simple désignation d'un emplacement, puisqu'au temps de David l'ouvrage lui-même n'existait pas encore ; mais combien cette désignation topographique, à présent, nous apparaît claire et adéquate à son objet ! « Tout autour de la Cité, depuis le *Terre-plein* », écrit le rédacteur ; et comme le *Terre-plein* est établi contre l'about nord de la Cité, le long de la ligne où tombait son ancien rempart de gorge, l'indication signifie simplement : « tout autour de la Cité, dans son étendue entière ». Il nous faut admettre que le rédacteur savait parfaitement ce qu'avait été la *Cité de David* et qu'à son époque le *Terre-plein*, l'*Esplanade*, faisait encore démarcation accusée entre la vieille citadelle et les quartiers septentrionaux de la ville.

Le *Terre-plein* reparaît d'autres fois encore dans l'histoire. Ezéchias, nous le verrons un peu plus loin, l'a compris dans ses grands travaux de confortation de l'enceinte, et c'est la chose du monde la plus naturelle. Par ailleurs, on trouve dans II *Rois*, XII, 21, que Joas fut assassiné à *Beth Millo*, le latin (négliger le grec mutilé) dit : *in domo Mello in descensu Sella*. On ne s'aventurera point ici dans la difficile discussion de ces derniers mots de la Vulgate<sup>1</sup>, dont il paraît seulement inévitable qu'ils se réfèrent à un hébreu disparu. Mais la « maison du Millo » n'est point surprenante, puisque *Millo*, le « Terre-plein », était un terme habituel du vocabulaire toponymique de la ville. On croirait lire le nom de

(Deux-Sèvres), dont le noyau primitif a été une « acropole » du v<sup>e</sup> ou du xi<sup>e</sup> siècle, isolée sur un mamelon rocheux serti par la rivière, dans une boucle de son cours sinueux et profondément encaissé. La ville bientôt vint à déborder sur le plateau, de l'autre côté du pédoncule, de la coupure très basse qui fermait la forteresse et livrait passage, en même temps, à l'unique chemin d'accès par la voie de terre ; la population et la vie se transportèrent en cette agglomération plus habitable, qu'on munit d'une enceinte (xii<sup>e</sup> siècle) et qui devint la ville proprement dite, cependant que la place primitive, réduite à une fonction de défense militaire, arrivait à n'être plus que le « Château ». Des siècles passèrent ainsi ; le Château fut utilisé de bien des manières, jusqu'à ce qu'un jour, les nécessités locales devenant trop impérieuses, on se décida à jeter, entre sa plate-forme et le plan incliné de la ville, une chaussée gigantesque, terrassée entre murs de soutènement sur un flanc et sur l'autre. L'analogie de cet ensemble avec celui du Château (la *Cité de David*), de la ville neuve (*Ophel* et les palais) et du *Millo* de la Jérusalem salomonienne, est singulièrement frappante. Le *Millo* de Thouars est une superbe terrasse horizontale, soutenue et resserrée par des murs énormes et du plus imposant caractère ; c'est le travail de Salomon à l'échelle décuple, mais le rapprochement n'en est que plus probant et plus instructif pour le cas de Jérusalem même.

1. Voir la question dans Vincent, *loc. cit.*, p. 180-181.

quelque édifice public, le « Châtelet de la Place », la « Caserne de l'Esplanade », sur le plan d'une quelconque de nos villes modernes. Quant à *descensu Sella*, la traduction courante : « la maison de Millo à la descente de Sella » est séduisante, parce qu'on peut la raccorder avec les conditions topographiques locales. *Sella* reste, bien entendu, une énigme insoluble. Mais considérons le grand chemin de la crête de la colline, l'artère centrale de la ville au temps de Salomon, qui forcément descend des palais (le Haram) par Ophel, pour traverser le Terre-plein et s'engager dans la vieille Cité ensuite ; au bas de la descente d'Ophel, le Terre-plein fait palier horizontal dans une situation remarquable ; ne peut-on comprendre, dès lors, qu'à la place qui nous occupe le texte primitif signifiait quelque chose comme « ...la Maison du Millo, au bas de la rue qui descend de la ville haute du nord » ?

#### V. *Le front oriental de la ville et son histoire ultérieure.*

Il ressort de tout ce qu'on vient de voir qu'à la fin du règne de Salomon la ville, constituée par les agglomérations anciennes et les récents palais, avec raccordement des enceintes là où il était nécessaire encore, couvrait un espace assez vaste et de forme singulière, une étroite échine resserrée entre Tyropœon et Cédron et que l'enceinte unique occupait, sur une longueur d'un peu plus de 4.000 mètres, du nord au sud, entre son point extrême sur la plateforme du Haram et la pointe sud au débouché du Tyropœon dans la grande vallée. Peut-être, en outre, que dès cette époque, la ville avait jeté des faubourgs, enclos ou non, sur la colline à l'ouest du Tyropœon : nous ne nous engagerons ici dans aucune question de détermination de date, mais il est bien clair que toutes les extensions, désormais, devaient se porter dans la direction de l'ouest — le grand fossé du Cédron, du côté opposé, faisant irréductiblement barrière — et de préférence, immédiatement à l'ouest de la nouvelle ville royale du Haram, à hauteur de laquelle le Ouadi était beaucoup moins profond que dans les sections inférieures de son cours vers le sud.

Ces agrandissements marchèrent vite cependant, tellement que de fort bonne heure, au cours de la période royale, la zone habitée s'était étendue vers le sud, du côté occidental du Ouadi, jusqu'à hauteur de la pointe extrême de la *Cité de David*. Voici, en effet, un puissant mur d'enceinte qui se soude à la vieille acropole à son extrémité sud, comme pour la prolonger, coupe le Ouadi à son

embouchure, perpendiculairement, et suivant le même alignement dirigé vers le S. O., gravit ce grand bec de colline qui enveloppe la *Cité de David*, en quelque sorte, de sa masse insérée, de l'ouest à l'est, entre le débouché du Ouadi et le Rababi inférieur. Parvenu sur la ligne de faite de cette croupe, le mur se replie à angle droit vers le N. O. et s'élève dans cette direction le long de la montagne, orienté vers le Nebi Daoud moderne. Reconnue, sur ce parcours entier, par les fouilles de Bliss <sup>1</sup>, cette muraille n'est autre que celle de la grande enceinte de la ville, au stade de son plus grand développement vers le sud. Mais son tracé, dans le voisinage de l'angle méridional extrême, est de très ancienne époque judéenne.

Pour le reconnaître, il suffira que nous portions notre attention sur ce réservoir antique, le *Birket El Hamra* de nos cartes, qu'on avait aménagé dans le lit du Ouadi à son embouchure, au pied des escarpements de pointe de la Cité, et qui était alimenté, dans les conditions que nous verrons plus loin, par les eaux de la Fontaine de la Vierge. Extérieur à la Cité, ce bassin est évidemment postérieur à l'époque où la ville ne s'étendait point au delà ; mais *la grande muraille du sud l'enveloppe*, et dès lors, il est également évident que cette muraille est *au moins aussi ancienne* que le bassin, partie intégrante d'un travail très vaste qu'on n'aurait jamais exécuté si les eaux emmagasinées avaient dû rester en dehors de la protection de l'enceinte. Ce système hydraulique dont le Birket El Hamra est un organe, ne peut être daté rigoureusement, mais nous verrons qu'il représente un stade d'organisation très antérieur à celui de la grande canalisation d'Ezéchias : d'où il résulte, pour lui, une position chronologique imprécise numériquement, mais très certaine, et qu'on peut exprimer en disant qu'il appartient au stade ancien de la période royale. Quant à la muraille de Bliss, nous aurons l'occasion d'observer que sa construction, au droit du Ouadi, et celle du réservoir ont probablement été corrélatives ; en tout état de cause, étant manifeste que la muraille est au moins aussi ancienne que le réservoir, la voilà attribuée, elle aussi, aux siècles les plus anciens de la période royale.

Cette enceinte *judéenne ancienne*, post-salomonienne très probablement, décrivait sur les hauteurs à l'ouest du Tyropœon une sorte de demi-cercle, et allait forcément se fermer sur les murs de la ville salomonienne dans la zone du nord, sans doute vers l'extrémité nord de l'enceinte des palais du Haram. Nous ne cherche-

1. Fouilles de 1894-1897 ; Bliss et Dickie, *Excavations at Jerusalem*, 1898.

rons point à induire les conditions de son tracé, et si nous avons figuré le passage de cette enceinte sur notre croquis synoptique au  $\frac{1}{10.000}$ , il doit être bien entendu qu'il ne s'agit que d'une représentation d'ensemble, ne pouvant comporter, dans le détail, aucune intention de précision topographique <sup>1</sup>.

Ultérieurement, la ville s'élargit considérablement à l'ouest, au nord-ouest et au nord ; du côté du sud-ouest et de l'ouest, notamment, l'enceinte s'avança jusqu'à voir le fond du Rababi, sur tout le développement de sa vaste courbe et de manière à embrasser la colline de Nebi Daoud tout entière. Le front oriental était le seul où la clôture ne fût jamais ni débordée ni déplacée, immuable par rapport au grand fossé du Cédron, dont elle couronnait la crête. Mais les vieux murs qui s'enchaînaient dans cette grande ligne du rempart, celui de l'Ophel, celui de la Cité primitive, et, à un stade moins archaïque, ceux des enceintes et des raccordements de Salomon, tombaient en décrépitude par le seul effet de l'âge, et ce devait être une préoccupation incessante pour les gouvernants, d'avoir à maintenir en état ou à conforter cette muraille du Cédron, aux éléments disparates et trop anciens pour être partout solides. La chronique des rois avait enregistré, à leur place, les divers travaux de cet ordre, dont il nous est rapporté un certain nombre.

Voici d'abord Ozias, qui « bâtit des tours à Jérusalem sur la *porte de l'Angle*, sur la *porte de la Vallée* et sur l'*Angle*, et il les fortifia <sup>2</sup> » : nous avons déjà cité, plus haut, cette *porte de la Vallée* dont l'analyse de la description de Néhémie nous permettra de reconnaître la place <sup>3</sup>, ainsi que la situation de ce point important de l'enceinte qu'on appelait l'*Angle* et qui était un saillant du

1. N'exagérons point notre ignorance. Les formes du terrain commandent, pour cette enceinte, un tracé inévitable qui est celui que nous avons porté sur notre croquis (tracé 3). De la double nécessité de tenir les lignes de crête et de se restreindre, cependant, au moindre développement possible, il résulte que le mur, à partir du saillant sud, gravissait la ligne de faite de la grande colline, presque en ligne droite, jusqu'à couronner le dôme du Nebi Daoud moderne ; arrivé là, il se repliait vers le nord, sur la ligne de faite entre Rababi et Ouadi, descendait, toujours sur ce faite, dans l'ensellement qu'occupe aujourd'hui la citadelle de l'enceinte turque, — on le rencontre positivement, à la remontée de l'ensellement, sous la forme d'un mur en grands blocs de pierre, orienté sud-nord, immédiatement au nord de la citadelle et sur une trentaine de mètres, — et seulement au delà de ce point retournait vers l'est, enveloppant dans des conditions satisfaisantes la longue ravine qui court vers l'est et tombe dans le Ouadi. Pour rejoindre l'enceinte salomonienne, enfin, le mur ne pouvait éviter de couper le Ouadi lui-même en travers, tout à fait comme devaient faire les enceintes postérieures, plus au nord, au passage de la même vallée.

2. II *Chron.*, xxvi, 9.

3. Voir plus haut, § III.

rempart d'Ophel. Jotham, ensuite, « construisit la grande porte de la maison de Iahve et fit beaucoup de travaux dans le mur de l'Ophel<sup>1</sup> ». Nous apprenons en troisième lieu qu'Ezéchias, dont le nom paraît à propos de tous les grands travaux exécutés dans la ville, « raffermi, répara toute l'enceinte ruineuse, éleva jusqu'aux tours... et le second mur en dehors, fortifia le *Millo de la Cité de David*, etc.<sup>2</sup> ». Qu'est-ce que le *second mur en dehors*? Une quatrième note, relative aux travaux de Manassé, vient préciser cette indication de la manière la plus heureuse<sup>3</sup> : « Manassé construisit un *mur extérieur pour la Cité de David*, à l'Occident par rapport à Gihon dans le Torrent<sup>4</sup>, jusqu'à la porte des Poissons, et tout autour de l'Ophel, et il éleva ce mur considérablement ». Voilà, très nettement accusé, le système de fortification qui consiste à disposer en série les obstacles, et dans le cas particulier, à organiser un avant-mur précédant l'escarpe principale de la crête. La position de cette muraille avancée est définie avec une précision remarquable, à l'ouest de la source de Gihon, c'est-à-dire entre la source et l'escarpe ancienne, en d'autres termes à mi-hauteur de la colline : le nouvel ouvrage et le mur primitif se superposaient en gradins. Ces données sur la fortification au temps d'Ezéchias et de Manassé prendront toute leur valeur lorsque nous les rapprocherons, plus loin, des faits que nous a livrés le dégagement d'une section du flanc de la côte.

Voici enfin la grande relation de la restauration des murs de la ville qu'on trouve dans *Néhémie*, et qui comporte une description complète de l'enceinte à l'époque post-exilique<sup>5</sup>. Une foule de noms de portes et d'autres points remarquables de la muraille se laissent placer sur le terrain dans de bonnes conditions d'approximation, tout au moins du haut en bas du front oriental, où la ligne du rempart est définie avec certitude. Pour l'analyse topographique de *Néhémie*, toutefois, les premiers points de repère et les plus sûrs sont ceux qui se réfèrent aux sources et aux réservoirs du fond du Cédron et de ses abords ; de telle sorte que, pour lire utilement le texte, il faudra d'abord que nous ayons reconnu le système des installations hydrauliques qui existait à l'époque correspondante. Pour l'instant, et touchant le front du Cédron,

1. II *Chron.*, xxvii, 3.

2. II *Chron.*, xxxii, 5.

3. II *Chron.*, xxxiii, 14.

4. *Gihon*, rappelons-le, est la source de Sitti Mariam au pied de l'acropole, et le *Torrent* est proprement le nom de la vallée du Cédron : voir plus haut, § III.

5. Les éléments dans *Néhémie*, II, 13-15, III, 1-32 et XII, 31-40.

nous noterons seulement que dans le texte on voit paraître l'*Ophel* et son mur, à plusieurs reprises et dans des conditions fort utiles.

Quant au développement ultérieur de la ville, à l'époque grecque et au cours des siècles suivants, il sort complètement des limites de cet exposé, et nous n'essaierons même pas de reconnaître jusqu'où s'étendait, au nord, la grande ville de l'époque romaine. Nous ne chercherons point davantage à voir comment la topographie urbaine a évolué pendant la période byzantine et à partir de la conquête arabe ; retenons seulement le fait, très général et de constatation immédiate, de la *régression de la ville vers le nord*, par l'abandon de toute l'extrémité méridionale des collines, du grand mamelon de Nebi Daoud et de ses pentes, entre Rababi et Ouadi, de la section aval du Ouadi, enfin de la côte d'Ed Dahoura tout entière. Un coup d'œil sur notre croquis au  $\frac{1}{10.000}$ , où l'enceinte actuelle est figurée, l'enceinte turque du moyen âge, suffira pour qu'on se rende compte des aires ainsi rendues libres par le recul de la grande ville.

À l'ouest du Ouadi, la ville gréco-romaine existe encore sous les décombres, d'où chaque coup de pioche en fait sortir des vestiges<sup>1</sup>. Entre le Ouadi et le Cédron, l'emplacement de la *Cité de David* est occupé par des cultures, et de rares maisons de paysans s'y rencontrent ; ce sont des conditions telles que l'exploration du sous-sol y devra toujours rester relativement facile.

## CHAPITRE II

### LES TOMBES ROYALES DANS LA CITÉ DE DAVID

« David s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la Cité de David. » — « Salomon s'endormit avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David son père... » — « Roboam s'endormit avec ses pères et fut enseveli auprès d'eux dans la Cité de David... » De père en fils, dans la série des rois de Jérusalem, le même rensei-

1. Les Assomptionnistes de Notre-Dame de France, qui possèdent une vaste propriété dans cette zone, travaillent depuis de longues années à dégager les édifices et les ruines noyés sous le remblai des siècles, et ce sont de véritables quartiers de ville qui sortent au jour de cette manière. En dehors du domaine des Assomptionnistes, partout et chaque jour se révèlent maçonneries, mosaïques, citernes, débris d'édifices plus ou moins vastes ou de maisons ordinaires.

gnement nous est fourni, en termes presque invariables, par la vieille relation du *Livre des Rois*, que double, sans trop la contrarier ici, la version des *Chroniques*. Treize règnes se succédèrent, de David à Achaz inclusivement, au bout de chacun desquels<sup>1</sup> le souverain mort allait rejoindre ses aïeux dans cette nécropole inaugurée pour David dans la vieille citadelle. Nulle exception, ni pour Joas ou Amasia assassinés, ni pour Achazia frappé à mort sur le champ de bataille, voire pour Ozias, dont il semble cependant que son corps avait été frappé d'impureté par la maladie. Mais après Achaz, l'usage se modifie entièrement. Son fils Ezéchias n'a point, sans doute, été enseveli dans la nécropole davidique<sup>2</sup>; Manassé et Amon eurent leurs tombeaux dans une résidence spéciale, le « jardin d'Ouzza<sup>3</sup> », et l'on ne sait où furent inhumés Josias et ses successeurs<sup>4</sup> de la période troublée à laquelle mit fin la conquête assyrienne.

A partir du règne d'Ezéchias et par la suite des siècles il y eut donc, dans la « Cité de David », ce groupe de treize tombes royales dont on doit penser qu'elles occupaient une place notable sur l'aire de l'étroite plate-forme. Mais l'antique acropole, isolée sur le front sud-est de la grande ville judéenne, était-elle autre chose, depuis longtemps, qu'une sorte de reliquaire davidique? Elle faisait bel et bien partie de la ville, cependant, et l'on se trouvait alors en présence de cette anomalie, extrêmement exceptionnelle en pays israélite, d'un *cimetière à l'intérieur des murs*, admis et conservé malgré l'*impureté* qui résultait, pour la ville, d'une situation semblable.

Les idées d'après lesquelles le contact ou le voisinage des sépul-

1. Correspondance des passages des deux livres :

David . . . . .	I <i>Rois</i> , II, 10 . . .	
Salomon . . . . .	— XI, 43 . . .	II <i>Chr.</i> , IX, 31.
Roboam . . . . .	— XIV, 31. . .	— XII, 16.
Abiam . . . . .	— XV, 8 . . .	— XIII, 23.
Asa . . . . .	— XV, 24. . .	— XVI, 14.
Josaphat . . . . .	— XXII, 51 . .	— XXI, 1.
Joram . . . . .	II <i>Rois</i> , VIII, 24. . .	— XXI, 20.
Achazia . . . . .	— IX, 28 . . .	
Joas . . . . .	— XII, 21. . .	— XXIV, 25.
Amasia . . . . .	— XIV, 20. . .	— XXV, 28.
Ozias . . . . .	— XV, 7 . . .	— XXVI, 23.
Jotham . . . . .	— XV, 38 . . .	— XXVII, 9.
Achaz . . . . .	— XVI, 30. . .	— XXVIII, 27.

2. II *Rois*, XX, 21.

3. II *Rois*, XXI, 18, 26.

4. II *Rois*, XXIII, 30; XXIV, 6.

tures rend impures les habitations humaines semblent s'être développées relativement tard dans les milieux de la religion judéenne, et du fait même que, jusqu'à Achaz inclusivement, les rois furent inhumés dans la ville, il ressort que, pendant la durée de treize générations, à partir de celle de David, la pensée religieuse ne vit point d'obstacles à la pratique ainsi poursuivie. Mais si Ezéchias et ses successeurs, au lieu d'aller rejoindre « leurs pères » dans la Cité de David, sont déposés dans un cimetière différent, ne serait-ce point parce que des scrupules nouveaux en la matière avaient commencé de se manifester ? En fait, c'est moins d'un siècle après Ezéchias, à l'époque des législations sacerdotales et dans le corps de leurs textes relatifs aux conditions de la pureté et de l'impureté, que nous voyons le principe de l'impureté du cadavre se présenter à nous. A plusieurs reprises, le code répète que le contact du mort est une souillure <sup>1</sup>. Dans le plus important des passages on précise et l'on va plus loin, spécifiant que sera impur quiconque aura touché un *homme tué*, ou un *mort*, ou des *ossements humains*, ou un *sépulcre* <sup>2</sup>. Dès ce moment, on le voit, l'évolution est achevée, et il ne doit plus être permis d'ensevelir les morts à trop courte distance des résidences des vivants, puisque le seul contact du tombeau est une cause d'impureté grave.

La règle la plus immédiate qui se présente alors, de toute évidence, est celle de l'interdiction des sépultures dans l'intérieur des villes ; et de là, on passera très rapidement à ce corollaire, que lorsque des tombes sont avoisinées ou viennent à être avoisinées par les habitations, il faut vider ces tombes de leur contenu pour purifier la place. A l'état de prescription formelle, cette dernière idée ne se rencontre que beaucoup plus tard ; mais dans le code sacerdotal de la fin de l'époque royale, déjà, elle était en germe, et nous la voyons sortir, à propos de la nécropole davidique précisément, dans un remarquable passage de la littérature prophétique de la période immédiatement suivante.

C'est Ezéchiel qui parle. Une longue description du temple à reconstruire aboutit à la manifestation de Dieu lui-même, qui s'adresse au voyant et dont le discours débute comme il suit <sup>3</sup> : « Fils de l'homme, tel sera le lieu de mon trône et la place de la plante de mes pieds, où je veux demeurer éternellement parmi les Enfants d'Israël. Et que la maison d'Israël ne souille plus mon

1. *Lév.*, XXI, 1 ; XXII, 4 ; *Nomb.*, v, 2 ; IX, 6-7, 9-11 ; XIX, 11-22 ; XXXI, 19.

2. *Nomb.*, XIX, 16. 18.

3. *Ezéchiel*, XLIII, 9.

saint nom, soit eux-mêmes, soit leurs rois, par leur idolâtrie et par *les cadavres de leurs rois en leur mort*<sup>1</sup>. » Et un peu plus loin<sup>2</sup> : « Mais qu'ils éloignent de moi leur idolâtrie et *les cadavres de leurs rois*, et je demeurerai parmi eux éternellement. » L'allusion est aussi claire que possible : les tombes royales de la Cité sont devenues une abomination aux yeux de l'Éternel. Faut-il induire de là qu'après la restauration, il fut sérieusement proposé de sortir de leurs caveaux les reliques de David et de ses descendants ? C'est peu probable. Une mesure de ce genre eût blessé trop gravement le souvenir national, trop violemment choqué les sentiments de respect qui suivaient un passé auguste, pour que l'orthodoxie même la plus rigoriste en pût envisager l'exécution. Nous pouvons nous représenter qu'au cours des siècles qui suivirent, le problème ne fut jamais déplacé du terrain théorique, les orthodoxes professant que, par le fait des tombeaux respectés, la ville était en état de souillure ou perpétuellement menacée de souillure, mais restant dans l'attitude d'une sorte de protestation de principe, qui suffisait à calmer les inquiétudes de la piété publique et mettait hors de cause les docteurs qui auraient pu se sentir responsables.

Quoi qu'il en fût en réalité, les rois dormirent en paix jusqu'à l'époque romaine, s'il est vrai que la nécropole davidique fut pillée par Hyrkan I<sup>er</sup> et après lui par Hérode. Rappelons le témoignage de Josèphe, d'après qui<sup>3</sup> le grand-prêtre Hyrkan fit ouvrir l'hypogée pour en tirer les trésors nécessaires à la rançon de Jérusalem sous Antiochus : on ouvrit « un des caveaux funéraires du sépulcre de David », et plus tard, Hérode en ouvrit un autre, mais sans parvenir aux sarcophages mêmes des rois, lesquels étaient enfouis sous terre si habilement qu'ils étaient invisibles même à ceux qui entraient dans le sépulcre. Ailleurs, le même Josèphe dit encore<sup>4</sup> qu'après la violation du sépulcre, Hérode construisit un monument expiatoire « sur la bouche » ou « auprès de la bouche », ἐπι τῷ στομῷ; il dit aussi qu'on « descendait », par cette bouche, dans l'hypogée. Ces diverses mentions de sarcophages enfouis, de caveaux distincts dans un même *mnéma*, d'entrée par un puits de descente, ont conduit Clermont-Ganneau à concevoir la nécropole royale comme une catacombe à entrée unique, avec chambres intérieures ; il l'a expliqué, comme on sait, à plusieurs reprises.

1. « Dans leur mort », במותם, et non « sur leurs hauts-lieux » ; le Targoum (Jonathan) dit : *dans leur mort*.

2. *Ezéchiel*, XLIII, 9.

3. Josèphe, *Ant. Jud.*, VIII, 15, 3.

4. Josèphe, *ib.*, XVI, 7, 1.

En ce qui concerne particulièrement le dispositif du puits d'accès, il est bien connu dans un type de tombes de l'époque phénicienne et de l'époque judéenne, et nous verrons par la suite que certains grands tombeaux judéens de la Cité de David s'ouvraient effectivement par puits verticaux organisés de la même manière.

La violation des tombes royales à l'époque romaine mettait fin à la contestation de pureté et d'impureté, à ce curieux et insoluble débat qui pendant un si long temps avait agité la conscience religieuse ; mais elle ne l'expliquait point, et, pour les générations ultérieures, la question restait entière de savoir pour quel motif l'antique nécropole avait été laissée en place, et comment sa conservation s'était conciliée avec le respect de prescriptions religieuses qui apparaissaient dans le recul du passé et auxquelles on arrivait, de plus en plus, à attribuer un caractère impérativement absolu et inévitable. C'était un beau problème pour les talmudistes, que nous suivrons utilement, un instant, le long du fil de quelques considérations caractéristiques.

Commençons par noter, au Talmud, que « dans l'enceinte de Jérusalem, il est interdit de conserver un cimetière <sup>1</sup> ». En application de cela, le *Ieroushalmi* et le *Babli* portent déjà, pour la plus grande partie et en termes presque identiques, le texte que voici, que nous prenons dans la *Tosefta* pour l'avoir dans son développement final et complet <sup>2</sup> : « Un tombeau que la ville a entouré, soit de quatre côtés, soit de trois côtés, soit de deux côtés, en vis-à-vis, s'il y a plus de 50 pics de distance de tous côtés, on ne doit pas le vider. A moins de cette distance, il faut le vider. On peut vider tous les tombeaux, sauf les tombeaux des rois et les tombeaux des prophètes. — Rabbi Akiba dit : Même les tombeaux des rois et les tombeaux des prophètes peuvent être vidés. On a opposé à cela : Mais les tombeaux de la maison de David et le tombeau de la prophétesse étaient à Jérusalem, et jamais personne n'y a touché ! Il a été répondu : Cela ne fait pas objection : il y avait des conduits (מחילות) à eux (des conduits en relation avec ces tombeaux), et il (sic) faisait sortir l'impureté dans la vallée du Cédron <sup>3</sup>. »

1. *Babli*, première partie, et *Tosefta Kélim*, chap. I.

2. *Tosefta*, deuxième partie, chap. I. § XI; éd. Zuckermann, p. 399.

3. Le même texte, avons-nous dit, au *Ieroushalmi* (*Nazir*, chap. IX, § III) et au *Babli* (*Masechet Semachoth*, chap. XIV), mais seulement depuis : « on peut vider tous les tombeaux... » Vers la fin, en place de « des conduits », on trouve correctement, et en accord avec la phrase suivante, « un conduit », מחיל (Ieroushalmi), מחילה (Babli). Noter aussi, au lieu de « il faisait sortir l'impureté... », la phrase : « l'impureté pénètre, perce [par le conduit susdit], et sortait dans la vallée de Cédron. »

D'où viennent les « conduits » qu'Akiba imagine de la sorte ? Peut-être, et par voie d'induction ou de généralisation, de certaines indications d'un caractère plus positif, telle la note d'après laquelle « l'écoulement des matières liquides provenant des sacrifices du temple se faisait par des égouts qui débouchaient dans le torrent de Cédron <sup>1</sup> ». L'explication ainsi obtenue, quant aux tombeaux royaux, n'en reste pas moins étrange au prime abord : en quoi l'existence d'un conduit d'écoulement peut-elle remédier à la condition d'impureté dans laquelle le tombeau se trouve par principe essentiel ? Mais on ne raisonnait pas de cette manière. Les tombeaux royaux ayant été tolérés, il fallait à tout prix que leur existence eût été légitime, et Akiba arrive à ce résultat en assimilant l'impureté qui caractérise le lieu de sépulture à quelque substance *impure*, susceptible de s'écouler par un canal en entraînant l'impureté avec elle.

On sait, par ailleurs, que « un canal (ביב) voûté au-dessous d'une maison, aussi gros que le poing, de même qu'à son ouverture de sortie, quand il y a de l'impureté en lui, la maison qui est au-dessus reste pure <sup>2</sup> ». Il n'est nullement question ici de l'écoulement de l'impureté éventuelle de la maison par le canal ; mais n'aperçoit-on point la possibilité de ce contre-sens ou de cette extension de sens, qui établirait une relation de cause à effet entre le passage d'un canal voûté et la pureté de la maison susjacente ? Les canaux d'Akiba, qui rendent pures les tombes royales, semblent bien avoir en vue quelque relation de ce genre <sup>3</sup>.

Dans une direction toute autre que celle d'Akiba, on lit que « les tombeaux des rois et de Hulda avaient été conservés parce qu'ils remontaient au temps des premiers prophètes <sup>4</sup> » ; et de manière très analogue s'exprime Maharil, étudiant longuement la question du tombeau de la prophétesse, et concluant que le tombeau *existait avant la muraille*, et, la muraille étant venue à l'entourer, fut conservé ensuite <sup>5</sup>. Ainsi, parallèlement aux lignes singulières suivant lesquelles le raisonnement talmudique se déve-

1. *Mishna Yoma*, v, 2 (d'après Neubauer, *La Géographie du Talmud*, p. 147).

2. *Mishna Ohaloth*, chap. III, vu. Cf. Maïmonide, *Mishneh Torah hilkhot toumat mel* (« Les lois d'impureté des morts »), chap. XX, § vu, répétant la même mishna presque dans les mêmes termes.

3. Cf., pour tout ceci et de manière générale, Büchler, *La pureté lévitique de Jérusalem et les tombeaux des prophètes*, dans *Revue des Études juives*, 62 (1911), p. 201 et suiv.

4. *Tosefta Negaim*, chap. VI, 2 ; cf. Maïmonide, *Les lois du temple*, chap. VII, § xiv, reproduisant exactement la chose.

5. *Responsa* de Maharil, partie *Yora dea*, § 37.

loppe d'autre part, nous voyons se produire ici des considérations toutes simples et pour ainsi dire de sens commun, qui arrivent immédiatement à côtoyer la vérité historique si simple, elle aussi, à savoir, que les tombeaux royaux dans la ville étaient antérieurs, non certes à la muraille, mais bien aux difficultés religieuses que soulevait leur existence, et qu'on les avait conservés parce qu'il était tout à fait impossible de les détruire.

Un point particulier est à retenir dans l'explication d'Akiba, cependant, comme intéressant l'emplacement de la nécropole davidique et ce qu'à l'époque relativement ancienne d'Akiba on en pensait savoir encore. La réponse d'Akiba implique que les tombeaux sont proches de la crête de la vallée du Cédron. Cela est assurément peu de chose, et ne précise point ce que nous savons déjà, touchant la situation de la nécropole sur la plate-forme de la Cité de David, c'est-à-dire, forcément, au voisinage immédiat de la muraille. Mais l'indication est digne de remarque pour l'analogie qu'elle présente avec une autre note, parvenue à nous par une voie toute différente, et d'où il semble ressortir qu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne on définissait la position topographique des tombes royales par leur voisinage avec le Cédron, plus précisément avec la source et le *Siloam* qui étaient les objets les plus remarquables de la vallée.

Il s'agit de cette complexe légende que nous a conservée saint Epiphane, et dans laquelle une histoire miraculeuse de l'origine de la source de Sitti Mariam est mise en rapport avec un tombeau d'Isaïe dont la position est indiquée en termes remarquables. Le texte, en ses versions diverses <sup>1</sup>, rapporte d'abord un martyr apocryphe d'Isaïe, scié en deux avec une scie de bois par ordre du roi Manassé, après quoi le prophète aurait été enterré sous le chêne (syr. : le *térébinthe*) de *Rogel*, auprès du passage (syr. : de *l'issue*) des *eaux qu'Ezéchias avait fait disparaître en les enfouissant*. La source de ces eaux, la source du *Siloam*, avait été envoyée par Dieu pour désaltérer le prophète au moment de son agonie. Or les Juifs, reconnaissants pour l'envoi de la source et obéissant à un oracle, firent au prophète un tombeau *auprès du Siloam*, afin que l'eau ne tarît jamais, même après sa mort. Ce tombeau est *auprès du tombeau des Rois...* C'est Salomon (syr. : *David*) qui

1. Saint Epiphane, *De vitis prophetarum et sepulcris*, éd. Migne, *Patrol. grecque*, XLIII, p. 397-398. On possède, en outre, une rédaction syriaque de l'ouvrage. Voir bibliographie dans Clermont-Ganneau, *loc. cit.* dans *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1897, p. 421.

avait fait ces tombeaux ; il en avait fait l'entrée difficile, dissimulée, et on ne la connaissait pas. Mais Ezéchias ayant dévoilé le mystère de Salomon et de David aux étrangers, Dieu le punit en réduisant en captivité ses descendants.

Dans cet étrange récit s'imbriquent plusieurs légendes, toutes également juives d'origine, et dont la plus facile à isoler immédiatement visait à donner une explication du nom de la source du *Siloam*, la source « envoyée », par traduction de l'hébreu *Siloah*, devenu *Siloam* à l'époque chrétienne : au chapitre suivant nous verrons l'origine et la signification véritable du terme ; il nous apparaîtra en même temps que la « source du Siloam » n'est autre que le Gihon biblique, la vieille source du Cédron supérieur, et que le *Siloam* est l'ensemble du système hydraulique en relation avec la source, proprement l'aqueduc qu'elle alimentait. Dès à présent, nous pouvons admettre tout cela sans incertitude. Mais au rédacteur ou compilateur de l'histoire qu'on vient de lire il n'importait guère, et sans doute ne savait-il même plus ce que veut dire *Siloam* ; prenant cette fable d'une source « envoyée », il utilisa et expliqua l'« envoi » par Dieu en le mettant en rapport avec la légende, sans doute indépendante primitivement, du supplice et de l'agonie du prophète. La soudure des deux thèmes reste très visible, grâce à la contradiction que le rédacteur a laissé subsister en ce qui concerne les eaux : si ces eaux, en effet, sont celles qu'*Ezéchias avait fait disparaître en les enfouissant* <sup>1</sup>, comment peut-il se faire que Dieu, ensuite, les ait « envoyées », c'est-à-dire, bien évidemment, créées comme nouvelles ?

A cela se raccordent, ensuite, à propos du tombeau d'Isaïe supplicié, les indications topographiques qui particulièrement nous intéressent. Trois données sur le tombeau se recroisent, sans tout à fait se superposer : 1° le tombeau était près de *Rogel*, que nous savons être le Bir Eyoub du grand confluent au sud de la ville <sup>2</sup> ; 2° il était près du passage des eaux obturées par Ezéchias, c'est à-dire de la source haute de Sitti Mariam et de ses aqueducs : 3° il était près du *Siloam*, qui, nous venons de le dire, est l'aqueduc même. De tout cela il ressort seulement que ce tombeau supposé d'Isaïe était dans la vallée de Cédron, et voisin du système des eaux issues de la source haute. Mais ceci une fois posé, on ajoute que ce même tombeau est *auprès du tombeau des Rois* : il en

1. Allusion à II *Chr.*, xxxii, 4 ; nous y reviendrons à propos de l'histoire des canalisations pendant la période royale.

2. Voir plus haut, chapitre I, § III.

résulte alors que le *tombeau des Rois*, lui aussi, est voisin du « Siloam » ou système hydraulique du Cédron ; c'est l'image topographique que nous annoncions tout à l'heure, et qui correspond exactement à celle que la citation d'Akiba nous avait déjà permis d'entrevoir.

Suivent enfin, chez Epiphane, de curieux détails sur l'hypogée royal, attribué à Salomon ou à David, et sur son entrée mystérieuse, dont on paraît reprocher à Ezéchias d'avoir livré le secret. L'imputation est très singulière. Mais ici encore, à l'analyse, on reconnaît deux histoires différentes qui ont interféré ensemble. Ezéchias *dévoilant le mystère de Salomon et de David aux étrangers*, et puni par la *réduction en captivité de ses descendants* cela se réfère, originairement, à l'épisode connu d'autre part des envoyés babyloniens à qui le roi Ezéchias aurait fait visiter son palais, ses arsenaux et ses trésors ; sur quoi le prophète Isaïe aurait prédit au roi la punition divine à attendre<sup>1</sup>. Dans le récit recueilli par saint Epiphane on évoque bien la faute du roi<sup>2</sup> et le châtement qui la devait suivre, mais dans des conditions telles que les révélations imprudentes reprochées à Ezéchias concernent, à présent, non plus son palais, mais la nécropole royale elle-même, ce qu'on précise en spécifiant que ce roi coupable a « profané les ossements de ses pères ».

Nous sommes en face, ici, d'une véritable énigme. A quoi peut se rapporter une pareille tradition d'Ezéchias profanateur ? Peut-être faut-il nous rappeler qu'Ezéchias, le premier de la maison de David, ne fut point inhumé dans la vieille nécropole davidique, et qu'à son époque sans doute, comme nous l'expliquions plus haut, commençaient à s'élaborer des idées nouvelles sur l'impureté du cadavre et du tombeau, et par conséquent sur le caractère anormal et inadmissible de l'existence des tombes royales à l'intérieur de la ville. Aurait-on, par la suite, attribué à Ezéchias un projet de purification de la ville par la profanation, la suppression des tombeaux ? Ce ne pourrait être qu'une légende tendancieuse d'époque sacerdotale, et, au regard du nouveau puritanisme, tout à l'honneur du monarque et de sa piété rigoureuse. Et c'est par le plus singulier contresens qu'on serait arrivé, à un stade ultérieur du développement légendaire, à trouver dans cette histoire le motif d'un reproche.

1. II *Rois*, xx, 12 et suiv. ; *Isaïe*, xxxix, 1 et suiv. Visé par II *Chr.*, xxxii, 31, avec mention d'un « prodige qui avait eu lieu dans le pays », ce dont devait s'emparer la version passée chez Epiphane.

2. Avec emprunt direct à II *Chr.*, xxxii, 31 ; voir note précédente.

En fin d'analyse, toutefois, et touchant le point particulier de la topographie de la nécropole royale, nous ne trouvons à enregistrer que cette seule indication, que les tombeaux étaient proches de la vallée du Cédron et des canalisations de la source. Nous le savions déjà par le seul fait que la nécropole est dans la Cité de David : peut-être qu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, on ne se rappelait plus rien autre. Une indication d'un caractère un peu plus précis pourra sortir, peut-être, de l'examen des textes de Néhémie où l'enceinte de la ville est décrite et jalonnée par points de repère successifs, et dans lesquels on voit paraître, le long du front sud-est, et du sud au nord<sup>1</sup>, la *porte de la Source*, le *réservoir de Siloe* (ou *réservoir du Roi*), les *degrés qui descendent de la Cité de David*, puis les *sépulcres de David*, dont est ainsi confirmé, une fois de plus, l'immédiat voisinage avec la muraille, c'est-à-dire avec la crête des pentes du Cédron. On conçoit qu'il soit possible de tirer de ce qui précède d'autres données utiles sur l'emplacement des *sépulcres*, mais seulement à la condition d'avoir mis en place, au préalable, les points de repère avoisinants, dont les plus immédiatement certains sont en relation avec le système des eaux de la vallée. L'analyse complète de la description de Néhémie est nécessaire ; elle trouvera sa place au chapitre suivant.

### CHAPITRE III

#### LES EAUX DU CÉDRON ET LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DU FRONT SUD-EST DE LA VILLE

##### I. *Histoire des canalisations de la source.*

Nous avons, au début de cette étude<sup>2</sup>, décrit la communication couverte qui avait été aménagée, à l'époque cananéenne, pour permettre aux défenseurs de l'acropole d'accéder à la source sans s'exposer à l'extérieur de la place. Nous avons reconnu qu'un travail d'excavation d'une telle importance ne pouvait remonter aux origines mêmes de la ville, qu'il supposait l'existence et les ressources d'une forteresse déjà ancienne, importante, solidement

1. *Néhémie*, II, 13-15 ; III, 15-16 ; XII, 37.

2. Ci-avant, chap. I, § 1.

gouvernée et défendue. Rappelons que la communication de Jérusalem, constituée quelque peu différemment de ce qu'on rencontre dans les ouvrages similaires des acropoles cananéennes de la Palestine, comporte un grand tunnel descendant, partant du niveau de la plate-forme haute et aboutissant, toujours sous roc, à l'orifice d'un puits vertical qui tombe dans une *galerie d'eau* remplie par la source, et du haut en bas duquel s'effectuait le puisage comme dans un puits ordinaire à ciel ouvert. La galerie inférieure faisant *chambre d'eau* est percée horizontalement au niveau de la source, et pénètre dans le flanc de la côte sur un développement d'une vingtaine de mètres.

Aux abords de la source, cette galerie de l'époque cananéenne a servi de base d'amorce à un assez grand nombre d'autres galeries, plus ou moins étendues et diversement orientées, qu'on a branchées sur la première à différentes époques et pour la réalisation de projets variés; leur ensemble forme un réseau souterrain de configuration complexe, peu compréhensible à la première vue des plans de ce singulier labyrinthe. Plans heureusement très bons, aujourd'hui, grâce au travail de Parker, qui en 1909-1911 a repris et complété les anciennes explorations souterraines de Warren, et grâce à Vincent, qui, ayant suivi les fouilles de Parker, en a dressé et publié tous les relevés avec le compte rendu intégral des travaux. Les faits nous parviennent, ainsi, déjà analysés au point de vue archéologique<sup>1</sup>, de telle sorte qu'il nous sera possible de procéder en la forme d'un exposé synthétique, d'une description historique des ouvrages successivement ajoutés ou substitués aux ouvrages antérieurs; et bien rarement, en chemin, nous aurons à nous séparer de Vincent, quant à l'interprétation et aux relations de certains organes encore incomplètement découverts.

Il convient de commencer par remettre les choses, par la pensée, dans leur condition primitive, et pour cela, d'imaginer l'emplacement de la source débarrassé de l'énorme masse de décombres — une dizaine de mètres de hauteur à cette place — qui recouvre le flanc de la roche et que traverse, aujourd'hui, descendant jusqu'à l'eau, un vaste escalier en deux volées inégales, engagé sous voûte à sa partie inférieure. A l'époque où ces remblais n'existaient point encore, la roche présentait<sup>2</sup> une sorte de façade, une petite

1. Vincent, *Jérusalem sous Terre*, 1911, p. 6-11, pl. I, II; *Les récentes fouilles d'Ophel*, dans *Rev. biblique*, 1912, p. 577-580 et planches.

2. Suivre toute la description historique qu'on va voir sur le plan à grande échelle des abords de la source qu'on trouve un peu plus bas.

falaise haute de 6 ou 7 mètres, dont le front livrait passage au débouché d'une caverne, abritée à l'arrière sous le manteau des tables rocheuses et tout au fond de laquelle une porte étroite donnait accès à une petite chambre où jaillissait la source intermittente. Ce point d'émergence de l'eau était à 7 mètres de distance en arrière de la falaise frontale. Dans la disposition naturelle des choses, l'eau jaillissante sortait librement au dehors et coulait en un ruisseau intermittent qui arrosait la vallée. Mais de très bonne heure on avait organisé, à la porte de la caverne, un dispositif de retenue. Quelque peu en avant de l'escarpement de façade, soit à une dizaine de mètres du point d'émergence, on avait creusé dans le sol rocheux un bout de canal, une sorte de fosse allongée, profonde de 2 mètres par rapport au point d'émergence, et dans laquelle les eaux s'écoulaient de l'intérieur, lors de chaque période de jaillissement ; elles y étaient retenues, et dans ce bassin à ciel ouvert (L du plan) les habitants des environs avaient facilité de puiser, à tout moment, l'eau emmagasinée de la sorte.

A l'époque de ces premiers et très simples aménagements, les murs de l'acropole cananéenne n'existaient peut-être pas encore. Ce qui est certain, c'est que la plate-forme ne disposait pas encore de l'important ouvrage que nous rappelions tout à l'heure, nous voulons dire la communication souterraine en tunnel incliné et puits vertical donnant sur la nappe d'eau. Reprenons, en effet, cette *galerie d'eau* qu'on avait percée horizontalement dans la montagne, à partir de la source, et à l'aplomb de laquelle, à son extrémité, débouchait le grand puits ouvert dans le sol de la chambre de puisage de l'étage supérieur. Si l'eau coule librement vers le bassin inférieur du dehors, comme ses bords sont à un niveau plus bas de 2 mètres que le radier de la galerie en arrière de la source <sup>1</sup>, rien ne pénétrera jamais dans cette dernière galerie, et la communication ascendante de puisage sera comme si elle n'existait pas. A partir du moment où la communication ascendante est ouverte, pour qu'elle fonctionne, pour que l'eau reflue dans la galerie arrière, il faut barrer, murer ce débouché dans une piscine basse qui constituait tout le dispositif de la période la plus ancienne.

Cette obturation fut réalisée de la manière la plus simple par la construction d'un mur transversal énorme — M de notre plan — distant de 6 mètres de la chambre de la source, épais de 1 mètre, assez haut pour relever le niveau de l'eau retenue, en régime de

1. Tous profils chez Vincent, relevés cités à la note précédente.

jaillissement, au-dessus du seuil de la galerie arrière. On voit que ce mur d'obturation représente toute autre chose qu'une modification de détail dans l'agencement du système extérieur : il est corrélatif de la communication souterraine ascendante, et joue dans son fonctionnement un rôle tout à fait fondamental.

Les choses ne devaient point rester en cet état. Car, on l'avait sans doute prévu, et en tous cas ce fut manifeste aussitôt que l'obturation du débouché extérieur fut effectuée, le nouveau dispositif ruinait les cultures de la vallée, en la privant de l'eau dont un certain excédent, jusqu'à ce jour, fuyait encore le long du ruisseau naturel à partir du moment où la fosse de retenue était pleine. Il fallait reconstituer une irrigation de la vallée, par l'organisation d'un écoulement inférieur mesuré, dosé de manière à ne point perturber les conditions du puisage de la plate-forme ; il fallait, en somme, répartir l'eau entre la *galerie d'eau* profonde et une nouvelle artère extérieure à organiser de toutes pièces. Le problème n'eut rien d'inquiétant pour les ingénieurs de cette lointaine époque, déjà experts en la pratique des *digues de retenue* et des *vannes*.

Que voyons-nous, en effet ? Immédiatement à l'ouest du gros mur M, vers l'intérieur, la caverne se barre transversalement d'un autre mur semblable — N du plan — moins épais, de même hauteur, et ainsi placé qu'entre les deux murs est circonscrit une sorte de couloir large de 1 à 2 mètres. Ce mur N est percé, à sa base, d'une ouverture à étranglement, la place d'une vanne évidemment<sup>1</sup>, en aval de laquelle (entre les deux murs) s'amorce un canal de fuite qui se replie immédiatement vers le sud et file dans cette dernière direction. C'est le *canal I* de la nomenclature de Vincent. Il se présente sous la forme d'un caniveau maçonné dont le tracé emprunte et utilise les lignes de la paroi rocheuse, traversant les petites cavernes, se coulant sous les arches naturelles, faisant alterner les sections à ciel ouvert avec de petites sections en souterrain. On l'a exploré sur une longueur totale de 34 mètres<sup>2</sup>. Au départ, le niveau du radier est à 0 m. 80 *au-dessous* de l'orifice de la source, et en s'éloignant, il descend à pente sensible : c'est

1. En outre des planches citées plus haut, voir le croquis de détail de *Jérusalem sous terre*, cliché 12 (aux planches photographiques), et *Revue biblique*, 1911, p. 578.

2. Schick, Hornstein et Masterman, en 1901 : Schick, *The Virgin's Fount*, dans *Q. S.*, 1902, p. 29-35, et Masterman, *The recently discovered Aqueduct from the Virgin's Fountain*, même vol., p. 35-38. L'amorce une fois retrouvée, au cours des fouilles de Parker, on ne jugea point nécessaire de recommencer l'exploration au delà.

## LES ABORDS SOUTERRAINS DE LA SOURCE

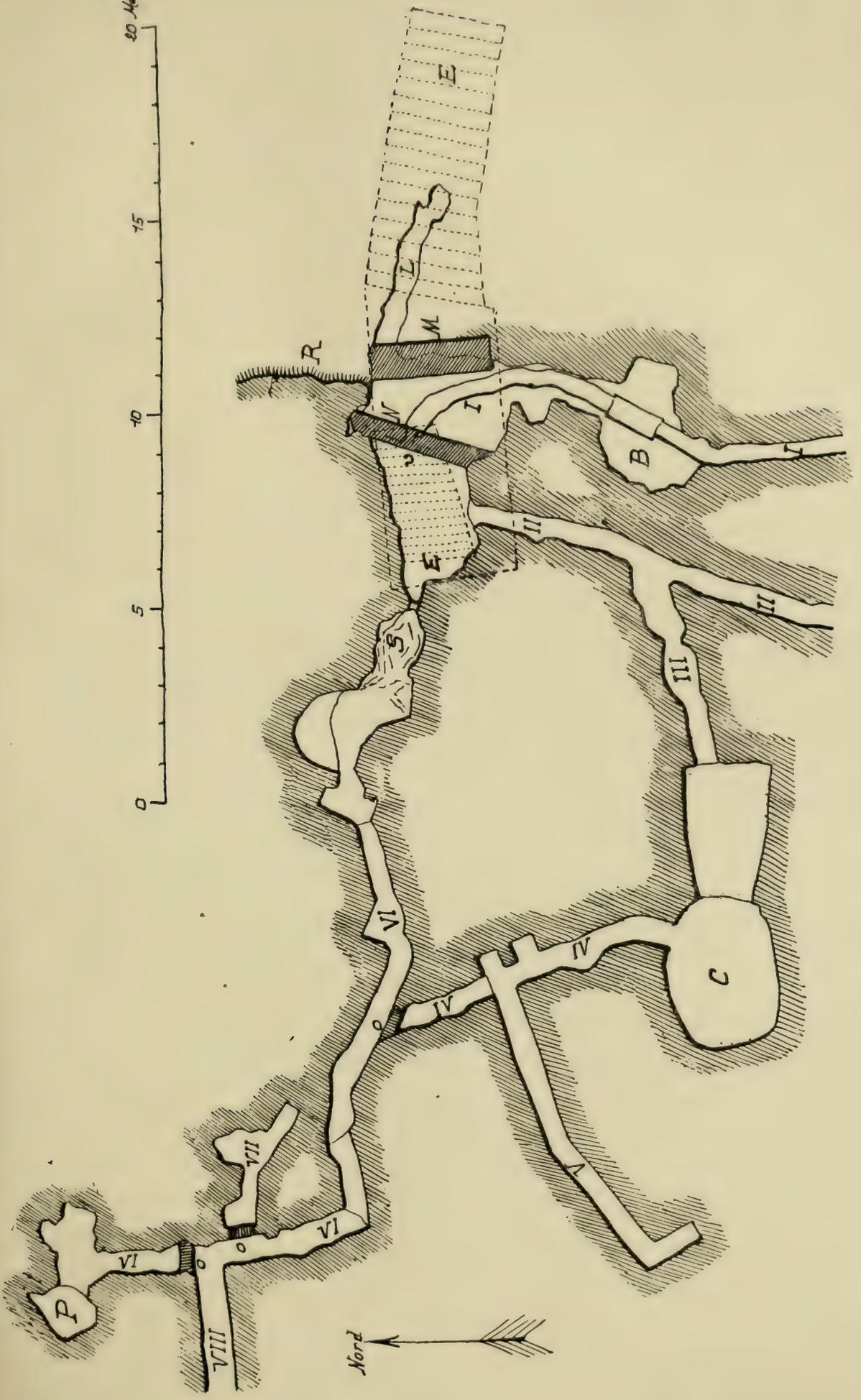
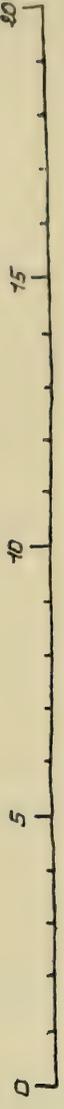
(d'après Vincent)

La présente *Légende* est une nomenclature des organes dans l'ordre historique de leur exécution et visant à définir leur rôle. Le numérotage des galeries est celui des exposés de Vincent.

---

- R Façade de l'escarpement de la roche, au nord de la caverne de la source (aujourd'hui sous les remblais).  
S Source, chambre d'émergence.  
L Fosse extérieure de retenue et de puisage, époque primitive.  
M Mur d'obturation de la caverne, corrélatif du grand dispositif de puisage souterrain de l'époque cananéenne ; voir VI et P ci-après.  
VI Galerie d'eau aboutissant à la base du puits vertical P, par où le puisage souterrain est fait de l'intérieur de la place ; époque cananéenne.  
P Aplomb du puits vertical du dispositif souterrain de l'époque cananéenne ; voir VI ci-dessus.  
I Aqeduc profond, donnant écoulement au fond de la vallée, contemporain du fonctionnement de VI-P ; voir N et v ci-après.  
B Grotte naturelle.  
N Mur de tête de l'aqeduc I, faisant barrage à volonté, pour le refoulement de l'eau dans la galerie VI, par la fermeture de la vanne v à sa base.  
v Vanne de tête de l'aqeduc I, voir N ci-dessus.  
II Aqeduc surélevé (à flanc de coteau), alimentant le réservoir du Birket El Hamra ; époque judéenne ancienne.  
III, IV, V, C : galeries et chambres afférentes à des travaux inachevés, postérieurs à II, mais antérieurs à l'aqeduc d'Ezéchias (VIII).  
VII Autre galerie seulement attaquée.  
VIII Amorce du grand tunnel-aqeduc d'Ezéchias, à niveau profond.  
O-O-O Obturations contemporaines du travail d'Ezéchias.  
E-E Escaliers d'époque tardive, en tranchée puis sous voûte dans la masse des remblais ; accès actuel à la source.

20 Mètres



Nord

bien là, de toute évidence, un canal d'écoulement vers le lit de la vallée.

Le fonctionnement de l'ensemble du système est d'une clarté parfaite. Veut-on arroser la vallée? On ouvre la vanne du mur-barrage. Veut-on permettre le puisage souterrain d'en haut? On ferme la vanne, de manière à faire monter l'eau qui refluera dans la galerie d'arrière. On fermera la vanne, notamment, pour les moments de jaillissement, de manière que la place haute puisse effectuer son puisage, après quoi on laissera descendre à la vallée l'eau inutilisée.

Tel était le dispositif que les conquérants israélites trouvèrent lors de leur arrivée. Ils n'y changèrent rien aussi longtemps qu'il resta adapté aux circonstances. Mais au cours des premiers siècles de la période royale, les conditions de la ville se modifièrent, rendant insuffisante une organisation hydraulique qui subvenait seulement aux besoins de la *vallée* et de l'*acropole*. Dès Salomon, la ville débordait l'acropole très largement; après lui, elle s'étendit sur la colline à l'ouest du Tyropœon, et il devint nécessaire, à un moment donné, d'envisager l'adduction de l'eau en des points convenables, avec installation de réservoirs permettant l'emmagasinement de masses liquides assez grandes. Ce fut l'œuvre des rois de Juda. Elle comporte deux stades très nettement tranchés, celui du *canal ancien à flanc de côte* et celui du *canal souterrain d'Ezéchias*.

Le canal ancien est le *canal II* de la nomenclature de Vincent et de notre plan. Il s'amorce dans la paroi sud de la caverne en aval de la source, à 2 mètres à l'ouest du départ du *canal I*, c'est-à-dire à 3 mètres de distance seulement de la porte de la chambre de la source; et il file droit vers le sud. Point de vanne à son origine, et non sans raison, car la cote de son radier est à *plus de 2 mètres au-dessus* de l'orifice de la source, ce qui fait que ce canal n'est dangereux pour l'alimentation d'aucune des galeries des abords. Exploré, en 1909-1911, jusqu'à une distance de 72 m. 60 de son départ, c'est un important ouvrage, en tranchée profonde à flanc de côte, de tracé très capricieux au gré des lignes et des accidents de la paroi, avec des sections en blocs de pierre ou des revêtements cimentés partout où l'état du roc le rendait opportun. La paroi orientale est coupée, de distance en distance, à 0 m. 50 au-dessus du radier, par une ouverture latérale, une sorte de porte surélevée ou de fenêtre, ouverte sur la vallée. Ces fenêtres espacées, dans la paroi d'un canal systématiquement maintenu à fleur

de paroi le long de la côte, constituent un dispositif extrêmement remarquable, qui permet de reconnaître immédiatement et en toute certitude, dans ce canal de 1909-1911, le prolongement de celui qui fut découvert jadis par Schick et exploré par lui, sur une section plus méridionale de la colline. Ici, toutefois, de gros malentendus ont été commis dans l'interprétation des faits, qu'il est nécessaire de sommairement reprendre.

C'est en 1886 que Schick, explorant par puits la base de la côte, tomba pour la première fois, à 250 mètres au sud de la source, sur un canal en tranchée profonde, qu'il dénomma le « second aqueduc » de la source <sup>1</sup>, le « premier » étant le grand tunnel bien connu d'Ezéchias. Quelques recherches ultérieures par sondages n'ayant point donné de résultat <sup>2</sup>, il se résolut, en 1890, à revenir au puits de 1886, pour suivre le nouveau canal, vers le nord, en galerie de mine recoupée par des puits de distance en distance, et parvint ainsi à remonter vers la source sur une longueur de 70 mètres <sup>3</sup>. Nous aurons l'occasion, au cours de l'exposé de nos propres fouilles, de reprendre la description de Schick en ses détails. Notons seulement, ici, l'alternance de sections en tranchée, quelquefois recouvertes de dalles, avec des sections en souterrain, et la succession presque régulière de fenêtres latérales du côté de la vallée, au seuil surélevé de 50 ou 60 centimètres au-dessus du fond du canal, espacées d'une douzaine de mètres en moyenne. Bien que la netteté de la description et la précision des relevés laissent à désirer, on ne peut dénier à Schick le mérite d'avoir vu parfaitement clair dans les choses, lorsqu'il reconnaît que son « second aqueduc », que d'abord il croyait en liaison avec le grand tunnel, est en réalité tout à fait indépendant de lui, et sans doute est un élément d'une canalisation *plus ancienne*, celle qui conduisait l'eau de la source au vieux bassin du *Birket El Hamra* <sup>4</sup>, cette vaste retenue qu'on avait organisée à la pointe sud de la Cité de David en fermant le Tyropœon, à son débouché dans la vallée principale. Car tout cela est bien exact, nous le verrons par la suite. Mais Schick ne devait pas être toujours aussi bien inspiré dans ses inductions.

Une dizaine d'années après, en effet, il fouille à la source même, y découvre l'amorce d'un aqueduc très bas que Hornstein et Master-

1. Schick, *Second Aqueduct to the pool of Siloam*, dans *Q. S.*, 1886, p. 197-200.

2. Schick, *Recent excavations at Siloah*, dans *Q. S.*, 1890, p. 257-258.

3. Schick, *The « Second » Siloah Aqueduct*, dans *Q. S.*, 1891, p. 13-18.

4. *Ib.*, p. 14-15.

man explorent sur une certaine longueur — c'est le *canal I* que nous décrivions un peu plus haut — et, assez naturellement, veut trouver en ce conduit l'origine de son canal exploré plus au sud en 1890. Masterman, toutefois, proteste et signale de caractéristiques différences entre les deux ouvrages, notamment, en ce qui concerne le nouveau canal découvert, l'absence de fenêtres latérales<sup>2</sup>. Il aurait pu invoquer, plus péremptoirement encore, la différence de cote, le nouveau canal étant très profond, plus bas que la source même, tandis que le « canal de Schick » était de plusieurs mètres en contre-haut, comme il ressortait des relevés de 1891 malgré leur imprécision regrettable<sup>3</sup>.

On pouvait conclure en somme, dès 1902, qu'il y a deux canaux issus de la source à flanc de côte, à deux hauteurs différentes, le plus profond reconnu à la source même, le plus élevé vers le sud de la colline. Or, voici se produire, de 1909 à 1911, les fouilles de Parker, et que découvre-t-on à la source? L'amorce d'un canal élevé de plus de 2 mètres au-dessus de la canalisation profonde, le *canal II* de notre description précédente. D'après les seules cotes, il était extrêmement probable qu'on tenait l'origine du « canal de Schick », et l'identité ressortait d'une foule de détails, la grande irrégularité du tracé, l'insertion de petites sections souterraines entre des sections en tranchée profonde, et surtout, la disposition caractéristique des fenêtres latérales espacées. La conclusion s'imposait absolument, et l'on est très surpris de voir Vincent<sup>4</sup> mettre en relation le « canal de Schick », non avec le *canal II* comme il faut évidemment le faire, mais, d'accord avec la première idée de Schick lui-même, avec le *canal I* de cote profonde. Pour toutes les raisons qu'on vient de voir, l'inexactitude de cette liaison est très claire; mais la confusion qui se manifeste ici est fort dangereuse, et il convient de se tenir en garde contre'elle.

Voici donc les faits. Outre le très ancien *canal I* en contre-bas de la source et immédiatement en pente vers le creux de la vallée, il existe, au long de la côte, un *canal II* à flanc de roche, qui prend à 4 mètres au dessus de la source, a sa paroi orientale percée de fenêtres qui respectent le fond du caniveau jusqu'à une hauteur de 0 m. 50, et aboutit, comme il sera confirmé par la

1. Schick, *The Virgin's Fount*, dans *Q. S.*, 1902, p. 29-35.

2. Masterman, *loc. cit.*, dans *Q. S.*, 1902, p. 35-38.

3. Le fait de la cote élevée du « canal de Schick » n'était point douteux; voir, par exemple, Clermont-Ganneau, *loc. cit.* dans *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1897, p. 395.

4. Références précises données plus haut, même paragraphe.

suite, au vieux bassin du Birket El Hamra. Le fonctionnement de cette canalisation est facile à comprendre. Pour y faire refluer l'eau, on ferme la vanne de départ du *canal I* ; l'eau monte derrière le barrage, envahit totalement la *galerie d'eau* du puits souterrain en arrière (mais cela n'est point gênant), et à 2 mètres au-dessus du point d'émergence, commence à couler dans le *canal II*. Là, elle est utilisée à deux fins. A l'extrémité, elle tombe dans le réservoir du Birket El Hamra, qu'on remplit dans la mesure convenable ; en cours de route elle est puisée, de l'extérieur, par chacune des fenêtres latérales qui se succèdent, sur tout le trajet, à courte distance, et l'on obtient ainsi une véritable irrigation du flanc de la côte, dans les conditions d'une méthode à laquelle les siècles n'ont rien ajouté, en ingéniosité ou en précision, jusqu'à nos jours même.

Le *canal II* est d'ancienne époque royale. Il ne peut être antérieur à la conquête davidique, parce qu'il est inséparable du Birket El Hamra et que ce réservoir, extérieur à l'acropole, n'aurait pu être compris dans les limites de la ville du temps de David ou même de Salomon, et par suite, n'existait pas encore. Mais le travail est du ix<sup>e</sup> siècle, peut-être du x<sup>e</sup><sup>1</sup>. Et comme il est manifeste que le grand mur d'enceinte qui prolonge la Cité de David vers le sud et ferme le Tyropœon à la base pour envelopper le Birket et le mettre à l'intérieur de la ville, comme il est manifeste que cette extension de l'enceinte est au moins aussi ancienne que la réserve d'eau qu'elle protège, on voit que c'est également au ix<sup>e</sup> ou au x<sup>e</sup> siècle qu'il faut faire remonter ce grand travail de fortification qui englobait dans la ville tout le Tyropœon et une bonne partie de la colline occidentale.

Il y a d'ailleurs, entre ce « mur de Bliss », au droit du débouché du Tyropœon, et le réservoir en arrière, une relation structurale qui frappe au seul coup d'œil jeté sur la carte. Le bassin est retenu par un mur-digue en blocs de pierre, très solidement construit ; mais en avant et parallèlement, à une vingtaine de mètres, court l'enceinte proprement dite, dont la crête horizontale passait à grande hauteur au-dessus de la vallée barrée, et si formidablement édifiée, très épaisse, pourvue à l'extérieur d'arcs-boutants massifs comme pour résister à une poussée du dedans, qu'on se demande si elle n'était pas à double fin, tout d'abord, et ne constituait pas la digue de l'étang en même temps que le mur d'escarpe.

1. D'après les vestiges archéologiques recueillis par Vincent dans la vase desséchée du canal.

Si l'on a fait ainsi on se rendit compte, ultérieurement, que ce dispositif trop concentré était d'une simplicité dangereuse, tant au point de vue technique de la défense qu'au point de vue de la résistance d'une digue de grande hauteur constituée par un seul mur en maçonnerie ; et l'on prit le parti de retirer le réservoir en arrière, derrière un mur parallèle à l'escarpe, moins puissant par lui-même, mais épaulé par tout le massif du remblai tassé entre une muraille et l'autre. En cette matière, également, les constructeurs des temps suivants ne devaient rien ajouter, pendant de longs siècles, à la science des vieux hydrauliciens du début de la période judéenne.

Le Birket El Hamra et son canal à flanc de côte restèrent en service très longtemps. Pour que le système vint à paraître défectueux, il semble qu'il fallut les invasions assyriennes et l'évidence des inconvénients que présentait, en cas d'agression, ce long canal en grande partie découvert, et d'ailleurs accessible à l'ennemi par toutes ses fenêtres de puisage sur la vallée. Cet ennemi ne pouvait-il tenter, en outre, de se glisser par la voie du canal jusque dans le Birket même, à l'intérieur de la place ? Au fond, c'était le vieux problème cananéen qui se posait en termes nouveaux, le problème de mettre l'eau hors de la portée des assaillants et de la conduire jusque sous la main des défenseurs. Les anciens Jébusites avaient obturé la caverne de la source à sa base et creusé, depuis la plateforme, leur grand souterrain en tunnel incliné et puits ; à présent, il fallait faire autre chose, en une autre place, mais la question à résoudre, dans le principe, n'avait pas changé de forme.

Des textes, ici, viennent enfin au secours des constatations matérielles et de l'analyse archéologique. Ils se rapportent tous à la chronique d'Ezéchias, que nous avons déjà rencontré comme instaurateur de grands travaux pour la réparation et le doublement de l'enceinte<sup>1</sup>. Mais nous lisons en même temps qu'il résolut de « boucher les sources qui étaient hors de la ville » ; et qu'en effet on obtura « toutes les fontaines et le ruisseau (*nahal*) qui coulait au milieu de la région », afin que les Assyriens, à leur arrivée, ne trouvassent point de l'eau en abondance<sup>2</sup>. Les *fontaines* et le *ruisseau*, est-il dit. Les « fontaines », à ce qu'il semble, sont les nombreux points d'eau que formaient les fenêtres du canal à flanc de côte ; quant au « ruisseau », ce pourrait être ce même *canal II* à flanc de côte, dont on n'oublie pas qu'il était en tranchée découverte sur la

1. Ci-avant, chap. I, § v ; voir II *Chr.*, xxxii, 5.

2. II *Chron.*, xxxii, 3, 4.

plus grande partie de son développement ; mais n'est-on point tenté de voir différemment, dans ce « ruisseau coulant au milieu de la région », la rigole basse du fond de la vallée ? Le passage biblique, en ce cas, jetterait une lumière des plus intéressantes sur le fonctionnement du vieux *canal I* et du ruisseau qu'il alimentait, coulant à ciel ouvert dans son lit antérieur à l'histoire.

Mais quel chemin avait-on préparé pour les eaux ainsi détournées de leurs cours ? On trouve, un peu plus loin <sup>1</sup>, que « c'est ce même Ezéchias qui obtura l'issue des eaux de *Gihon supérieur*, et les conduisit en bas à l'ouest de la Cité de David. » *Gihon supérieur*, nous le savons, c'est la source elle-même. Autre allusion au même travail en une place différente <sup>2</sup> : « Le reste des actions d'Ezéchias... comment il fit le *réservoir* et le *canal*, et amena les eaux dans la ville, cela n'est-il point écrit au livre des Annales des rois de Juda ? » Et enfin, en termes obscurs mais comportant une précision supplémentaire <sup>3</sup> : « Ezéchias fortifia sa ville en amenant les eaux en son intérieur. Il perça les rochers par l'airain et fit des montagnes un réservoir. »

De la juxtaposition de tous ces renseignements il ressort qu'Ezéchias obtura, sur la vallée, la porte de la source et ses canalisations accessibles, notamment le canal à flanc de côte <sup>4</sup>, et qu'il amena les eaux dans un « réservoir » situé « à l'ouest de la Cité de David », par le moyen d'un « canal » pour lequel il fallut « percer les montagnes. » Ceci pris en note, il devient évident, et d'ailleurs il est admis sans conteste par tout le monde, qu'Ezéchias est l'auteur du grand tunnel-aqueduc qui fonctionne aujourd'hui encore et prend les eaux de la fontaine pour les conduire à une piscine profonde située dans le Tyropœon, immédiatement au nord de l'ancien bassin du Birket El Hamra, c'est-à-dire, effectivement, « à l'ouest de la Cité de David », plus précisément à l'ouest de sa pointe méridionale.

Ce grand travail est connu depuis longtemps, et il ne servirait de rien de le décrire une fois encore. On en possède un relevé sans doute définitif, après beaucoup d'autres, depuis le travail de la mission Parker en 1909-1911 <sup>5</sup>, et d'autre part on trouvera chez

1. II *Chron.*, xxxii, 30.

2. II *Rois*, xx, 20.

3. *Eccl.* (texte hébreu), xlviii, 17.

4. Le travail d'obturation est très reconnaissable dans la section explorée du *canal II*, à son amorce : « remblai artificiel très soigneux », dit Vincent.

5. Voir Vincent, *Jérusalem sous terre*, 1911, p. 18-27 et *passim*, pl. IV, V ; *loc. cit.* dans *Rev. biblique*, 1912, p. 105-111, 424-441 et pl. X, XI (mieux que dans la publication précédente).

Clermont-Ganneau tout ce qui concerne la célèbre inscription hébraïque, commémorative et contemporaine de la percée du tunnel, qui fut trouvée à l'intérieur de la galerie <sup>1</sup>. Bornons-nous, ici, à rappeler quelques caractéristiques topographiques importantes.

Le tunnel s'amorce au plus profond de la *galerie d'eau* du premier dispositif cananéen de puisage, au niveau même de cette galerie (c'est le tunnel VIII de la nomenclature de Vincent et de notre croquis des abords souterrains de la source qu'on a vu plus haut); on voit que cette prise d'eau a été faite aussi basse que possible, inférieure de près de 2 mètres à celle du précédent *canal II*. Si l'on ajoute à cela que le nouveau tunnel est en pente très sensible, de 4 ‰ par mètre en moyenne, s'abaissant, au total, de 2 m. 18 sur un développement de 550 mètres, on verra qu'à son débouché aval, il se trouve à 4 mètres environ en contrebas du débouché du *canal II*, à l'endroit où ce dernier se déversait dans l'ancien Birket<sup>2</sup>. Cette profondeur explique que la nouvelle piscine, reléguée derrière l'emplacement du Birket, s'ouvre au fond d'une sorte de grand puits rectangulaire, d'une fosse gardée par des murs de soutènement et au fond de laquelle on accède par de longues volées d'escaliers.

Les particularités les plus remarquables du tunnel résident dans son tracé, fort déconcertant au prime abord, comportant de vastes boucles dont la plus importante, celle du sud, a donné lieu à l'hypothèse de Clermont-Ganneau que nous exposons aux premières pages de ce mémoire, touchant l'emplacement de la nécropole davidique. Par la suite, nous aurons l'occasion de revenir sur les conditions singulières du plan de cette galerie, dont le développement amplifie de 200 mètres une longueur de 350 mètres en ligne droite, et nous chercherons à voir si les boucles que dessine la canalisation ne sont point explicables par d'autres raisons que la nécessité de contourner une aire interdite.

1. En dernier lieu, Clermont-Ganneau, *loc. cit.* dans *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1897, p. 397, rappelant son étude complète dans *Rec. d'Arch. Or.*, I (1888), p. 293; et une bonne reproduction photographique de l'inscription dans Vincent, *Jérusalem sous terre* (1911), frontispice.

2. A supposer toutefois que le *canal II* puisse être considéré pratiquement comme horizontal, ce qui est sans doute le cas, nous le verrons par la suite.

## II. Mentions antiques des eaux, canalisations et réservoirs.

Nous venons de voir qu'Ezéchias a obturé la source (*Gihon*) et les eaux accessibles de la vallée, « fontaines », canal à flanc de côte et vieux « ruisseau » inférieur, et qu'il a dirigé les eaux de la source haute, par le nouveau canal en tunnel, vers un réservoir à cote profonde, contigu au vieux Birket du dispositif périmé. La substitution, à l'ancienne piscine, de ce réservoir de construction nouvelle paraît visée dans un passage de cette prophétie menaçante où Isaïe envisage qu'au lieu de s'en remettre à Dieu du soin de défendre la ville, on a préféré s'occuper de pourvoir humainement à une défense qui forcément ne sera point efficace. Le discours, comme on va voir, s'adresse à Ezéchias :

*Is.*, xxii. « 9. Vous avez considéré les brèches de la Cité de David, qui étaient innombrables, et vous avez emmagasiné les eaux de la *piscine inférieure*, 10. Vous avez dénombré les maisons de Jérusalem, et vous en avez démolies pour fortifier le rempart, 11. et vous avez construit un *réservoir, entre les deux murs*, pour les eaux de la *vieille piscine*. »

Il est évident que nous avons ici une sorte de doublet ou de paraphrase, 10-11 répétant 9 en d'autres termes ou plutôt l'expliquant et le développant ; et l'on note que le reproche du prophète, portant sur des travaux de réfection de l'enceinte et des travaux d'adduction d'eau, se réfère point par point à l'histoire des mesures prises par Ezéchias en vue de l'invasion assyrienne (*II Chr.*, xxxii, 3-5). Le texte ainsi décomposé, il en ressort que l'établissement du nouveau bassin est défini comme il suit : « Emmagasinement des eaux de la *piscine inférieure*, par le moyen de la construction d'un *réservoir, entre les deux murs*, pour les eaux de la *vieille piscine*. » La *piscine inférieure* et la *vieille piscine*, comme on voit, désignent la même chose ; c'est le réservoir abandonné dont on a « emmagasiné les eaux » de manière nouvelle. Pour nommer le Birket El Hamra, le double terme est remarquable à des points de vue divers ; la « vieille piscine » s'oppose au nouvel ouvrage établi, la « piscine inférieure » rappelle qu'on est à l'aval des canalisations, au-dessous de ce point haut qui est la source même, et que d'ailleurs nous verrons qualifier de « supérieur », en d'autres passages.

Avant d'y arriver, portons notre attention sur la singulière définition de l'emplacement du nouveau réservoir d'Ezéchias, construit *entre deux murs*. L'espèce d'énigme topographique qu'on ren-

contre là n'est point difficile à résoudre. Sur le plan d'ensemble de la ville, arrêtons-nous au creux des piscines, dans ce fond du Tyropœon aveuglé, en façade, par la muraille de l'époque royale (enceinte 3), et dévalant en ce cul-de-sac artificiel à la façon d'une sorte de couloir, limité aux crêtes, sur un flanc et sur l'autre, par le mur intérieur de la Cité de David (1 *a* sud-ouest) et par la muraille judéenne (3) sur l'éperon terminal de la grande colline. On voit qu'il y a là, *entre les deux murs*, une assez ample cuvette, cette section basse du Tyropœon immédiatement au-dessus du barrage de l'enceinte, et l'on conçoit que l'expression topographique s'appliquait sans doute au quartier même; ce n'est point le réservoir d'Ezéchias, particulièrement, qui avait été construit *entre deux murs*, mais il y avait une rue descendante, un creux, une cavée *d'entre deux murs*, où le vieux bassin était déjà situé, où le nouveau réservoir avait trouvé place, et le texte d'Isaïe ne fait point autre chose, parlant du travail, que de désigner par son nom habituel ce coin de la ville.

On le voit paraître une autre fois encore, dans la relation de la prise de la ville assiégée par Nabuchodonosor, à la fin du règne de Sédécias. La brèche fut faite et l'ennemi entra; les soldats (II *Rois*, xxv, 4) « s'enfuirent de nuit par le chemin de la *porte entre les deux murs*, près des jardins du roi, . . . et prirent le chemin de la plaine ». D'après ce qui précède, la porte *entre les deux murs* serait à chercher au débouché du Tyropœon, et l'on remarque qu'elle descendrait le plus directement, ainsi, à la « plaine », évidemment la grande vallée ouverte au sud de la ville. Il faut, en outre, que cette porte soit voisine des *jardins du roi*; mais ceux-ci ne sont point inconnus par'ailleurs, et nous verrons, un peu plus loin, que leur situation est dans la « plaine » même, ou plutôt à sa lisière, sous les murs même de la ville.

Voici maintenant paraître, toujours dans l'histoire d'Ezéchias, une *piscine supérieure* qui va s'opposer à la *piscine inférieure* du débouché du Tyropœon, notée dans le précédent passage.

Sennachérib, assiégeant Lakish, envoie des troupes à Jérusalem pour sommer le roi Ezéchias de se rendre. Les chefs assyriens s'arrêtent, pour « appeler le roi », à l' « aqueduc de la *piscine supérieure* » (II *Rois*, xviii, 17 et *Isaïe*, xxxvi, 2). Le même lieu, l' « extrémité de l'aqueduc de la *piscine supérieure* », paraît déjà dans un récit du temps d'Achaz (*Isaïe*, vii, 3<sup>1</sup>); c'est là que le prophète va

1. Dans les trois passages uniformément, la mention dudit aqueduc est suivie de l'indication : « sur le chemin du champ du foulon », qu'il n'y a point de moyen de comprendre.

à la rencontre du roi, pour lui recommander de ne point s'inquiéter de l'attitude menaçante des rois d'Israël et de Syrie. Quelle est la place ainsi désignée? Puisque la *piscine inférieure* est celle du Tyropœon (le Birket El Hamra en principe, et depuis les travaux d'Ezéchias, sans doute, la nouvelle piscine profonde), la *supérieure* ne peut se trouver qu'à la source même. La circonstance, d'ailleurs, ne laisse pas de surprendre : il y avait donc un réservoir à la base des murs, près de la source? Au temps d'Achaz, passe encore; mais après les travaux d'obturation auxquels, sous Ezéchias, on avait attaché une si grande importance<sup>1</sup>? Et qu'est-ce que l'*aqueduc* de cette piscine supérieure? Contrairement aux précédentes mentions, comme on voit, celles-ci posent des problèmes auxquels il est difficile de trouver immédiatement une solution claire.

Postérieurement à l'époque royale, d'intéressantes mentions du système hydraulique du Cédron nous parviennent dans les textes bien connus de *Néhémie*, relatifs à la reconstruction de l'enceinte de la ville sur son tracé d'avant l'exil. Ces textes sont au nombre de trois; Néhémie rapporte d'abord, sommairement, une excursion nocturne autour de la muraille démantelée (II, 13-15); plus loin c'est le compte rendu détaillé des travaux de restauration, comportant une nomenclature intégrale de l'enceinte sur tout son périmètre (III, 1-32); en troisième lieu, enfin, la relation de la cérémonie dédicatoire du mur reconstruit, où des spécifications topographiques interviennent encore (XII, 31-40). Nous ne nous engagerons pas, ici, dans l'analyse complète des documents; mais pour comprendre ce qui a trait aux eaux, nous ne pouvons éviter de prendre en considération le texte principal, celui du chap. III, afin de voir comment la description est organisée et de quelle manière il faut l'appliquer sur le terrain pour situer les mentions qui nous intéressent.

La description fait le tour complet de l'enceinte, nommant et parfois décrivant les portes et autres points remarquables, en partant de la *porte des brebis* pour refermer le cercle sur cette même *porte des brebis*. Dans quel sens tourne-t-elle? Aux v. 15 et 16 paraissent la *Cité de David* et les *sépulcres de David*; de 25 à 27, en un assez confus mélange, la *maison du roi*, c'est-à-dire le palais salomonien, et l'*Ophel*, en somme, la région au nord de la Cité de

1. Comme nous le verrons au paragraphe suivant, à propos d'une certaine *porte des eaux* que mentionne Néhémie et qui s'ouvrait dans l'escarpe orientale aux environs du point de soudure du mur d'Ophel et de l'enceinte des palais, il semble qu'après Ezéchias, et nonobstant l'obturation des issues extérieures des eaux, la source proprement dite était restée accessible de la vallée.

David. D'où il ressort que la description, sur le front oriental, marche du sud au nord, et par suite que, dans l'ensemble, elle tourne autour de la ville *dans le sens inverse de celui des aiguilles d'une montre*. Ce principe initial élucidé, nous prendrons seulement en note les courts passages où les eaux apparaissent.

III, 15-16 enregistrent les points de repère suivants :

*La porte de la fontaine ;*

*Le réservoir du Siloe, près du jardin du roi ;*

*Les degrés qui descendent de la Cité de David ;*

*Les sépulcres de David.*

Immédiatement avant d'arriver à la Cité de David, du sud au nord, le *réservoir du Siloe* est évidemment celui du creux du Tyropœon, tout près du mur d'enceinte. Cela localise le *jardin du roi*, dans la portion de vallée hors l'enceinte, immédiatement au-dessous du réservoir et arrosé par l'eau qui s'en déverse ; précédemment, déjà, nous avons rencontré les *jardins du roi* comme voisins de la *porte entre les deux murs* (II Rois, xxv, 4), et nous avons vu que le nom d'*entre deux murs* désignait un quartier qui était celui même du réservoir, au fond de la vallée barrée : toutes indications, comme on voit, qui concordent parfaitement ensemble. En ce qui touche particulièrement la *porte d'entre les deux murs*, il est vraisemblable qu'elle était l'issue de la cavée du fond du Tyropœon, descendant la vallée sur un tracé très voisin de celui du chemin moderne.

La *porte de la fontaine* se rencontre avant d'arriver au réservoir, c'est-à-dire au sud. Inévitablement, il faut la placer au saillant extrême sud de l'enceinte, sur le bec de colline où le mur se replie pour monter vers le Nebi Daoud. En cet endroit, les fouilles de Bliss ont rencontré une grande porte (voir notre plan au  $\frac{1}{10.000}$ ), et celle-ci, de toute évidence, livrait passage à une route qui descendait à la grande vallée du sud, c'est-à-dire se dirigeait vers le Bir Eyoub : d'où le nom de *porte de la fontaine*. A l'intérieur de la ville, la voie principale qui aboutissait à cette porte était certainement celle du faite de la colline, suivant un tracé très voisin de celui du grand sentier moderne qui descend directement, du sommet de Nebi Daoud, jusque dans la cuvette du réservoir.

Un peu plus loin, III, 26, on voit paraître une *porte des eaux, vers l'Orient*, que nous retrouverons quand nous localiserons plus complètement la description sur le front oriental de la ville ; nous verrons que cette porte est voisine de la *maison du roi* et d'*Ophel*,

et, sans nul doute, qu'elle tirait son nom du voisinage de la vieille source au bas de la pente.

Dans les textes secondaires, topographiquement parallèles et plus sommaires, nous ne trouvons guère rien de plus. En II, 13-15, où l'excursion autour des murs tourne dans le même sens qu'au chap. III, paraît la *porte de la fontaine*, et après elle le *réservoir du roi*, évidemment la même chose que le *réservoir du Siloe* de l'autre texte. En XII, 37, un intéressant fragment d'itinéraire mentionne la *porte de la fontaine*, l'ascension des *degrés de la Cité de David* et le cheminement jusqu'à la *porte des eaux vers l'Orient* : nous venons de dire ce que cette dernière porte représente sans doute.

Il n'y aurait rien à ajouter à tout cela, concernant les eaux, si l'on ne relevait, dans la désignation de ce réservoir d'Ezéchias que Néhémie appelle indifféremment *réservoir du roi* ou *réservoir du Siloe*, cette mention du *Siloe*, השלה, qu'il est nécessaire de comprendre. Le mot paraît une fois encore dans la relation biblique, et cela nous ramène à ces textes d'Isaïe que nous citons un peu plus haut, où le prophète réprimande les hommes qui ne s'en remettent point à Dieu et prennent des mesures de guerre par leurs propres forces. Il dit encore dans ce sens (*Isaïe*, VIII, 6-7) : « Puisque ce peuple a méprisé *les eaux du Siloe*, מִי הַשְּׁלָה, qui coulent silencieusement. . . . », à cause de cela, Dieu va déchaîner sur lui « les eaux débordantes et furieuses de ce fleuve qu'est le roi d'Assyrie ». Le sens du mot ainsi employé est clair depuis longtemps. *Siloah* — *Siloe* comme on transcrit d'habitude — veut dire proprement « envoyé », et en matière d'hydraulique un *Siloe* est un « conduit », un « aqueduc », très littéralement un « émissaire ». Chez Néhémie, le *réservoir du Siloe* est simplement le « réservoir de l'aqueduc », de cet aqueduc, seul de son espèce, qui vient de la source supérieure; et l'allusion d'Isaïe aux *eaux silencieuses du Siloe*, vise cette même canalisation, qu'il est inutile, parce que tout le monde la connaît, de désigner de manière plus précise <sup>1</sup>.

A l'époque hébraïque, où le sens est clair, le mot ne pouvait surprendre personne<sup>2</sup>. Mais aux premiers siècles de l'ère chré-

1. Si le texte susvisé d'Isaïe se réfère à l'époque d'Achaz, comme il semble, le grand aqueduc souterrain n'existait pas encore; mais notre ancien *canal II* à flanc de côte, alimentant le Birket El Hamra, jouait le même rôle. Le *Siloe*, c'est la « canalisation » descendue de la source haute, mais toujours la canalisation en usage, qu'il s'agit du vieux canal judéen à flanc de roche ou bien du grand travail d'Ezéchias qui devait remplacer l'autre.

2. Cf. D'autres emplois du terme en hébreu, comme dans *Ezéchiel*, XXXI, 4 : « ... des canaux *envoyés* (שְׁלָחָה) à tous les arbres des champs. » Au Talmud, de même, on rencontre la distinction entre un champ naturel, *bèt ha-baal*, et un champ irrigué, *bèt השלחין*.

tienne, il se produit ce curieux phénomène, que le nom de *Siloe* restant attaché au système hydraulique de la vallée, les non-hébraïsants s'en font traduire le sens, apprennent que *Siloe* veut dire « envoyé », ne saisissent point les rapports des choses, et imaginent alors d'extraordinaires histoires pour expliquer l'« envoyé » ou l'« envoi ». Nous en connaissons deux exemples.

Jésus rencontre un aveugle (*Jean*, ix, 4 et suiv.). Il fait cette réflexion que s'il est infirme, c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui : « Il faut que je fasse, tandis qu'il fait jour, les œuvres de celui qui m'a *envoyé*, τοῦ πέμψαντός με. » Sur quoi il impose aux yeux de l'aveugle de la boue pétrie avec sa salive, et lui dit : « Va, et lave-toi εἰς τὴν κολυμβήθραν τοῦ Σιλωαμ (ὃ ἐρμηνεύεται ἀπεσταλμένος) dans le réservoir du *Siloam*, — ce qui signifie l'*envoyé* », ajoute le narrateur. Cette dernière parenthèse traductive et la correspondance du mot avec la qualité d'« envoyé » évoquée par Jésus font transparaitre une version primitive de l'histoire, dans laquelle l'« envoi » d'un homme ou d'un objet était mis en relation, pour l'expliquer, avec le nom du dispositif des eaux <sup>1</sup>.

Remarquer la transcription *Siloam*, avec un *m* final dont on ne voit pas l'origine. Mais cette forme est ancienne ; les Septante écrivaient déjà Σιλωὰμ<sup>2</sup>. Nous allons voir d'ailleurs qu'elle persiste au cours de la période chrétienne.

Voici paraître en effet, chez saint Epiphane, la singulière légende que nous avons déjà étudiée au précédent chapitre, à propos de la mention qu'on y trouve du *tombeau des rois*, voisin, dit le texte, du *tombeau d'Isaïe*, qui lui-même est proche de *Rogel* et du *Siloam*. *Rogel*, est-il dit en outre, est auprès du passage des eaux qu'Ezéchias avait fait disparaître en les enfouissant, et la source de ces eaux, la *source du Siloam*, avait été « envoyée » par Dieu pour désaltérer le prophète supplicié au moment de son agonie. Nous ne reprendrons point l'analyse déjà faite ; nous voulons seulement noter l'explication, dans une forme ancienne que la légende complexe recueillie par Epiphane a utilisée, du nom de *Siloam* par l'« envoi » divin de la source, dans une circonstance

1. A cela ne contredit point le manque de correspondance verbale proprement dite dans la version recueillie par l'évangéliste, avec πέμψας, l'« envoyeur », et ἀπεσταλμένος, l'« envoyé ». On conçoit que, dans la forme primitive inconnue, où l'intention explicative était beaucoup plus directe, une même expression était employée aux deux places.

2. Voir *Isaïe*, viii, 6. Le passage de *Néhémie*, iii, 15, avec le « réservoir de Siloe » à l'hébreu, ne donne pas lieu à vérification, le grec portant seulement, à cette place le « réservoir du roi » comme en ii, 14.

déterminée qui n'était peut-être point celle du supplice d'Isaïe. On peut admettre que les primitives histoires d'« envoyé » et de *Siloam* qui se laissent encore deviner dans les versions déformées ou enrichies que Jean et Epiphane nous transmettent, étaient analogues entre elles, et sans doute de même provenance.

De l'histoire d'Epiphane il ressort en outre que *Rogel*, qui est le Bir Eyoub de la grande vallée au sud de la ville, et le *Siloam*, proprement l'aqueduc de la source du nord, tout cela s'est fondu en une seule image, qui est celle des eaux du Cédron dans leur système d'ensemble. De Jean à Epiphane, cette espèce de confusion synthétique a fait des progrès, et l'on sent venir la situation du stade d'évolution ultérieur, dans laquelle le nom de *Siloam* sera arrivé à désigner la vallée elle-même. Il dut en être ainsi pendant toute la durée du Moyen-Age. Mais ces déplacements de signification n'étaient pas encore arrivés à leur terme. Aujourd'hui, comme on sait bien, le Cédron antique s'appelle *ouadi Sitti Mariam*, du nom attribué à la source haute, notre « Fontaine de la Vierge » ; et le nom de *Siloam* s'est porté et attaché, en fin de compte, au village actuel dont les maisons s'accrochent à la base des escarpements du flanc oriental de la vallée, vis-à-vis de la Cité de David, en une longue chaîne étirée sur un développement de 400 à 500 mètres : *Silouân, Kafr Silouân* de nos cartes.

III. *La description de Néhémie et le front est de la ville à la fin de la période royale.*

Plusieurs fois déjà, notamment à propos du nom de la « Vallée », tel qu'il est employé à l'époque judéenne, nous avons annoncé que des éclaircissements sortiraient de l'étude de la description de l'enceinte que Néhémie nous conserve ; et au précédent paragraphe, nous avons commencé à nous engager dans l'analyse des documents, en ce qui touche les mentions des installations hydrauliques au voisinage du saillant méridional de la muraille. Il est nécessaire maintenant de reprendre cette analyse dans des conditions plus générales ; nous verrons que si un grand nombre des points de repère enregistrés par la relation sont difficiles à localiser, d'autres se laissent mettre en place, au moins approximativement, de manière très satisfaisante, et qu'en fin de compte la topographie des abords de la Cité de David et du front oriental tout entier en est notablement améliorée et enrichie.

Rappelons que les documents à retenir dans *Néhémie* sont :

1. — III, 1-32. La grande relation de la reconstruction de la muraille démantelée, décrite par sections et points de repère, portes, tours, points remarquables ; le tour complet de la ville est fait ainsi, *dans le sens inverse de celui des aiguilles d'une montre* (voir à ce sujet ce qui est établi plus haut, précédent paragraphe).

2. — II, 13-15. Le bref compte rendu d'une excursion préalable autour d'une partie de la muraille ruinée.

3. — XII, 31-40. La relation de la cérémonie consécatoire de la muraille reconstruite : deux demi-chœurs se séparent sur la muraille, la suivent en sens inverses et se retrouvent au point opposé du cercle pour entrer ensemble au Temple.

Le plus simple sera de considérer les documents l'un après l'autre, en prenant d'abord le principal, celui du chap. III. Ne reproduisons pas le texte ; dépouillons-le seulement, en dressant, par versets, la liste des points cités ou décrits le long de l'enceinte. Nous obtiendrons le tableau suivant :

1. *Porte des Brebis.*  
*Tour de Mea.*  
*Tour de Hananael.*
3. *Porte des Poissons.*
6. *Vieille Porte.*
8. . . . la *muraille large.*
11. *Tour des Fours.*
13. *Porte de la Vallée* (à 1.000 coudées de la *Porte du Fumier*).
14. *Porte du Fumier.*
15. *Porte de la Fontaine.*  
*Réservoir du Siloe, près du Jardin du Roi.*  
*Les degrés qui descendent de la Cité de David.*
16. *Les sépulcres de David.*  
*La piscine faite.*  
*La maison des héros.*
19. *La montée de l'Arsenal, à l'Angle.*
20. . . . *l'Angle.* . . .
24. . . . *jusqu'à l'Angle et jusqu'au coin.* . . .
25. . . . *vis-à-vis de l'Angle et de la tour supérieure qui fait saillie en avant de la maison du roi, près de la cour de la prison.*
26. *L'Ophel.*  
. . . . *jusque vis-à-vis de la Porte des Eaux, à l'Orient, et de la tour supérieure en saillie.*

27. . . . vis-à-vis de la *grande tour en saillie*, jusqu'au mur de l'*Ophel*.
28. *Porte des Chevaux*.
29. *Porte de l'Orient*.
31. *Porte de Miphkad*.  
*Chambre haute du coin*.
32. *Porte des Brebis*.

Nous avons déjà reconnu et situé quelques-uns de ces points, à partir du v. 15. Nous savons que la *porte de la Fontaine* est celle du grand saillant sud de l'enceinte, et que par elle, du haut quartier de Nebi Daoud, on descendait au Bir Eyoub dans la vallée au sud de la ville. Passée cette porte, on aborde la grande face sud-nord de l'enceinte, qui enclot, au fond du Tyropœon, le bien connu *réservoir du Siloe*, avant d'escalader, à sa pointe, le rocher de l'antique acropole. Les *degrés qui descendent de la Cité de David*, indubitablement, se développent sur l'échine même de ce promontoire ; car par là seulement pouvait aboutir, à la piscine du Tyropœon, le chemin de crête qui desservait la Cité de David, dans sa longueur, depuis les premiers temps de la place <sup>1</sup>. Aux *sépulcres de David*, nous sommes dans la Cité même ; en raison du peu de largeur de la plate-forme, la nécropole royale est forcément au contact même de l'enceinte, et il est naturel qu'elle soit notée au passage.

Dans la *piscine faite* (?), faut-il reconnaître cette *piscine supérieure* que nous avons rencontrée, plus haut, dans certaines mentions de II *Rois* et d'Isaïe ? Comme ce dernier réservoir ne peut se trouver qu'à la source haute, nous arriverions, en ce point, à la limite nord de la Cité de David, et l'énigmatique *maison des héros* appartiendrait, soit à la courte section du Millo, soit au bas de l'*Ophel*. Cela s'arrangerait bien avec la suite, car voici paraître quatre fois, de 19 à 25, un certain *Angle*, lieu d'une *montée de l'Arsenal* qui était évidemment une porte en raidillon sur la vallée <sup>2</sup>, et proche du palais royal et des services royaux, comme il ressort des mentions de la *maison du roi* et de la *prison*, avec la *tour supérieure qui fait saillie* en avant. Il semble que cet *Angle*

1. Ainsi fait le sentier moderne qui descend du glacis du Haram et s'abaisse doucement, le long de la crête de la colline, jusqu'à dominer la cavée des réservoirs et y tomber, en fin de course, en un lacet abrupt et tortueux.

2. Sans doute cette *porte de l'Angle* où Ozias fit des travaux de construction, ainsi que sur l'*Angle* lui-même (II *Chron.*, xxvi, 9, cf. xxv, 23 ; voir ci-avant, chap. I, § v) ; c'était évidemment un point important de la muraille.

si remarqué, qui précède la section des palais, ne soit autre chose que le saillant oriental de l'escarpe d'Ophel, si nettement et géométriquement en pointe (voir notre carte au  $\frac{1}{10.000}$ ). L'*Ophel* lui-même paraît plus loin, deux fois (26, 27), en même temps qu'on retrouve la *tour supérieure en saillie*, notée trois fois au total (25, 26, 27), dans un ensemble singulièrement confus où interviennent sans doute des répétitions topographiques ou des retours en arrière, et qu'il ne faut point considérer sans se rappeler que nous avons là une énumération de sections de chantier. Il en ressort le plus probablement, toutefois, que l'*Ophel* précède (au sud) la *tour supérieure*. En somme, de 19 à 27, trois points principaux ou sections de muraille se laissent reconnaître : 1° l'*Angle*, saillant est de l'Ophel, avec l'*Arsenal* ; 2° *Ophel* même, jusqu'au voisinage des palais ; 3° la *tour supérieure en saillie*, en avant du *palais royal* et non loin de la *prison*.

Arrivés là, nous sommes forcément tout près du Temple, c'est-à-dire de la mosquée d'Omar actuelle. Cela se vérifiera autrement. D'après 26, en effet, il y a encore à noter, près de la *tour supérieure en saillie*, c'est-à-dire au droit du palais et près de la prison, une certaine *porte des Eaux, vers l'Orient*, et nous verrons un peu plus loin, d'après le texte du chap. XII, que cette *porte des Eaux* s'appelle également *porte de la Prison*, et qu'elle représente le point de l'enceinte le plus voisin du Temple.

Cette *porte des Eaux*, descente directe du palais à la vallée, doit retenir notre attention. Très remarquablement il est spécifié qu'elle s'ouvre *vers l'Orient*, ce qui semble exprimer une distinction voulue, la différenciation entre cette porte *orientale* des eaux et une autre *porte des Eaux, vers le Sud*, faudrait-il dire, qui est la *porte de la Fontaine* identifiée ci-avant. Quant à celle où nous voici arrêtés, son nom suppose *l'eau* à la base du raidillon, c'est-à-dire le libre accès à la source de Sitti Mariam, comme dans la disposition actuelle. Déjà nous avons pressenti la chose, à propos de la *piscine supérieure* existant dans la vallée, sans nul doute à la source même<sup>1</sup> ; il nous faut tenir pour certain, maintenant, que les travaux d'Ezéchias avaient laissé subsister cet accès inférieur à l'eau, ou qu'il avait été rétabli très peu de temps après les obturations générales<sup>2</sup>.

1. Voir paragraphe précédent.

2. Il y a plus peut-être, et l'on doit se demander si un dispositif d'écoulement par le lit de la vallée n'avait pas été rétabli en même temps, lorsqu'on voit Néhémie mentionner et suivre le *nahal*, le « Ruisseau », comme nous le constaterons tout à l'heure.

La *porte des Chevaux* n'est pas localisable. La *porte de l'Orient* est forcément encore sur la crête du Cédron. Mais nous approchons du tournant de l'enceinte vers l'ouest ; où qu'il se place exactement, on est extrêmement tenté de le reconnaître, au delà de la *porte de Miphkad* inconnue, dans cette *chambre haute du coin*, selon toute apparence un môle d'angle de la muraille.

Au delà de ce point, le tracé se développe face au nord, par la *porte des Brebis* et les points de repère subséquents, parmi lesquels nous nous arrêterons seulement à la *porte de la Vallée*, qu'on rencontre à quelque distance en avant de cette *porte de la Fontaine* où nous parachevons notre cercle, c'est-à-dire quelque part sur cette longue section de muraille qui regarde le sud-ouest, couronnant la crête de la grande colline. Cette *porte de la Vallée*, qui était certainement importante<sup>1</sup>, ne peut être localisée avec précision ; on voit seulement que le chemin auquel elle livrait passage descendait dans le Rababi, et par suite, que la *Vallée* était le ouadi Er Rababi même. Ainsi s'obtient la démonstration toponymique que nous avons précédemment annoncée, et dont on ne peut se passer pour la compréhension de ce qui touche la « vallée de Hinnom », la « Vallée » tout court, vers la fin de l'époque royale<sup>2</sup>.

Après cette première analyse, l'examen des autres textes de Néhémie sera facile et rapide. L'expédition nocturne qu'il raconte en II, 43-45, a consisté à sortir par cette *porte de la Vallée* dont nous venons de parler, et tourner autour de la muraille par le sud, rencontrant une *fontaine du Dragon* que la grande description ne connaît pas, puis la *porte du Fumier* (cf. III, 14), puis, comme en III, 15, la *porte de la Fontaine* et le *réservoir du Roi*, appelé *réservoir du Siloe* en l'autre place. Le visiteur, ensuite, « monte par le Torrent » (*be-nahal*), ce qui signifie que son excursion se poursuit le long du Cédron<sup>3</sup>, en remontant vers le nord. Fait-il le tour complet de la ville ou rebrousse-t-il par la même route ? Il nous dit seulement qu'il rentre en ville, comme il en était sorti, par la *porte de la Vallée*.

Voici enfin (chap. XII) la relation de la cérémonie consécatoire de la muraille reconstruite. Deux chœurs se séparent sur la muraille et la suivent en sens inverses pour se rejoindre au point opposé du cercle, près du Temple. Le point de départ commun est

1. Ozias y avait travaillé ; voir ci-avant, chap. I, § v.

2. Voir ci-avant, chap. I, § III.

3. Voir ci-avant, chap. I, § III.

sans doute à la *porte de la Vallée*, car l'un des deux cortèges passe d'abord à la *porte du Fumier* (v. 31, cf. III, 14), pendant que l'autre atteint la *tour des Fours* (v. 38, cf. III, 11). Suivons-les l'un après l'autre.

Premier chœur, vv. 31 et 37 : *porte du Fumier*, *porte de la Fontaine*, ascension des *degrés de la Cité de David* par la *montée de la muraille* au-dessus de la *maison de David*, poursuite jusqu'à la *porte des Eaux vers l'Orient*.

Aucune difficulté ; le sens de la marche est le même qu'aux chap. III et II ; la *maison de David* est peut-être une faute ou une altération de texte pour les *sépulcres de David*. Le terminus est cette *porte des Eaux* que nous avons déjà reconnue comme sise au droit du palais royal et de la prison.

Deuxième chœur, vv. 38 et 39 : *tour des Fours* (III, 11), *muraille large* (III, 8), *porte d'Ephraïm*<sup>1</sup>, *vieille porte* (III, 6), *porte des Poissons* (III, 3), *tours de Hananael* et de *Mea* et *porte des Brebis* (III, 1, sauter à 32), poursuite du cercle jusqu'à la *porte de la Prison*.

D'après les noms, ce point d'arrivée est forcément très voisin de celui du premier chœur, la *porte des Eaux* ; mais il semble bien, en outre, que les deux ne désignent qu'une seule et même porte. De la manière dont les deux itinéraires s'affrontent à leur arrivée, il résulte en effet que la *porte de la Prison* devrait être au nord de la *porte des Eaux* ; or, d'après III, 25-26, c'est au contraire la *porte des Eaux* qui est au nord de la *Prison* : point d'autre solution, dès lors, que d'admettre l'existence à cette place d'une seule porte, appelée *de la Prison* ou *des Eaux* indifféremment. Nous savons déjà qu'elle est à proximité immédiate du palais ; voici en plus, pour parachever la relation itinéraire de la procession, que les deux chœurs, ayant opéré leur jonction à la porte susdite, « s'arrêtent dans la *maison de Dieu* (XII, 40) ». Toutes ces indications sont entièrement en concordance.

Nous en avons fini avec Néhémie. Il n'est pas dans l'esprit de sa nomenclature de constituer une description intégrale de l'enceinte, et, chemin faisant, nous avons rencontré des indices qu'elle passait sous silence nombre de points intéressants. Remarquons encore qu'elle ne nomme point cette *porte entre les deux murs* que nous

1. Inconnue des autres textes de Néhémie. D'après sa mention entre la *vieille porte* et la *muraille large*, elle serait située vers le saillant nord-ouest de l'enceinte, et c'est alors une surprise de trouver, ailleurs (II Chr., xxv, 23), qu'il y a un espace de 400 coudées entre la *porte d'Ephraïm* et la *porte de l'Angle*. Il intervient certainement, ici, quelque malentendu ou quelque confusion topographique.

avons considérée précédemment <sup>1</sup> et qui donnait passage au chemin du creux du Tyropæon, tout près des réservoirs. Sur la Cité de David, ensuite, il est dit extrêmement peu de chose.

De l'étude qui précède on peut tirer une description presque suivie de la face orientale de la ville, telle qu'elle se présentait au visiteur du temps d'Ezéchias ou d'après l'exil, qui suivait la crête de la muraille depuis son saillant extrême du sud jusqu'au delà des palais et du temple.

A la *porte de la Fontaine* du saillant sud, ce visiteur avait sous ses pieds le grand carrefour des vallées et apercevait, à 200 mètres en aval, le puits du confluent, le Bir Eyoub de nos cartes, encore inclus dans la banlieue cultivée de la ville. Tournant à gauche, le mur descendait en ligne droite dans le Tyropæon, qu'il barrait d'une sorte de grande chaussée horizontale, très épaisse et très haute ; à l'intérieur, le réservoir abandonné, et derrière lui, la profonde piscine d'Ezéchias, dont les eaux en excédent, se déversant par un caniveau, passaient sous la muraille et allaient arroser les *jardins du roi* du fond du Cédron, au pied de l'escarpe. Par le creux du Tyropæon descendait un chemin qui longeait à l'ouest, selon toute apparence, le réservoir abandonné (comme fait le chemin moderne) et sortait de la ville en ce point, à faible hauteur à flanc de côte : c'était la *porte d'entre les deux murs*.

Passés les réservoirs, s'offrait la proue de la *Cité de David*, que la muraille escaladait pour en prendre la crête. Le mur occidental de la Cité, sur le Tyropæon, abandonné depuis des siècles, avait le sort des vieilles enceintes submergées par l'extension des villes : des maisons s'y adossaient, d'autres prenaient appui sur sa plateforme, des décombres faisaient talus à la base. Le visiteur ne voyait même pas cette escarpe perdue. Il gravissait les *degrés de la Cité de David*, raidillon abrupt ou escalier véritable qui longeait la *montée de la muraille*, et arrivé sur la crête, il considérait les reliques de David et des rois, la nécropole royale, la « maison de David » peut-être. La montée s'atténuait ; on devinait à droite, dans le fond de la vallée, la vieille source ou du moins ses dispositifs d'accès. Un palier, une courtine horizontale, c'était l'ancien *Millo*, où quelque châtelet sur l'esplanade primitive, peut-être, était la *maison des héros*. Après quoi l'on abordait la montée de l'Ophel.

Au saillant de l'*Angle*, déjà, on commençait de rencontrer des

1. Voir ci-avant, même chap., § II.

services de la ville royale, notamment l'*Arsenal*, auquel la *porte de l'Angle*, d'en bas, donnait accès. Un peu plus loin, dans le front du mur salomonien proprement dit, s'ouvrait la *porte des Eaux vers l'Orient*, dite aussi *porte de la Prison*, que protégeait la *grande tour* ou *tour supérieure*, en saillie sur la ligne du mur ; par cette porte, on accédait directement au *palais*, à ses services annexes et au *Temple* qui en était tout proche.

On dépassait, ensuite, trois autres portes que nous localisons mal, la *porte des Chevaux*, la *porte de l'Orient*, la *porte de Miphkad*, avant d'arriver à une tour saillante, la *chambre haute du coin*, où l'enceinte tournait à l'ouest selon toute vraisemblance. Notre description n'irait point facilement au delà, elle s'arrêtera à cette borne d'angle.

En ce qui concerne l'emplacement de la nécropole royale, toute l'enquête qui précède ne nous a rien apporté en somme. Comme la nécropole est le seul objet que Néhémie mentionne dans l'étendue de la Cité de David, on voit seulement par là qu'elle est incluse dans la Cité de David, et cela, nous le savions déjà, de même que nous savions que, trouvant place sur l'étroite plate-forme de la Cité, elle était forcément au contact de la muraille extérieure. Tout cela est un peu plus précis, à coup sûr, que ce que nous trouvions dans le texte de saint Epiphane précédemment analysé, et d'où il ressortait que les tombes royales étaient proches de « Rogel » et du « Siloam » de la vallée ; mais la précision se borne strictement à la confirmation de cette donnée biblique, que la nécropole est dans la Cité de David. Nulle indication de plus ; le champ libre, en conséquence, pour une hypothèse telle que celle de Clermont-Ganneau, exposée aux premières pages de cette étude, et pour sa méthode de recherche prescrivant de déblayer intégralement l'aire de la « boucle » méridionale de l'aqueduc d'Ezéchias, étant supposé que ce long détour imposé au tunnel avait eu pour cause la nécessité d'éviter la rencontre des tombeaux. A qui n'ajouterait point foi au principe directeur de cette méthode, il ne resterait plus qu'à en élargir la formule et à demander que les procédés du déblaiement jusqu'au roc fussent appliqués à la Cité de David tout entière. L'intérêt de la tâche ainsi définie déborderait, d'ailleurs, le problème de la recherche de la nécropole davidique ; et l'on serait ramené, en même temps, dans les voies sans doute plus saines de l'exploration archéologique intégrale, désintéressée de la poursuite de tel ou tel objet trop nettement défini par avance.

## CHAPITRE IV

### LES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURS ET LEURS RÉSULTATS

#### I. *Histoire des travaux archéologiques.*

A maintes reprises, au cours des exposés qui précèdent, nous avons cité les recherches effectuées, dans l'étendue de la Cité de David et aux abords, par Guthe, Bliss, Clermont-Ganneau, Schick, Parker en dernier lieu, et avant tous autres, le vieux Warren. Pour clore la présente *Introduction* il convient de mettre sous nos yeux un tableau méthodique de l'histoire de ces divers travaux. Nous verrons mieux, par là, ce qui avant nous a été fait, dans quel esprit, par quelles méthodes et pour arriver à quels résultats, dans les limites — largement comprises — du domaine dont la connaissance nous intéresse :

Il n'est point nécessaire, pour notre objet, de remonter plus haut que Warren et ses collaborateurs, qui furent les premiers à pouvoir exécuter en Palestine des fouilles proprement dites, et qu'avait envoyés à Jérusalem le tout nouveau *Palestine Exploration Fund*. Leur travail dura trois ans, de 1867 à 1870. L'objectif principal des explorations, le Haram Esh Sherif, leur resta à peu près complètement interdit ; mais ils développèrent largement les recherches <sup>1</sup> à l'extérieur, à partir de l'angle sud-est de l'enceinte. Nous avons signalé, déjà, que depuis ce point ils découvrirent et suivirent les substructions de l'enceinte ancienne de la ville <sup>2</sup>, vers le sud puis vers le sud-ouest, sur un développement de plus de 200 mètres : travail pénible, poursuivi en puits et en tunnel sous la masse énorme des remblais qui couvrent le sol antique. Warren et ses compagnons instauraient, ainsi, cette dure et singulière méthode de la fouille archéologique *en mine*, que devaient adopter le plus grand nombre de leurs successeurs sur les sites accessibles des

1. Publications successives : Ch. Warren, *Underground Jerusalem, etc.*, 1876 (compte rendu sommaire, souvenirs, images) ; *Plans, elevations, sections..... of the excavations at Jerusalem 1867-1870* (50 planches, publ. du P. E. F.) ; Wilson et Warren, *The recovery of Jerusalem, etc.*, 1871 (notes au jour le jour) ; Ch. Warren et C. R. Conder, *The Survey of Western Palestine : Jerusalem*, 1884 (compte rendu complet).

2. Voir ci-avant, chap. I, § II.

alentours. Ce procédé, véritablement et spécialement « jérusalémite », a été imposé à Warren par la difficulté des conditions locales, d'abord la grande hauteur des décombres à enlever ou à traverser, de 25 à 30 mètres dans la zone immédiatement au sud du Haram, et d'autre côté, le mauvais vouloir systématique des autorités et la cupidité des propriétaires, auxquels on donnait plus aisément satisfaction pour quelque puits à forer, que pour une large tranchée dont il eût fallu, en outre, loger les terres. On voit tout de suite que les résultats d'une pareille recherche sont forcément maigres, disproportionnés avec l'effort développé et toujours, en somme, dangereusement « linéaires », sur un sol dont on n'aura pu suivre, en galerie souterraine, que des *lignes*, au lieu d'en explorer intégralement des *surfaces* comme la saine méthode le demande, comme on s'astreint à le faire en toute fouille sérieuse d'Égypte, de Grèce ou des contrées orientales. Mais les travailleurs de 1867 tirèrent le meilleur parti des conditions défavorables où ils se trouvaient. Le mur antique suivi, vers le sud-ouest, jusqu'au point où disparaissent ses vestiges, on releva son tracé, ses tours et autres ouvrages en saillant, et son remarquable système de construction dans lequel il nous est possible de reconnaître certainement une fortification cananéenne<sup>1</sup>. Warren ne pouvait savoir cela ; on ne devait que longtemps après définir les caractères de la construction cananéenne. Pour lui, son mur était une section de l'enceinte de la grande ville judéenne, et, très justement, il l'appelait le *mur de l'Ophel*.

A quelque distance au sud, la source de Sitti Mariam, avec les galeries qui tout à l'entour rayonnent dans la montagne, encore utilisées, ou obturées plus ou moins complètement et plus ou moins difficiles à reconnaître, tout cet ensemble offrait à l'exploration des points d'amorce que les chercheurs utilisèrent. Ils firent

1. Même renvoi. — Tout n'est point aussi clair, toutefois, dans les relevés de Warren. Il serait intéressant, par exemple, de savoir comment le mur médiéval du Haram, qui du sud au nord s'élève sur l'emplacement du « mur d'Ophel » à partir de l'origine des fouilles de Warren, s'est accommodé de la vieille escarpe cananéenne, utilisée par l'enceinte romaine peut-être, et si ce mur de dernier stade a pris appui sur les assises démantelées des âges antérieurs. Or, les croquis de Warren, en coupe-élévation à la jonction des deux ouvrages (voir Vincent, *Jérusalem antique*, pl. XIX), expriment une espèce d'absurdité inadmissible, faisant paraître que la muraille cananéenne serait *appuyée* contre le parement incliné de la maçonnerie turque, en assises de grand appareil fondées sur le roc même. Il n'y a évidemment là que maladresse de dessinateur, et il n'est point impossible que, pour fonder solidement l'angle du Haram, les constructeurs aient largement ouvert le terrain et décapé le roc de toute maçonnerie ancienne ; mais pour le savoir mieux, comme on voudrait qu'une bonne tranchée d'exploration eût incisé le remblai à cette place !

un relevé, relativement très bon, du grand tunnel d'Ezéchias<sup>1</sup>. Dans une autre direction, tout près de la ligne d'écoulement du canal d'Ezéchias, qui est le canal actuel, ils arrivèrent sous le grand puits de la communication souterraine de l'époque cananéenne, et pour saisir la communication à sa partie supérieure, ouvrirent dans les remblais du flanc de la colline, non loin de la crête, un puits qui leur livra le tunnel en galerie inclinée et escalier, au point où ce souterrain avait été amorcé pour sa descente, dans une chambre excavée qu'on avait voûtée ensuite<sup>2</sup>. Ces explorations souterraines, tant du côté de l'aqueduc d'Ezéchias qu'en ce qui concerne la communication ascendante, devaient être reprises et fidèlement suivies, quarante ans après, par les travailleurs de la mission Parker, qui n'élargirent guère la zone découverte par les chercheurs de la première époque.

Warren, comme on voit, n'a pas touché à la *Cité de David* proprement dite. Dans les limites de la vieille acropole, le mur d'enceinte fut rencontré et signalé pour la première fois par Clermont-Ganneau, qui, en 1872, observant à Jérusalem, vit la muraille et ses assises de formidables blocs de pierre, telles que les avait mises à jour un travail de carriers<sup>3</sup> : on trouvera cette section du mur antique, à peu près au point médian de l'acropole sur sa face orientale, portée sur notre plan archéologique général au  $\frac{1}{1.000}$ . Nombre de faits intéressants furent pris en note par Clermont-Ganneau à Jérusalem, dès cette époque ; rappelons la solution du problème du *Zohelath* de l'histoire de David, retrouvé dans la toponymie moderne des escarpements du Cédron, du côté du village de Silouân, en face de la ville<sup>4</sup>.

Quelques années plus tard, en 1884, pour le compte du *Deutscher*

1. Déjà relevé auparavant, notamment, en 1866, par le frère Liévin de Hamme et M. de Terves, dont on trouvera le croquis chez Clermont-Ganneau, *loc. cit.* dans *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1897, p. 426.

2. C'est le même puits exactement que devaient rouvrir Parker et ses collaborateurs en 1909. Quant à la communication souterraine de puisage de l'époque cananéenne, nous l'avons décrite au chap. I, § 1.

3. Clermont-Ganneau, *Arch. Researches*, I (1899), p. 296.

4. Clermont-Ganneau dans *Q. S.*, 1872, p. 116, et *Arch. Researches*, I, p. 305 et suiv. La vieille histoire de *I Rois*, I, faisant la *Pierre de Zohelath* voisine de Rogel, et les « glissades » d'*Ez Zehoueleh*, le long de la corniche du Silouân d'aujourd'hui, étant situées vis-à-vis de la Fontaine de la Vierge, on en a conclu parfois (Clermont-Ganneau lui-même y a penché) que *Rogel* était la Fontaine de la Vierge, sans considérer que la « glissade » est caractéristique de ce long gradin du bas de l'escarpement et n'a pas forcément, à travers les âges, un emplacement fixe et unique sur cette ligne où le village moderne trouve place. Les choses sont mises au point chez Vincent, *Jérusalem antique*, p. 138-139.

*Verein* de recherches palestiniennes récemment créé, Guthe fit une campagne de fouilles<sup>1</sup> où il s'efforça surtout de retrouver le mur d'enceinte, dans la zone entre la source et les réservoirs, c'est-à-dire sur le flanc oriental de la Cité de David même. Il procéda uniquement par sondages, puits ou tranchées isolées ; retrouva des arasements de maçonnerie à peu de distance de la pointe méridionale, puis, sautant au nord, et commençant un peu au nord du point *Clermont-Ganneau* signalé ci-dessus, il explora la crête, sur 120 mètres de longueur, du sud au nord, par une série de sondages dont les résultats, du fait même de la méthode, sont incohérents, difficiles à raccorder entre eux et parfois incertains, mais comportent de fort intéressantes lumières sur l'allure du sous-sol rocheux. Des vestiges de maçonnerie rencontrés (de G 4 à G 7 du plan), le plus grand nombre n'appartiennent sans doute pas à l'escarpe même, mais à des constructions de l'intérieur, quelque peu à l'ouest de la muraille, dont le passage est marqué avec une fidélité singulière, dans la section considérée, par le chemin de crête de la colline (point « Clermont-Ganneau », point « Parker » qui sera signalé plus loin, portions de murailles faisant soutènement sous le chemin et à découvert en plusieurs endroits). Par contre, le sondage extrême du nord, G 7, a révélé une importante section de mur orientée *vers l'ouest*, dans une position qui semble indiquer qu'en ce point, on est au saillant même de l'enceinte primitive de l'acropole, là où elle se repliait vers le Tyropœon pour se fermer face au nord. Considérés d'ensemble, les sondages échelonnés sur la dernière section de 50 mètres au nord ont fait voir que le roc plongeait de manière très accentuée du sud au nord, dans cette zone, — on l'a rencontré finalement à 12 ou 13 mètres de la surface, — et Guthe a déduit de là que du Tyropœon à la crête du Cédron, dans les conditions du sol primitif, courait une sorte de fossé, de sillon incisant la ligne générale de la croupe. Nous avons envisagé précédemment les conditions ainsi manifestées, qui paraissent commander et expliquer la configuration de l'acropole primitive à son extrémité septentrionale<sup>2</sup>.

Après le travail de Guthe prend place, dans l'ordre historique, le début des longues recherches de G. Schick, qui résidait à Jérusalem et collaborait au P. E. F. Dans le domaine qui nous intéresse, tout ce qu'il a fait concerne les dispositifs hydrauliques en

1. H. Guthe, *Ausgrabungen bei Jerusalem*, dans *Z. D. P. V.*, v 1882, p. 7-204, 271-378.

2. Voir ci-avant, chap. I, § II.

relation avec la source. Nous avons déjà, précédemment <sup>1</sup>, exposé comment, de 1886 à 1890, il découvrit le canal à flanc de côté du système antérieur à Ezéchias, le *Canal II* de nos plans, et l'explora sur une longueur de 70 mètres, à 200 mètres environ au sud de la source, en le suivant par une galerie de mine recoupée par des puits de distance en distance. Nous avons vu également qu'en 1901, cherchant à la source même, avec Hornstein et Masterman, il y découvrit l'amorce du canal d'écoulement à la vallée du système de la première époque, le très profond *Canal I* de la nomenclature, et comment, malgré les judicieuses observations de Masterman, il commit la faute de voir en cet ouvrage la section supérieure de l'aqueduc qu'il avait suivi, à 200 mètres de là, en 1890. Nous avons signalé, enfin, que cette confusion n'était pas encore, en 1912, dissipée de manière aussi claire qu'il eût été souhaitable. Aux exposés donnés plus haut il n'y a rien à ajouter à cette place.

Pendant que Schick poursuivait, à Jérusalem, le cours de son activité un peu éparse, on voyait s'accomplir d'un autre côté, pour le compte du P. E. F., les très importantes fouilles que conduisirent, de 1894 à 1897, Bliss et Dickie <sup>2</sup>, dans la section inférieure du Tyropœon et tout le long de la remontée de la grande colline à l'ouest du Tyropœon, sur la ligne haute qui domine le ouadi Er Rababi. Ils découvrirent et relevèrent ainsi les murs d'enceinte de l'époque du plus grand développement de la ville vers le sud ; sur notre croquis général au  $\frac{1}{10.000}$ , cette ligne d'enceinte porte le numéro 4, et il est supposé que, non loin du grand saillant du sud, elle avait été branchée, amorcée sur la très ancienne enceinte 3, dont les murs de barrage du Tyropœon faisaient partie. La connaissance de ces derniers ouvrages est également due à Bliss et Dickie, qui explorèrent de manière étendue, à partir de là, toute la région des réservoirs. Nous avons donné, plus haut, une description rapide du barrage du Birket el Hamra et de l'escarpe parallèle en travers de la vallée, qui furent conçus, exécutés et améliorés solidairement aux divers stades <sup>3</sup>.

La fouille s'est avancée, à l'est du Birket el Hamra, jusqu'au pied du promontoire de la vieille Cité, où l'enceinte judéenne se soude, à son départ, avec apposition d'intéressants ouvrages à la base (v. le plan arch. au  $\frac{1}{1.000}$ ). Mais les organes rencontrés sont

1. Voir ci-avant, chap. III, § I. où l'on trouvera aux notes la bibliographie complète.

2. F. J. Bliss, ses divers *Reports* des *Excavations at Jerusalem*, dans *Q. S.*, 1897, p. 173-181, 260-268 ; F. J. Bliss et A. C. Dickie, *Excavations at Jerusalem, 1894-1897* (1898).

3. Voir ci-avant, chap. III, § I.

peut être d'époques diverses, et leur histoire n'est pas complètement éclaircie. De manière générale, lorsque Bliss, au passage du Tyropœon, cherche à voir si quelqu'un des murs de la barrière ne serait point contemporain de l'escarpe qui escalade la colline au nord, il semble ne pas considérer, aussi exactement qu'il le faudrait, que cette escarpe au nord du Tyropœon, même remaniée à l'époque israélite, fait originellement partie de l'acropole primitive et de son enceinte isolée, et par suite, est beaucoup plus ancienne que les murs qui l'avoisinent.

Il faut noter, enfin, quelques fouilles effectuées au nord du Birket el Hamra, c'est-à-dire sur la colline même de la Cité ; la plus importante, dont l'emplacement est porté sur notre carte archéologique au  $\frac{1}{1.000}$ , avait été faite pour suivre la théorie déjà ancienne de Clermont-Ganneau, concernant la nécropole davidique, qui serait à chercher, en plan, dans l'intérieur de la grande boucle méridionale de l'aqueduc d'Ezéchias. Nous connaissons cette hypothèse, que Clermont-Ganneau, depuis 1887, avait développée à maintes reprises <sup>1</sup>. Mais il paraît bien que Bliss l'avait comprise mal, car le déblaiement d'exploration auquel il procéda est situé, non dans la grande courbe visée par la théorie, mais en dehors d'elle, sur l'autre bord du tracé de l'aqueduc, en somme, dans la courbe orientée en sens inverse de la véritable et qui la suit quand on se dirige vers le réservoir : comme dit très bien Bliss lui-même, la dernière courbe du tracé « avant qu'il débouche dans le réservoir <sup>2</sup>. » On voit qu'il n'y a pas eu méprise de chantier ; Bliss a bien fait ce qu'il voulait faire, mais cela n'était point du tout ce qu'avait demandé l'auteur de la théorie <sup>3</sup>.

Passé 1897, pendant douze ans, on ne trouve à noter dans la zone d'Ophel et de la Cité que le dernier travail de Schick à la Fontaine de la Vierge, en 1901 ; nous en avons, un peu plus haut, rappelé l'histoire. Mais en 1909 commencent les grandes recherches dirigées par Montagu B. Parker au flanc de la colline qui domine la source et dans les réseaux souterrains en relation avec elle.

Poursuivi de 1909 à 1911, avec le concours de plusieurs ingénieurs et des subventions pécuniaires importantes, le travail de Parker se tint rigoureusement à l'application de la méthode ins-

1. Voir ci-avant, premières pages de ce mémoire.

2. *Q. S.*, 1897, p. 180, 264.

3. Clermont-Ganneau a relevé immédiatement le malentendu et l'inutilité du travail qui en avait été la conséquence ; voir, en son mémoire souvent cité plus haut, *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1897, p. 387-390.

taurée par Warren et plusieurs fois suivie depuis lors, celle de l'*exploration souterraine*, par le moyen de puits ou galeries pénétrantes, et du cheminement à la surface du roc en galeries de mine. Il est nécessaire de déclarer que cela est regrettable. Dans la zone où le travail s'effectuait, des déblaiements intégraux eussent sans doute été possibles, moins coûteux que l'énorme ouvrage de mineur qui fut exécuté, et combien rémunérateurs, à en juger par les seuls résultats que l'énergie des explorateurs fit rendre à leur fouille paradoxale. Un bonheur remarquable les favorisa, cependant ; celui de rencontrer, dès le moment de leur entrée en chantier, la collaboration du P. H. Vincent, qui suivit les travaux d'un bout à l'autre, en fit tous les relevés et en donna la publication intégrale <sup>1</sup>.

Que le souvenir de Warren agît vivement sur les fouilleurs de 1909, cela est manifeste lorsqu'on les voit, tout d'abord, ouvrir un puits à mi-hauteur de la côte et vis-à-vis de la source, à la place même du puits que Warren avait descendu, jadis, pour pénétrer dans la communication souterraine entre la source et la plate-forme haute : P1 de notre plan au  $\frac{1}{4.000}$ . Ils tombèrent ainsi, par l'excavation de la chambre à la voûte détruite que nous connaissons bien <sup>2</sup>, sur l'amorce supérieure du tunnel incliné, en coude ou en demi-cercle, que Warren avait déjà suivi et qui descend à la chambre de puisage dans le sol de laquelle, toujours sous roc, s'ouvre le grand puits vertical (Q du plan au  $\frac{1}{4.000}$ ) ; à une dizaine de mètres au delà de la chambre de puisage, étant sortis à l'extérieur, c'est-à-dire ayant rencontré le remblai dans cette sorte de fenêtre, cette porte provisoire que les mineurs cananéens avaient ouverte à cette place, ils y descendirent dans le remblai un deuxième puits, P2, distant du premier de 35 mètres et sis plus bas sur la côte, de manière à améliorer les conditions de l'aération et des évacuations de déblais dans tout le système.

Bien regrettablement, Parker n'essaya point de suivre la communication à la plate-forme *vers le haut*, à partir de la chambre voûtée, c'est-à-dire dans la direction où l'exploration de Warren ne s'était point étendue. Aussi cette section supérieure de la communication

1. H. V., *Jérusalem sous Terre*, 1911 ; H. Vincent, *Les récentes fouilles d'Ophel*, dans *Revue biblique*, 1911, p. 566-591 ; 1912, p. 86-111, 424-453, 544-574 ; les principaux objets repris enfin par Vincent dans le premier fascicule (1912) de *Jérusalem antique*, *passim*.

2. Pour tout ce qui concerne la description de la communication souterraine de puisage cananéenne, le lecteur voudra bien se reporter au bref exposé qu'on trouve ci-avant, chap. I, § 1.

cananéenne reste-t-elle en lacune, et nous continuons à ne pas savoir comment elle débouchait dans l'enceinte de l'acropole. Par contre, les explorateurs reprirent et complétèrent de remarquable façon les travaux anciens à la source même et aux abords : il en est résulté, moyennant l'infatigable labeur de Vincent dans les souterrains dégagés, qu'aujourd'hui nous possédons des relevés, sans doute définitifs, du système cananéen de puisage (à part la section supérieure qui manque comme nous venons de le dire), et en même temps, des dispositifs de toute époque qui environnent la source et dont les lignes prennent leur amorce soit sur la *galerie d'eau* cananéenne, soit dans la caverne extérieure. Les plus importantes de ces galeries, on se le rappelle, sont le *canal I*, corrélatif du grand travail cananéen, profonde rigole d'écoulement à la vallée, et le *canal II*, surélevé de plusieurs mètres, canal à flanc de coteau qui faisait partie du premier dispositif israélite de conduite des eaux au réservoir du Tyropœon <sup>1</sup>. On se rappelle aussi que la susdite amorce du *canal I* avait été découverte déjà, en 1904, par Schick et Masterman, et explorée sur une longueur de 54 mètres.

Toujours à l'étage de la source, mais sans qu'il fût besoin des mêmes déblaiements que dans les souterrains abandonnés ou obturés depuis de longs siècles, Parker recommença entièrement l'exploration du grand aqueduc d'Ezéchias, et de ce côté aussi, de beaux relevés complets suivirent le travail.

Tous les travaux qu'on vient de voir se poursuivaient, en très grande partie, dans des galeries antiques excavées sous roc, de sorte que la question d'un déblaiement superficiel ne se posait guère; car des cheminements en puits et galeries de mine convenaient assez bien pour accéder aux réseaux souterrains le plus vite possible. Mais aux abords de la source, le problème avait déjà un autre aspect. Il ne peut être question du *canal I*, où Parker, en raison de l'exploration de 1904, jugea inutile d'engager de nouveaux efforts. Mais considérons ce *canal II*, découvert pour la première fois à la source, tranchée profonde à ciel ouvert, comme nous savons, avec interposition de courtes sections en tunnel, et la caractéristique disposition des fenêtres latérales sur la vallée à intervalles réguliers, dans les sections à ciel ouvert comme dans les sections souterraines. Les travailleurs de Parker pénétrèrent dans cette galerie, jusqu'à plus de 72 mètres de son point d'amorce,

1. Pour l'histoire de ces travaux souterrains, voir ci-avant, chap. III, § 1, et le plan à grande échelle des abords de la source qui figure à cette place.

en tunnel sous la masse des remblais : « A 30 mètres de la fontaine les bougies ne brûlaient plus, et il fallut recourir aux lampes électriques portatives. D'heure en heure les ouvriers devaient être renvoyés dehors malgré l'action permanente d'un ventilateur installé sur l'escalier et le recours éventuel à des capsules d'oxygène (Vincent). » Comment l'observation scientifique ne serait-elle point débilitee dans des conditions pareilles ? On se rappelle que dans les mêmes circonstances Schick, lorsqu'il explora ce *canal II*, en 1890, à 200 mètres au-dessous de son amorce, le rendit accessible par des puits espacés, ouverts à l'aplomb de chaque fenêtre latérale au fur et à mesure de l'avance, et parvint ainsi à cheminer sur une longueur de 70 mètres.

Mais dans l'ordre des travaux souterrains, voici bien une autre entreprise. En même temps qu'il poursuit ses recherches dans les réseaux excavés en pleine roche, Parker s'engage dans l'exploration du flanc de la colline, par galeries de mine poussées à la surface du rocher sous le remblai. Le point de départ du travail est le fond du puits supérieur, accédant dans la chambre voûtée où le tunnel incliné prend son origine. Une galerie de mine, de là, est dirigée vers le sud ; sur elle s'en amorcent d'autres, vers le haut et vers le bas des pentes, ce réseau souterrain s'enrichit, se diversifie à la demande des objets rencontrés, et finit par comprendre un surprenant ensemble de cheminements en galerie, remplissant un espace de 80 à 100 mètres dans tous les sens, dépassant, en haut, la ligne de crête de la colline, et, du côté inférieur, descendant jusqu'au niveau de la source. Pour le détail des opérations et des découvertes, on se reportera aux descriptions et relevés de Vincent. Grâce au grand développement des travaux, et malgré le caractère singulier de la méthode, les résultats ont été nombreux et d'un intérêt considérable ; les principaux peuvent être notés comme il suit.

*Configuration de la côte.* Au tiers inférieur de la hauteur, entre le niveau de la source et celui de la crête, gradin abrupt, muraille de 7 mètres où des tombes s'alignent sans interruption à tous les étages.

*La crête et l'enceinte.* Rencontre de l'enceinte, en P3 du plan au  $\frac{1}{1,000}$ , constituée par deux murs parallèles à quelques mètres d'intervalle, le mur extérieur à l'aplomb du sentier de la crête de la colline ; en avant encore, en P4, poterne de construction remarquable, ouverte dans le front d'une tour en saillie ou bien d'un avant-mur, et pouvant avoir joué un rôle dans l'organisation de la

section haute, encore inconnue, de la communication couverte qui descendait à la chambre de puisage.

*Au-dessus de l'enceinte*, c'est-à-dire dans les limites de la plate-forme de l'acropole, vaste caverne, P 5, largement ouverte en avant, sorte d'hémicycle protégé par le toit des dalles en débord, et dans les anfractuosités de laquelle étaient aménagés des *tombeaux d'ancienne époque cananéenne*. Nous avons déjà dit un mot, précédemment <sup>1</sup>, de cette nécropole, forcément antérieure au mur cananéen qui l'enveloppe, et observé que c'est sans doute à l'époque de la construction de l'enceinte qu'on remblaya la caverne en arrière, qui n'était plus qu'une sorte de cuvette sans issue, entre la muraille neuve et la falaise de son fond d'arrière. Nous avons également noté que certains sondages anciens de Guthe, notamment G 6 du plan, étaient tombés dans l'intérieur de cette dépression du rocher, et n'en avaient point trouvé le fond à 43 mètres de l'aire supérieure des décombres.

L'un des tombeaux cananéens, la *tombe 3* de la nomenclature Parker, possédait un admirable mobilier céramique <sup>2</sup>.

*Au-dessus de la falaise médiane*, remarquable construction d'époque judéenne, imparfaitement expliquée, P 6.

*Au voisinage de la falaise médiane*, en P 7, groupe de *caveaux funéraires des premiers temps de l'époque royale judéenne*.

*Etage inférieur*. En P 8, groupe nombreux de *tombes judéennes du VII<sup>e</sup> siècle* et des temps suivants, converties dès une époque ancienne en *habitations* pour les vivants. Une *galerie*, P 9, s'amorce au bas de ce quartier, descend sur 40 mètres en ligne droite et *débouche sur un aqueduc* qui est le *canal II*, à ce que Vincent nous assure <sup>3</sup>.

1. Voir ci-avant, chap. I, § II.

2. Vincent signale, avec raison, les caractères *égyptisants* de ces poteries; mais il ne faut le suivre qu'avec beaucoup de prudence lorsqu'il met certains spécimens en rapport avec les types de l'époque égyptienne prédynastique ou protodynastique et arrive ainsi à indiquer, pour les tombes cananéennes de la plate-forme, la date de 3000 ou 2500 av. J.-C. Les analogies visées par Vincent sont peut-être moins évidentes qu'elles ne lui paraissent, et, de manière générale, il n'est rien de plus dangereux que de fonder des parallélismes chronologiques sur des similitudes techniques de cet ordre, qui peuvent impliquer des éléments terriblement illusoire.

3. La rencontre est singulière. La superposition des plans fait voir que l'aqueduc ainsi trouvé est bien dans la direction et le prolongement du *canal II*, mais à 35 mètres seulement du point de départ dans la caverne de la source; or, ce canal II a été exploré sur 72 mètres, à partir de l'amorce, et de la relation afférente, dont nous citons, plus haut, un passage visant les grosses difficultés d'exécution que le travail avait rencontrées, il ne paraissait point ressortir que les mineurs avaient rencontré, à 35 mètres de l'origine, un débouché du côté de la montagne. Il y a là une contradiction ou une lacune dans les renseignements.

On voit tout ce qu'un réseau minier laborieux, difficile, très développé mais exclusivement et fatalement *linéaire*, est cependant arrivé à rencontrer du haut en bas de la colline : les murs de la crête, des nécropoles cananéennes et judéennes de très diverses époques, des édifices d'autres catégories. Que ne serait-il sorti à la lumière, si en place de ces dispendieuses et pénibles galeries, qui avancent et tournent sur elles-mêmes dans la faible étendue de ce pâté de décombres, un déblaiement pur et simple nous avait livré — 80 mètres en largeur et 100 mètres de la source à la crête — l'aire intégrale de cet hectare de rocher antique<sup>1</sup> ? Que de tombes de toute époque, que de vestiges précieux, outre les murs de fortification de la Cité dans la continuité de leurs lignes ! On ne saurait trop vivement déplorer tout ce que la science a perdu, en ne l'acquérant pas, du fait d'un système dont on dirait que, visant au mystère, il s'efforçait d'être aussi difficile et aussi peu rémunérateur que possible<sup>2</sup>.

## II. *Ce qu'on possédait, en 1913, de la Cité de David.*

Une fois acquis les résultats des travaux de Parker, à partir de 1912, ce que l'on connaissait de la vieille acropole et de ses abords immédiats n'était point négligeable en somme, bien que comportant des faits locaux en grand nombre, disséminés, semés sur le terrain en constellations plus ou moins denses mais le plus souvent sans liaison entre eux, plutôt que de véritables et cohérents ensembles. De manière suivie et relativement complète, on ne tenait que les ouvrages aménagés pour l'utilisation des eaux de la source, et l'on connaissait l'histoire de leur développement depuis les temps les plus anciens de la place. En outre de cela, l'enceinte, reconnue sur quelques points, était partout ailleurs induite, resti-

1. L'exploration souterraine par cheminements en galerie serait seulement justifiée dans le cas de remblais d'une hauteur très considérable, atteignant 15 mètres ou davantage, comme il a lieu, par exemple, dans le Tyropœon moyen, à hauteur de l'Ophel et des terrasses avancées du Haram. Mais, du haut en bas du versant attaqué par Parker, rien de semblable ; au puits P2, non loin de la source, 3 mètres de décombres sur le rocher ; plus haut, au puits P1, 8 mètres, hauteur très normale, comme nous le verrons, d'un bout à l'autre de cette côte. Au dessus du mur de crête, seulement, dans la caverne P5, les vieux sondages de Guthe montrent que la masse des déblais est épaisse d'au moins 13 mètres ; mais cette cuvette dans le roc est toute locale.

2. Il va de soi que ce regret et ce reproche ne touchent Vincent en aucune manière. Vincent était accueilli sur le chantier, où il assumait les lourdes besognes des relevés de tout genre et de l'archéologie ; mais il n'avait point part à la direction des travaux.

tuée d'après les nécessités des conditions topographiques ; et d'autre part, sur la plate-forme et aux flancs de la côte, on avait quelques aires très restreintes de fouilles ou de sondages.

LES ORGANISATIONS HYDRAULIQUES.

Outre l'époque *primitive* de la source, dont le dispositif était reconnaissable, il se différenciail dans les travaux trois stades distincts, dont les ouvrages n'étaient point tous également bien connus :

L'époque de l'*acropole cananéenne développée*, avec la communication souterraine de puisage et le canal d'écoulement direct à la vallée. Ce dernier, 1 des plans, seulement connu sur 54 mètres à partir de son amorce (Schick et Masterman). La communication en tunnel descendant et en puits, très bien connue et relevée (surtout Parker-Vincent, 1911), mais seulement à partir de son passage au tiers supérieur de la côte ; la section supérieure inconnue encore.

L'époque *judéenne ancienne* (ix<sup>e</sup> siècle ?), qui est celle du canal surélevé à flanc de côte, 11 des plans, conduisant les eaux dans l'ancien réservoir du bas de Tyropœon (le Birket el Hamra), et intimement lié à l'extension de l'enceinte pour embrasser ce fond de vallée. Canal exploré par Schick sur 70 mètres environ, à 200 mètres au-dessous de la source, et à partir de son amorce à la source même, sur 72 mètres, par Parker-Vincent. Le reste du parcours inconnu ; le débouché dans le Birket el Hamra indubitable, mais seulement en raison des conditions des choses.

L'époque *royale ultérieure*, où le précédent système est remplacé par le grand tunnel-aqueduc d'Ezéchias, à cote profonde, amenant les eaux, au Tyropœon, dans un bassin contigu à l'ancien réservoir mais beaucoup plus enfoncé. Ouvrage parfaitement connu et relevé, surtout depuis Parker-Vincent.

Restent à découvrir et à explorer, en conséquence :

L'amorce à la plate-forme et la section supérieure de la communication couverte de l'époque cananéenne ;

Le prolongement du *canal I* (cananéen) vers le fond de la vallée, au-delà du point atteint par Masterman ;

Le *canal II* (judéen ancien), de manière à relier entre elles les sections déjà connues, et à établir la continuité du cheminement entre la source et le vieux réservoir du Tyropœon.

LES MURS D'ENCEINTE.

Deviné par Bliss à la pointe méridionale, jadis poursuivi par les sondages de Guthe, le mur qui court du haut en bas de la Cité de David semble n'avoir jamais été pris en considération, et cherché, que comme une section de la ligne générale de l'enceinte sur le Cédron, non pour éclaircir ce qui touche la vieille acropole même. La configuration de cette place n'intéressait pas ; on n'essayait de se représenter et de situer, ni la proue si remarquable sur les rochers qui dominant le débouché du Tyropœon, ni la courtine qui fermait la place au nord, entre Tyropœon et Cédron. Il était clair, toutefois (voir surtout Vincent), que l'acropole était assise sur l'étroite échine entre les deux vallées ; mais on considérait toutes choses comme si cette plate-forme allongée du nord au sud avait eu un seul flanc, celui qui regardait la vallée orientale. De ce côté même, d'ailleurs, les sondages de Guthe montrent quelque inintelligence topographique, se tenant, pour la plupart, trop à l'intérieur de la ligne du haut des pentes, où forcément est assise la muraille.

Après 1911, toutefois, il était possible de suivre le tracé d'une escarpe assez bien jalonnée, le long de la crête du Cédron, sur un développement d'une centaine de mètres à partir de l'angle nord-est de la Cité tel que nos plans le représentent. Suivons cette ligne du nord au sud, en gardant sous les yeux notre plan au  $\frac{1}{1.000}$  :

G 7 de Guthe, substruction profonde marquant l'amorce de la face nord, transversale entre les vallées. — Restituer, par la pensée, le saillant nord-est, et le retour de l'escarpe au sud suivant un tracé très voisin du chemin de crête actuel. — P 3 de Parker, substruction profonde, deux murs parallèles dont l'extérieur est à l'aplomb du chemin moderne ; en avant, la poterne P 4, tour en saillie ou avant-mur ? — Immédiatement au sud de P 3, en *v* 1, maçonnerie antique en blocs appareillés, faisant soutènement sous le chemin <sup>1</sup> : en rapport structural avec le mur sous-jacent relevé par Parker ? Ce mur antique rentre ensuite dans la masse de la chaussée, où l'on suit en diagonale, en *v* 2, la trace de son parement ; il disparaît sous les remblais en contre-haut du chemin à l'ouest. — Sous le chemin même, l'une des maçonneries G 4 de Guthe ; il semble qu'à cette place, la « maison de Parker » a fait

1. Nous anticipons quelque peu, ici, en faisant état de nos observations personnelles sur les sections où des maçonneries d'escarpe sont à découvert le long de la crête.

disparaître une importante section de la haute terrasse en blocs de pierre qui portait le chemin comme suspendu. Immédiatement au sud de la maison, en *v* 3, ce qui subsiste de cette remarquable corniche <sup>1</sup>.

On note la curieuse fidélité avec laquelle le chemin moderne suit la muraille et pour ainsi dire la couronne. Ce sentier ne se serait-il point fixé de lui-même sur l'affleurement des maçonneries, à une époque où elles étaient moins détruites et moins submergées que dans les conditions actuelles ? On serait porté à le croire, car à 70 mètres au sud de la « maison de Parker », en *v* 4, réapparaît l'escarpe, en mur de soutènement sous le chemin comme dans la section du nord ; et à peu de distance de là vers le sud, voici la section *Clermont-Ganneau* (C G du plan), où le mur a été observé dans une situation semblable <sup>2</sup>. Plus rien, au delà, sur 150 mètres, jusqu'à ce qu'on rencontre, isolé, le sondage méridional de Guthe, à proximité de la pointe de la colline (G 0 du plan).

Notons enfin que sur le flanc du Tyropœon, à la partie inférieure de la vallée, moins encombrée par les déblais qu'il n'a lieu plus au nord, l'escarpe antique émerge encore et peut être observée en quelques places (*v-v* du plan).

En somme, point de ligne continûment suivie jamais, point de fouille de dégagement ; outre les affleurements accidentels, rien que des sondages locaux et les tracés par restitution qui en résultent. Sur les neuf dixièmes de la périphérie, d'ailleurs, tous sondages manquent, et l'on est réduit aux seules ressources de l'induction topographique.

Dans l'état de ces renseignements, et en fin de compte, on possède très peu de chose des murs d'enceinte de l'acropole. On saisit les conditions générales de leur passage ; mais dans le détail, le tracé des murs et l'agencement de leurs combinaisons en profondeur restent inconnus de manière complète.

#### LA PLATE-FORME HAUTE ET LES FLANCS DE L'ACROPOLE.

La plate-forme est presque entièrement inexplorée. Quelques fouilles de Bliss en 1897, sur la pointe méridionale au-dessus des réservoirs ; la plus importante a consisté dans le déblaiement

1. Intéressante photographie de la place chez Vincent, *Jérusalem sous Terre*, phot. n° 3.

2. Aujourd'hui à une quinzaine de mètres à l'est du chemin, ce dernier ayant été déplacé vers 1912. Nous aurons à revenir sur ce détail ultérieurement.

d'une aire de 30 mètres sur 15, dans la situation indiquée en B du plan au  $\frac{1}{4.000}$ . A l'autre extrémité de l'acropole, en 1910, une galerie de Parker, à grande profondeur, pénètre dans la caverne P 5, sorte d'échancrure dans le saillant des tables supérieures de la côte, qui abritait un très intéressant cimetière de la haute époque cananéenne, et plus tard, selon toute apparence, avait été mise de niveau avec le plateau en arrière, par comblement, pour constituer le saillant nord-est de l'acropole. On voit que primitivement cette caverne à flanc de côte, malgré sa situation dominante, tenait encore avec le système des gradins qui se superposent de bas en haut de la colline, et l'on se rappelle que les galeries de Parker ont rencontré, sur le versant, plusieurs étages de tombes judéennes diversement datées. Tout cet ensemble de découvertes est de grande importance parce qu'il laisse entrevoir les trésors d'archéologie de toute époque, judéenne et cananéenne, que recèlent *les flancs* de la vieille forteresse, et qui dorment intacts sous le manteau des décombres déversés depuis le temps des plus lointaines origines.

NOTE ADDITIONNELLE : la nécropole davidique et ses localisations illusoires.

Il ressort de ce qui précède que la nécropole royale, à retrouver sur la plate-forme, n'a jamais été ni cherchée, ni même, sauf par Clermont-Ganneau, prise sérieusement en considération quant à sa place. Mais la *Cité de David* tout entière n'était-elle pas comme périmée, oubliée des explorateurs du flanc oriental de la ville antique ? — Par ailleurs, le problème des tombes davidiques était souvent traité de manière étrangement superficielle et malheureuse, hors de toute liaison avec les données d'une topographie archéologique positive.

On connaît ce « tombeau de David » traditionnel auquel plusieurs modernes se tiennent encore, le *Nebi Daoud*, que respectent et conservent les musulmans au sommet du « mont Sion » du sud-ouest de la ville, dans la boucle du ouadi Rababi : nous avons dit un mot, précédemment, de cette localisation de *Sion* et du système toponymique, sorti de là, qui s'est imposé à la grande colline<sup>1</sup>. Les origines du malentendu remontent extrêmement haut dans l'histoire ; consacré par les âges, le *Nebi Daoud* de la colline du Cénacle est aussi bien qu'indestructible, cristallisé en cette forme

1. Voir ci-avant, chap. I, §7.

du *lieu sacré traditionnel* contre laquelle toute l'action scientifique est impuissante. La spontanéité de cette élaboration est son excuse. Mais que penser de ces autres « tombeaux des rois de Juda » qu'on présente au visiteur dans une direction toute différente, au nord de la ville ? Le monument, comme on sait, est une vaste catacombe du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., et vraisemblablement le tombeau de la reine Hélène d'Adiabène. Que ce superbe hypogée, ayant retenu l'attention de M. de Sauley, soit devenu la propriété de l'Etat français par l'effet d'une heureuse munificence particulière, cela ne comporterait rien de regrettable, si une inscription monumentale, apposée au fronton de la cour d'entrée, ne marquait explicitement la nécropole comme étant celle des rois judéens <sup>1</sup>. Cette inscription rappelle et pour ainsi dire conserve une erreur très grosse et d'une fâcheuse évidence ; sans doute y aurait-il lieu de la rendre inoffensive et de lui ôter son caractère trop extrêmement paradoxal en l'expliquant, comme on ferait d'un autre document de date ancienne, par l'adjonction épigraphique des indications et rectifications nécessaires.

Anciennes ou modernes, et si singulièrement étrangères aux points de vue de la recherche scientifique, ces localisations illusoire sont les seules qui aient été tentées pour la nécropole royale.

#### RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE LA SITUATION ARCHÉOLOGIQUE EN 1913.

I. Les *organisations hydrauliques*, relativement bien connues, demandent encore des investigations laborieuses, mais dont on peut formuler un programme en termes précis, comme il est fait plus haut.

II. La *fortification*, seulement connue par des sondages isolés et peu instructifs, et, quelque peu hypothétiquement, quant au tracé général de l'escarpe haute. Exploration entièrement à faire, du haut en bas des pentes périphériques : corrélative des travaux définis au n° IV ci-après.

III. La *plate-forme supérieure* inconnue à très peu de chose près ; exploration entièrement à faire. La nécropole davidique jamais cherchée.

IV. Les *escarpements périphériques* seulement reconnus en un point, et fort incomplètement, par les cheminements souterrains

1. Voir Clermont-Ganneau, *loc. cit.* dans *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1887, p. 386-387.

de Parker, qui ont révélé quantité de groupes funéraires et de constructions de tous âges. A explorer complètement, ce travail ne faisant qu'un avec celui défini au précédent n° II.

Tel était l'état de nos connaissances touchant la *Cité de David* et la marge étroite de ses pentes, telles étaient les très grandes lacunes, les vastes surfaces entièrement « blanches » qu'on y relevait, les possibilités, les nécessités et les indications de travaux qu'on y pouvait prendre en note, à l'époque où s'organisaient les fouilles que nous devons entreprendre en 1913. Comme il ressortira de l'exposé qu'on va lire, le terrain dont nous disposions et le plan de travail arrêté étaient tels, que dès l'abord il était certain que nous aurions à déblayer intégralement une portion de la plate-forme, du côté de la crête orientale, et la section contiguë du flanc de la colline. Cela fut accompli effectivement. On va voir comment se sont dégagés les résultats du travail, tant sur la plate-forme intérieure, où de grands tombeaux et d'autres monuments importants furent découverts, qu'à la crête et du haut en bas des pentes, concernant les aqueducs, le système de fortification, les tombeaux conservés aux anfractuosités de la roche, et tous autres vestiges de toute époque.



DEUXIÈME PARTIE

---

**Les fouilles de 1913-1914**



## DEUXIÈME PARTIE

---

### Les fouilles de 1913-1914

---

#### CHAPITRE I

##### HISTORIQUE DE LA CAMPAGNE

Vers la fin de l'année 1907, M. le baron Edmond de Rothschild décidait de procéder à la recherche de la nécropole davidique suivant la méthode proposée depuis longtemps par M. Clermont-Ganneau et exposée aux premières pages de ce mémoire, c'est-à-dire en déblayant intégralement l'aire circonscrite, en plan, par le tracé de la grande « boucle » méridionale de l'aqueduc d'Ezéchias. Par l'intermédiaire d'agents actifs et dévoués, le terrain était acheté, parcelle après parcelle, et dès le printemps de 1909, un domaine constitué de manière assez large pour que le chantier en projet y pût développer ses organes. La suite tarda quelque peu, et avant les fouilles en perspective on vit s'accomplir les travaux de la mission Parker, de 1909 à 1911, comme nous en avons rappelé l'histoire, dans les limites d'un terrain immédiatement voisin du nôtre. Dans le courant de 1913, seulement, en vue des nouvelles recherches, un iradé d'autorisation de fouilles fut pris à Constantinople, au nom de M. Clermont-Ganneau. L'exécution des travaux

fut commise à l'auteur du présent ouvrage, M. Clermont-Ganneau voulant bien accepter d'être le conseiller technique de l'entreprise et la suivre, informé de toutes choses par notre bureau parisien de centralisation des documents et correspondances.

J'arrivai à Jérusalem le 24 octobre 1913, et peu après vint m'y rejoindre mon collaborateur habituel F. Bisson de la Roque. Les inévitables difficultés initiales furent résolues très vite, et l'entrée en chantier eut lieu le 5 novembre. Dans l'intervalle, j'avais pu m'assurer les offices du sheikh du village de Siloân et organiser avec lui le recrutement du personnel ouvrier, cependant qu'aidé par les services locaux de l'Alliance Israélite, d'autre part, je trouvais des contremaîtres. J'étais allé entretenir de l'œuvre en perspective les savants travailleurs de l'Ecole Biblique, et auprès du P. Lagrange et de tous ses collègues, avais trouvé l'accueil le plus large et la contribution toute offerte de leur vaste expérience. J'avais eu le temps, enfin, de parachever une carte à grande échelle de la colline d'Ed Dahoura et de ses abords, fixant l'état du terrain au moment initial des travaux : c'est la carte qu'on trouve, réduite au  $\frac{1}{2.000}$ , à la pl. II du présent ouvrage.

Cette carte n'est pas indépendante des documents antérieurs, en ce sens que d'abord les éléments de son canevas général ont été empruntés à la carte au  $\frac{1}{2.500}$  du *Survey* de 1865 : mais dans la région centrale, la représentation de tout le terrain compris entre le chemin de fond de la vallée orientale (Sitti Mariam) et le chemin de crête de la colline peut être considérée comme le résultat d'un levé original. Pour les zones avoisinantes à l'ouest, au nord et à l'est, moins intéressantes pour nous, on s'est contenté de reproduire les figurations de la carte de 1865, en recourant à un levé nouveau, cependant, pour deux aires dont la liaison topographique exacte avec notre terrain était particulièrement importante, et dont la configuration, en outre, a notablement changé depuis le *Survey* : la région des piscines et celle de la source. La source et la piscine profonde d'Ezéchias une fois mises en place, on a reporté sur la carte, entre l'une et l'autre, le tracé du grand aqueduc souterrain, d'après les relevés de Vincent en 1909-1911 ; d'après Vincent toujours, la communication souterraine de puisage de l'époque cananéenne, et le passage des murs d'enceinte de la crête au point où les a rencontrés Parker. Au voisinage des réservoirs du sud, enfin, les constructions relevées par Bliss et Dickie, notamment l'enceinte de la période judéenne ancienne, ont été mises en place d'après les publications.

Notre domaine s'allonge du sud au nord, depuis la pointe de la colline au-dessus des réservoirs, et entièrement à l'est du chemin supérieur, c'est-à-dire, pour la plus grande partie de sa surface, sur les pentes du versant oriental; un mur de clôture l'entoure, épais, soigneusement construit, signe et témoignage de nos droits de propriété comme en ce pays il est nécessaire. On suit le tracé de cette clôture d'un coup d'œil, sur la carte, au trait noir uniforme qui la représente. Le versant de la colline est abrupt — plus de 30 mètres de différence de niveau sur une soixantaine de mètres en plan — et particulièrement accidenté, tout en terrasses superposées, aux aires horizontales limitées à des coupures extrêmement nettes; cette forme est artificielle : elle provient de l'ancien aménagement de cette côte en gradins, pour la culture maraîchère, et des traces de murs de soutènement en pierres sèches, analogues à tous ceux qui habillent les pentes des alentours, subsistent en plusieurs endroits. Les cultivateurs qui firent ces gradins eurent à tailler, partout, dans un remblai antique très compact, mêlé de fragments de poterie en quantité très grande.

La plus grande longueur de la propriété est de 265 mètres, sa largeur maxima, dans le sens de la pente, de 68 mètres. La ligne de notre clôture est fort capricieuse par suite des enclaves que forment plusieurs parcelles voisines dont l'acquisition n'a pas été possible. Ces pénétrations étrangères sont plus ou moins fâcheuses suivant les endroits. On remarque, vers le sud, une intéressante terrasse basse qui nous échappe ainsi, dans les limites de laquelle passe le grand tunnel-aqueduc, au tournant méridional de la « boucle » et sur un parcours de 22 mètres ; il se trouve que cette petite section comprend le « puits d'aération », cette cheminée-faille naturelle, aménagée ou non, peut-être jamais ouverte, en réalité, qui a souvent retenu l'attention des explorateurs du tunnel ; et l'on voit que nous n'aurons pas la possibilité de rechercher, d'en haut, le débouché de cette prise d'air supposée, très incertaine et peu expliquée en somme.

Il est une autre petite surface, près de là, dont l'exploration nous sera interdite dans les conditions présentes : celle occupée par notre maison, dont on remarque la situation exactement sur l'arête de la pente de la colline. C'est une vieille construction indigène, à murs épais et à terrasse ; l'expédition Bliss, jadis, en avait fait un poste de garde. Pour le moment, nous ne la démolirons point ; elle nous servira de bureau de chantier, de magasin et de logis pour les gardiens.

D'après la configuration du terrain et le tracé de nos limites, il est

clair que dans la moitié nord de sa longueur, notre domaine s'étend uniquement sur la pente extérieure à la plate-forme de la vieille Cité, c'est-à-dire en dehors du mur d'enceinte de la crête; tandis que dans la moitié sud, par contre, il chevauche la ligne de crête et comprend, le long du bord ouest, une portion notable de l'aire intérieure de la place. Le passage de l'escarpe haute est facile à restituer d'après le tracé de la crête que les remblais susjacent, en plan, ne déplacent guère; depuis le bec de rocher dominant la cuvette des piscines, le mur remontait en ligne droite, passait au contact et à l'extérieur de notre maison, et en ce point infléchissait légèrement à gauche pour un nouvel alignement droit allant rejoindre, à une centaine de mètres au-dessus de la maison, le chemin de la crête. A partir de là, nous le savons, ce chemin marque presque exactement le tracé du mur supérieur; nous avons déjà pris en note ce qui résulte des trouvailles de Clermont-Ganneau, des sondages de Guthe, de la fouille de Parker et de la constatation des émergences ou affleurements visibles de la muraille<sup>1</sup>. Rappelons que toutes les indications afférentes, ainsi que le tracé du mur du haut en bas de sa ligne, sont portés sur notre plan archéologique général au  $\frac{1}{1,000}$  de la colline (pl. I).

Notre intention, pour cette campagne, est d'effectuer l'exploration par déblaiement intégral jusqu'au roc dans la totalité de l'étendue de la « boucle », abstraction faite de ce que la maison recouvre et du petit triangle que nous ne possédons pas. L'aire ainsi définie est une sorte de rectangle de 55 mètres sur 60, avec une petite surface supplémentaire à l'angle sud-ouest; cela fait 3.700 mètres carrés à découvrir, et un cube de matériaux à déplacer qu'on ne peut évaluer d'avance. Nous essaierons d'opérer la dénudation par parties ou par échelons, en ouvrant une tranchée sur le bord du terrain à explorer, faisant un dépôt de terre à l'extérieur, et déplaçant ensuite progressivement la tranchée en rejetant la terre, de l'intérieur, dans la zone finie d'explorer. Mais arriverons-nous à nous tenir à cette méthode? Il faudrait que, chemin faisant, nous ne rencontrions nul objet digne d'être conservé à découvert, et cela n'est point désirable. Il faudrait aussi que les conditions du chantier se prêtent toujours au développement de transports de terre aussi régulièrement simples, et par la suite nous serons amenés à découvrir que dans nombre de cas, notamment sur une

1. Voir ci-avant, *Première Partie*, chap. IV, § II, ce qui concerne *Les murs d'enceinte*. Nous y reviendrons, d'ailleurs, au chapitre suivant, où il est spécialement traité de la fortification.

pente accentuée et avec de grandes hauteurs de décombres, *l'attaque par la tranche* cesse d'être possible. En fait, sur un terrain resserré et accidenté comme est le nôtre, les mouvements de terre ne pourront que s'adapter aux opportunités qui se manifesteront d'une heure à la suivante.

Pour commencer, toutefois, nous attaquerons le polygone à explorer, simultanément, sur deux marges : le bord sud-ouest, contre le mur de clôture du chemin haut et l'enclave étrangère contiguë, où nous bloquerons le dépôt de terre de l'excavation initiale, et le bord est, le long du mur de clôture du chemin inférieur. A cette dernière place, cependant, la zone de bordure devra être dégagée à fond préalablement à tout dépôt de matériaux, car nous espérons y retrouver le canal primitif à flanc de côte, le *canal II* des nomenclatures antérieures que, précédemment, nous avons partout suivies.

Nous donnons le premier coup de pioche le 5 novembre, sur la ligne de l'attaque supérieure. Le travail, comme nous verrons, sera poursuivi jusqu'aux premiers jours de mars 1914. Du commencement à la fin de la campagne, le P. H. Vincent devait être l'hôte assidu de notre chantier, collaborateur et ami précieux, nous aidant de toutes les ressources de ses souvenirs et d'une documentation admirablement précise et abondante.

DU 5 AU 21 NOVEMBRE 1913.

La fouille sud-ouest, sur la crête du coteau, met à jour de grandes carrières antiques, coupées à parois verticales, dessinées en chambres grossièrement rectangulaires ou en tranchées orientées dans le sens de l'axe de la colline; elles sont du type de toutes celles de l'époque romaine, et nous verrons qu'elles appartiennent effectivement à cette époque. En certains points leur plan s'enchevêtre, dirait-on, avec celui de vastes citernes, soigneusement enduites, dans lesquelles les excavations rectangulaires des carrières ont pénétré en les éventrant; par où l'on voit que les citernes sont antérieures aux carrières. Nous serons complètement éclairés, plus tard, sur l'organisation dont ces citernes faisaient partie et que les carrières ont détruite.

La fouille du bord est, le long du mur de clôture inférieur, présente un aspect tout différent. L'excavation ouverte dans le plan incliné du flanc de la colline a été placée de manière à rencontrer, si possible, l'aqueduc du bassin primitif, le canal à flanc de côte ou

*canal II* de la nomenclature connue, qui, au voisinage de la source, nous le savons, se présente sous la forme d'une coupure à ciel ouvert, avec sections en tunnel sous roche de place en place<sup>1</sup>. Nous tranchons dans des couches épaisses de déblais en stratification très inclinée, évidemment déversés de la crête des pentes<sup>2</sup>, enrobant des lits entiers de poteries d'époque romaine. A 5 mètres au dessous de la surface, première rencontre du roc, au point exact où une sorte de porte, ouverte dans sa paroi, permet de descendre dans une galerie souterraine en contre-bas courant parallèlement à la ligne de la vallée. Plus tard seulement, nous verrons que ce tunnel est une section du *canal II* lui-même, et nous mettrons à jour nombre d'autres de ses regards ou fenêtres donnant sur l'extérieur. Celle de ces fenêtres rencontrée en premier lieu est  $x$  du plan au  $\frac{1}{200}$  ; voir les photos de pl. XV.

DU 22 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 1913.

Le dégagement des carrières du sud-ouest se poursuit, découvrant les hautes et régulières parois de chambres en forme de puits carrés ou de vastes avenues d'aspect tout à fait monumental. La disposition d'ensemble est celle d'une profonde et large tranchée, orientée nord-sud (cavités Q 1-Q 2 du plan au  $\frac{1}{200}$ ) ; nous en avons l'extrémité sud, qui se présente sous la forme d'une cuvette sans issue. Cette singulière particularité s'explique depuis que se dénudent le fond et les parois latérales, découpés en longs et hauts gradins non horizontaux, mais déversés au sud, sensiblement parallèles à la pente de l'échine de la colline, et dont l'inclinaison est celle même des lits rocheux à cette place. Sur les deux flancs du ravin du Cédron, les tables calcaires présentent ce déversement au sud, en concordance ; le travail de carrière conduit à dégager de grands plans inclinés, montant vers le nord, et comme les blocs extraits, à l'époque romaine, étaient vraisemblablement destinés aux édifices de la région du Haram ou de la grande ville attenante, il est probable qu'on mettait à profit les plans inclinés naturellement obtenus, pour remorquer les pierres vers le plateau supérieur. On voit que, dans ces conditions, l'extrémité du sud, au point bas, était un fond de chantier, et n'avait pas à jouer le rôle d'une issue.

A la fouille du bord est, le roc a été découvert en grand. A

1. Voir ci-avant, *Première Partie*, chap. III, § 1.

2. Ces strates inclinés bien visibles sur la photographie de pl. VIII. *h*.

7 mètres au sud de la porte tout d'abord rencontrée il s'en est découvert une deuxième (*y* du plan et pl. XVI), donnant accès dans le même tunnel en perceant une paroi verticale très mince; le tunnel lui-même, qui court très près de l'escarpement rocheux dans la section où sont les ouvertures, a été vidé et relevé sur toute la longueur où ce travail a été possible, à savoir sur tout le développement de la section en souterrain où le hasard nous a fait tomber, et dont la longueur est d'environ 30 mètres entre les deux extrémités où l'on voit le plafond s'ouvrir comme si la galerie se prolongeait en tranchée simple. Nous reconnaitrons, plus tard, que les sections de tranchée ouverte où nous débouchons ainsi sont seulement des puits, des coupures verticales de peu de longueur au delà desquelles la galerie rentre en tunnel tout de suite. Pour le moment, toutefois, le dispositif de ce canal à fleur de roche, ouvrant sur l'extérieur, par le haut et par côté, à intervalles de faible longueur, tout cet ensemble se montre tellement analogue à l'organisation du *canal II* et de ses fenêtres latérales dans la section voisine de la source, qu'il est immédiatement probable que c'est ce même canal que nous possédons, à présent, sur une section inférieure de son parcours. Pour en acquérir la certitude, nous procédons à une opération précise de nivellement, en *rattachement* de notre nouveau canal aux escaliers d'accès à la source, lesquels, on le sait, sont eux-mêmes exactement rattachés à toutes les amorces de canalisations issues de la caverne. Du nivellement effectué il ressort que le radier de notre canal en tunnel est en exacte concordance de niveau avec celui du *canal II* à la source; ce qui démontre que nous sommes en présence du même ouvrage.

En outre du canal, le dégagement de la fouille basse a mis à nu un gros mur, B des plans, en pierres mal liées, épais de 4 m. 80, orienté dans le sens de la plus grande pente de la côte et assis sur le rocher, dont il dévale l'escarpement, d'est en ouest, immédiatement au nord de la porte latérale *x* du tunnel. De part et d'autre de l'espace découvert, ce mur disparaît dans le remblai. Est-ce un organe de fortification? A l'est, vers le fond de la vallée, il nous restera toujours inconnu sans doute; vers l'ouest, en remontant la pente, au fur et à mesure de l'avancée sur le roc dénudé, nous suivrons cette singulière barrière transversale et nous chercherons, plus tard, à nous expliquer son rôle.

Cette opération de dénudation du roc par avancement de bas en haut va entraîner le comblement du chantier inférieur fini d'explorer. Allons-nous bloquer le tunnel et les deux portes latérales qui

y donnent accès? Il ne faut pas perdre a nouveau ce souterrain. Entre les deux portes, nous faisons choix de *y*, la plus méridionale, nettement découpée dans une paroi verticale qui se prête bien au contact avec l'aboutissement inférieur d'un escalier que nous allons construire, entre murs de soutènement en maçonnerie supportant un toit de poutrelles métalliques et de grands moëllons, le tout assez résistant pour supporter la pression et la charge des remblais dans lesquels cette descente va être noyée. Quant à l'autre porte *x*, nous la murons simplement, pour préserver le tunnel de l'invasion des matériaux meubles.

DU 6 DÉCEMBRE AU 23 DÉCEMBRE 1913.

Aux carrières de l'ouest, le déblaiement a progressé vers le nord jusqu'à hauteur du coude du chemin haut (ligne C2-Q3). La surface du roc monte parallèlement à l'aire supérieure des décombres, les ressauts de la surface rocheuse correspondant de manière curieusement exacte aux ressauts des terrasses susjacentes. La carrière aux belles parois droites, qui creuse dans le roc une sorte de large avenue à gradins latéraux, se poursuit vers le haut. Les caractères de ce chantier antique restent les mêmes : aspect très monumental, grandes sections longitudinales nord-sud, grands gradins latéraux, inclinaison générale des aires vers le sud, à la commande des plans de joint naturels de la roche. En cours d'avancement, d'autre part, les données relatives aux installations antérieures de la place se sont enrichies et éclaircies. Tout d'abord avait été rencontrée la grande citerne C1 au sud de la ligne des carrières, dont nous avons pris note qu'elle avait été éventrée par l'ouverture de la grande cuvette basse Q1. Cette citerne n'est plus seule de son espèce ; nous avons à présent plusieurs autres réservoirs ou bassins construits semblablement au premier, tous nettement apparentés entre eux par le *hamra* qui les étancheise. un épais mortier gris, tenace, très différent de l'enduit rougeâtre habituel à l'époque romaine.

Des nouveaux bassins découverts, l'un est une citerne indubitable, profonde excavation rectangulaire à parois verticales, très analogue d'aspect à la citerne C1 du sud du chantier ; il s'agit du bassin C 2, qui s'ouvre, à une cote assez élevée, au fond de l'angle formé par le coude du chemin haut, sur le bord extrême du saillant de notre terrain à cette place. Nous verrons, un peu plus loin, les importantes trouvailles qui ont été faites dans cette citerne. Mentionnons d'abord deux autres bassins, P5 et P6, cavités de dimen-

sions plus modestes, éventrées par les carrières exactement comme il a eu lieu pour la grande citerne du sud. Mais ces petits bassins n'ont pas la forme de citernes; au fond de leur excavation aboutit un escalier ménagé dans le roc, à hautes marches de section carrée, enduites comme le reste des parois, et qui semblent témoigner que ces chambres étaient faites pour qu'on y descendit. Leur analogie avec des piscines était frappante dès l'abord, et l'idée qui en résulte s'est confirmée à mesure que le travail avançait; car en divers points de la zone environnante on trouve encore des bassins rectangulaires, constitués par une paroi périphérique ménagée dans le roc et parfois très mince, et dont la configuration ne s'explique point par le seul travail de l'extraction des blocs: ces cuvettes carrées sont, à ce qu'il semble, des piscines encore.

Il devait donc y avoir, à cette place, une assez vaste installation balnéaire, qui fut détruite, à l'époque romaine, par l'ouverture de carrières le long de certains lits de roche de bonne qualité. Nous avons signalé certaines des piscines et des citernes qui faisaient partie de l'ensemble; par la suite, la fouille en découvrira d'autres encore. Aux constatations déjà faites est venue se joindre, en dernier lieu, la mise à jour de ruines proprement dites, de portions d'édifices en maçonnerie qui reposaient sur le roc et dont il subsiste (S2 du plan) deux ou trois assises de grands blocs de calcaire bien appareillés, et en un autre point (S1), une sorte de dallage ou de radier en grands blocs, reposant sur un épais lit de béton établi sur la surface rocheuse. Certains indices porteraient à croire que l'édifice dont nous avons ces restes a été construit postérieurement aux carrières; mais il est également possible que certaines parties de constructions aient été perturbées par les carrières en même temps que les chambres balnéaires, et il faudrait alors reconnaître en elles, sans doute, les constructions dont il est fait mention dans un important document historique, sorti de la fouille dans les conditions que nous allons rapporter.

La citerne du nord dont il était question tout à l'heure, C2, est partiellement engagée sous le mur de clôture et sous le chemin, et nous n'avons pu la vider complètement. Pour autant que son exploration a été faite, elle s'est montrée remplie de gros matériaux parfois jetés, parfois déposés avec un certain ordre, énormes moëllons, nombreux blocs cubiques à parois bien taillées, quelques tronçons de colonnes: on a comblé ce trou avec les matériaux d'un édifice démolé. Plusieurs des blocs sortis de là sont décorés, en creux dans la pierre ou en couleur sur enduit de plâtre. Une autre pierre est

un bloc rectangulaire portant une inscription qui nous renseigne d'heureuse manière, tant sur les installations balnéaires dont les vestiges subsistent aux alentours, que sur l'édifice disparu dont les débris ont rempli la citerne même. Cette inscription en langue grecque, rédigée par un certain *Theodotos*, sera longuement étudiée au chapitre VI ci-après ; elle émane, comme nous verrons, d'une autorité juive locale du début de l'époque romaine, et commémore l'établissement d'une installation pour les étrangers de passage, comprenant une *synagogue*, une *hôtellerie* et un *balnéaire* : ce sont les restes mêmes de cette organisation et de ces édifices qui sont mis à jour par notre fouille.

Au chantier de l'est, durant la même période, le déblaiement a été poursuivi de bas en haut, les terres jetées dans la fouille inférieure et partiellement, en outre, évacuées au nord. L'aqueduc souterrain, comme nous l'avions en perspective, a été doté d'un accès permanent, constitué par une descente en escalier couverte d'un toit en travure, par dessus laquelle les nouveaux remblais montent sans gêne. Le roc, très beau et intact, sans trace de carrières, monte parallèlement au terrain : la profondeur de la tranchée se maintient uniformément à 7 mètres.

Le gros mur mal construit, précédemment rencontré dans son cours est-ouest (mur B), se poursuit vers le haut, solidement assis sur le roc en pente ; il subsiste sur 2 mètres de hauteur environ. A son contact paraissent les assises inférieures d'une autre maçonnerie, un mur épais et solide fondé sur le roc, *m* 6 de nos plans. Beaucoup plus intéressante est une autre substruction découverte au sud de B, celle d'une *tour circulaire* dont le dégagement est encore en cours. Cette tour (H des plans) est soigneusement et solidement construite, assise sur le roc, très incliné à cette place, dans les conditions imposées par un plan circulaire d'une régularité parfaite. Son diamètre à la base est d'environ 7 mètres. Nous chercherons à comprendre, plus tard, ce que représente cette curieuse ruine, et comment il se peut que le système de fortification ait été développé si loin au-dessous de la crête de la plate-forme. Pour l'instant, et dans l'état actuel de la fouille, la date même de la tour est tout à fait problématique.

DU 26 DÉCEMBRE 1913 AU 18 JANVIER 1914.

La fouille avance tant à l'ouest, du sud au nord, que sur le flanc oriental, de l'est à l'ouest en remontant la pente. Les deux chan-

tiers se sont joints vers le centre; dans l'angle qui les sépare encore au nord, il reste un gros déblaiement à parachever, les décombres antiques atteignant une épaisseur de 10 à 12 mètres, en strates inclinés sur le flanc de la côte. Au 18 janvier, l'ensemble des chantiers occupe 200 hommes et une trentaine d'ânes, ces derniers animaux servant au transport des terres, dont nous sommes obligés de constituer de grands dépôts en dehors de la zone de fouille, n'ayant plus la possibilité de remblayer quelque partie du terrain déjà exploré : car il nous faut conserver découvertes, et la région des carrières, avec les précieux monuments qu'elle livre, comme nous allons voir, et les pentes où sont la tour et les autres maçonneries anciennes, et, jusqu'à nouvel ordre, les escarpements rocheux qu'on découvre à l'étage intermédiaire.

Les résultats du travail, à cette heure, sont les suivants. A l'ouest, sur le plateau, le balnéaire de Theodotos recouvert, pour autant que l'ont épargné les carrières de la période suivante, assez bien conservé d'ailleurs du côté du nord; au voisinage immédiat, un groupe de très importants tombeaux d'époque juive royale; sur le flanc est, depuis la tour circulaire, de grands progrès dans le déblaiement des escarpes rocheuses dont la muraille de l'acropole couronnait la crête.

Du côté oriental, de toutes particulières difficultés de chantier se sont produites. Une fois la tour circulaire dégagée, il s'est trouvé qu'elle était dominée, en arrière, par un escarpement vertical de plus de 40 mètres, taillé dans les décombres, et dont l'attaque n'était plus possible ni par en haut ni par en bas, en raison des dangers d'éboulement et de glissement sur les strates très inclinés. Il a fallu tourner le front dangereux de manière à l'attaquer par côté, en même temps qu'on entamait le remblai à un étage supérieur, pour que le même inconvénient ne se reproduisit point par la suite. Cette expérience montre bien le caractère illusoire de la méthode du déblaiement « par tranches » lorsqu'on travaille sur un terrain de pente accentuée. En réalité, le déversement progressif des matériaux sur un degré inférieur n'est pas réalisable, même lorsqu'on peut disposer d'espaces finis d'explorer et non intéressants. La terre abattue, coulée en grands talus à pente raide, est toujours à reprendre complètement; le lieu du déblai n'est jamais libre, et le talus de coupe, trop raide, devient dangereux. On est ainsi conduit à abaisser la pente de ce talus de coupe, pratiquement, jusqu'à l'inclinaison même du rocher, ce qui revient à dire qu'il faut dénuder la pente entière, sur toute sa hauteur, en

une seule opération. Il en ressort d'ailleurs le grand avantage d'avoir, à la fin, de vastes surfaces bien dégagées, sur lesquelles les observations et tous les relevés s'effectuent dans des conditions beaucoup meilleures que lorsqu'on procède par petites parcelles.

C'est ainsi que nous possédons le rocher, à présent, d'un seul tenant dans une large zone, où sa configuration est principalement caractérisée par l'accentuation de la pente à mesure qu'on s'élève. Il s'y présente des escarpements superposés, grands ressauts qui délimitent des portions de glacis inclinés, et dont le système remplit toute la bande comprise entre les niveaux de la tour ronde, en bas, et de la maison sur la crête. Tels qu'on les trouve, ces escarpements ne sont pas entièrement naturels; la main de l'homme les a régularisés, aménagés, accentués, complétés par places au moyen de massifs de maçonnerie, de manière à transformer tout ce flanc de côte, déjà naturellement abrupt, en une superposition de gradins hauts chacun de plusieurs mètres, renforcés, en outre, par le dispositif caractéristique des emmarchements en glacis incliné qui raccordent la crête de chaque coupe verticale à la base de celle qui la domine. Au chapitre suivant nous décrirons complètement ce système de défense, dont il semble que les ingénieurs antiques aient conçu la forme de manière remarquablement nette, simple et efficace.

Les parois rochenses découvertes n'ont pas livré, jusqu'ici, beaucoup de vestiges archéologiques. Au pied du gradin le plus bas, un peu au-dessus de la tour, un petit tombeau, T 5 du plan au  $\frac{1}{200}$ , d'époque cananéenne (voir chapitre III ci-après). Dans toute la masse des décombres déplacés, nombreux fragments de poterie et vases entiers d'époque romaine et d'époque juive (quelques spécimens pl. XXVI).

Le gros mur transversal B continue de gravir la pente, et nous nous attendons à le suivre jusqu'à la ligne de la crête. La tour ronde, près du flanc sud de ce mur vers le bas de la côte, n'a rien révélé de sa date ni de la fonction qu'elle exerçait dans l'ensemble du système des défenses.

Transportons-nous maintenant sur la plate-forme haute, où l'on a achevé de dégager ce qui subsiste des piscines à gradins du balnéaire de Theodotos. On a déjà mentionné, plus haut, la remarquable petite salle P 6, et la chambre voisine P 5 en partie emportée, à l'ouest, par la grande excavation des carrières; voici maintenant, plus au nord, la grande piscine P 1 et la piscine contigue P 2, aux degrés descendant vers l'est, toutes deux entamées, de ce côté, par

l'excavation de la carrière Q3; voici encore la petite chambre P3, intacte, opposée dans sa disposition et pour ainsi dire adossée à la chambre P1. Par la suite, nous aurons encore à signaler d'autres chambres similaires.

En contact immédiat avec les installations du balnéaire, d'autre part, il s'est découvert, et nous avons complètement dégagé ce qui subsiste d'un groupe de grands tombeaux creusés en galeries horizontales, T1 et T2 du plan au  $\frac{1}{200}$ . Ces vastes tunnels, parallèles entre eux et parallèles, comme il se précisera plus tard, à la ligne du mur de crête qui courait à peu de distance, ont été mis en place à la commande des contours de l'étroite plate-forme, et ils sont antérieurs à l'époque des piscines judéo-romaines, dont on remarque immédiatement que les constructeurs ont évité de détruire ou de léser les tombeaux antiques<sup>1</sup>. Ces tombeaux, comme on verra, sont d'époque judéenne royale; nous serons d'ailleurs conduits à voir que s'ils ont été épargnés, ce n'est point par l'effet d'un sentiment de respect. Par malheur, les carriers romains sont arrivés ensuite, et, pelant, incisant la crête du coteau, suivant sa pente, sur plusieurs mètres d'épaisseur, en même temps qu'ils dévastaient piscines et citernes, ont ouvert les tunnels funéraires par en haut, à leur débouché, emportant de précieux organes des dispositifs d'entrée de ces tombes. Ce qui en reste est suffisant pour qu'on puisse reconstituer complètement la forme des monuments et l'histoire des singuliers remaniements qui leur furent imposés à l'époque judéenne même. Quant à leur importance historique, elle ne saurait être estimée trop haut, si l'on observe que par leurs proportions et leur date, ces tombes se caractérisent en toute certitude comme des installations princières, qu'elles sont assises sur la plate-forme de l'acropole suivant un plan tel qu'on peut s'attendre à en trouver d'autres dans leur voisinage, que l'emplacement du groupe, enfin, dans la vieille Cité et au contact du mur d'enceinte, correspond de manière parfaite aux quelques données que nous avons, par *Néhémie* principalement, sur la situation de la nécropole davidique. Est-ce bien l'antique nécropole qui se découvre ainsi, lamentablement dévastée, à cette place, par les coupes des carrières? Nous essaierons plus loin (chap. V) de le reconnaître. D'ailleurs

1. Observer à l'appui, sur le plan au  $\frac{1}{200}$ , la piscine P1 mentionnée un peu plus haut la haute paroi qui la limite à l'est et la mince cloison de 0 m. 40 ou 0 m. 50 soigneusement ménagée, de ce côté, pour séparer la chambre nouvelle du grand tombeau-tunnel T1 à sa sortie.

l'avancement de la fouille nous livrera encore les vestiges d'autres installations funéraires sur la plate-forme.

DU 19 JANVIER AU 22 FÉVRIER 1914.

Au terme de cette période d'un mois, la fouille peut être considérée comme terminée, dans les limites du terrain envisagé au début et où nous nous étions imposé la tâche du déblaiement intégral. Ce déblaiement est réalisé complètement, sauf en ce qui concerne quelques parcelles encore ménagées sur le bord nord : les chantiers primitivement distincts se sont fondus en une grande surface unique, sur laquelle il n'y a plus à distinguer, maintenant, que la *plate-forme* et *l'escarpement oriental*, de part et d'autre de la ligne de crête couronnée par le grand mur d'enceinte que nous avons découvert.

Outre ce mur de crête, la dénudation de l'escarpement a achevé de nous livrer les éléments du vaste système de fortification dont nous avons, précédemment, reconnu les caractères, et dont le mur supérieur est seulement un organe. Par ailleurs, nous avons découvert l'enceinte archaïque en un autre point de passage très remarquable, l'extrémité sud de l'acropole, sur le bec rocheux qui termine la colline, au débouché du Tyropœon dans la vallée principale ; le travail est seulement commencé à cette place. Dans un autre ordre, enfin, le déblaiement superficiel vient de nous permettre de poursuivre l'exploration de notre aqueduc à flanc de côte, qui, vers le sud, contrairement aux prévisions et de manière particulièrement heureuse, se poursuit en tunnel et non en tranchée ouverte ; le dégagement est en cours.

Sur la plate-forme, les carrières romaines poursuivent leurs indentations néfastes jusqu'à l'extrémité nord du chantier, et, seuls, les tombeaux judéens les plus profondément creusés ont échappé à une destruction complète. Nous avons défini, précédemment, la situation des grands tombeaux-tunnels T 1 et T 2 ; la nécropole dont ils faisaient partie s'étend du côté du nord, où nous rencontrons, en T 3, un grand tombeau très évidemment contemporain des précédents, mais de configuration différente, en chambre rectangulaire excavée en souterrain et débouchant à l'extérieur par un couloir horizontal.

Immédiatement au sud de cette chambre funéraire, le roc a été creusé, postérieurement, pour faire une piscine à gradins, P 7 du

plan, et une grande citerne ronde C 4. Piscine et citerne sont contemporaines, de toute évidence, des organes similaires de l'établissement balnéaire créé sur la place au début de l'époque romaine et dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. L'architecte qui a mis en place la chambre P 7 connaissait le tombeau T 3 et a évité de l'endommager, exactement comme il a été procédé pour le creusement de la piscine P 1 dont on a vu la situation plus haut, au contact du grand tombeau-tunnel T 1 mais tenue séparée de lui par une cloison de rocher ménagée.

*Le mur de crête de l'acropole*, M du plan, s'est découvert à l'extrémité nord du chantier, exactement sur le tracé prévu depuis le début d'après les formes de la colline. Complètement détruit, plus au sud, par les carrières, il subsiste au nord sous la forme d'une grosse maçonnerie en blocs appareillés, assise sur le rocher, qui se perd au delà, sous notre mur de clôture et les hauts remblais de la propriété voisine. La section découverte prolonge, vers le sud, la ligne des repères antérieurement connus, dont le tronçon « Clermont-Ganneau » est le plus méridional (voir le plan d'ensemble au  $\frac{1}{1.000}$ ), et elle assure la restitution du tracé de la muraille, dans sa partie détruite, jusqu'aux abords de la pointe méridionale où la fouille est en train de nous rendre le mur lui-même.

Au-dessous de la muraille, dans l'étendue de la fouille principale, s'étagent les organes du système de défense en gradins dont nous avons déjà aperçu le principe. Les descriptions et analyses qui s'y rapportent font l'objet du chapitre II ci-après. On y traitera des escarpes et terrasses superposées, si remarquablement aménagées, par endroits, en bastions carrés saillants, qui occupent de haut en bas tout le flanc de la colline. On reviendra à ce qui concerne la grande tour H, si singulièrement enchâssée en plein milieu des escarpes étagées qu'on se demande si elle n'est point antérieure au système de ces gradins qui l'enveloppent. On donnera toute attention, enfin, à cet autre organe dont l'étrangeté nous a, précédemment, été sensible, le grand mur transversal B qui descend d'ouest en est au plus court pour se perdre dans le remblai intact, à la base de notre fouille, poursuivant de même allure vers les fonds enfouis de la vallée primitive. Nous en tenons à présent l'amorce supérieure, au contact de la grande escarpe haute dont ce mur B se détache d'équerre; il traverse et perturbe toutes les lignes des gradins superposés, et nous serons conduits à reconnaître que cette barrière transversale, effective-

ment, est postérieure à l'établissement de la fortification du versant dans sa condition originale.

A divers étages de l'escarpement ont été rencontrés des *vestiges funéraires* intéressants. Voici d'abord quelques tombes cananéennes, blotties dans les rentrants ou au pied des escarpes ; la petite tombe T5, déjà signalée précédemment, sépulture intacte avec son mobilier très pauvre ; la tombe T6, au pied du grand escarpement que le mur de crête couronnait, belle caverne taillée avec puits funéraire et autres organisations caractéristiques, tombeau vide ; T7, tombe analogue, plus au sud au pied du même escarpement, deux sépultures de dates différentes, intactes. Plus remarquable est la tombe T4, à porte carrée s'ouvrant en façade dans le plan vertical de la plate-forme qui sert de socle au grand mur M ; cette chambre cananéenne avait été vidée et réemployée à l'époque judéenne.

Tous ces monuments et les objets qu'ils ont fourni seront décrits au chapitre III ci-après, de même que d'autres vestiges singuliers que l'on rencontre à mi-hauteur de ce versant de côte, ceux de grands charniers ou fosses communes, sises en T8-K, à peu près au centre du bastion *m* 3, dans la masse de son terrassement d'arrière. On avait jeté et enfoui à cette place un nombre très considérable de corps humains, et utilisé, pour un dépôt similaire, la vieille chambre funéraire T4, située à l'étage supérieur et dont on parlait un peu plus haut. Ces dépôts funéraires sont certainement de l'époque judéenne royale.

DU 23 FÉVRIER DU 8 MARS 1914.

Le grand déblaiement achevé dans l'ensemble, nous n'avions plus en perspective que de poursuivre l'exploration de l'aqueduc à flanc de côte, comme les progrès du dégagement superficiel l'avaient rendu possible, et sur un nouveau chantier, celui de la *pointe sud*, d'élargir la fouille complémentaire dont on a dit un mot précédemment et où l'enceinte archaïque nous était apparue dans des conditions particulièrement intéressantes.

On se rappelle que la section de l'aqueduc déjà explorée par nous, longue d'une trentaine de mètres, en souterrain à fleur de roche ouvrant sur la vallée par des fenêtres latérales, débouchait, aux deux extrémités, en tranchée profonde creusée à ciel ouvert. Le déblaiement général ayant atteint l'emplacement du débouché sud (R1 des plans), on put vider, d'en haut, l'excavation de la

tranchée, et l'on reconnut alors que cette dernière, très peu étendue en longueur, n'était qu'une sorte de « regard » au delà duquel recommençait une section en souterrain sous roche. Il fut aisé, dès lors, de dégager ce nouveau tunnel comme on avait fait de l'autre section, on le trouva de tracé et de configuration très analogues, à fleur de roche certainement, puisque des fenêtres continuent à s'ouvrir, à intervalles, dans la paroi du côté de la vallée. Au bout d'un trajet de 25 mètres, nouveau débouché en tranchée ouverte, sous une masse de décombres dont l'excavation est remplie et qui ne permet pas de pousser plus loin l'exploration souterraine.

De même la tranchée du débouché nord (R 2 des plans), couverte de grandes dalles, n'est qu'une chambre de peu de longueur dans laquelle s'amorce, vers le nord, une nouvelle section de tunnel. En roc plus mauvais que dans les autres parties, de forme irrégulière et de section réduite, ce dernier souterrain n'a pu être suivi que sur la longueur d'une quinzaine de mètres.

Au total, donc, nous avons dégagé et possédons l'aqueduc sur un développement un peu supérieur à 70 mètres. Au chapitre IV ci-après, nous décrirons en tous détails l'ouvrage et les particularités de sa configuration, et nous verrons que la section sur laquelle nous sommes tombés se trouve être celle même qui avait été découverte et reconnue par Schick <sup>1</sup>, vingt-cinq ans avant notre travail à nous-même.

Quant à la fouille de la *pointe sud* de la vieille Cité, sur l'éperon qui domine le Birket El Hamra, ce n'était d'abord qu'une tranchée d'exploration de proportions modestes, mais qui donna des résultats si inattendus et à tel point intéressants que nous nous vîmes en devoir de commencer le dégagement en largeur sans attendre les moyens d'une ultérieure campagne. L'enceinte archaïque sort de terre sur tout le pourtour de l'éperon de la côte, remarquablement organisée dans le détail et très habilement reliée, par les ingénieurs judéens de la période royale ancienne, aux ouvrages d'enceinte du Birket El Hamra qui y prennent leur amorce (région E-Y, voir le plan au  $\frac{1}{1.000}$ ). Le dégagement obtenu à cette place ne fait, d'ailleurs, que commencer et indiquer un travail qui devra être largement étendu par la suite.

Les travaux de chantier ne pouvaient, pour ce printemps, être poursuivis davantage. Quelques semaines encore furent employées

1. Voir ci-avant, *Première Partie*, chap. III, § I.

à parachever le levé au  $\frac{1}{100}$  de la fouille principale — celui qui, réduit au  $\frac{1}{200}$ , fait l'objet de notre planche III, — ainsi qu'à compléter une documentation photographique dont sont extraits les clichés qui accompagnent le présent mémoire. A la fin de mars nous quitions Jérusalem, pleins de l'espoir qu'à l'automne suivant l'exploration de la colline pourrait être reprise et poursuivie. Quelques mois après notre retour en France, cependant, la guerre éclatait ; les fouilles de la Cité de David sont en suspens depuis cette époque.

## CHAPITRE II

### LE MUR DE CRÊTE ET LA FORTIFICATION.

#### *I. Aire de la fouille principale.*

Pour suivre la description qu'on va donner, le lecteur voudra bien garder sous ses yeux le plan de détail au  $\frac{1}{200}$  de notre pl. III et les profils de la planche IV, ainsi que les photographies des pl. VII, VIII et IX.

#### A. — LE MUR D'ENCEINTE DE LA CRÊTE.

Ce mur M émerge, sur le bord nord de la fouille, des hauts remblais qui couvrent un terrain extérieur à notre domaine ; du nord au sud, dans nos limites, il est conservé sur une longueur de 20 mètres, et au delà, complètement enlevé par le travail des carriers antiques. C'est une robuste maçonnerie en blocs appareillés dans lesquels s'entremêlent des moëllons taillés de dimensions plus modestes, de mieux en mieux conservée à mesure qu'on s'avance vers le nord et subsistant, de ce côté, sur une hauteur de 3 à 4 mètres. Le mur a été construit en juxtaposant, dans le sens de l'épaisseur, deux tranches de maçonnerie sans intervalle, constituant, ensemble, une épaisseur d'environ 3 m. 50, difficile à déterminer plus précisément parce que le parement intérieur se noie et se fond, en quelque sorte, dans un remblai compact de matériaux non appareillés qui semble avoir fait partie de la construction, contreboutant la muraille à l'intérieur et donnant un accès en plan incliné jusqu'à sa plate-forme. Le parement extérieur, au

contraire, est très net (pl. IX *a-b*), monté verticalement depuis les tailles en gradins pratiquées dans la roche et sur lesquelles la maçonnerie prend son assise. Il faut noter que ce parement extérieur et les blocs dont il dépend sont déjà, au point de vue de la technique du travail, de deuxième stade, car on observe que la tranche intérieure du massif a été construite d'abord, parementée complètement au dehors comme si elle avait dû rester visible, et ensuite la tranche extérieure élevée contre le parement de la première.

Il ne paraît pas, cependant, qu'on doive songer à deux époques différentes pour la construction première et pour une confortation par doublement du mur en avant ; car la maçonnerie, extrêmement uniforme dans toute sa masse, procède d'un plan architectural évidemment unique. A quel moment de l'histoire faut-il l'attribuer ? Question difficile à résoudre dans l'état imparfait de notre connaissance de l'archéologie de la maçonnerie à Jérusalem. Il y a des indices assez forts que la muraille ne remonte pas à l'époque préjudéenne. Le fait d'une réfection hâtive expliquerait bien la qualité inégale des matériaux, en plusieurs endroits, et surtout cette curieuse circonstance que les massifs de l'une et de l'autre tranches ont été élevés *par pans verticaux indépendants*, juxtaposés à plan vertical, sans liaisonnement d'appareil, longs de 8 à 10 mètres en façade. Cette configuration indique que le mur était construit, à la même minute, sur tout son développement, par sections délimitées sur le sol, chaque section confiée à une équipe qui maintenait simplement son travail en contact avec celui des voisines, dominée par le souci d'aller vite, fût-ce quelque peu aux dépens de la solidité générale. L'idée se présente que nous pourrions avoir devant nous un élément du travail de Néhémie, ou bien l'échantillon de quelqu'une de ces reconstructions souvent effectuées, sur le pourtour de la vieille Cité, au cours de la période royale <sup>1</sup>.

B. — LE SYSTÈME DÉFENSIF EN GRADINS AU-DESSOUS DU MUR DE CRÊTE.

Rapprochée du plan et des profils transversaux au  $\frac{1}{200}$ , la vue d'ensemble de l'escarpement que donne notre pl. VII fait bien ressortir les éléments des gradins qu'on avait aménagés du haut en bas de la pente. Dans l'ensemble, cet escarpement avait été trans-

1. Ce qu'on sait de l'histoire de ces travaux est résumé ci-avant, *Première Partie*, chap. I, § v.

formé en une superposition de chutes verticales raccordées, chacune à la suivante, par des glacis de forte pente, quelque chose comme un gigantesque escalier dont les marches, très inclinées, seraient séparées par des décrochements verticaux de 4 à 6 mètres. Pour former les pans verticaux des gradins, le rocher a été régularisé et taillé en coupes droites, les escarpes ainsi obtenues, complétées et au besoin surhaussées par des portions de muraille en maçonnerie, et, sur les emplacements où la paroi naturelle ne prêtait pas à une taille verticale, entièrement faites en maçonnerie construite. Quant aux glacis inclinés intercalaires, suivant un procédé dont on connaît d'autres exemples à l'époque cananéenne, ils étaient faits en terre, une argile très dure, pilonnée avec soin en arrière des murs construits et remplissant tout l'espace de section triangulaire compris entre la crête d'un mur et la base du mur immédiatement supérieur. Descendons, en partant de l'escarpe dominante M, et voyons comment les barrières successives qu'on rencontre sur la pente sont agencées.

Au droit de l'extrémité sud de la section subsistante de M, cette muraille est précédée, à sa base, d'une plate-forme large de 5 ou 6 mètres dont l'arête avant est la crête d'une escarpe rocheuse déjà utilisée, à une date ancienne de la période cananéenne, pour tailler à sa base une sorte de cour rectangulaire, *p* du plan, à face arrière dressée verticalement pour bien encadrer la porte carrée du tombeau T 4 (phot. des pl. VII et VIII *a*). Ultérieurement, cet escarpement haut de 2 à 3 mètres fut organisé en ligne de défense, *m 2* du plan, dont on retrouve des éléments construits en maçonnerie, immédiatement au sud de la cour *p*, fermant une brèche entre la façade arrière de *p* et l'escarpe de roc brut qui la prolonge dans cette direction (voir les phot.), et d'autre part au nord du mur transversal B, dans une région où les couches basses du remblai ont été, jusqu'à présent, laissées en place. Dans cette dernière section du mur *m 2*, il soutenait un terrassement-glacis dont la ligne haute arrivait presque à la base de la muraille M.

Au pied de l'escarpe *m 2* ainsi constituée, étroite plate-forme, amplifiée, à quelque distance au sud, en un glacis rocheux naturel large de 6 ou 7 mètres. A sa base, grande chute verticale du rocher, haute de 6 mètres en moyenne, régnant d'un bout à l'autre de la zone dégagée par nous, au sud du mur B, et qui donne à la configuration de ce versant de côte son principal caractère. Au pied de cette façade naturelle était un *angle mort* très profond qui échappait aux vues des défenseurs de la ligne *m 2*; on y remédia

de la manière habituelle, par la mise en place d'une grande masse de terre en talus incliné, appuyée, en bas, au mur *m 4* où nous allons descendre. Mais avant d'y arriver nous rencontrons, à mi-hauteur entre la falaise naturelle et le niveau de *m 4*, un ouvrage établi assez différemment et comme surajouté, le bastion *m 3*, de hauteur imposante, poussé en avant, entre ses murs d'aile, sur les 16 mètres de développement de sa façade, présentant enfin cette particularité très significative que sa muraille est fondée, non sur le roc, mais sur un substratum de décombres épais de 2 à 3 mètres <sup>1</sup>. Forcément respecté par nous sous les maçonneries, le terrassement a également été laissé en place, en grande partie, dans l'intérieur du bastion, où il recèle les surprenants dépôts de la fosse commune rencontrée en T8-K, dont la description sera donnée au chapitre suivant.

Au niveau du mur de façade du bastion et approximativement dans la même ligne, au nord du mur transversal B, se montre un mur de soutènement similaire, également coté *m 3* sur le plan ; nous l'avons complètement dégagé à la base et constaté qu'il était assis, comme le premier, sur un terrassement de hauteur importante. Les divers ouvrages *m 3*, de même alignement et de même niveau, semblent avoir fait partie d'un système de grands bastions carrés, espacés à cet étage du flanc de la côte.

Leur rôle dans l'organisation d'ensemble du profil est très clair. Le bastion du sud, que nous avons en entier, délimite deux zones d'étendue équivalente dans le glacis, beaucoup trop important quant à la course horizontale et quant à la hauteur, qui, sans cette interruption, serait tendu entre la crête de *m 4* et le haut de la falaise naturelle en arrière (voir profil 10-10, pl. IV *b*). Avec *m 3* et sa ligne intermédiaire, on a dans cet intervalle deux glacis superposés et bien conditionnés l'un et l'autre, celui d'en haut commandé par la ligne *m 2*, l'inférieur commandé par *m 3* et joignant, en bas, le dos de la ligne *m 4*.

Cette escarpe *m 4*, assez heureusement conservée (voir la phot. de la pl. VII), est, vers le bord sud de notre fouille, une coupe verticale taillée dans le rocher, haute de 2 mètres, surmontée d'un mur en maçonnerie. Du sud au nord, la coupe dans le roc réduit

1. Avec le plan au  $\frac{1}{200}$ , consulter surtout la phot. de la pl. VII, où à l'extrémité sud du bastion, nettement découpée et en bonne lumière, la superposition des assises de moëllons à l'infrastructure de terre est en évidence. Autour de cet angle de l'ouvrage, le terrassement sous-jacent a été coupé à pente raide jusqu'à la base même de la maçonnerie, pour en permettre une détermination plus sûre.

progressivement sa hauteur, finalement disparaît, le mur en maçonnerie subsistant seul depuis la base. Ce mur détache perpendiculairement, vers le bas, un éperon ou contrefort très saillant, et à peu de distance au delà, se replie à l'intérieur en saillant de bastion, pour reprendre à 5 mètres de distance, au nord, sous la forme d'un autre angle de bastion, en symétrie avec le précédent, marquant l'origine d'une façade engagée sous les remblais encore en place. On voit que l'ensemble des murs *m 4* paraît offrir une ligne de bastions espacés organisée comme celle des ouvrages *m 3* de l'étage supérieur, avec un relief sans doute plus modeste.

Au-dessous du niveau 4, l'escarpe *m 5*, dont la tour H a couvert la ligne, utilisait un ressaut naturel de 1 à 2 mètres de hauteur (voir la phot. pl. VII); de la maçonnerie se rencontre à quelques mètres au nord de la tour, sortant du remblai encore en place qui couvre le prolongement de la muraille. Plus bas encore, au-dessous de l'emplacement de la tour, une dernière ligne de défense nous apparaît, qui fut obtenue en utilisant la remarquable petite falaise, haute de quelques mètres, dont le front sert de masque au souterrain du canal à flanc de côte; dans la façade de cette muraille s'ouvrent les fenêtres latérales dont la rencontre nous livra l'aqueduc, nous avons exposé dans quelles circonstances. De la ligne ainsi placée subsistent des éléments construits en maçonnerie, *m 6*, au contact et sur la face sud du mur transversal B, qui a recouvert l'escarpe primitive, et à quelques mètres au nord de B, un gros élément d'angle qui est peut-être le saillant d'un bastion organisé comme ceux de l'étage 4 : les prolongements de ce massif disparaissent sous la masse de remblais non déplacés encore.

Rien de mieux expliqué, on le voit, que le principe et le fonctionnement d'ensemble du système dont il subsiste ces vestiges. Quant à l'organisation de détail, nous n'oserions tenter une restitution du profil dans les conditions, trop inadmissibles ici, de la précision graphique. Indiquons seulement que, très nécessairement, la crête de chacune des escarpes superposées abritait une sorte de chemin couvert, dont les vues et les coups gardaient le plan incliné immédiatement inférieur. Cette fortification était « active » en toutes ses parties, et toute son organisation tendait à porter la défense aussi en avant que possible, le plus loin possible de la clôture haute, de manière à ce que, devant une attaque puissante, on pût se replier, progressivement, d'étage en étage, en

brisant, en trois ou quatre fois, l'élan d'un assaillant qui laissait de nombreuses victimes au pied de chaque mur d'escarpe.

Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'un système aussi complexe et aussi développé dans ses parties a été construit en une seule entreprise, d'après un plan général établi complètement et d'avance : la précision et l'ampleur achevée du « projet » sont des caractères éminemment modernes, tout à fait étrangers à l'ingénieur antique qui, même au cours des belles périodes architecturales de l'Égypte, de la Chaldée ou de la Susiane, résout les problèmes un à un et réalise à mesure, chaque élément s'insérant comme il est possible dans le réseau plus ou moins ancien des parties préexistantes. Sur les flancs de la petite forteresse jérusalémite, les gradins étagés au-dessous du mur de crête n'ont pu être que le fruit d'un long effort de perfectionnement et d'une réalisation progressive, un plus ou moins long temps après l'achèvement de l'enceinte haute. En fait, dans l'ensemble que nous avons décrit, de grands écarts d'époque se laissent entrevoir, par cette circonstance que les éléments de la barrière *m3*, dont le grand bastion dont nous avons remarqué la situation caractéristique *en avant* et *en l'air*, sont fondés sur remblai, donc relativement tardifs, tandis que sur d'autres lignes telles que *m2*, *m4*, *m5*, les escarpes aménagent le roc ou reposent sur le roc même. Il est extrêmement probable que les ouvrages *m3* sont de l'époque judéenne royale, et cela nous reporte à certaines indications déjà prises en note antérieurement, touchant les travaux d'Ezéchias qui, procédant à la restauration de l'enceinte de la ville, éleva « le second mur en dehors » (II *Chron.*, xxxii, 5), et de Manassé, qui « construisit un mur extérieur pour la Cité de David... et tout autour de l'Ophel » (II *Chron.*, xxxiii, 14). De telles mentions nous sont maintenant tout à fait claires. Mais les rois de Juda n'innovaient point en armant la pente de ces ouvrages à mi-hauteur, qui peut-être se superposaient à d'anciens murs détruits ou submergés par les talus de décombres, et en tout cas s'inséraient dans un système étagé de beaucoup antérieur, dont les principales lignes, très probablement, remontent au stade de la fortification cananéenne.

On se rappelle, en effet, qu'antérieurement à nos travaux le dispositif en gradins, avec massifs en terre durcie fournissant des emmarchements en glacis incliné, a été rencontré sur les flancs de plusieurs acropoles palestiniennes, notamment à Jéricho, où sous le gros mur cananéen de la crête, devant lui et plus bas, à l'époque israélite ancienne, on établit l'avancée d'une forte

muraille en briques, assise au sommet d'un glacis raide en terre battue, revêtu de moëllons, fondé lui-même sur une couche de béton d'argile<sup>1</sup>. Très caractéristique aussi est le dispositif des murs et glacis étagés qu'on trouve à Megiddo<sup>2</sup>. Les montagnards qui aménageaient de pareilles organisations n'étaient point des novices en l'art de la fortification, et c'étaient des places redoutables que ces petites acropoles cananéennes, Gezer, Megiddo, Jéricho, auxquelles nous pouvons comparer, aujourd'hui, celle que David prit d'assaut par surprise. A sortir de terre leurs escarpements taillés, leurs murailles imposantes à la crête, simples, astucieuses et meurtrières du haut en bas des flancs de la colline, on comprend mieux que ces rochers, longs de quelques centaines de mètres, aient intimidé les conquérants égyptiens du Nouvel Empire, ignorants de la fortification en pierre, lorsqu'au xv<sup>e</sup> siècle ils s'engagèrent, pour la première fois, dans les régions de la Syrie méridionale.

C. — LE GRAND MUR TRANSVERSAL (phot. pl. VII, VIII a, XV c.).

L'organisation que nous venons de décrire n'était pas seulement restaurée, confortée ou complétée au cours des âges. On constate en outre que, dans la seule étendue de notre fouille, elle est perturbée gravement par deux organes de disposition discordante et d'apparence fort étrange l'un et l'autre : la tour H, dont il sera parlé tout à l'heure, et le grand mur transversal B.

Découvert, on se le rappelle, dès l'ouverture de la première tranchée à la base de la fouille de l'escarpement (visible, à cette place, sur la phot. de pl. XV, c, où le mur est pris dans le sens de sa longueur ou par la tranche, immédiatement à droite de la fenêtre *x* du canal en tunnel), suivi, depuis lors, en montant de l'est à l'ouest, jusqu'à l'amorce de son extrémité supérieure, ce mur B prend appui à la base de la grande escarpe M, s'en détache exactement d'équerre et descend la pente au plus raide, non en ligne droite, mais en dessinant deux inflexions contraires qui le maintiennent, par grand hasard, dans les limites de notre fouille. Son assiette n'est pas uniforme sur toute sa longueur. En bas, il pose sur le roc, et de même à l'extrémité haute, à l'ouest, au

1. Sellin et Watzinger, *Jéricho* (1912), coupe générale de la pl. XIX et détail p. 59, avec correspondance aux photographies des pl. X, XI, XII, XIII.

2. Schumacher, *Tell El Mutesellim*, et d'après lui Vincent, *Jérusalem*, pl. XIX (une coupe).

départ contre le grand mur d'enceinte ; mais dans l'intervalle, ses fondations sont établies sur des couches profondes de déblais, et c'est principalement pour ne pas compromettre trop dangereusement cette curieuse maçonnerie, déjà déchaussée et fortement en l'air, que nous avons renoncé à descendre la fouille jusqu'au roc, dans le parcours de la zone comprise entre les niveaux de *m* 4 à M. A l'examen, il apparaît que la surface de terre sur laquelle le mur est assis est celle même des glacis damés insérés entre les lignes de défense successives ; en d'autres termes, ce mur suit exactement, à sa base, le profil transversal — roc naturel et terrassements — du système en gradins décrit plus haut, et il se manifeste, ainsi, que cette construction B est postérieure à l'achèvement de cette fortification dans sa forme complète. On s'en rendrait compte, d'ailleurs, au simple aspect d'incohérence qu'il présente parmi les autres ouvrages. Il les masque et les perturbe, il interrompt la ligne 2, il mutile l'angle du bastion *m* 3 nord, il bouleverse toutes les conditions de défense de ce flanc de côte, sans rien apporter de favorable en échange. Matériellement, sa construction est mauvaise et très négligée. Haut de plusieurs mètres, à section trapézoïdale, il a une épaisseur de 1 m. 50 à 2 mètres à la base, environ la moitié au sommet, est fait de moëllons non taillés, liés d'un mortier si hâtif que, presque partout, l'intervalle entre les pierres est vide et la solidité très précaire.

On doit se demander quel était le rôle de cette étrange barrière, qui se perd sous l'énorme remblai intact au bas de la fouille et vraisemblablement dévale beaucoup plus bas encore, jusqu'au fond de la vallée dans sa configuration ancienne. Le problème est assez singulièrement compliqué par le fait qu'à partir du point où nous perdons la muraille, à l'extrémité inférieure, son prolongement sous les remblais paraît se doubler du cours d'un autre mur tout à fait semblable, de même puissance, parallèle au premier et distant de lui, du côté du sud, de 5 ou 6 mètres : de ce deuxième ouvrage nous avons seulement l'extrémité haute de départ, B *a*, qui s'est découverte, sur une faible longueur, au point le plus profond atteint par notre fouille. On ne peut rien supposer, évidemment, d'un organe révélé par une aussi brève amorce. A considérer les choses, dès lors, comme si le mur B poursuivait solitairement sa course, le plus probable est qu'il exerçait la fonction d'un grand *mur de masque*, reliant à l'escarpe supérieure une poterne assez lointaine qui gardait, en le barrant, le chemin du fond de la vallée.

Le fond du Cédron, à aucune époque, n'a pu être compris dans l'enceinte de la ville; mais il donne accès aux portes de l'enceinte salomonienne sur le front est et sur le front nord, et l'on conçoit qu'il fût important de pouvoir arrêter l'ennemi sur cette route, voire surveiller les simples passants qui défilaient au pied de la vieille Cité, de l'Ophel et des palais royaux, montant du sud pour entrer dans la ville ou contourner ses murailles<sup>1</sup>. Pour cet office, il est suffisant d'avoir, sur le chemin de la vallée, une poterne fortifiée faisant corps de garde, et de la poterne, allant rejoindre l'enceinte de la ville en escaladant le flanc du ravin, un grand mur de barrage. Ce dernier ouvrage couvre par sa seule masse, des coups de l'ennemi, les défenseurs du poste de la vallée, lorsqu'ils ont à circuler entre ce châtelet et l'enceinte haute : si les flèches et les pierres pleuvent d'un côté, ils cheminent sur l'autre face de la muraille, à l'abri du masque qu'elle constitue.

D'après les constatations faites plus haut, la date de la construction est relativement tardive. Cette grande traverse de la vallée est postérieure au système des gradins fortifiés dans son ensemble, postérieure même, très probablement, aux surélévations des ouvrages du stade de *m*3, de telle sorte que la date la plus ancienne qu'on pourrait lui attribuer n'irait pas au delà des derniers temps de la royauté judéenne.

D. — LA TOUR H (phot. pl. VII, VIII *b*, profils pl. IV).

Aux époques où le mur B n'existait pas encore, pour opposer à l'assaillant, comme nous l'avons expliqué, des obstacles plus efficaces et le frapper du plus loin possible, on dut s'efforcer maintes fois de multiplier et d'améliorer les défenses des lignes basses, et c'est dans cette intention, sans nul doute, que fut construite la grande tour dont les substructions conservées, en H du plan, au-dessous de la ligne *m*4, accidentent de si étrange manière le flanc de la côte. A en juger par ce qui subsiste de la base, c'était

1. Précédemment déjà, à propos du *Millo* construit par Salomon et de son histoire, nous avons été conduit à signaler les analogies entre le développement de la Jérusalem de cette époque et l'histoire topographique de certaines *acropoles* françaises, élargies en ville au début du Moyen Age (voir *Première Partie*, chap. I, § IV). Ici, de même, on trouverait facilement, à notre traverse extérieure B, des analogues dans l'organisation des mêmes places du Moyen Age, où dans nombre de cas un mur en *antenne* ou en *épi* se détache d'une plate-forme haute pour venir chevaucher et garder, à la base, un ouvrage avancé, quelque chemin, quelque berge de rivière, une ligne d'accès quelconque.

un très puissant organe que cette tour circulaire de plus de 7 mètres de diamètre, avec sa muraille épaisse de 1 m. 20, sa forme admirablement régulière, malgré l'incommodité de la pente et des accidents du rocher, au parement extérieur incliné et au parement intérieur vertical, la bonne qualité de sa maçonnerie, très soignée et revêtue, à l'extérieur, d'un enduit en mortier gris, très résistant, qui jointoie curieusement le parement, à sa base, avec le roc sur lequel la construction repose.

L'établissement de cet édifice supprima ou interrompit l'escarpe *m 5*, et son couronnement masquait certainement les vues de la crête de *m 4*. La défense n'y perdait guère ; la tour défigurait l'ensemble des anciens gradins, mais en somme elle le renforçait. Quant à la détermination de la date de cet organe évidemment surajouté, on doit observer que la maçonnerie, à coup sûr point archaïque, ne ressemble pas non plus aux maçonneries judéennes des alentours, notamment aux murs plus débiles et beaucoup plus négligés des ouvrages *m 3* ; on serait tenté de l'attribuer à une époque beaucoup plus tardive, au voisinage des solides et réguliers travaux de la période romaine. Que la construction soit assise sur le rocher, cela pourrait sembler en contradiction avec l'indication d'une date aussi récente — les ouvrages *m 3*, de l'époque royale, n'ont-ils pas sous eux plusieurs mètres de décombres ? — si nous n'avions constaté que, tout près de là, c'est également sur le roc nu que la muraille B a été construite. Or, cette dernière muraille, nous l'avons reconnu, est fort tardive, au plus tôt de la fin de la période royale, et, entre le niveau de H et celui de l'escarpe haute, elle repose, sans les entamer, sur toutes les terrasses à glacis incliné qui recouvraient l'escarpement. Il ressort de là qu'à la fin de la période royale, tout au moins, les terrassements artificiels et les décombres déversés du haut de la muraille supérieure n'avaient encore noyé le rocher que dans l'étendue d'une bande intermédiaire, depuis le niveau *m 2* jusqu'au dessous de la ligne *m 4*, la surface naturelle restant à découvert à l'étage supérieur, d'un côté, et d'autre part dans la zone inférieure des pentes, à partir d'un niveau voisin de celui de H et de *m 5*. On voit, d'après cela, que la submersion totale de l'escarpement et ce formidable « remplissage » du fond de la vallée, tel que dans la forme actuelle du terrain on le constate, ne peuvent être l'œuvre que des temps postérieurs à la période juive proprement dite ; et cela est extrêmement naturel lorsqu'on considère que le grand développement de la ville et le fonctionnement le plus intense de son organisme

se placent aux derniers siècles avant l'ère chrétienne et à l'époque romaine.

Il résulte de ces conditions que pour situer chronologiquement la tour H d'après les seuls caractères de son assise, nous disposons d'une marge assez ample postérieurement à la période royale. On hésiterait, toutefois, à assigner à l'ouvrage une date trop basse. Vers l'époque romaine, bien probablement, le bas de son mur disparaissait sous le fleuve des décombres rejetés d'en haut en quantité chaque jour plus grande ; mais pour tout le reste de sa hauteur, il se dressait debout, signalant de manière remarquable ce point du flanc de la côte. Serait-il imprudent de penser que la tour ainsi placée pourrait être identique à la « tour du Siloam », ὁ πύργος ἐν τῷ Σιλωαμ, qu'on voit paraître incidemment dans un récit de l'Évangile (*Luc*, XIII, 4) ? « C'est — aurait dit Jésus à propos de faits d'un autre ordre — c'est comme ces dix-huit hommes sur lesquels s'effondra *la tour du Siloam* et qu'elle tua... ». Nous savons ce qu'est le *Siloam* aux abords de l'ère chrétienne ; rappelons<sup>1</sup> que le nom hébreu de *Siloah*, l'« aqueduc », était arrivé à désigner l'ensemble du système des eaux de la vallée et devait passer, plus tard, à la vallée elle-même.

## II. *La fortification de la pointe sud.*

La remarquable organisation que nous allons décrire nous a été livrée par une fouille d'exploration ouverte à une distance de 60 mètres au sud du chantier principal, à l'extrémité méridionale de la Cité, sur la pointe de l'éperon qui domine le vieux réservoir. On y a mis au jour l'enceinte archaïque, conservée dans son infrastructure, ingénieuse et intéressante extrêmement par son dessin d'ensemble et dans tous ses détails. Il a semblé, néanmoins, que l'aire dégagée en fin de compte était trop restreinte pour que le levé intégral à grande échelle y pût être fait dans les conditions de précision et de clarté convenables ; pour y suppléer, le lecteur suivra la description de la place sur le croquis au  $\frac{1}{600}$  qui figure ci-dessous, et qu'on repèrera facilement sur les plans généraux au  $\frac{1}{1.000}$  et au  $\frac{1}{2.000}$  de nos planches I et II. Voir, en même temps, les photographies groupées à notre pl. X.

Au premier coup d'œil on sera frappé que la ligne du mur

1. Pour ce qui concerne le *Siloah* biblique et *Siloam* du stade gréco-romain, se reporter à l'exposé donné plus haut, *Première Partie*, chap. III, § II.

archaïque ne couronne pas, comme on eût pu s'y attendre, le grand escarpement, partiellement en surplomb, qui domine immédiatement le vieux réservoir. Le mur, dans son tracé général, préfère dessiner une sorte de pan coupé un peu plus haut en arrière, mais seulement au voisinage de la grande face du Tyropœon, le raccord avec l'alignement sur le Cédron comportant un ouvrage de forme toute spéciale, organisé pour jouer le rôle d'un éperon d'extrémité de l'acropole. On voit l'enceinte, en effet, détacher vers le sud une sorte d'appendice ou de grande tour, un massif bastion carré, Y des plans, qui descend sur la pente, très loin et très bas, jusqu'à proximité immédiate du réservoir, la face orientale de ce bastion étant exactement dans le prolongement de la grande face nord-sud de l'acropole sur la vallée orientale.

Nous ne connaissons encore ce remarquable organe que de manière très incomplète, notre fouille étant limitée, au sud, au mur d'enceinte de notre propriété, laissant en dehors, par conséquent, tout le saillant de l'ouvrage avancé qui descend les degrés de la montagne, et au nord, arrêtée quant à présent à la ligne que le croquis indique. A l'extrémité sud, cependant, le roc est nu en plusieurs places et d'utiles indices apparaissent, et à l'ouest, d'autre part, la coupée de la muraille affleure à la traversée du chemin qui gravit la colline ; de telle sorte qu'une image d'ensemble en résulte assez certainement et qu'une description est possible.

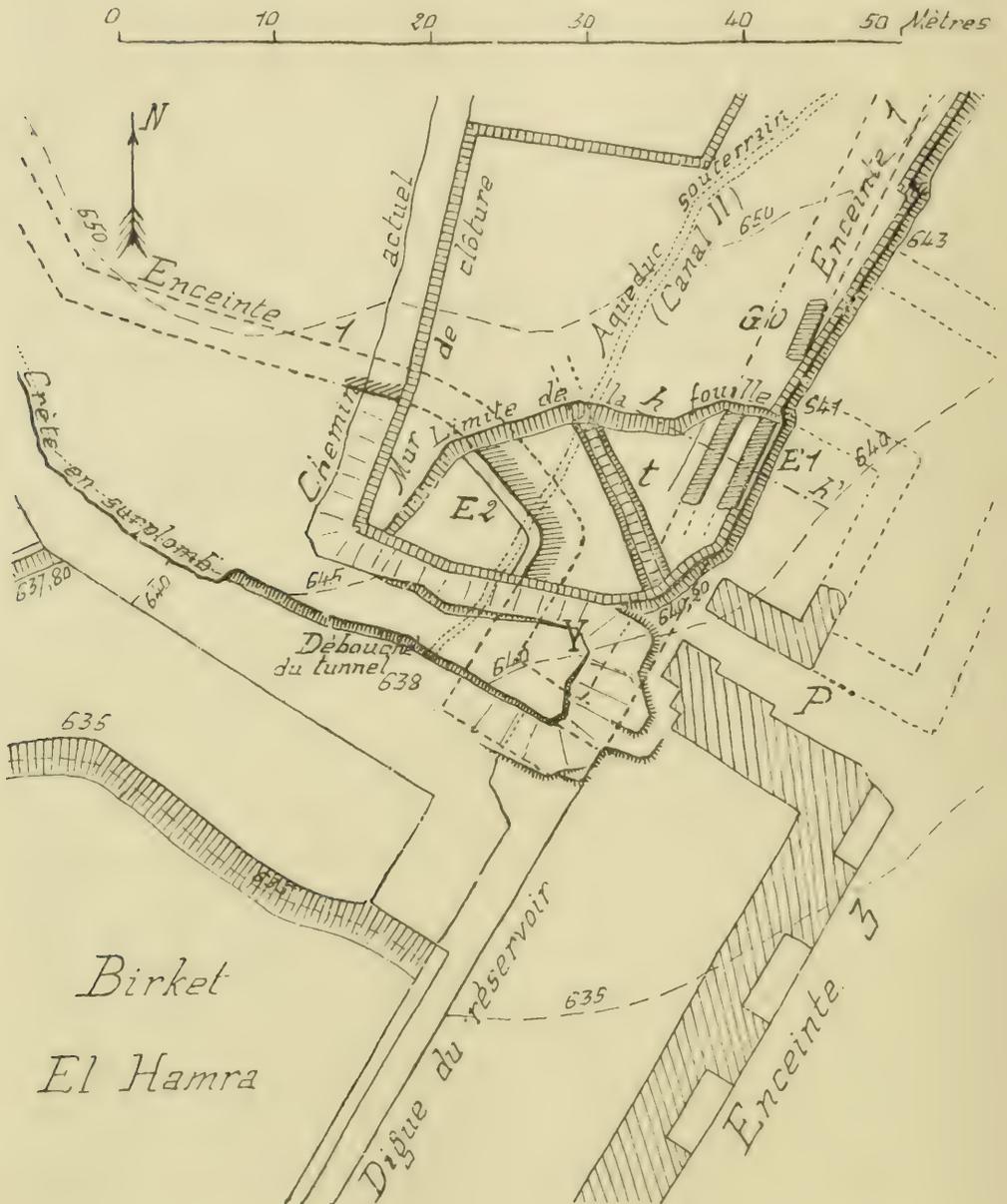
Sur la face orientale, on constate que la fortification de la crête, si complètement détruite sur l'emplacement des carrières romaines, dans notre grande fouille du nord, est au contraire, ici, conservée. Au point où nous le rencontrons <sup>1</sup>, le mur est double (rapprocher, du plan, la coupe rapide *h-h'* qui figure en regard et voir la phot. de pl. X *a*), à étages superposés, comme si l'on avait resserré en largeur les éléments de la fortification en gradins que nous avons étudiée dans la section septentrionale. Il semble aussi que nous soyons en présence d'un ouvrage plus développé qu'une simple clôture, même construite à deux éléments ; car les deux murs parallèles font partie d'un seul massif de maçonnerie, un vaste bloc dont notre fouille n'a pas trouvé le bord du côté intérieur, et qui peut avoir été le soubassement d'une sorte de château, de môle d'extrémité de l'enceinte, organisé comme le serait

1. C'est tout près de là, un peu au nord, qu'un sondage isolé de Guthe avait rencontré la muraille jadis, au point G0 de nos plans ; voir l'histoire des travaux de Guthe ci-avant, *Première Partie*, chap. IV, § 1.

un ouvrage isolé. Sur son front oriental, nous venons de le voir, le mur arrière plus élevé donne un tir qui passe par dessus la tête des défenseurs du mur avant, installés dans le chemin de circula-

Fouille de la pointe sud

Échelle de  $\frac{1}{600}$

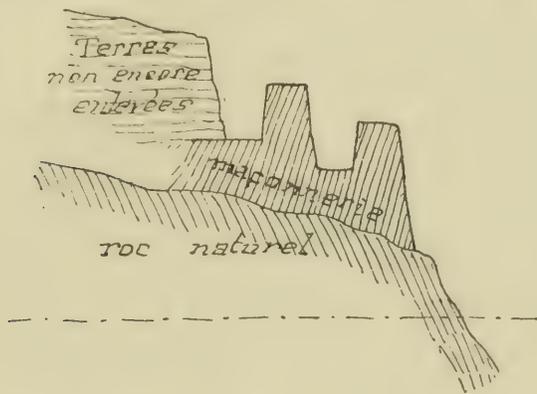


tion d'entre les murailles. En arrière, la maçonnerie du bastion-château est très détruite, au-dessus du niveau du gros radier qui portait l'ensemble ; on retrouve cependant, çà et là, des vestiges de chambres et de couloirs, notamment un chemin en rampe, au sol

en béton, qui descend du nord au sud contre le mur supérieur de l'enceinte.

Si de là nous passons à l'ouest, du côté qui regarde le Birket El Hamra, nous y verrons le rentrant très remarquable que dessine la ligne de l'enceinte, pour raccorder l'alignement du pan coupé venant de l'ouest avec la face ouest du bastion carré Y. L'escarpe, à cette place, est taillée dans le roc, sur une hauteur de 4 mètres, la coupe verticale surmontée de maçonnerie, et l'aspect est très étrange de ce mur mi-rupestre, mi-construit, établi avec le plus grand soin et se repliant vers l'extérieur en parfait arc de cercle. A son pied, le roc a été abaissé pour parfaire la hauteur de l'obstacle, et dans le glacis de base, juste à l'aplomb du parement

*Coupe hh' du plan ci-contre  
(croquis rapide)*



d'escarpe, se creuse une large et profonde rainure (phot. pl. X *d*), peut-être un simple canal d'écoulement pour les eaux. Cette ligne d'escarpe se poursuit à l'ouest, en dehors des limites de notre fouille, et elle sort de terre, immédiatement à l'ouest de notre mur de clôture, à la traversée du sentier sud-nord de la côte : un superbe gradin de roc, dépouillé de la maçonnerie qui l'exhausait, mais dans lequel on reconnaît la crête de la même escarpe taillée que nous venons de décrire.

Hors de notre domaine, au sud, le même mur de roche se poursuit sous le remblai, et il forme la face occidentale du bastion avancé. Le sentier en échelle abrupte qui a gravé dans le sol, sur cet emplacement, un lacet très accentué aboutissant au pied de la côte, a fort contribué à maintenir le rocher, au sud et surtout à l'est, dégagé de remblais superficiels trop encombrants, et le bastion se dessine, à un examen attentif, par les tailles verticales des parois rocheuses qui sortent de terre dans les sections décou-

vertes. Certains plans supérieurs coupés dans le rocher sont également visibles, et l'on y reconnaît la taille en gradins habituelle dans l'organisation de ces murailles, toutes les fois que le roc devait servir d'assise à un mur construit surélevant la paroi taillée.

Un peu au nord du bastion Y, notre fouille a mis à découvert le dispositif d'une descente abrupte, *t* du plan, sorte de rainure profonde ménagée dans la masse du radier de maçonnerie, incisant le roc sous-jacent et montant vers le nord-ouest en ligne droite, attaquant la pente au plus court et au plus raide. Extrêmement ruinée, presque méconnaissable, cette voie garde trace cependant d'avoir été régularisée par des marches. Son extrémité haute se perd encore dans le remblai. A la base, sous notre mur de clôture, il lui correspond une coupure, fort nette lorsqu'on examine de l'extérieur le petit escarpement que notre mur couronne, et la superposition des relevés permet de constater que cette issue est exactement dans la ligne d'une grande porte, P du plan, qui paraît s'ouvrir dans l'enceinte judéenne du pied de la colline (enceinte 3), là où cette enceinte se soude aux escarpements de la pointe sud de l'acropole. Nous avons envisagé, antérieurement, les conditions historiques de l'établissement de cette muraille 3, mise au jour par Bliss en 1897 ; nous nous rappelons qu'elle est en relation étroite avec la création du premier système d'amenée des eaux dans le bas du Tyropœon, le système du Birket El Hamra et de son *canal II* à flanc de côte ; nous savons aussi que l'ensemble de tous ces travaux remonte au ix<sup>e</sup> ou même au x<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. Or, le dispositif de raccord de l'enceinte basse avec la vieille fortification cananéenne était toujours resté fort énigmatique dans le détail ; Bliss s'était bien demandé si l'avenue P n'était pas une porte de la ville, mais il avait renoncé à cette idée, constatant que les maçonneries qui l'encadrent viennent buter à un mur de roche continu, sans ouverture dans l'axe. Tout différemment, aujourd'hui, nous sommes conduits à voir l'avenue P en relation avec la vieille descente *t*, à laquelle les ouvrages judéens de la base s'adaptèrent de manière à ce que de *t* on eût accès, sans doute, à la crête des nouveaux murs, et non moins probablement, par le moyen de quelqu'escalier facile à construire, à leur pied même, au fond de cette avenue en impasse dont le dessin autrement serait inexplicable. Dès lors, tout s'éclaire dans la configuration du mur judéen aux abords de cette porte. Au lieu de venir l'amortir à la pointe extrême du bastion Y, comme il

1. Voir, pour tout cela, ce qui est exposé précédemment, *Première Partie*, chap. I, § v et chap. III, § 1.

eût résulté de l'intention d'un travail économique, on prit en considération, très habilement, la poterne qui trouait la ligne de la vieille enceinte, un peu au delà vers le nord, et l'on prolongea le tracé de la nouvelle muraille de manière à placer cette issue au centre, au fond d'un grand ouvrage bas qui en renforçait la protection de manière considérable.

Pour restituer, toutefois, l'état des choses à l'époque cananéenne et jusqu'aux premiers temps de la royauté judéenne, nous devons faire abstraction de l'enceinte 3 et des bastions qui encadrent la porte P, et imaginer la descente *t*, incisée jusqu'en la crête de l'escarpe rocheuse de l'acropole et accessible, d'en bas, par quelque poterne à escalier organisée à la manière habituelle. Cette porte de la ville primitive, et l'abrupt sentier en échelle qui gravit la côte à l'intérieur, cet ensemble n'a rien d'anormal dans sa configuration, et on lui trouverait de nombreux analogues sur le pourtour des acro- poles archaïques en Asie et en Grèce.

Avant de quitter ce point de l'enceinte, il nous faut encore redescendre jusqu'après la fin de la période royale, pour reprendre la description de Néhémie, quant à ses rapports avec la porte P et les ouvrages attenants. Néhémie, on se le rappelle <sup>1</sup>, nomme bien la *porte de la Fontaine*, qui est celle de l'angle méridional extrême de la grande enceinte, et tout de suite après le *réservoir du Siloe*, au fond du Tyropœon ; mais il passe sous silence la *porte entre les deux murs*, connue par un autre texte de l'époque royale et dans laquelle nous avons reconnu l'issue du chemin du fond du Tyropœon, au contact même du vieux réservoir<sup>2</sup>. Ignorerait-il, de même, la descente *t* et la porte basse P qui la prolonge ? Après le *réservoir du Siloe* paraissent, dans sa nomenclature, les *degrés qui descendent de la Cité de David*, et l'idée s'impose presque, à présent, que ces « degrés » sont ceux de la vieille entrée en échelle. Cela n'est point en contradiction avec la mention de III, 15, et irait fort bien avec la description itinéraire de XII, 31 et 37, d'après laquelle le cortège, suivant la muraille en venant de la *porte de la Fontaine*, a gravi les *degrés de la Cité de David*, par la *montée de la muraille*, pour continuer ensuite vers le nord. On voit sans peine la procession cheminant sur la large plate-forme du mur extérieur, à la traversée du Tyropœon, tournant à gauche sur la

1. Voir l'analyse de la description de Néhémie ci-avant, *Première Partie*, chap. III, § III.

2. Pour la question du quartier *d'entre deux murs* et de la *porte entre les deux murs*, voir ci-avant, *Première Partie*, chap. III, § II.

plate-forme au saillant de la muraille, et accédant directement au bas de la rampe de la côte.

Il est nécessaire de donner quelque attention, pour terminer, à l'ensemble des travaux dont la construction de l'enceinte 3 a fait partie, à l'époque royale ancienne, et qu'on pourrait appeler le système du vieux réservoir et de la clôture du Tyropœon. On y distingue, en somme, deux catégories d'organes, le réservoir et sa digue, d'une part, puis la muraille extérieure. Le tout, nous le rappelions un peu plus haut, constitue un ensemble historiquement inséparable ; mais au point de vue de l'exécution technique on peut essayer de voir comment et dans quel ordre les divers éléments ont été mis en place. Nous avons indiqué hypothétiquement, tout d'abord <sup>1</sup>, que la muraille extérieure, très fortement construite, contrebutée du côté du dehors par des massifs espacés, pourrait avoir existé seule dans un premier stade, faisant digue de retenue et servant de mur de défense tout à la fois ; mais cette explication des choses n'est point obligatoire, et il semble qu'elle ait contre elle plusieurs circonstances qui ressortent de la situation des deux murs parallèles. On note d'abord que la digue du réservoir, à une vingtaine de mètres en arrière du mur d'enceinte, se dresse à une hauteur notablement plus grande, l'enceinte extérieure étant, depuis les fouilles de Bliss, réenfouie sous les cultures, tandis que la digue, sur la plus grande partie de sa longueur, reste découverte : ce barrage fournissait donc une retenue d'eau bien supérieure à celle qu'on eût obtenue avec la seule muraille basse. Considérons attentivement, d'autre part, ce mur de digue de construction excellente, élargi en un môle formé de grands blocs pour se souder à la base des parois taillées qui portaient le bastion terminal de l'acropole. Il prolonge exactement, vers le sud, la ligne de la face orientale de cette enceinte, dans une position telle qu'il paraît être une extension de la muraille archaïque et se présente comme le travail de tout premier stade qu'on aurait amorcé à la pointe méridionale de la forteresse en vue de barrer la vallée. Très probablement, en somme, les choses se sont accomplies de la sorte ; on a d'abord construit le barrage, à partir de la pointe extrême de la tour Y et dans le prolongement de l'escarpe de la colline. après quoi l'on s'est occupé de la défense du nouveau réservoir et de la vallée en amont, pour quel objet il fallut élever la grande enceinte qui les enveloppe. Le nouveau mur portait la

1. *Première Partie*, chap. III, § 1.

défense à 20 mètres en avant de la digue, soit en avant du front de l'acropole ; pour rejoindre cette ancienne ligne, il était nécessaire qu'il se repliât vers l'intérieur, et c'est pour cela qu'aux abords de la soudure, la grande muraille basse fut assujettie à ce tracé coudé qu'au premier coup d'œil on a peine à comprendre. Quant au détail de l'organisation de la porte P et des ouvrages qui l'encadrent, ils ont été commandés par l'obligation de conserver et de prolonger une ancienne voie de sortie de la forteresse ; nous l'avons complètement expliqué plus haut.

### III. *Le mur de crête sur le pourtour de l'acropole.*

Nous avons déjà, précédemment <sup>1</sup>, suivi avec attention la ligne des points de passage, plus ou moins bien reconnus, du mur d'enceinte sur la face orientale de l'acropole. Reprenant sous nos yeux le plan d'ensemble de la colline (pl. I), nous embrasserons d'un coup d'œil les indications fournies par les rencontres et les sondages antérieurs, avec celles qu'on y ajoute par la simple observation du mur en émergence ou en affleurement à la crête des décombres. Rappelons brièvement, du nord au sud, la chaîne des points G 7 (Guthe), P 3 (Parker), *v* 1-*v* 2 (le mur visible), G 4 (Guthe), *v* 3 et *v* 4 (le mur visible), pour arriver, un peu au delà, à la section *Clermont-Ganneau*, dont la situation nécessite une explication supplémentaire. On sait <sup>2</sup> que la muraille, à cette place, a été découverte en 1871 par un travail de carriers ; construite en grands blocs de 2 mètres sur 0 m. 50 d'embase, de 0 m. 60 de hauteur, elle était immédiatement au-dessous du chemin de crête, dans les conditions mêmes où ce chemin et cette muraille se trouvent l'un par rapport à l'autre dans les sections *v* 4 et *v* 3 rencontrées plus au nord. Comment se peut-il faire, dès lors, que cette superposition n'apparaisse point sur notre carte, où la section *Clermont-Ganneau*, assez différemment, développe son tracé à plus de 15 mètres à l'est du passage du chemin ? On croirait, au prime abord, à quelque erreur ou à une discordance entre les relevés ; mais rien de tel ne s'est produit : l'écart apparent de l'ouest à l'est résulte de cette seule circonstance que, depuis l'époque des constatations de *Clermont-Ganneau*, *le chemin a changé de place*. Sa déviation à l'ouest remonte aux années 1907 à 1909 ; elle a porté

1. *Première Partie*, chap. IV, § II.

2. *Clermont-Ganneau*, *Arch. researches*, I, p. 296.

sur une longueur de 50 mètres environ et, les travaux de la culture maraîchère aidant, il est devenu très difficile sur le terrain d'en reconnaître les traces<sup>1</sup>.

Au sud de la section *Clermont-Ganneau*, on entre dans notre domaine, et nous trouvons dans notre grande fouille le mur supérieur M, tel qu'il est décrit plus haut au présent chapitre (§ I). Une grande lacune ensuite — nous avons vu que sur cinquante mètres, au moins, la muraille a été enlevée par les carrières — et au delà, nous arrivons au point de l'ancien sondage G 0 (Guthe), immédiatement au sud duquel (se reporter ici au plan au  $\frac{1}{600}$  inséré au précédent paragraphe) s'étendent nos surfaces explorées de la *pointe sud*, la section d'enceinte E 1, que suit le bastion d'extrémité Y, de contour partiellement encore hypothétique, puis la remontée de la ligne par le tracé E 2 dont le prolongement va ranger la crête des escarpements de la face ouest de l'acropole.

Sur ce dernier alignement, nous l'avons signalé, le mur archaïque a toujours été beaucoup moins cherché que sur la face du Cédron, et il est encore aussi bien qu'ignoré à cette heure. Ce n'est point faute, cependant, que l'enceinte se retrouve, le long de cette crête du Tyropœon, au moins en quelques places. Le mur est visible, sur un parcours de 120 ou 130 mètres à partir du saillant au nord du vieux réservoir, dans les diverses sections sommairement indiquées et cotées *v* sur notre carte d'ensemble ; on suit son passage sous la forme d'escarpements taillés verticalement dans la roche, où l'on observe, en outre, des portions de muraille construite en assises de grands blocs appareillés. Plus au nord, toutefois, ces vestiges disparaissent ; les remblais antiques ont en grande partie comblé, comme on sait, la vallée occidentale de moins en moins profonde de l'aval à l'amont, et l'escarpe de crête, qui sans nul doute existe encore, est enfouie à grande profondeur sous les surfaces actuelles. L'angle nord-ouest de l'acropole peut seulement être supposé par approximation très large. Quant à la courtine nord, on la retrouve en G 7, où le sondage extrême de Guthe, nous nous le rappelons, a buté, à 13 mètres de profondeur, sur le roc portant la muraille.

1. Comparer attentivement, ici, nos cartes d'ensemble de la colline des pl. I et II avec la carte au  $\frac{1}{2.500}$  du *Survey* de 1865.

### CHAPITRE III

#### VESTIGES FUNÉRAIRES SUR LE FLANC EXTÉRIEUR DE L'ACROPOLE

##### I. *Le manteau de décombres et le mécanisme de sa formation.*

Dans les villes actuelles de l'Orient où les habitudes de l'administration européenne n'ont point encore pénétré, où nul service de voirie ne s'oppose à l'abandon sur place des ordures et de tous matériaux, ni à leur déversement au plus près, dans les espaces libres en dehors de la zone des maisons occupées, on voit se poursuivre le phénomène immémorial et inévitable, en quelque sorte vital, suivant lequel une ville antique, une ville orientale, et dans une certaine mesure aussi la plus policée et la mieux gérée de nos cités européennes, par le simple jeu de son organisme, s'exhausse, d'âge en âge, en se reconstruisant sur ses propres débris, en surmontant les couches périmées et broyées de sa propre substance, à la manière de quelque madrépore, de ces animaux collectifs et infinis qui poursuivent leur vie, chaque jour, en s'élevant d'un insensible degré sur leur cadavre calcaire. Nombre de villes égyptiennes prospèrent, aujourd'hui, sur des buttes de décombres d'une hauteur surprenante ; d'autres fois la ville est morte, et les buttes qu'elle a créées s'offrent nues, d'autant plus hautes que l'installation humaine y a commencé plus tôt et qu'elle s'est étendue sur une durée plus longue.

Lorsque la ville est bien délimitée, l'évolution de son assiette et de ses abords s'accomplit suivant deux phénomènes parallèles, mais différents par le mécanisme : à l'intérieur, cette lente surélévation, qui résulte de la reconstruction continue des maisons sur les débris des maisons vieilles et détruites ; au dehors, la formation d'une ceinture de décombres, ordures et matériaux divers, transportés de l'intérieur et déversés, amoncelés en buttes, qui sur certains points du pourtour du Caire, par exemple, se dressent à la hauteur de

collines naturelles. Y a-t-il un mur d'enceinte, libre de maisons sur sa face extérieure, on déverse les ordures du haut de sa plate-forme, elles submergent lentement le mur à l'extérieur, en même temps que sur la face intérieure s'élève le sol de la ville, de sorte qu'au bout d'un certain nombre de siècles on ne voit plus sur le terrain qu'un seul remblai de formes arrondies, qui noie dans sa masse toutes les maçonneries antérieures.

Il se produit alors, lorsque la ville est importante et prospère, qu'on élève une nouvelle muraille pour remplacer l'enceinte partie submergée, partie détruite, inutilisable là même où elle est encore visible ; et ce nouveau mur peut n'être qu'une sorte de surélévation des maçonneries enfouies ou disparues, comme on l'observe à Jérusalem, où l'enceinte turque du Moyen Age suit fidèlement, sur des sections étendues, le tracé de la grande muraille romaine. Si la ville au contraire déchoit et meurt, la muraille périmée est abandonnée et tombe dans l'oubli avec tout le reste, et les collines de décombres qui marquent sa place viennent se raccorder sans discontinuité avec les lignes du terrain naturel environnant. Il se trouve que ce dernier phénomène s'est également produit à Jérusalem ; par suite de la régression de la ville au nord, postérieurement à l'époque romaine, nous y avons la possibilité d'observer une ville morte dans le tiers méridional du périmètre antique, tandis que les grandes aires du nord continuent à porter une ville vivante. Dans cette zone méridionale abandonnée, sur toute la surface des dernières croupes entre le Rababi et le Cédron, les cultures viennent sur d'énormes couches de *décombres urbains* qui ont englouti les constructions romaines et celles des âges antérieurs, débordent sur le flanc des vallées, et généralement font disparaître l'enceinte sur la ligne des crêtes.

Il est à remarquer, en effet, que lorsque la ville occupe une colline ou un plateau en relief, son mur d'enceinte couronnant les pentes de grands fossés naturels à l'entour, ces conditions favorables ne suffisent pas, à elles seules, à préserver la muraille de la submersion sous le flot des décombres déversés de l'intérieur. Ceux-ci « coulent » d'abord sur la pente jusqu'à une certaine distance, s'arrêtent dans une position d'équilibre en lits inclinés, par dessus lesquels les apports subséquents viennent former des strates de plus en plus étendues vers le bas et vers le haut, gagnant à la fois le fond de la vallée, qu'ils combent, et la base de l'escarpe haute dont ils commencent l'attaque. Que le jeu de cette

expansion se poursuive assez longtemps, la vallée sera remplie ou atténuée et le mur supérieur sera englouti, — le sol de la ville a monté, sur le plateau, pendant qu'au flanc extérieur de la colline les talus s'enrichissaient — si bien qu'en fin de compte plate-forme et escarpements périphériques auront disparu sous un manteau de décombres uniforme et continu, en strates épaisses, horizontales ou inclinées suivant la place, curieusement dirigées par les formes de l'infrastructure primitive.

Tout s'est passé de la sorte aux abords et en contre-bas de la crête de la vieille Cité, dans la zone où permettent de le constater les coupes archéologiques fournies par notre fouille. Très important partout mais d'épaisseur variable, plus haut sur la pente que sur le plateau, le remblai romain couvrait toute la surface, lourd et ferme gâteau de terre saturé de poteries en miettes extrêmement abondantes. Sur la plate-forme, le roc était nu ou fut dénudé à nouveau au début de la période romaine, comme le montrent l'aménagement du balnéaire de Théodotos et les carrières qui devaient au bout de peu de temps le détruire <sup>1</sup>; aussi n'est-on point étonné que sous le décombres romain, dans cette région, nulle couche plus ancienne ne se retrouve sur la roche et les ruines. Des conditions beaucoup plus complexes se manifestent sur l'escarpement à l'est du mur d'enceinte. Les déblais qui, avant l'époque romaine déjà, avaient commencé d'inonder toute la pente, recouvrent de puissants dépôts antérieurs, une sorte de « fourrure » composée de terrassements fortifiés plus ou moins anciens et de décombres d'époque judéenne, s'étendant, en surface, dans les limites d'une bande comprise, approximativement, entre les niveaux *m* 2 et *m* 3 de nos relevés <sup>2</sup>. Les plus élevés des terrassements proprement dits sont judéens d'époque royale; en eux s'incorporent de curieux dépôts mortuaires, et d'autres dépôts contemporains envahissent une série de cavités plus anciennes. Antérieurement à ce stade, l'époque judéenne ancienne (x<sup>e</sup> ou ix<sup>e</sup> siècle) se retrouve en certains monceaux de poteries cassées qui ont rempli les cuvettes du roc naturel, immédiatement au-dessous de l'escarpe de crête. Plus haut encore, ou, si l'on veut, à un étage archéologique encore plus profond, la période cananéenne est représentée

1. Balnéaire et carrières romaines seront décrits au chap. VI ci-après.

2. Voir pour la caractérisation et la délimitation de ce dépôt ancien, l'analyse qui a trouvé place au précédent chapitre, § II, à propos de l'histoire de certains organes de la fortification qui couvre ce versant de côte.

par des tombeaux organisés dans le rocher, le long des escarpements naturels dont la superposition accidentait la côte.

Sur ce versant se rencontrent donc, en résumé, plus ou moins réellement superposés dans la disposition matérielle des choses, imbriqués d'ailleurs avec les éléments du système fortifié dont nous avons fait l'histoire au précédent chapitre, les témoins et les dates qui suivent :

*Epoque cananéenne* . . . . . Tombeaux dans le rocher.

*Epoque judéenne ancienne* . . . . Lits de poteries sur le rocher.

*Epoque judéenne moyenne* . . . . Décombres au niveau des terrassements fortifiés de l'étage supérieur et sur ces terrassements ; dépôts mortuaires dans les mêmes terrasses et dans les chambres funéraires anciennes.

*Epoque romaine* . . . . . Décombres des couches supérieures, d'épaisseur importante.

Nous allons décrire les plus remarquables de ces monuments et vestiges.

## II. *Tombeaux cananéens.*

Nous avons noté, précédemment<sup>1</sup>, que dans le périmètre des travaux de la mission Parker en 1909-1911, les cheminements en galerie suivis par les explorateurs avaient révélé, comme trait particulièrement important de la configuration de la côte, l'existence d'un gradin abrupt à niveau intermédiaire entre celui de la crête et celui de la source, une muraille de 7 mètres de hauteur dans laquelle des tombes étaient organisées à différents étages. Il semble que les décrochements verticaux qui accidentent le profil du versant soient remarquablement uniformes d'un bout à l'autre de la colline, car dans notre fouille, à une distance de 150 mètres au sud du chantier Parker, la même muraille en façade s'est rencontrée, semblablement placée sur la côte et de même hauteur que dans la section septentrionale ; on la suit chez nous sur un développement de cinquante mètres, dénudée presque entièrement, surmontée d'un talus en pente adoucie en haut duquel fut assise

1. *Première Partie*, chap. IV, § 1.

la ligne fortifiée *m* 2, et ayant nécessité à sa base, pour parer aux inconvénients d'un « angle mort » trop vaste à remblayer en glacis incliné, l'organisation des ouvrages surélevés de la ligne *m* 3. Toujours comme dans la section des fouilles Parker, des installations funéraires s'égrènent le long du pied de la falaise, dont elles occupent les cavités naturelles ou plus ou moins remaniées dans une intention architecturale ; ce sont des tombeaux cananéens parfois intacts, parfois vidés entièrement ; le plus souvent, à en juger par ceux que nous avons rencontrés, réutilisés d'étrange manière à l'époque judéenne. Nous aurons à décrire ainsi, du sud au nord, la tombe T 7, la tombe T 6, et la grande caverne L-K que les remblais encore en place à l'intérieur du bastion *m* 3 masquent presque entièrement en façade.

A l'étage supérieur, dominant la crête de l'escarpement de 7 mètres, une autre tombe cananéenne remarquable, T 4, a été réemployée à l'époque judéenne. Au-dessous de l'alignement principal, enfin, en T 5, au pied de l'escarpe *m* 4, une dernière tombe cananéenne, que nous avons trouvée intacte.

#### TOMBE T 6.

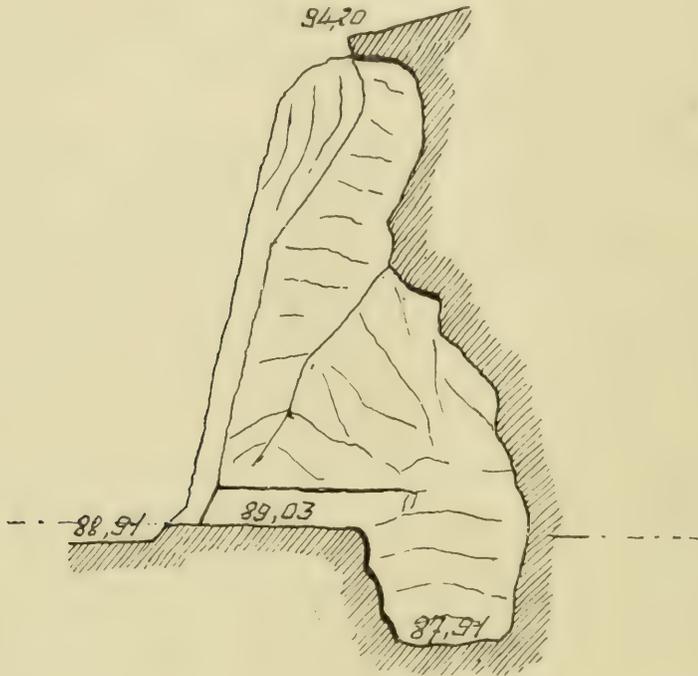
Les photographies de notre pl. XI donnent une idée du caractère brutal mais assez imposant de cette place funéraire, pour laquelle on a fait subir, à la petite grotte qui indentait en ce point la base de la muraille, un aménagement remarquable. Le détail des formes ressortira avec précision des données du plan au  $\frac{1}{200}$ , dont on rapprochera la coupe longitudinale (suivant 16-16 du plan) qui figure ci-dessous.

Face à la muraille, on voit s'ouvrir une large baie dans le sol de laquelle a été pratiqué, par incision, un seuil parfaitement régulier, horizontal, en avenue de 2 m. 20 de largeur entre ses rives. A compter du niveau de cette entrée, verticalement, sur une hauteur un peu supérieure à 5 mètres, se développe une fruste façade dessinée, en haut, par un cintre hémicirculaire arrêtant le contour non d'une voûte, mais d'une cavité pseudo-sphérique ouverte dans la muraille comme une niche gigantesque. Sur la moitié inférieure de la hauteur, la niche s'approfondit en une grotte dont l'enfoncement total, au niveau du seuil, atteint 3 m. 50. La petite avenue horizontale précédemment définie, large de 2 m. 20, aurait donc une étendue de 3 m. 50, en longueur, dans le sens perpendi-

culaire à la façade ; mais au fond de la cavité, le sol manque, troué sur la presque totalité de la largeur par l'ouverture d'un puits, d'une fosse irrégulièrement arrondie présentant un diamètre moyen de 1 m. 70 et une profondeur de 1 m. 50. Cette fosse était le lieu de la sépulture, qui fut dévastée, à une époque inconnue de l'antiquité, si complètement que nous n'y avons trouvé ni ossement ni fragment d'objet d'aucune sorte.

Coupe 16-16 (plan de détail, pl. III)

Échelle de  $\frac{1}{100}$



De chaque côté de l'avenue médiane, à l'entrée, on avait ménagé dans le rocher une sorte de banc, coupé régulièrement, à une surélévation de 50 centimètres. Cette banquette est particulièrement remarquable à droite de l'entrée ; bien taillée à angles droits, sa plate-forme a été incisée, au contact même du flanc rocheux régularisé, pour obtenir une petite cuve rectangulaire aux angles arrondis, profonde de 30 centimètres. D'après son emplacement à la porte, pour ainsi dire à l'extérieur du tombeau, cette cuvette manifeste clairement sa destination, qui est de recevoir des offrandes au cours des actes de culte que les vivants viennent accomplir devant la place funéraire. Un pareil dispositif, et l'ensemble des pratiques religieuses qu'il suppose, sont en relation étroite avec le culte funéraire et l'organisation du tombeau en

Egypte ; par ce dernier caractère, comme par les autres détails de sa configuration, notre tombe T 6 paraît bien se rapporter à la période cananéenne.

Rappelons que ce remarquable organe, la *cuvette d'offrandes*, a déjà été rencontré, au cours des fouilles Parker, dans une tombe du même étage que celle que nous venons de décrire, dans le gradin médian de la côte <sup>1</sup>.

#### TOMBE T 7.

A 10 mètres de distance au sud de la précédente, au pied de la même falaise, elle est logée de manière analogue mais dans des conditions plus modestes, occupant une caverne basse dont la configuration naturelle a été laissée sans retouche (phot. pl. XII *a*). La fouille a révélé deux sépultures superposées, à 0 m. 80 de distance verticale, intactes toutes deux. Elles ont été organisées sur un seul modèle, le défunt étendu, dans la position allongée, sur un lit en terre battue, le long de la paroi rocheuse, une murette construite en avant délimitant une sorte de cuve-sarcophage ou de petite chambre. Notre photographie de pl. XII *b* montre le corps découvert de la sépulture supérieure ; le défunt avait avec lui quelques objets dont les plus remarquables (pl. XIII *b*) sont un petit cippe en pierre de section bombée, semi-lenticulaire, cintré à la partie supérieure, et une petite table d'offrandes en calcaire rose, à cinq cupules réparties aux angles et au centre.

La date est celle de l'époque cananéenne moyenne. Quelque peu antérieure, forcément, est la sépulture de l'étage profond, qui paraît avoir été extrêmement pauvre.

Cette tombe T 7 doit à sa grande simplicité, notamment à l'absence de tous travaux de régularisation aux parois de la caverne, d'être restée inaperçue des dévastateurs qui vidèrent sa voisine T 6. L'une et l'autre, toutefois, devaient être ensevelies sous les hautes terrasses des glacis appuyés sur les escarpes de la ligne *m* 3, de sorte qu'il est certain que la violation des sépultures de cette rangée est au moins aussi ancienne que la construction desdits ouvrages, qui les couvrent. Il ressort de là, de manière approximative, un terme chronologique inférieur, les bastions *m* 3, nous l'avons vu <sup>2</sup>, ne pouvant guère remonter plus haut que

1. Il s'agit de la tombe I de Parker, où Vincent signale (*Jérusalem sous terre*, p. 29 et pl. VI) « une cavité ronde, en manière de petit pressoir dans le sol ». Vincent considère d'ailleurs cette tombe comme haute-israélite.

2. Voir chap. II ci-avant, § 1, B.

le milieu de l'époque judéenne royale. La destruction des tombes de la catégorie de T 6 pourrait donc être l'œuvre des Judéens de cette époque, à supposer que le saccage de ces vieux tombeaux n'était point, dès lors, consommé depuis longtemps.

TOMBE T 5.

Fosse rectangulaire blottie, dans le sens de sa longueur, au pied et au contact de l'escarpe *m 4*, dont la base, en ce point, est constituée par le rocher coupé verticalement. Excavation peu profonde, fermée au nord, où le niveau du roc est plus bas, par une murette construite ; le rebord de maçonnerie se poursuit et enveloppe complètement le petit rectangle en avant du mur de fond. Sépulture intacte, un corps dans la position allongée ; avec lui, quelques objets mobiliers, vases et autres (pl. XIII *a*), des types ordinaires de la période cananéenne.

Telle qu'on l'a mise en place, cette tombe T 5 est forcément postérieure à la taille dans le rocher de la muraille *m 4*, et cela accuse de remarquable façon la date ancienne de cette escarpe mi-rupestre, mi-construite, dont l'attribution à la période cananéenne se trouve ainsi positivement démontrée. Au chapitre précédent, déjà (chap. II, § 1, B), nous avons aperçu cette situation historique pour ce qui concerne les lignes basses *m 4*, *m 5* et *m 6*, organisées sur le rocher et dans le rocher même, et qui se différencient vivement, par ce caractère, des ouvrages surélevés de l'alignement *m 3*, dont la date est beaucoup plus récente.

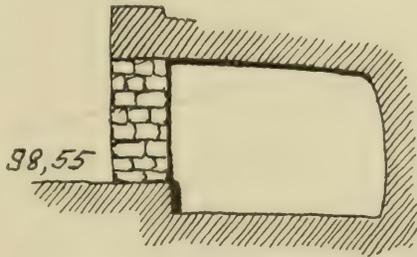
TOMBE T 4.

Beaucoup plus haut sur la pente de l'escarpement, dominant la falaise médiane et immédiatement au-dessous du grand mur de crête, une dernière tombe a été découverte dans une situation remarquable. Aux photographies des pl. VII et VIII *a*, ressort en évidence sa porte carrée, en tache noire au centre d'une petite façade bien dressée, mur de fond d'une sorte de cour ou vestibule ouvert, de plan rectangulaire (*p* du plan général au  $\frac{1}{200}$ ), aux faces latérales taillées avec le même soin que la façade arrière. En avant, cette esplanade *p* se brise net sur l'abrupt de la petite falaise (voir le profil d'ensemble de pl. IV *b*). La porte, large de 4 mètres, donne accès dans une chambre excavée, de plan irrégulier, arrondi, grossièrement ovale, de moins de 4 mètres d'étendue dans sa plus grande dimension, en contre-bas par rapport au seuil

de la porte et haute, à l'entrée, de 4 m. 70 : un profil par la porte, perpendiculaire à la façade (10-10 du plan), est donné par le croquis ci-dessous.

Au moment de la découverte, la porte était murée en maçonnerie sèche bien appareillée, et l'on pouvait espérer trouver intact ce joli tombeau, évidemment cananéen par le caractère soigné de l'architecture de la plate-forme et de la porte qu'elle précède. Il n'en fut rien. Complètement vidée, la chambre avait été utilisée à l'époque judéenne, comme nous allons le voir. Notons encore, auparavant, le rare bonheur qui advint à ce vieux tombeau, de n'être point emporté ou tout au moins décoiffé par les carrières antiques dont les excavations débordent du plateau et entaillent la crête, jusqu'au-dessus de T 4, dans des conditions telles que le plafond de la chambre n'a plus que la protection d'une dalle rocheuse de 30 ou 40 centimètres à peine.

*Coupe 10-10*  
(Plan de détail, pl. III, fragment)  
Échelle de  $\frac{1}{100}$



### III. Vestiges de l'époque judéenne.

Au point *g* du plan au  $\frac{1}{200}$ , au pied de la grande escarpe M et immédiatement au sud du mur transversal B, il s'ouvre dans l'arête rocheuse et en partie sous elle un évasement, une sorte de cuvette profonde dont la formation est naturelle. Telle que nous l'avons découverte, cette poche était remplie d'une quantité très grande de tessons de poterie, tous de la même époque, qui est celle du ix<sup>e</sup> siècle. On se représente qu'à cette date ancienne, le roc étant découvert au pied du mur de crête, la traverse B n'existant d'ailleurs point encore, on jetait les pots cassés par-dessus le parapet de la muraille, en avant de laquelle tessons et débris lourds s'accumulaient de préférence dans les creux de la surface rocheuse.

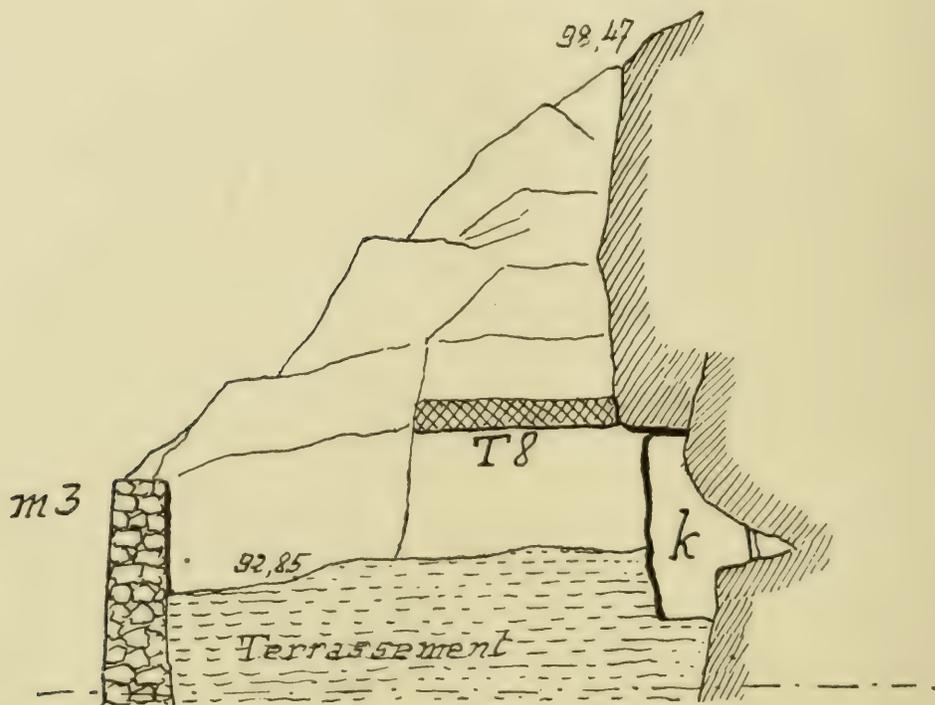
Des vestiges d'un autre ordre se présentent à nous pour une date postérieure de la période judéenne. Comme nous le disions tout à l'heure en décrivant la chambre, le tombeau cananéen T 4 a été réemployé. Derrière le mur en pierres qui barrait la porte, la chambre au premier coup d'œil paraissait vide. A l'exploration de la couche compacte d'argile qui couvrait le sol, on découvrit des

squelettes humains en très grand nombre, les uns convenablement étendus, d'autres dispersés ou enchevêtrés de la manière la plus confuse, au point de rendre leur dénombrement impossible. Une rangée de corps avaient été couchés l'un contre l'autre, dans le sens perpendiculaire à la façade, les têtes posées par-dessus, droit sur le col, dans une position telle qu'elles ne pouvaient tenir au reste du cadavre, et que l'évidence s'impose que les corps de cette série ont été décapités, morts ou vivants. Notre photographie de la pl. XIV *b*, prise en cours de fouille dans la chambre, dans le sens de la verticale, donnera une idée de cet étrange gisement de têtes.

Ce qu'était cet amoncellement de corps dans un vieux tombeau

*Coupe-élévation 10-10 (plan de détail, pl. III, fragment)*

Échelle de  $\frac{1}{100}$



envahi, nous l'avons mieux compris après la découverte de la grande fosse commune qui nous fut livrée par le déblaiement des terrasses au-dessous du niveau de T4, en avant de l'abrupt de la petite falaise, dans l'intérieur du rectangle du bastion principal *m3*. Progressant du nord au sud, respectant le remblai en arrière du mur de soutènement dans les conditions qu'indiquent le profil général (pl. IV *b*) et celui du croquis inséré ci-dessus, nous avons, au contact du mur rocheux d'arrière-plan et un peu au-dessus du

niveau de crête de *m* 3, incisé par la tranche un lit, un banc, un véritable conglomérat d'ossements humains (affleurement T 8, vu en élévation), s'étendant sur 4 ou 5 mètres dans le sens de la façade, sur 2 m. 50 à partir du rocher, épais de 0 m. 60, le gisement nettement terminé en avant et, quant à l'assiette, incliné du sud au nord. Le nombre des corps déposés en cet endroit est absolument impossible à évaluer ; la quantité en est si grande, et la compression lente qu'ils subirent eut des effets tels, que les ossements imbriqués les uns dans les autres prirent, par places, la consistance d'une sorte de matière ligneuse<sup>1</sup>.

La situation du dépôt nous permet de reconstituer facilement les circonstances techniques de sa mise en place. Lors d'un événement dont nous ignorons la date exacte, pour enfouir des corps humains en très grand nombre, on fit choix du centre du bastion *m* 3, et dans la masse épaisse de la terre du glacis qui bourrait l'intérieur, exactement contre la paroi rocheuse du fond, on ouvrit une grande fosse carrée, profonde de 3 ou 4 mètres ; on y précipita tous les corps qui pouvaient y tenir, et l'on refit le glacis en pilonnant la terre par-dessus les cadavres. Mais la fosse n'avait pas présenté une capacité assez grande et il restait des corps humains : on eut recours, pour les loger, à la chambre du vieux tombeau T 4, à l'étage supérieur, dans lequel on fit un dépôt un peu moins abondant et un peu moins confus que le premier, celui que nous avons décrit tout à l'heure.

Il semble en outre que ces dépôts mortuaires ne se bornèrent pas à la constitution de la fosse commune T 8 et à l'utilisation de la chambre T 4, mais qu'ils envahirent encore d'autres cavités qu'il nous reste à décrire, celles d'une grande caverne naturelle située en L-K du plan général au  $\frac{1}{200}$ , en arrière du grand bastion *m* 3. C'est une caverne « en façade », c'est-à-dire largement ouverte, incisée par l'érosion dans une couche relativement tendre, protégée par le toit en débord des couches supérieures, de profondeur irrégulière dans le sens horizontal, très analogue, en somme, à celle dont les galeries de Parker ont suivi les contours à la pointe nord de l'acropole (P 5 de la carte au  $\frac{1}{1.000}$ , pl. I). Son niveau de seuil est intermédiaire entre celui des tombeaux T 6 et T 7, à la base de la falaise de 7 mètres, et celui de T 4-*p* qui en domine la crête : notre caverne L-K entaille bien la petite falaise, mais à mi-hauteur.

1. Notre photographie de la pl. XIV *a*, prise de l'extérieur de l'angle nord du bastion, montre l'affleurement de la couche d'ossements, à partir du mur vertical de la falaise d'arrière.

Le terrassement intérieur du bastion *m 3* la masque entièrement. Obligés, par la nécessité de conserver le dépôt T 8, de renoncer à l'enlèvement des masses de terre qui l'enchaînent, nous nous sommes réduits à suivre la paroi rocheuse, à partir de là, en tunnel (*k* de la coupe-élévation donnée ci-dessus), de manière à déboucher dans la grande cavité L dont la fouille avait livré l'entrée du côté méridional : la caverne ouvre une sorte de porche, en cet endroit, dans la façade de l'escarpement, à plusieurs mètres au-dessus de la conque profonde que l'écoulement des eaux a incisée à sa base.

Lorsque la dénudation de la petite falaise eut démasqué cette ouverture, à gauche du bastion *m 3*, nous la trouvâmes obturée par un mur en maçonnerie sèche, tout à fait comme il avait eu lieu lors de la découverte de la porte de T 4. La barrière enlevée, et la caverne L débarrassée du dépôt de terre qui remplissait ses anfractuosités et noyait toute sa surface, on trouva le sol couvert d'ossements humains en désordre, pêle-mêle avec des fragments de poteries. Des corps en grand nombre avaient été jetés là, comme dans les deux autres places toutes voisines.

Il est tout à fait probable que ces dépôts funéraires de T 4, T 8 et L-K ont été faits au même instant et à la suite d'un événement unique ; ce que vient confirmer la très sûre homogénéité chronologique des poteries qui partout sont mêlées aux vestiges humains, et dont les caractères permettent de situer la date vers le VII<sup>e</sup> siècle ou le début du VI<sup>e</sup>. Qu'a-t-il pu se produire à cette époque ? Une pareille abondance de cadavres à faire disparaître, certainement plusieurs centaines, cela suppose un massacre ou une bataille très meurtrière, et l'idée se présente d'un assaut tenté contre la ville à cette place même, laissant des victimes en foule au pied de chacune des redoutables murailles étagées. On pense à l'expédition assyrienne sous Sanhérib, à ce mystérieux échec que rencontrèrent les envahisseurs et qui détermina leur retraite, et l'on se demande si ce sont des ossements d'Assyriens que nous rencontrons sous les glacis et dans les escarpes de la clôture, précipitamment enfouis, après l'action, par les défenseurs victorieux.

Pour consigner ici tout ce qui concerne des objets de l'époque judéenne royale, nous enregistrerons encore une anse de jarre, trouvée, non sur l'escarpement de la colline, mais dans les déblais de la plate-forme, exactement dans les décombres qui remplissaient la chambre funéraire T 3 (voir chapitre V ci-après). Cette anse porte l'empreinte, que nous reproduisons ci-dessous, d'un

cachet judéen de type connu, dont la légende, bien conservée, donne :

1/3 de la grandeur réelle

*le-meleq*  
*Hebron*



Des empreintes similaires sur anses de jarre, on possède une centaine de spécimens, qui, pour le grand nombre, ont été recueillis et étudiés par Bliss et Macalister (voir leurs *Excavations in Palestine*, 1902, p. 106-123 et pl. 56, reproduction d'une vingtaine d'objets choisis dans l'ensemble). Les inscriptions de cette catégorie ont, comme la nôtre, la figure centrale d'un oiseau aux ailes éployées, très stylisé, où l'on reconnaît l'inspiration du *disque ailé* des représentations égyptiennes, ou celle d'un scarabée de dessin sommaire, égyptien de non moins évidente manière <sup>1</sup>

## CHAPITRE IV

### L'AQUEDUC A FLANC DE CÔTE ET LE GRAND TUNNEL D'ÉZÉCHIAS

#### I. *Les organisations hydrauliques du Cédron et l'orientation de nos travaux.*

Nous avons exposé en tous détails, précédemment <sup>2</sup>, que les divers systèmes de travaux organisés pour utiliser et amener l'eau de la source dont nous connaissons la situation, au pied de l'acropole à son extrémité nord, dans le fond du Cédron, se succédèrent ainsi qu'il suit au cours des âges :

*Epoque primitive* (cananéenne ancienne). — L'eau de la source s'épanche librement au dehors de sa caverne ; un réservoir creusé dans le roc en retient une certaine quantité.

1. Ces cachets royaux reproduits en nombre important et étudiés par Clermont-Ganneau, *Jarres israélites marquées à l'estampille des rois de Juda*, dans *Recueil d'arch. orientale*, IV (1901), p. 1-24.

2. *Première Partie*, Chap. III, § 1.

*Epoque de l'acropole cananéenne développée.* — De l'intérieur de la forteresse, une descente en souterrain accède à une chambre souterraine dans le sol de laquelle s'ouvre un puits vertical donnant sur une galerie basse creusée depuis la source et inondée par la source. La vallée continue à être alimentée d'eau, grâce à l'aménagement d'un canal d'écoulement à l'extérieur (*canal I*) ; l'eau est lâchée dans la vallée ou refoulée dans la galerie souterraine pour le puisage, par le jeu d'une vanne installée à la base d'un mur barrant la sortie de la caverne.

*Epoque judéenne ancienne.* — Sans perturber en rien le précédent système, on lui adjoint le fonctionnement d'un canal pratiqué horizontalement à flanc de côte, amorcé dans la caverne à 4 mètres environ au-dessus de la source (on élève l'eau jusqu'à ce niveau en fermant la vanne du barrage extérieur, comme pour permettre le puisage par le puits souterrain), et aboutissant, à la pointe sud de l'acropole, à un grand réservoir, le Birket El Hamra, obtenu en barrant le Tyropœon à son débouché dans la vallée orientale. Cet aqueduc à flanc de côte est le *canal II* des nomenclatures. Sa paroi du côté de la vallée est percée de fenêtres espacées à courte distance, qui permettent le puisage et l'irrigation des surfaces sous-jacentes. L'ensemble du travail est corrélatif de l'extension de l'enceinte de la ville par delà le Tyropœon (*enceinte 3* de nos cartes).

*Travail d'Ezéchias.* — Le système du canal à flanc de côte est réduit à néant (en raison de sa cote élevée) par le creusement d'un nouveau canal plus profond, amorcé dans la galerie basse de la vieille organisation de puisage cananéenne, soit au niveau même de la source ; entièrement souterrain, long de 550 mètres et en pente sensible, il débouche dans le Tyropœon, non loin du Birket El Hamra, dans une piscine organisée en excavation profonde. Ce *canal III* et son réservoir d'aval sont en usage aujourd'hui encore.

Ces divers ouvrages ne sont pas tous également bien connus. Le tunnel d'Ezéchias, exploré de date ancienne, est définitivement relevé depuis les travaux de 1909-1911, ainsi que le réseau des souterrains qui avoisinent immédiatement la source et la communication souterraine de puisage de l'époque cananéenne, à l'exception, pour cette dernière, de la section supérieure au débouché sur l'acropole, encore inconnue. Le *canal I* de la même époque a été reconnu, en 1901, sur une longueur de 54 mètres à partir de l'origine. Le *canal II*, enfin, celui du premier réservoir du Tyropœon,

a été découvert par les travailleurs de 1909-1911 à son amorce dans la caverne de la source, et relevé, à partir de là, sur un développement de 72 m. 60 ; dès 1886 et 1890, d'autre part, les sondages de Schick tombaient sur ce même canal, beaucoup plus au sud le long de l'acropole, et l'on parvenait à le suivre, en galerie, sur 70 mètres environ <sup>1</sup>. Ajoutons que le débouché de ce *canal II* au Birket El Hamra, une porte de tunnel encombrée de débris, est reconnaissable <sup>2</sup> et n'attend que la possibilité d'une exploration méthodique.

Ce *canal II* à flanc de côte était le seul qu'on pût espérer rencontrer dans les limites où nous avons dû circonscrire notre grande fouille. Dans l'historique du travail donné précédemment <sup>3</sup> nous avons consigné la découverte de l'aqueduc, en tunnel dans cette zone, par la mise à nu du rocher aux abords de la fenêtre latérale *x*, — suivre, à partir d'ici, le relevé de détail au  $\frac{1}{200}$ , — et peu de temps après, l'acquisition de l'autre fenêtre *y* située à 7 mètres au sud de la première ; l'exploration de la galerie jusqu'aux débouchés dans R 1, au sud, et R 2, au nord, où il semblait que le tunnel se transformait en tranchée ouverte ; ultérieurement, quand il fallut remblayer l'étage inférieur de la fouille, l'obturation de la fenêtre *x* et l'utilisation de *y* pour le débouché d'une descente couverte maintenant un accès permanent dans la galerie ; plus tard encore, la dénudation du roc ayant progressé vers le sud, le dégagement du puits ou « regard » R 1, au delà duquel l'aqueduc reprend en tunnel, et l'exploration de cette nouvelle section souterraine avec ses fenêtres latérales. Nous avons également noté la vérification, par une opération directe de nivellement, de la concordance de cote du canal, aux points *x* et *y*, avec celle du *canal II* à son départ dans la caverne de la source, ce qui est la preuve de la correspondance des deux sections de galerie.

En fin de travail nous possédions l'aqueduc, relevé et ouvert au parcours, sur une longueur un peu supérieure à 70 mètres. Outre la descente en escalier couvert construite par nous au droit de la fenêtre *y*, le tunnel prenait air et lumière par le grand puits R 1, de manière très heureuse pour la circulation et l'investigation souterraine.

1. Pour l'histoire de ces diverses recherches et la coordination de leurs résultats, imparfaitement obtenue après les travaux de 1909-1911, se reporter aux exposés donnés précédemment, *Première Partie*, chap. III, § 1 et chap. IV, § 1.

2. Voir le plan général de la pl. I, et la carte de la *pointe sud*, au  $\frac{1}{600}$ , insérée ci-avant au chap. II, § II.

3. Ci-avant, chap. I.

Avant d'arriver à la description détaillée de l'ouvrage, il importe de signaler la coïncidence fortuite qui nous a fait tomber, tout au long de cette section dégagée, sur la portion même de la galerie qui avait été explorée par Schick en 1890. Gardons sous les yeux notre relevé au  $\frac{1}{200}$ , et rapprochons-en ce croquis, dénué de toute précision, où Schick arrive cependant à inscrire des détails caractéristiques et d'identité indubitable <sup>1</sup>. A l'extrémité sud, ses puits 4 et 5 donnent droit dans la tranchée ouverte, le puits 5 (*Door*) marquant le point où l'aqueduc va poursuivre au nord en tunnel ; 42, immédiatement après, est notre fenêtre latérale *v*, reconnaissable au curieux barrage ménagé au-dessous et que nous décrirons ; le puits 6 a été foncé de manière à tomber au dehors de notre fenêtre *z* ; *Recess* qui suit est la chambre-puits R 1, le puits 7 dessert la fenêtre *y* de notre plan, et au delà, la *Cave* de Schick est l'anfractuosité au fond de laquelle s'ouvre notre fenêtre *x* ; le puits 8, énigmatique, paraît résulter d'une confusion graphique, mais tout de suite après le puits 9 rencontre une chambre allongée, *Door*, qui est notre chambre couverte R 2 ; après quoi une dernière vérification est offerte par le *cleft* transversal que nous avons noté dans la même position. La coïncidence est certaine, comme on voit, d'un bout à l'autre de la section explorée en 1890 et retrouvée par nous-mêmes. Ceci bien constaté, toutefois, nous pouvons mettre de côté le croquis et les descriptions imprécises de Schick, pour faire état seulement de nos acquisitions personnelles.

## II. Description de l'aqueduc à flanc de côte.

Dans l'ordre du *tracé*, le canal est dirigé par la préoccupation exclusive de suivre le terrain au plus près, de manière à pouvoir ouvrir en tout endroit, sur le flanc de côte inférieur, ces fenêtres de prise d'eau qui tiennent une grande place dans son fonctionnement. Comme il se trouve que le profil en long du radier est horizontal, on voit qu'en principe, l'aqueduc se trace suivant *une horizontale* du versant de la vallée, de la source au Birket du sud ; on se rend compte immédiatement, toutefois, que l'irrégularité et les accidents de la paroi rocheuse ne permettent point, dans le détail, la réalisation d'une formule de cet ordre, d'autant que les praticiens antiques étaient peu sensibles aux images d'une géométrie théorique et abstraite de la forme visible des choses. En fait,

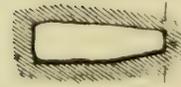
1. Schick, *loc. cit.* dans Q. S., 1891, voir le plan vis-à-vis de p. 15.

d'amont en aval, le canal a été incisé pas à pas, suivant un profil horizontal, mis en place, à chaque instant, de manière qu'avec une profondeur suffisante il passât le plus près possible du terrain sous-jacent sur lequel seraient à ouvrir les fenêtres. Lorsque le rocher, dans la zone de passage, était en pente relativement adoucie, on creusait l'aqueduc en tranchée ouverte, quitte à percer, de place en place, quelque bec de roche en saillie : ce type de tranchée ouverte a été rencontré, on se le rappelle, au départ de la caverne de la source, dans la longue section relevée en 1909-1911. Lorsque l'horizontale obligée du passage, au contraire, s'insérait en quelqu'un des emmarchements abrupts qui accidentent la côte, la tranchée ouverte n'était pas possible, et l'on recourait au système d'un tunnel pratiqué en arrière de la façade rocheuse, protégé par la paroi la plus mince qu'on osât ménager, dirigé, de proche en proche, avec la plus grande facilité grâce aux fenêtres qu'on perceait, au fur et à mesure de l'avancement, à courts intervalles. Telle est la section en tunnel, longue d'une soixantaine de mètres, que nos déblaiements ont recoupée. Telle est encore la section de l'extrémité aval, où le bec terminal de la colline est troué par un tunnel débouchant directement sur le Birket. Une pareille méthode, à laquelle tout jalonnement préalable, toute intention de tracé d'ensemble sont complètement étrangers, qui ne procède que par adaptation aux formes et aux accidents rencontrés au fil de l'avance, permet de comprendre les singularités de dessin, les inflexions, les coudes qui affectent partout la ligne de l'ouvrage et qu'on observe, dans notre domaine, de la manière la plus instructive.

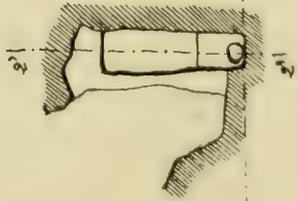
En ce qui concerne la *section*, et pour ne parler que du développement en souterrain que nous avons pu étudier, l'ampleur de la galerie est nettement inférieure à celle du tunnel d'Ezéchiass qui devait lui succéder. Le profil d'ensemble de la pl. IV *a*, qui coupe les deux souterrains tout près l'un de l'autre, donne une idée exacte de leur importance relative. Le modeste souterrain du *canal II*, large, sauf exceptions, de 45 à 50 centimètres, a une hauteur généralement comprise entre 1 m. 40 et 1 m. 60, atteignant rarement 1 m. 75 ou 1 m. 80 ; le plus souvent rectangulaire, il lui arrive, sur des passages étranglés, de perdre son embase plane, le profil affectant alors un dessin ovoïde très étiré, pointu, à l'extrémité inférieure, tellement que les pieds de l'explorateur n'y peuvent trouver place. Nous allons, d'ailleurs, parcourir le canal méthodiquement, d'un bout à l'autre de la section relevée ; les coupes

Echelle de  $\frac{1}{100}$

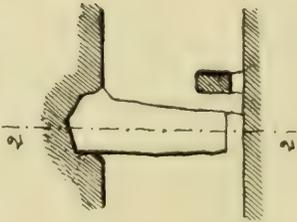
1-1



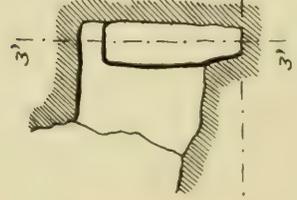
2-2



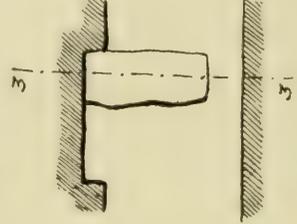
2'-2' (face à l'extérieur)



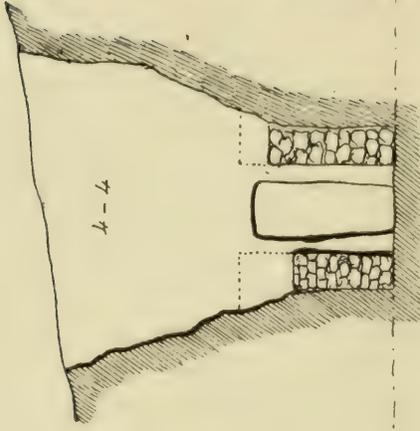
3-3



3'-3' (face à l'intérieur)



4-4



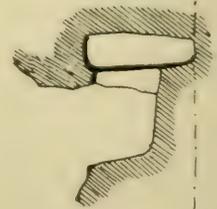
5-5



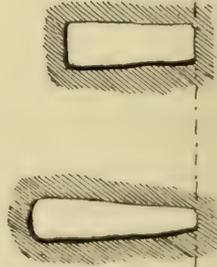
6-6



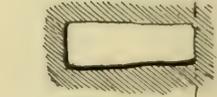
7-7



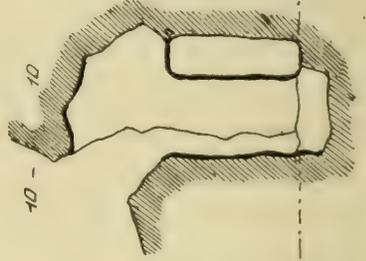
8-8



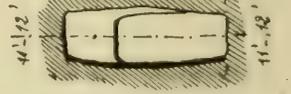
9-9



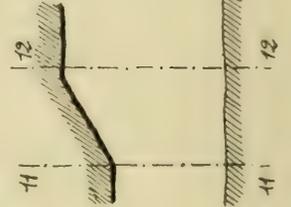
10-10



11 et 12



11'-12'



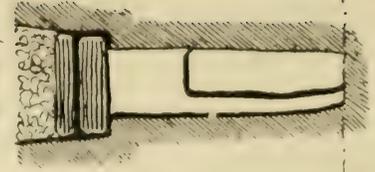
13-13



14-14



15-15



rassemblées à la planche ci-contre correspondent aux indications de coupes portées sur le plan général au  $\frac{1}{200}$ .

Commençons au sud. En deçà de 1-1, la galerie à ciel ouvert, encombrée d'éboulis meubles, n'a pu être suivie sur une grande longueur par notre exploration souterraine. 1-1, entrée en tunnel, section pouvant être qualifiée de normale. A 6 mètres de là, en *v*, fenêtre latérale, dont nos coupes 2-2 et 2'-2' donnent un relevé de détail très nécessaire, en raison de la présence d'un organe qui ne sera plus rencontré ailleurs, un petit barrage ménagé en aval de la fenêtre et permettant, à volonté, d'arrêter et de faire monter l'eau pour faciliter le puisage de l'extérieur. Voyons par le menu ce dispositif remarquable. Le seuil de la fenêtre, moins surélevé qu'on ne le constate aux ouvertures similaires, est haut de 0 m. 18 au-dessus du fond du canal ; le petit barrage, distant de 20 centimètres seulement de la fenêtre, du côté de l'aval, est constitué par une cloison ménagée en plein roc, haute de 0 m. 50 et épaisse de 0 m. 20, percée, au ras de la ligne d'écoulement inférieure, d'un trou circulaire de 0 m. 12 de diamètre. C'est l'emplacement d'une vanne très simple, un bout de planche carrée de 0 m. 50 sur 0 m. 40, prête à être appuyée, du côté amont, contre la cloison-barrage, de manière à obturer le trou d'écoulement inférieur. Retire-t-on la planche, l'eau coule librement dans le canal. Veut-on puiser de l'extérieur, à cette fenêtre, on ferme la vanne, et l'eau est retenue jusqu'au niveau de la crête de la cloison-barrage, soit sur une hauteur de 50 centimètres, refluant dans la cuvette dont le sol remonte, vers l'extérieur, en dehors de la baie latérale.

A 7 mètres au delà, autre fenêtre, *z*, coupes 3-3 et 3'-3' ; seuil de la fenêtre surélevé de 0 m. 40 par rapport au fond du canal, plafond du canal échanuré de remarquable manière, sur 1 m. 40 de longueur, pour recevoir le débouché de cette communication latérale plus haute. Les ouvertures *v* et *z* permettent de constater que dans cette région, la cloison de roche qui masque le canal de l'extérieur est épaisse de 50 à 70 centimètres.

Le tunnel paraît infléchir vers la montagne ; il s'évase en une sorte de petite chambre, et plus loin, à 12 mètres environ de *z*, il débouche au fond de l'excavation R 1, artificielle, ouverte par en haut dans le seul dessein de procurer au fonçage de la galerie des points d'attaque faciles. Oblong, étiré dans le sens de la largeur de l'aqueduc (coupe 4-4), ce puits R 1 est profond de 3 m. 50 ; des murs construits en maçonnerie régularisent le fond et restreignent le passage de l'eau à une avenue large de 0 m. 95. Ces murs

bloqués dans la roche sont écrêtés ; ils dépassaient en hauteur, bien certainement, la cote du plafond du tunnel, et l'on est porté à croire qu'ils servaient d'appui à des dalles de couverture, mises en place comme celles que nous verrons, plus loin, couvrant le passage R 2. Par-dessus cette toiture que nous restituons, l'excavation était comblée jusqu'au niveau du terrain environnant.

Tout de suite après, le tunnel s'étrangle et s'abaisse. En 5-5, 4 m. 20 de hauteur seulement. En 6-6, section étrange, déjetée, où l'équilibre vertical est impossible et dont le creux n'a point la place des pieds d'un homme. En même temps la galerie se replie vers l'extérieur, en tournants brusques, pour aller ranger la façade de la petite falaise dans laquelle s'ouvre la fenêtre  $\gamma$ . La cloison de roche en avant, largement ébréchée, laisse voir en lumière la paroi arrière du tunnel (phot. pl. XVI). Le seuil de la fenêtre est placé à 0 m. 35 au-dessus du fond du canal (coupe 7-7, à retrouver au profil général de pl. IV  $a$ ). La galerie se tient ensuite à fleur de l'escarpement, le dessin de sa section changeant rapidement de mètre en mètre, ovoïde étiré en 8-8, avec 4 m. 75 de hauteur, rectangulaire en 9-9, immédiatement avant d'arriver à la fenêtre  $x$ .

C'est par cette ouverture, on se le rappelle, que nous avons pénétré dans le tunnel tout d'abord ; la photographie de notre pl. XV  $a$  montre la baie retrouvée, dans le flanc de côte en cours de dégagement. Les abords avant de la fenêtre ont un aspect assez différent de celui des autres ouvertures déjà rencontrées : ici, au lieu d'un seuil surélevé, nous trouvons une petite cuvette en dépression, allongée de 1 mètre, sous roc, dans le sens perpendiculaire au canal (c'est la *cave* de Schick), et que l'eau remplissait en permanence ; de l'extérieur, on y descendait par une sorte de couloir pratiqué dans la roche (voir le plan au  $\frac{1}{200}$  et la coupe 10-10, à retrouver au profil général de pl. IV  $b$ ). A trois mètres de là, au nord, passe le gros mur B, précédemment décrit et discuté ; la phot. de pl. XV  $c$  montre ensemble le mur et le haut de la porte. De la base du mur s'élève un escalier, grossièrement taillé dans le rocher et dont cinq degrés se reconnaissent encore (plan au  $\frac{1}{200}$  et phot. pl. XV  $b$ ) ; il gagne une sorte de plate-forme dominant la rainure d'accès à la chambre profonde en avant de la porte  $x$ , et l'on se demande s'il n'y a pas là les vestiges d'un dispositif de puisage.

Immédiatement au delà de  $x$ , le profil change avec la brusquerie que relèvent nos coupes (11 et 12, 11'-12'). En 13-13, section allongée, amincie, comparable à celle de 8-8. Le canal infléchit alors vers la montagne, renonçant, pour une cause qui nous échappe en

raison de la dissimulation du rocher sous le remblai encore en place, à prolonger la ligne des fenêtres latérales. C'est le même procédé d'enfoncement que nous avons observé entre les fenêtres *z* et *y*, et, comme il avait lieu dans cette section méridionale, c'est d'un puits-regard, ouvert d'en haut, que le tracé de la galerie dépend dans la zone où nous sommes. Ce puits R 2 est beaucoup mieux conservé que son similaire R 1. C'est une chambre taillée rectangulairement dans le roc et couverte de dalles encore en place (coupe 15-15), longue de 2 m. 60, haute, sous les dalles, de 2 m. 45, large de 0 m. 55 à la base et de 0 m. 70 sous la couverture. Les dalles sont supportées par deux épaulements qui portent la largeur totale de la tranchée à 1 m. 10; deux lits superposés de pierres épaisses portent le remblai de comblement supérieur<sup>1</sup>. Comme nous l'avons expliqué à propos de R 1, cette chambre a été pratiquée pour amorcer facilement la galerie en tunnel dans les sections de part et d'autre, et couverte ensuite.

Au sud, le canal *y* effectue son départ dans les conditions exprimées par la coupe-élévation 15-15. Du côté du nord, le souterrain poursuit semblablement, mais il semble que l'équipe travaillant dans cette direction ait été moins habile ou moins heureuse. Après 2 ou 3 mètres d'avancement dans un roc excellent, elle crève son plafond et un grand pan de sa paroi est, qu'on est obligé de reconstituer au moyen d'un mur et d'une demi-voûte en maçonnerie. On rentre sous roc, ensuite, mais voilà une faille, le rocher interrompu net, faisant place à des masses de grands éboulis dans lesquels la galerie est forcée de trouver un passage. Les mineurs hésitent, essaient un chemin infléchi à gauche, le long de la faille, puis *y* renoncent pour s'engager résolument dans les éboulis. Ils échancrent les blocs le moins possible, réduisent la hauteur du tunnel, se coulent au long des parois rencontrées, et dans les vides, sur les parois, au radier et au plafond, emploient la maçonnerie pour régulariser la forme et obtenir la continuité du chemin d'eau. Le roc compact se présente à nouveau, mais il est mauvais, délité et meuble; les travailleurs inquiets réduisent la hauteur de plus en plus, faisant de leur tunnel un boyau difficile où notre travail de recherche s'est arrêté, à une quinzaine de mètres de la chambre au toit de dalles.

1. Lorsque nous sommes arrivés dans cette chambre, nous avons trouvé deux dalles du plafond rompues et la terre du remblai supérieur coulant par l'ouverture avec une facilité dangereuse. Cette ouverture dévastatrice, pratiquée à dessein, a livré passage, jadis, au puits 9 de Schick.

### III. *Technique des travaux souterrains et premier aperçu des conditions directrices du tunnel d'Ezéchias.*

Pour fragmentaire que soit cette étude, limitée à un tronçon de 70 mètres d'un ouvrage dont le développement total atteint cinq ou six fois cette longueur, elle nous permet cependant d'avancer de bien instructive manière dans la connaissance et la compréhension des procédés employés pour les travaux de mine à cette époque ancienne. Jusqu'ici nous avons seulement différencié, du haut en bas de notre canal à flanc de côte, des sections en tranchée et des sections en souterrain, imposées par la configuration de la surface rocheuse dans les régions traversées. A présent que nous possédons complètement une longue section en souterrain, il nous apparaît qu'au point de vue du tracé et de l'exécution de la galerie elle se subdivise en tronçons de deux espèces nettement définies, du type *en tunnel à fleur d'escarpement* et du type *en tunnel intérieur*, les tronçons de cette dernière espèce faisant liaison entre deux segments du premier type. Dans la zone  $v-z$ , le tunnel est à *fleur d'escarpement*, sur une douzaine de mètres de longueur, et dans la façade du rocher il ouvre deux fenêtres ; de même il est à *fleur d'escarpement*, sur une longueur équivalente, dans la zone  $y-x$ , où il est percé de deux fenêtres aussi : ces ouvertures, nous l'avons compris, rendent le tracé de la galerie très facile. Mais entre les tronçons  $v-z$  et  $y-x$ , et d'autre part entre le tronçon  $y-x$  et quelque autre, au nord, que nous ne connaissons pas, il se trouve que la galerie à fleur d'escarpement ne peut être continuellement organisée : sans doute la côte dessine-t-elle, dans les intervalles, des saillants trop accentués pour qu'il soit économique d'en suivre le contour. On perce alors ces saillants, entre  $z$  et  $y$ , ou bien entre  $x$  et le débouché inconnu au nord, par un tunnel *intérieur* qu'on cherche à faire aussi direct que possible. Comment dirige-t-on ce dernier tunnel ? C'est ici que la technique du mineur judéen se révèle singulièrement, nous obligeant à constater des conditions de travail extrêmement surprenantes et inattendues.

Portons notre attention sur la section de tunnel intérieur  $z-y$ . En ligne droite, d'une porte à l'autre, il y a 16 mètres. Rien de plus simple, semble-t-il, qu'un jalonnement par dessus le bec de côte à percer, de manière à guider la pénétration d'une galerie rectiligne. Mais on ne procède point ainsi. Partant de  $z$  et partant de  $y$ , symétriquement, on infléchit vers la montagne, brusquement et

comme en hâte ; et comme les opérateurs savent bien qu'en poursuivant de la sorte ils n'arriveraient jamais à se rencontrer, ils s'aident de l'appel des amorces issues d'un puits ouvert à mi-distance, R 1, dont la fonction est de réduire la difficulté et de rendre infaillible la progression *au son* ou même à la voix humaine. Pour le repérage de la galerie, en somme, le regard R 1 tient lieu des fenêtres latérales qui guident le mineur dans les sections à fleur de muraille. Le même rôle, bien entendu, incombe en cours de travail à la chambre R 2, excavée entre  $x$  et le repère de quelque autre fenêtre.

D'où il ressort que les mineurs du ix<sup>e</sup> ou du viii<sup>e</sup> siècle *ne savaient pas percer un tunnel en ligne droite entre deux points donnés*, ces extrémités fussent-elles distantes seulement de 16 mètres. Il faut donner attention à cette particularité extraordinaire. La chose est bien plus grave que si l'on ignorait simplement la méthode du jalonnement supérieur ; car si l'opérateur avait la notion et la volonté de la ligne droite à suivre, l'invention du jalonnement s'ensuivrait immédiatement. Mais il n'a pas la notion de la ligne droite *sous terre*, il n'en voit pas la possibilité *sous terre*. Cette lacune est de l'ordre physiologique ; elle s'apparente avec de nombreux phénomènes que présentent le travailleur et le technicien oriental aujourd'hui encore, l'absence de régularité et de précision dans l'exécution en général, qu'il s'agisse de maçonnerie, d'ébénisterie ou de terrassement, et notamment, l'impossibilité qu'éprouve l'ouvrier, dans un travail rapide sur le terrain, à suivre la ligne droite, même si cette ligne droite devait être le tracé le plus commode.

Perçant une galerie souterraine, donc, le mineur judéen est réduit à se repérer sur les débouchés au jour, et pour cet objet, à donner à son tunnel des « lumières » aussi nombreuses et rapprochées que possible. Privé du repère, ou à distance du repère, il divague, jusqu'à ce que l'appel du point de passage soit devenu clair et infaillible (voir les inflexions de notre galerie, à partir des fenêtres  $z$  et  $y$  de chaque côté, à la recherche des tronçons issus du puits R 1, jusqu'au moment où le travail file droit sur le puits au son des pics à quelques mètres). Dans les conditions ainsi reconnues, ne peut-on trouver l'explication du tracé en boucles divagantes que suivit, quelques siècles après notre *canal II*, un travail souterrain d'exécution incomparablement plus difficile, celui du grand aqueduc d'Ezéchias ?

On n'a pas oublié la théorie, qui fut le principe initial de l'orga-

nisation de notre grande fouille, d'après laquelle la grande « boucle » méridionale du tunnel d'Ezéchias aurait été développée pour éviter la rencontre des tombes royales de l'intérieur de la vieille Cité; et, en effet, comme nous verrons par la suite, de grands tombeaux d'époque judéenne ont été rencontrés sur la plate-forme, dans le périmètre de la « boucle » considérée (groupe T1-T2-T3; prendre sous les yeux, à partir d'ici, le plan général au  $\frac{1}{1.000}$ , pl. I). Mais la situation de cette nécropole suffit-elle à expliquer les extraordinaires sinuosités, grandes et petites, auxquelles est soumis le cours de l'aqueduc d'un bout à l'autre? Et dès l'origine des considérations théoriques, n'a-t-il point été clair que l'autre grande « boucle » du tracé, celle du nord au départ de la source, était sans rapport avec des tombes de l'intérieur de l'acropole? Il semble donc qu'il y ait autre chose. Ce qu'il y a peut-être, nous commençons à le pressentir d'après ce que nous a livré l'analyse des travaux du vieil aqueduc à flanc de côte; et un autre indice très important va nous être fourni par la considération de la position relative où sont ce *canal II* et le *canal III* d'Ezéchias, dans la zone même de nos recherches.

La superposition des relevés fait voir que du nord au sud, le canal d'Ezéchias se tient longtemps à l'ouest du vieux canal II, disons à *l'intérieur*, par rapport à la colline; passe exactement au-dessous de la tour H, et tout de suite après, recoupe, en plan, le canal II, passant à l'extérieur; de telle manière que forcément, à quelque distance au sud, il doit le recouper une autre fois, la portion de ce canal III située à l'est du canal II ne débordant guère les extrémités de l'alignement droit *cd*. Dans cette région, comment se placent les deux ouvrages, *en cote*, l'un par rapport à l'autre? Cela est facile à déterminer. Le lit du canal II est horizontal. Le canal III s'amorce, à l'amont, à 1 m. 50 environ plus bas que l'autre, et de plus, son profil est en pente, réalisant une descente totale de 2 m. 48 sur son développement de 550 mètres, soit, de l'origine d'amont aux abords de la tour H, en proportion de la distance, une quotité de descente de 4 m. 25 environ. Au total, au point considéré, dénivellation de 1,50 + 1,25, soit 2 m. 75 — évaluation approximative — du canal III par rapport au canal II: ainsi les représente, au droit même de la tour, la coupe générale de notre pl. IV *a*. Mais dès lors, les choses ainsi placées, qu'apercevons-nous? Le long de son alignement *cd* le canal profond, le plus récent, est à 2 m. 75 environ au-dessous de l'autre, et en même temps, en plan, on le voit passer à 4 ou 5 mètres *en dehors*,

du côté des lignes basses de la côte ; 2 m. 75 de descente sur 4 ou 5 mètres d'étendue horizontale, c'est exactement dans cette proportion que tombe la surface du rocher, en moyenne, sur ce flanc de vallée depuis la crête : qu'est-ce à dire, sinon que *sur l'alignement cd*, et bien qu'il soit complètement en souterrain, sans fenêtres ni regards d'aucune sorte, *le canal d'Ezéchias court à fleur de roche* comme faisait le vieil ouvrage voisin et supérieur ?

Cette analyse de géométrie topographique aboutit donc à constater que sur cet alignement droit *cd*, si remarquablement orienté dans le sens des horizontales du versant, le tunnel aveugle d'Ezéchias n'est séparé de la surface du rocher que par une cloison mince. Ne touche-t-on pas, ainsi, une raison particulièrement importante du tracé de l'aqueduc dans sa partie méridionale ? Précisons l'hypothèse : les choses ne se présentent-elles pas comme si les mineurs d'Ezéchias, partis de l'amorce du Tyropœon et ayant infléchi à droite — volontairement ou non — vers la grande vallée, s'étaient maintenus dans cette direction jusqu'à ce qu'il y eût péril, pour leur galerie, de déboucher à l'air libre, et alors seulement, *avertis du voisinage de la surface*, avaient tourné à gauche assez pour s'assurer de rester sous terre ?

Dans l'esprit de ces observations et de cette hypothèse, sur la seule base, d'ailleurs, des indications qui ressortent des inflexions du tracé lui-même, nous allons essayer de reconstituer l'histoire technique de l'ouvrage.

#### IV. *Comment se développa le tracé de l'aqueduc d'Ezéchias.*

L'étude de détail du tracé et l'examen de la galerie elle-même, dans sa partie centrale, ont fait voir depuis longtemps <sup>1</sup> que deux équipes de mineurs, entrées sous terre aux deux extrémités et cherchant leur rencontre, comme il est dit dans la célèbre inscription hébraïque trouvée dans l'aqueduc, arrivèrent effectivement, après bien des peines, à frapper l'une contre l'autre, exactement au point *o* (plan au  $\frac{1}{1.000}$ , pl. I), quelque peu au nord du point médian de la course totale. L'histoire du travail de mine comprend donc deux histoires simultanées, celle de l'équipe du nord et celle de l'équipe du sud, indépendantes d'abord et durant une trop longue période, en relation et en condition d'influence réciproque

1. Voir surtout le mémoire, souvent cité précédemment, de M. Clermont-Ganneau dans *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1897, p. 383-427.

seulement à partir du moment où le bruit des pics devint perceptible à travers la masse de roche qui séparait les deux attaques. Pour les phases du début il convient donc que la progression de chacun des chantiers soit considérée seule ; mais il est également essentiel de noter, en cette période initiale, l'identité de conduite, on pourrait dire la parfaite symétrie du tracé couvert par les deux attaques poussées de part et d'autre.

Cela n'est point sans cause. Reportons-nous, pour un instant, à notre analyse des petits ouvrages du *canal II*, notamment à ce que firent les travailleurs lorsqu'il fut nécessaire de relier la fenêtre *z* et la fenêtre *y*, têtes d'attaque en lumière, à travers un bec de roche. A mi-distance, le puits R 1 était ouvert et attaquait dans les deux sens, lui aussi, pour réduire l'incertitude ; il n'importe, de *z* comme de *y*, les mineurs commencent par *infléchir brusquement vers l'intérieur*, quitte à redresser leur direction, ensuite, pour marcher à l'appel des frappeurs du centre. L'instinct qui les fait agir est fort clair. Comme nous l'avons expliqué, ils n'ont pas notion de la possibilité d'une ligne droite en souterrain ; ils chercheront la rencontre, mais tout d'abord, il leur faut être sûrs qu'ils ont bien pénétré en montagne ; ils donnent satisfaction à ce sentiment, puis, dûment enfoncés, ils redressent leur travail en parallèle — croient-ils — aux lignes extérieures de la côte, pensant ne pouvoir mieux faire pour rencontrer l'équipe opposée ou les repères intermédiaires. Or, au moment où les deux équipes du travail d'Ezéchias attaquaient la roche, à 320 mètres de distance, le problème se posait à elles en termes tout semblables, sauf que la difficulté était multipliée par 10 ou 20 en raison de l'échelle des choses, qu'on n'avait le secours de nul repère en cours de route, et qu'en plus de tout le reste l'équipe nord attaquait non à l'air libre, mais au fond d'un boyau tortueux, à plus de 20 mètres de la lumière. Dans ces conditions vraiment embarrassantes, ne sachant point s'orienter et ne concevant point qu'on puisse le faire, à quoi se résolvent les ingénieurs ? Dans un esprit de confiance dont la candeur et l'audace nous confondent, ils décident que de chaque côté, les attaques *fonderont d'abord en montagne, puis se redresseront en parallèle* pour marcher l'une vers l'autre.

Et cela s'exécute. De l'excavation du Tyropæon, en *a*, l'enfoncement initial en perpendiculaire à la paroi est suivi d'une longue courbe, doucement infléchie à droite sur un développement de 70 mètres, aboutissant à un alignement droit qui, en fait, est perpendiculaire à la vallée du Cédron et va percer au jour pour peu

qu'on le poursuive, mais que les opérateurs croient, bien différemment, être dans le sens même du flanc de vallée à suivre : cheminant vers le point *b*, ils pensent avoir fait tout le possible pour marcher à la rencontre de l'équipe du nord. Cette dernière, pendant le même temps, s'est dirigée suivant le même principe avec un succès meilleur, bien qu'au prix de développements trop étendus et d'un dessin d'ensemble heurté, plein d'une brusque incertitude. Du point *m*, au fond de la galerie basse du vieux système cananéen de puisage, les mineurs effectuent une pénétration de 40 mètres droit dans la montagne, la jugent insuffisante, avancent de 30 mètres encore après avoir quelque peu infléchi à gauche, et parviennent ainsi au point *l* ; estimant le moment arrivé de prendre la parallèle à la côte, ils tournent résolument à gauche, en deux temps, et les voilà qui cheminent dans la direction *l-k*, point trop malheureux, comme on voit, dans leur entreprise d'avance vers le travail du sud. Mais comme ils progressaient ainsi, il arriva à l'équipe du sud une heureuse et singulière aventure.

Avancée jusqu'en *b*, la galerie du sud infléchit à gauche, comme avertie du danger de déboucher en surface. On est tenté de croire que dès ce moment, à une quinzaine de mètres de distance, le bruit des frappeurs avait été perçu *de l'extérieur*, et qu'on avait avisé l'équipe de la situation où elle était par rapport au terrain. L'attaque avance de 15 mètres dans la nouvelle direction, de *b* en *c*. A partir de là, nous n'avons plus le droit d'hésiter quant à la restitution des faits : nous savons que les travailleurs sont au voisinage immédiat de la surface. Les écouteurs de l'extérieur leur donnent un avertissement pressant, grâce auquel la galerie tourne brusquement à gauche, dans une direction qui se trouve coïncider, par chance, avec celle des horizontales du versant ; dans ces conditions, le cheminement se poursuit à fleur de surface, commodément repéré, au fur et à mesure, par les indications des écouteurs du dehors, et ce contrôle rend la direction de l'avance si aisée et si sûre qu'on se tient dans cette ligne, de *c* en *d*, sur une étendue de 45 mètres. Au point *d*, toutefois, — sachant nettement où l'on se trouve — on estime le moment venu de rentrer dans la montagne, à la rencontre des travailleurs du nord dont le cheminement, d'après les dispositions initiales, est supposé courir parallèlement à la côte à quelque distance à l'intérieur. On infléchit alors de 45° à gauche, nettement et résolument, comme on a tout fait, sur ce chantier, depuis le premier jour de l'attaque, et dans la nouvelle direction adoptée on gagne, de *d* en *e*, 73 mètres en ligne droite :

ces mineurs de l'équipe du sud étaient des gens calmes, réfléchis et persévérants dans une décision prise.

Ils sont récompensés : arrivés en *e* ils entendent, pour la première fois, le travail de l'équipe du nord dont ils cherchent la rencontre. Où étaient, à ce moment, les mineurs du nord, seulement en *k*, ou bien plus avancés d'une vingtaine de mètres, au voisinage du coude entre les points *k* et *j*, il est assez difficile de le savoir. Mais désormais, les deux équipes s'« écoutent » et marchent l'une et l'autre au son, et il est fort curieux d'avoir à noter que cet appel, dont on pourrait attendre qu'il élimine toute incertitude, provoque au contraire, dans les cheminements, des divagations du plus étrange aspect<sup>1</sup>. L'équipe du nord infléchit à droite, ondule, change d'avis deux fois avant d'arriver au point *j* ; cependant que les travailleurs du sud, toujours lucides, progressent tranquillement vers eux de *e* en *f*. Parvenue en *j*, l'équipe nord s'aperçoit qu'elle fait fausse route, tourne, de *j* en *i*, dans une direction excellente, mais tout de suite exagère le tournant à gauche, ce qui dérouté l'équipe sud, sentant « défiler » l'objectif, devant elle, de gauche à droite. Elle abandonne son attaque de *f*, reprend, à petite distance en arrière, dans la mauvaise direction *f-g*, le long de 12 mètres environ, puis en *g*, se reconnaissant trop portée à droite, revient en arrière de la même façon pour filer à gauche suivant *g h*. L'équipe du nord qu'on cherchait ainsi divaguait, dans le même temps, au delà de *i*, suivant une ligne peu sûre. Mais au point où l'on en était, la rencontre ne pouvait être manquée. En *h*, les travailleurs du sud entendent nettement, enfin, leurs camarades sur leur gauche ; ils exécutent une dernière fois leur manœuvre de retour en arrière pour un changement de direction plus net, et au bout de quelques mètres, au point *o*, recourent le travail de l'équipe nord qui, toujours moins intelligente ou moins heureuse, poursuivait sa route fortuite. La jonction était réalisée ; l'audacieuse entreprise arrivait à ses fins, non par hasard, certes, et non sans l'application d'une logique spéciale, non sans la fidélité obstinée à l'étrange méthode que nous avons essayé d'expliquer et dont le principe effarerait tous les ingénieurs modernes.

1. Les mineurs savent — les travaux de la guerre récente n'en ont que trop multiplié l'instructive expérience — que l'écoute souterraine est fallacieuse, et quant à la distance et quant à la direction, dès que le milieu n'est pas homogène, comportant des stratifications inclinées, des failles ou des variations de constitution ou de structure d'un point à un autre.

V. *Les opérateurs d'Ézéchias se sont-ils inquiétés  
de la nécropole royale de la Cité ?*

D'après cette restitution de la genèse du tracé, dans un esprit d'observation technique et sans autre moyen d'investigation que l'attentive analyse de la forme des choses, la grande « boucle » du sud ne saurait être en corrélation avec quelque objet que ce soit de l'aire supérieure ou des entrailles de la colline, puisque c'est sans le vouloir, avons-nous cru reconnaître, que les mineurs sont arrivés à fleur de roche, au point *c*, et qu'ils ont accepté de cheminer dans cette situation, de *c* en *d*, parce qu'elle fournissait un repérage d'une précision inespérée et maintenait la galerie dans une direction convenable. Les ingénieurs d'Ézéchias, d'après cela, n'ont porté leur attention à aucun point de vue sur la nécropole royale de la plate-forme.

A vrai dire, on doute qu'il fût dans la nature des circonstances qu'ils s'en occupassent, en raison de l'incapacité foncière où sont les anciens de situer précisément, géométriquement, deux objets l'un par rapport à l'autre, et surtout, peut-être, parce que les tombeaux étaient sur la plate-forme de la Cité, tandis que l'aqueduc projeté se traçait au bas du flanc de la côte ou dans la masse de sa substructure : les choses se plaçaient ainsi, de toute évidence, sur deux plans différents, sans contact possible. Toutefois, bien que ces Judéens fussent inaptes à former une image géométrique exacte, et bien que les deux extrémités de leur tunnel fussent à l'extérieur de l'acropole, il est hors de doute qu'ils savaient que ce souterrain, en une place ou en une autre, devait passer sous la plate-forme ; on en a la preuve par le texte biblique même, qui parle de « percer les rochers » pour amener l'eau « dans l'intérieur de la ville <sup>1</sup> », et, plus anciennement et beaucoup mieux, mentionne que le travail avait pour objet de conduire les eaux « à l'ouest de la Cité de David <sup>2</sup> ». Ces opérateurs allèrent-ils jusqu'à concevoir qu'on pourrait éventuellement, ainsi, passer *sous* les tombes royales ? Nous ne disons point : *rencontrer les tombes* ; la crainte de ce dernier accident n'eût pu se produire que si l'on avait eu affaire à un hypogée très profond à étages superposés, un souterrain accessible par un puits unique comme celui que M. Clermont-Ganneau a pu concevoir d'après quelques mots du texte de Josèphe ; mais notre fouille a précisément montré qu'il n'existait rien de semblable,

1. *Ecclésiastique* (texte hébreu), XLVIII, 17.

2. II *Chron.*, xxxii, 30.

que sur la plate-forme étaient organisés côte à côte des tombeaux isolés, profondément excavés, certes, mais caractéristiquement superficiels, s'ouvrant au jour à peu de mètres au-dessus du niveau de leur galerie inférieure. La seule question qu'on pût se poser était de savoir si le tunnel ne passerait point au-dessous de la nécropole. Au cas où l'idée se serait présentée effectivement, vit-on un inconvénient à ce que pareille situation fût possible ?

Dans le texte biblique et dans la tradition ultérieure, pas un mot qui ait trait au sujet, même de loin. Lorsqu'on trouve incidemment, dans une légende juive tardive, à propos des tombes royales, qu'Ézéchias « ayant dévoilé le mystère de Salomon et de David aux étrangers, Dieu le punit en réduisant en captivité ses descendants », cette allusion à Ézéchias délateur des secrets nationaux est empruntée textuellement à une histoire du stade prophétique, brodée elle-même sur un épisode authentique de la chronique royale, mais où la nécropole davidique n'intervenait en aucune manière <sup>1</sup> ; de sorte que la fugitive apparence d'une histoire d'Ézéchias et des tombeaux, au stade judéen ancien, s'évanouit sitôt que perçue. Dans ces conditions de néant documentaire, nous ne pouvons que chercher à nous mettre dans l'état d'esprit des Judéens de l'époque royale, pour voir si quelque scrupule leur pouvait venir du fait de l'aqueduc exposé à passer sous la vieille nécropole.

Si tant est qu'ils songèrent à la chose, on voit deux considérations susceptibles de s'être présentées à leur esprit : celle du respect des tombes royales, et celle de la pureté rituelle de l'aqueduc. Or, d'un côté comme de l'autre, il est douteux que rien d'impératif se formulât à cette époque. C'est précisément au temps d'Ézéchias, nous l'avons aperçu précédemment, que la nécropole semble cesser d'être vénérable, au point de vue dogmatique tout au moins, et commencer au contraire d'être gênante par sa présence dans les limites de la ville <sup>2</sup> ; et quant à l'impureté qu'aurait pu entraîner, pour le tunnel, son passage au-dessous des sépultures, c'est une idée subséquente à celle de l'impureté du tombeau lui-même, et nous avons vu que tout l'ensemble des notions de cet ordre ne devait prendre corps et vertu opérante qu'un assez long temps après Ézéchias, à l'époque du code sacerdotal <sup>3</sup>. On n'est point en droit d'affirmer, toutefois, que si les officiers d'Ézéchias avaient

1. II Rois, xx, 12 et suivants ; Isaïe, xxxix, 1 et suivants, et II Chron., xxxii, 31. Voir, pour tout cet enchaînement documentaire, ce qui est exposé chez nous plus haut. *Première Partie*, chap. II.

2. Voir ci-avant, *Première Partie*, chap. II.

3. Lévit., xxi, 1 ; xxii, 4 ; Nomb., v, 2 ; ix, 6-7, 9-11 ; xix, 11-22 ; xxxi, 19.

posé la question, il y eût été répondu dans le sens de l'insouciance ; le plus improbable, répétons-le, est que la question se soit posée en termes topographiquement précis.

Dans l'incertitude où ces probabilités nous laissent, il subsiste un fait, c'est que nos fouilles ont mis à jour des tombeaux princiers, sans doute quelques tombes de la nécropole royale, dans l'intérieur de la « boucle » méridionale de l'aqueduc. La rencontre doit-elle être considérée comme vérifiant et confirmant la théorie ancienne ? Nous avons expliqué, plus haut, nous avons vu naître et progresser le tracé du tunnel en raison de préoccupations et de phénomènes d'un tout autre ordre. On peut croire, d'ailleurs, que si des tombes royales se trouvaient à l'endroit où nous les avons découvertes, c'est que l'ensemble de la nécropole occupait, sur la plate-forme, une surface notablement plus étendue, dont nous n'avons exploré en somme qu'une petite partie ; en d'autres termes, que la même recherche, effectuée sur les terrains contigus à l'ouest et au nord, auraient pu mettre à jour des monuments similaires. Il serait satisfaisant de vérifier, quelque jour, que l'acquisition de nos tombeaux n'a point été due à une coïncidence fortuite et particulièrement heureuse.

## CHAPITRE V

### LES GRANDS TOMBEAUX JUDÉENS DE LA PLATE-FORME.

#### I. *Reconnaissance générale.*

Mettons sous nos yeux le relevé au  $\frac{1}{200}$  de la grande fouille qui fait l'objet de notre pl. III, et portons notre attention sur cette région de la plate-forme de l'acropole que limite le mur de crête M dans la section où subsistent ses assises. Dans le bizarre et déconcertant quadrillage qui incise toute la surface du rocher et dont la gravure est l'empreinte intacte du travail des carriers romains, partis un soir pour le lendemain ne plus revenir, au travers des mailles de cette méthodique, géométrique, sereine et uniforme dévastation, on distingue les lignes d'ouvrages anciens, assez profondément excavés pour que les carrières n'aient pu les anéantir jusqu'à la base. Les plus immédiatement visibles sont, autour d'une grande citerne de plan ovoïde dénommée C 4, au nord, une vaste chambre en forme de quadrilatère irrégulier, T 3, décoiffée et béante sous

le ciel comme un large puits ; du côté sud, deux grandes galeries en tunnel horizontal ouvert à flanc de côte, T 1 et T 2, découvertes par le travail de carrière seulement à leur extrémité antérieure, parallèles entre elles et presque exactement parallèles à la ligne du rempart de la crête.

Ces chambres T 1, T 2, T 3 sont des tombeaux, dont l'importance, malgré l'état d'extrême dévastation où nous les trouvons, reste accusée par leurs dimensions, et qui très probablement, nous allons le voir, appartiennent à l'époque judéenne royale. Pour un premier aperçu, avant le minutieux examen dans lequel nous nous engagerons tout à l'heure, présentons-nous, venant du sud, devant l'escarpement rongé dans lequel s'ouvrent les bouches des deux galeries parallèles.

A notre gauche <sup>1</sup>, vaste et profonde excavation aux coupures verticales, la carrière Q 3, dans laquelle la galerie T 1 déboucherait directement et largement, n'était une cloison ménagée dans la roche, épaisse de 0 m. 70, qui ferme la galerie en avant et dont on a une certaine peine, tout d'abord, à reconnaître la fonction ; d'autant que ce mur de façade est percé d'une petite porte cintrée, qu'on dirait ouverte à dessein dans l'extrême fond de la carrière, et qui se présente dans cette situation de la manière la plus étrange <sup>2</sup>. On a vite fait, toutefois, de se rendre compte que ce débouché *en façade* de la galerie T 1 n'a pas été voulu par les auteurs de cette organisation souterraine. Pour une compréhension immédiate des choses, donnons un coup d'œil à cette remarquable chambre en gradins, P 1 du plan, qui avoisine au plus près, du côté de l'ouest, le débouché de T 1. Comme il sera expliqué par la suite, ces gradins P 1 ont été ceux d'une chambre balnéaire, d'une piscine ; pour l'instant, bornons-nous à observer qu'au point le plus profond de cette cuve, sur son bord est, elle arrive au contact même de la galerie T 1, et qu'une longue et haute cloison de roche, le long de T 1, a été ménagée par les architectes pour laisser la nouvelle chambre isolée de la première <sup>3</sup>. Même sans savoir encore que T 1 est une chambre funéraire très ancienne, on aperçoit tout de suite que la chambre à gradins est de stade postérieur et qu'en la creusant, on a soigneusement évité de déboucher dans la galerie voisine, ce qui s'explique, sans autre considération, par la nécessité d'organiser

1. Vues d'ensemble aux phot. des pl. XVII, XIX a.

2. Pl. XIX b.

3. Phot. précitées des pl. XVII, XIX a. Les gradins P 1 sont bien visibles sur XVII : la cloison ménagée entre le bord est de P 1 et T 1 est vue par la tranche, et dans les meilleures conditions, sur XIX a.

en cuve fermée cette piscine profonde. Mais voici venir, à une date postérieure encore, les carriers de l'époque romaine, qui tranchent dans l'épiderme de la colline sans souci des monuments et installations préexistantes. Un vaste balnéaire, en dernier lieu, avait occupé la place ; citernes et piscines sont emportées ou éventrées par les tranchées d'exploitation ; à l'extrémité nord du groupe des excavations Q 1-Q 2-Q 3, la tranchée Q 3 dévore une bonne moitié de la piscine P 1, dont les gradins mutilés, en contre-haut de la carrière, restent suspendus dans une position paradoxale<sup>1</sup>. Rien d'étonnant à ce que les abords de la galerie T 1 n'aient point été respectés davantage. L'angle nord-est de Q 3 progresse, vers la cloison de façade de T 1, jusqu'à la frôler, se fixe, par bonheur, sans l'avoir entamée, mais ayant détruit les organes qui précédaient ce mur de tête et la petite porte qui s'y ouvre. A l'examen des choses, un peu plus loin, nous reconstituerons le dispositif souterrain dont cette porte était l'issue d'arrière, antérieurement aux brutales ablations qui l'ont démasquée. Pour le moment, passons outre, franchissons la petite porte et pénétrons dans la chambre qu'abrite la cloison de façade.

Du sud au nord, en arrière de ce mur, s'allonge une galerie de 16 m. 50 de longueur, large de 2 m. 50 en moyenne, en tunnel sous roche, avec un profil arrondi en plein-cintre, d'après ce que montre la section du fond de la galerie dont la voûte existe encore. Près de la moitié de la longueur, du côté de l'entrée, est aujourd'hui à ciel ouvert, mais il apparaît tout de suite que la voûte sous roche couvrait, primitivement, la galerie sur la totalité de son développement, et que les carrières l'ont brisée. Le profil en long surprend tout d'abord. Sur une longueur d'une dizaine de mètres, à mesurer depuis la porte, le tunnel était de grande hauteur, le vide dans l'axe atteignant 4 m. 10 à l'extrémité de la section conservée de la voûte ; mais à 2 mètres en arrière de ce point, à une distance de 6 m. 50 du fond du tunnel, le sol ressaute brusquement de 2 m. 20, la voûte restant à peu près horizontale, de sorte que la section terminale ne comporte plus, sous cette voûte, qu'une galerie dont la hauteur libre est 1 m. 80 en moyenne<sup>2</sup>. La disposition d'ensemble qui résulte de là serait des plus singulières, si l'état des parois ne

1. Notons immédiatement, pour une constatation d'analogie, qu'à l'extrémité sud de l'ensemble Q 1-Q 2-Q 3, le coin sud-est de la tranchée Q 1 a largement éventré la citerne antérieure C 1, dont l'angle nord-ouest a été emporté de cette manière et qui s'ouvre béante sur la carrière plus profonde qu'elle-même.

2. S'aider immédiatement, ici, du relevé d'ensemble de pl. Va et de la phot. de pl. XVIII (l'intérieur du tunnel, vu de l'entrée).

montrait immédiatement que l'étage inférieur d'avant était couvert par une voûte en maçonnerie, portant une aire en concordance de niveau avec celle de la galerie haute du fond, de telle manière qu'il y avait, dans ce tunnel, deux galeries superposées. On se rend compte ensuite, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, que la galerie inférieure arrêtée à mi-longueur, avec sa voûte en maçonnerie, est un travail de remaniement, d'agrandissement, et que l'ouvrage du premier stade comprenait seulement le tunnel haut, au sol uni et légèrement incliné vers l'extérieur, ouvert, à flanc de côte, suivant un dessin dont la destruction du rocher dans la partie avant n'a laissé subsister aucune trace.

Il faut donc, pour restituer la forme primitive, supprimer par la pensée la galerie basse d'avant et tout son dispositif d'entrée, cloison de façade percée d'une porte et tous organes connexes que nous aurons à reconnaître. Le tunnel haut de la première période ainsi isolé dans sa forme simple, il devient facile de le rapprocher d'un ouvrage voisin et extrêmement analogue, la galerie-tunnel T2, parallèle à T1, à 8 mètres de distance à l'est de T1, d'axe en axe, à peu près au même niveau, de même galbe dans la section, de même largeur au fond, qui s'ouvrait à flanc de côte exactement comme la galerie T1 dans sa forme primitive, et dont le travail des carriers a mangé la voûte à un degré plus avancé encore.

Ces souterrains T1 et T2 sont évidemment des tombeaux ; tout au fond de T1, la galerie haute du premier stade conserve son sarcophage, creusé en cuve à même le roc de l'avenue. Les relations de position et d'analogie des deux ouvrages donnent à penser qu'ils faisaient partie, sans doute, d'une nécropole plus vaste, dont les autres monuments seraient à chercher hors des limites de l'étroite bande où notre exploration de la plate-forme s'est trouvée confinée ; et cette vue se confirme lorsqu'on prend en considération le troisième tombeau découvert sur le site, cette chambre T3 dont l'emplacement, en partie encore engagé sous les remblais, est au point extrême atteint par notre fouille, dans son recoin du nord-ouest. Dans sa disposition originale, c'était une excavation souterraine largement taillée, en rectangle irrégulier de 5 à 7 mètres d'étendue dans les deux sens, amplifiée de hautes et profondes niches creusées dans les parois ; elle s'ouvre maintenant à l'air libre, le roc du plafond emporté par les carrières. L'entrée, du côté ouest, est un couloir percé du sud au nord, dont l'amorce avait été faite horizontalement à flanc de côte ; décoiffé de son plafond comme la chambre, ce couloir est engagé sous les remblais qui portent notre mur de clôture, et il n'a pu être dégagé encore.

Bien que le plan de ce dernier tombeau soit très différent de celui des galeries-tunnels T 1 et T 2, le détail de l'exécution est tellement semblable des uns aux autres que la parenté, la communauté d'époque et d'origine de ces divers ouvrages ne fait aucun doute. Les caractères les plus remarquables qui les relient ressortent de l'irrégularité du travail, de cette espèce d'irrégularité qui nous a déjà frappés dans les monuments anciens de la Cité, foncière, irrémédiable et en quelque sorte essentielle, qui empêche qu'une chambre soit réellement carrée, qu'une galerie se développe sur une largeur exactement uniforme, qu'une taille dans le rocher soit vraiment plane. Dans les tombeaux du groupe où nous sommes, on remarque particulièrement l'irrégularité de la facture des parois, dont les formes imprécises, l'indécision et comme l'indétermination géométriques sont si surprenantes pour l'œil quand il se reporte aux coupures droites des carrières romaines qui les environnent, — et, dans les galeries-tunnels, une certaine particularité du galbe de la voûte, surbaissée légèrement, on dirait presque involontairement, suivant un tracé difficile à définir mais extrêmement caractéristique. Il ressort clairement de tout cela que ces monuments sont antérieurs à l'époque romaine. Sans doute leur date pourra-t-elle être précisée après l'étude de détail, que nous allons entreprendre, des installations funéraires qui se sont succédées et superposées dans le tunnel T 1.

## II. *Les tombeaux étagés T 1 : analyse architecturale.*

### A. — CONFIGURATION DES GALERIES SUPERPOSÉES.

La description qu'on va donner est à suivre entièrement sur les relevés au  $\frac{1}{150}$  de notre planche V a. Prenons comme point de départ le fond du tunnel supérieur. La galerie, grossièrement taillée en plein cintre affecté d'un léger surbaissement, de galbe à tendance ovoïde, c'est-à-dire avec un maximum de largeur à mi-hauteur et un peu de rétrécissement à la base (voir profil *dd'*), est haute de 1 m. 80, à 3 mètres de distance du fond, et large en bas de 2 mètres. La hauteur libre, en se dirigeant vers l'extérieur, va croissant, la voûte, assez irrégulière, s'élevant un peu, et le sol, au contraire, descendant en pente très faible; la variation qui en résulte est petite, telle qu'à 6 m. 30 du fond, la hauteur atteint 2 mètres.

Au fond de la galerie, sur une section terminale dont la largeur

totale est 2 m. 70, on rencontre (profils *aa'* et *ee'*) une murette A, puis une cuve excavée C, enfin une sorte de banc, B, faisant murette large sur le bord arrière de la cuve. Parois de la cuve et maçonneries construites sont noyées dans un enduit noirâtre, résistant, mais grossièrement appliqué et qui empâte les formes de la disposition primitive, de telle sorte que l'idée d'un remaniement se présente tout de suite. Originellement, à ce qu'il semble, murette et banc du fond n'existaient pas<sup>1</sup> ; il n'y avait que la cuve creusée dans le roc, profonde de 0 m. 30, occupant, dans le sens de la longueur de la galerie, une étendue de 4 m. 25, et, dans le sens perpendiculaire, un peu moins longue que la galerie n'est large (cf. le *plan général* auquel se réfèrent les profils), la paroi du tunnel, le long de chaque mur, étant raccordée avec celle de la cuve par un épaulement horizontal de 0 m. 45 de largeur (profil *ee'*). Il apparaît que ces épaulements en vis-à-vis sont préparés pour porter des dalles, jetées par-dessus la cuve et lui servant de couvercle ; la boîte close ainsi constituée était un sarcophage, et l'on doit y voir le lieu de repos du possesseur du tombeau dans sa disposition première. Ce sarcophage excavé était orienté, quant à sa plus grande longueur, dans le sens perpendiculaire à celui de la galerie ; ses dimensions horizontales, prises au fond, sont 4 m. 80 et 4 m. 48 ; sa hauteur sous le couvercle était seulement de 0 m. 30. Au-dessus de la cuve, de chaque côté de la galerie, on remarque dans la muraille deux de ces curieuses attentes d'attache, obtenues en isolant une tige de pierre par un canal hémicirculaire évidé dans la roche, et qui se rencontrent communément, aujourd'hui encore, dans les écuries et étables palestiniennes : dans le cas de notre tombeau, ces petits organes semblent avoir joué le rôle d'anneaux ou poulies fixes pour le passage des cordes de manœuvre lors de la mise en place des dalles du couvercle, le jour de la sépulture.

Suivons le tunnel en descendant. A 6 m. 30 du fond, chute brusque dans l'excavation inférieure, et la galerie prend une hauteur

1. Il est utile de nous demander immédiatement de quelle époque peuvent être les maçonneries qui encadrent la cuve et l'enduit qui noie le tout. Cet enduit, véritable *hamra* d'étanchéité analogue à celui qui revêt les parois des organes de l'installation hydraulique que nous étudierons plus loin, n'a que faire dans un tombeau, et fait penser à une petite piscine ; c'est peut-être une cuve de bain, profonde de 0 m. 60, qu'on avait aménagée ainsi à cette place, et si les choses sont telles, le travail a été fait, sans nul doute, en même temps que les autres organisations du balnéaire qu'on retrouve aux alentours. La date qui ressort de cette explication est d'accord avec la trouvaille, parmi les matériaux employés au blocage du banc du fond, d'un tronçon de colonne cannelée d'époque grecque.

totale de 4 m. 10. Comme nous l'avons déjà signalé, les traces d'une voûte en pierre et d'une aire prolongeant le sol de la galerie haute, sont immédiatement visibles : les parois, de chaque côté, sont entaillées d'une rainure de section triangulaire, haute de 0 m. 30, profonde de 0 m. 15 à 0 m. 20 (*g-g*, profils *aa'* et *cc'*, cf. la phot. de pl. XVIII), qui est le logement d'attente des reins de la voûte, et quant à la chaussée qu'elle portait, elle marque sa trace, sur l'un et l'autre flanc de la galerie, par l'adhérence des matériaux noirâtres de son aire supérieure, une sorte de mortier de cendre, très tenace (*m-m*). La voûte elle-même, en petits blocs appareillés, encastrée aux reins dans le rocher, était épaisse de 0 m. 20, de tracé assez tendu ; les creux aux reins étaient bourrés de terre pilonnée, et sur le plan uniforme obtenu s'étendait l'aire de mortier noir que nous venons de dire, épaisse de 0 m. 20. L'extrados de la voûte appareillée, à la clef, affleurait exactement le sol de la galerie supérieure à son bord avant, et l'aire de mortier noyait uniformément le roc de la section du fond et le remplissage de terre au-dessus de la voûte antérieure.

Les attentes de voûte et les traces de l'aire noire qui courent parallèlement au-dessus, à 0 m. 30 d'écartement, sont rigoureusement horizontales, différemment avec ce qui a lieu pour le sol, légèrement incliné, du fond de la galerie haute ; d'où il résulte dans le profil en long de cette galerie supérieure, considéré dans son ensemble, une brisure légère. Un détail intéressant est que l'horizontalité de la voûte en maçonnerie a été spécialement voulue par l'architecte et obtenue par le moyen d'un repère de nivellement tracé sur la paroi de l'excavation inférieure, repère constitué par deux traits horizontaux parallèles, au charbon indélébile, courant à 5 centimètres de distance l'un de l'autre. Ce double trait s'observe, sur le flanc ouest de la galerie basse, à partir de son extrémité du fond et sur une longueur de 6 ou 7 mètres (*r-r'*), à 1 m. 35 (au fond) au-dessus du sol de la galerie : c'est sur la base de ce repère que les attentes de voûte ont été incisées, un peu plus haut dans la paroi et à distance uniforme <sup>1</sup>.

Comme, d'autre part, le sol de la galerie basse va en descendant légèrement vers l'extérieur, à peu près comme fait le sol de la

1. Remarquons, sans plus attendre, la frappante analogie de ce repère d'horizontalité, ainsi tracé en noir le long de la muraille, avec le trait de repère qui court, sur plusieurs centaines de mètres, à l'intérieur du tunnel-aqueduc d'Ezéchias et qui, sans doute, a servi à établir le dressage du radier avant la première expérience d'écoulement.

galerie haute dans sa section du fond, on voit que la hauteur sous voûte de cette galerie inférieure allait en croissant, du fond à la sortie : cette hauteur sous clef, qui était de 2 m. 00 au fond, atteignait à la sortie, à 8 m. 50 en avant, 2 m. 25.

B. — GALERIE HAUTE PRIMITIVE ET GALERIE INFÉRIEURE DE DEUXIÈME STADE.

Nous avons déjà indiqué que le dispositif qu'on vient de décrire n'avait point été réalisé d'ensemble, que la galerie supérieure, primitivement, existait seule sur la longueur entière, et que l'approfondissement constitué par la galerie basse était un remaniement de deuxième période. L'histoire de ce travail se lit sur les parois de roche, où l'on différencie clairement ce qui est de l'excavation du premier tunnel haut et ce qui est de l'approfondissement ultérieur. On y arrive par l'observation de deux caractères : le rétrécissement, à la base, de la section du tunnel haut, légèrement ovoïde, rétrécissement à partir duquel les parois sous-jacentes se profilent rectilignes (profil *cc'*), et la différence de l'aspect matériel des parements des deux époques, paroi haute travaillée doucement et comme polie, les aspérités du calcaire noyées dans une sorte de patine, paroi basse dressée de manière plus rude, à coups de pic parallèles, profonds, bien visibles. On peut ainsi tracer, sur la muraille, une ligne délimitant avec précision les excavations des deux stades. Cette ligne, trace du sol disparu de la galerie haute, est légèrement inclinée vers l'extérieur, dans le prolongement exact de la pente du sol de la section conservée de cette galerie ; son tracé est *xx* de notre profil-élévation *aa'*, où l'on voit comment ce plan incliné s'insère et court entre le plan horizontal inférieur de l'aire noire et le plan horizontal supérieur des attentes de voûte. On remarque combien il est heureux, pour nos observations, que ces dernières lignes soient horizontales ; car à l'inclinaison même de la ligne de démarcation que nous mettons en place, confondues avec elle, elles la cacheraient. Cette démarcation *xx* est visible au contraire, dans l'état des choses, sur une longueur de 5 mètres, après quoi son tracé, pénétrant dans la bande horizontale de l'attente de voûte, est dévoré par l'incision transversale qui forme cette attente, et ne reparait plus que 5 mètres plus loin, près de la sortie, au point précis où l'interruption des attentes de voûte et de l'aire noire marque l'emplacement de la tête de la voûte en maçonnerie, c'est-à-dire de l'extrémité avant du sol reconstitué qui posait sur la voûte.

Le sol de la galerie haute, dans sa disposition primitive, ayant été en pente vers l'extérieur, tandis que l'aire noire qui l'a remplacé court horizontalement, on voit que ce remaniement a eu pour résultat de relever le sol de la galerie, c'est-à-dire de diminuer sa hauteur, de l'étrangler quelque peu dans le sens vertical, vers la sortie ; la réduction de hauteur, facile à mesurer (distance verticale de  $x$  au plan supérieur de  $m$ , à la sortie), a été voisine de 0 m. 80. Il est facile de comprendre qu'en procédant ainsi, on a obtenu le résultat de réduire, dans une certaine mesure, la profondeur de l'excavation indispensable pour la galerie basse. On voulait, en effet, que cette galerie inférieure eût sous voûte, à la clef, une certaine hauteur libre, 2 m. ou 2 m. 20 d'après l'exécution qui fut obtenue ; si l'on s'était astreint à rendre à la galerie haute un sol incliné, exactement situé sur le profil du sol primitif, l'aire noire et la voûte sous-jacente, au lieu de courir horizontalement, se seraient trouvées plus basses, à la sortie, de 0 m. 80, et alors le sol même de la galerie inférieure aurait eu à descendre d'autant, pour garder au-dessus de lui le « jour » nécessaire : c'est cet approfondissement de 0 m. 80 dont on a fait l'économie <sup>1</sup>.

On a des indices, d'ailleurs, que cette réduction du coefficient de descente ne figurait pas au projet original des architectes de la galerie basse, qu'elle fut le résultat d'une simplification, d'une adaptation effectuée en cours de travail, peut-être en conséquence même du profil horizontal imposé à la nouvelle couverture *mmgg*, par une décision fortuite dont le bénéfice, à l'exécution seulement, devait apparaître. Comment expliquer autrement, en effet, que le puits d'accès dans cette galerie basse ait été descendu jusqu'à 0 m. 60 au-dessous du seuil de la galerie, c'est-à-dire *trop bas* de 0 m. 60 ? Il paraît clair que ce puits a été creusé, en début de travail, à un moment où l'on prévoyait une galerie plus descendue que celle qui devait être réalisée par la suite. La chose se comprendra mieux, toutefois, lorsque nous aurons reconnu et reconstitué ce dispositif d'entrée dont était dotée la galerie inférieure.

1. N'omettons point, dans cette description de la galerie inférieure, de noter la rencontre, dans les parois, d'un certain nombre de niches à lampe, présentant, en élévation, la forme d'un triangle posé sur sa base, et de quelques attentes d'attaches, obtenues par évidement hémicirculaire dans le rocher et pareilles à celles déjà observées sur les flancs du tunnel haut, au dessus de la cuve sarcophage. Enregistrons aussi un trou, une sorte de fenêtre irrégulière, F des épures, percée dans la cloison de roche qu'on avait si soigneusement réservée entre la chambre à gradins P 1 et l'ancienne galerie : cette ouverture F est, sans doute, de date tardive.

C' — LE Puits D'ENTRÉE DE LA GALERIE BASSE.

En même temps que les relevés au  $\frac{1}{150}$  de la pl. V a dont nous avons fait usage jusqu'ici, prenons le plan et la coupe spéciales de cette entrée, à l'échelle de  $\frac{1}{75}$ , qu'on trouve à la pl. V b sous la rubrique *stade 4*. Ce stade est celui de l'état actuel du monument, ruiné à la partie supérieure et profondément échancré, du côté du dehors, par un angle des carrières romaines. Mieux qu'une longue description, les épures à grande échelle, avec leurs quelques traits de pointillé reconstitutif, font voir qu'on entrait dans le tombeau par un puits, P, logé à l'extérieur de la cloison de façade, D, ménagée dans le rocher et épaisse de 0 m. 70, que nous connaissons déjà. Au fond du puits, une petite porte s'ouvrait dans la cloison, à peu près dans l'axe de la galerie, cintrée suivant un dessin curviligne complexe, large de 0 m. 65 à la base, haute de 1 m. 40<sup>1</sup> : dimensions prises à l'extérieur, car sur l'autre face de la cloison, le passage allant s'évasant, les ouvertures sont plus grandes, 0 m. 90 de largeur et 1 m. 25 de hauteur. Le fond du puits et le seuil de la porte ne sont pas au niveau de la galerie à laquelle ils donnent accès, mais plus bas de 0 m. 60, si bien que de la porte il a fallu pratiquer, par incision dans le sol de la galerie, une petite remontée de deux marches. Nous avons signalé, à la fin du précédent § B, cette anomalie d'un puits d'accès creusé plus profondément qu'il n'était nécessaire, et nous l'avons expliquée en observant que dans le plan original de l'architecte, très probablement, la galerie à desservir était prévue plus basse qu'elle ne devait être exécutée ensuite.

Tout l'angle gauche-avant du puits a été dévoré par l'angle nord-est de la grande carrière Q 3 (du plan d'ensemble), plus profonde que le puits (voir coupe V a, bb'), ce qui met la porte cintrée si singulièrement en façade, un peu en l'air dans le recoin extrême du fond de la carrière. Si la destruction eût progressé davantage, vers le nord, de 50 centimètres, nous ne saurions plus comment le puits était organisé. Par bonheur, le mur de façade D n'a pas été atteint, et sur sa face extérieure subsistent, conservés *en coupe* de la manière la plus curieuse, les degrés de l'escalier qui accédait au

1. Vue de front (état actuel) au profil-élévation de pl. V a, bb', à lire avec la phot. de pl. XIX b. Comme on va le voir, toute la partie gauche-avant du puits a été emportée par la carrière, et la porte du fond, primitivement cachée, se présente comme en façade.

fond de l'excavation : ils sont bien visibles sur la photographie de notre pl. XIX *b*. Les relevés montrent qu'il y avait, partant du fonds du puits, trois marches qui n'accédaient point, en haut, au niveau de la margelle, mais réduisaient seulement de 4 m. 40, au total, la hauteur de la distance verticale qui restait à franchir au-dessus d'elles. L'ensemble n'était, comme on voit, ni un puits proprement dit, ni une simple descente en escalier, mais un *puits avec escalier*, doté de gradins sur la partie la plus profonde de sa hauteur. Le dispositif est long, en plan, de 4 m. 60 au total, à savoir 0 m. 80 pour le puits lui-même (carré de 0 m. 80 de côté) et 0 m. 80 pour les marches prises ensemble ; cette longueur de 4 m. 60 est dans le sens de la largeur de la grande galerie, et mise en place de telle sorte que le dispositif est entièrement logé dans l'étendue même de cette largeur, l'excavation amorcée au contact de la paroi ouest de la galerie, mais sans l'échancrer en aucune manière (voir les profils *bb'* de *V a* et *V b*, stade 3). Cette limitation, sans nul doute, est une nécessité que les constructeurs rencontrèrent ; elle montre — et cela est confirmé par l'examen attentif du rocher à cette place — que *le flanc de la galerie haute ancienne se prolongeait, vers l'extérieur, jusqu'au delà de l'emplacement du puits*, et que ce puits-escalier fut ouvert dans le sol de la galerie haute, limité, quant à son développement horizontal, à la largeur même que présentait cette galerie jusqu'à son bord de gauche.

L'observation prendra tout son intérêt plus loin, quand nous effectuerons la reconstitution des formes à l'entrée des galeries, avant leur dévastation par les carrières. Avant d'y arriver, reconnaissons le système d'obturation du puits. En face de la porte cintrée, à 4 m. 20 de hauteur au-dessus du fond, la paroi verticale recule en dessinant un épaulement large de 0 m. 30, *f* de l'épure au  $\frac{1}{75}$ , dont le plan horizontal est en concordance de niveau avec deux trous d'appui, *h* et *h'* de l'épure, creusés dans la paroi au-dessus de la porte (cf. la phot. de pl. XIX *b*) : trous d'appui et épaulement sont évidemment destinés à supporter les extrémités de deux poutres, le plus probablement en pierre, qui elles-mêmes portaient des dalles. Le carré au droit de la porte était ainsi couvert. Quant à l'aire correspondant aux marches, elle avait pour couverture des dalles reposant directement, sans poutrelles, sur deux épaulements un peu plus élevés que celui qui porte les poutrelles et au niveau même du plan supérieur de ces deux pièces longues, de telle manière que finalement toutes les dalles fussent de niveau ensemble. La couverture ainsi constituée est figurée en place aux

dessins aux  $\frac{1}{75}$  (pl. V b) de notre *stade 3* ; chargée du massif de remplissage final au profil en long, elle est représentée à nu, au contraire, en plan et au profil transversal *bb'*. Quant au blocage susjacent, qui achevait de remplir le puits et montait plus haut en dispositif de masque (*stade 3*, profil *aa'*), son organisation ne sera clairement comprise que lorsque nous aurons expliqué l'opération antérieure de la fermeture de la galerie haute.

Pour finir avec la description des galeries, il nous reste encore à mentionner le mur en maçonnerie, *n* (V a, plan général), qui habille le flanc est de la galerie basse, près de la sortie, sur une longueur de 4 m. 40. Ce revêtement, épais de 0 m. 25, remet à la largeur du tunnel haut cette galerie inférieure, creusée trop large de ce côté, par erreur sans doute (voir V b, *stade 3*, profil *bb'*) ; et sa destination était de porter la voûte appareillée, comme on s'en rend compte par le fait qu'il s'arrête à 0 m. 75 du mur de façade, exactement vis-à-vis du point terminal de l'attente de voûte qui échancre le flanc occidental en face.

Cet espace de 0 m. 75 de largeur, entre la tête de la galerie et le départ du mur en maçonnerie, formait une espèce de niche, que l'architecte utilisa, en l'approfondissant de 0 m. 35 dans le rocher, de manière à obtenir un réduit profond au total de 1 m. 10 : c'est E de nos relevés. A l'extérieur, d'autre part, à peu de distance du puits et du côté de l'est, dans une petite façade de roc verticale était pratiqué, à la même époque, un réduit tout à fait analogue par les dimensions et par la forme, H du plan au  $\frac{1}{150}$ . Il se trouve que les deux niches n'étaient séparées l'une de l'autre que par une cloison très mince, dans laquelle s'est ouvert, ultérieurement, un passage non prévu par les architectes.

#### D. — RECONSTITUTION ET HISTOIRE DES OUVRAGES.

Pour remettre les choses dans l'état où elles se trouvaient avant que les carrières romaines eussent dévasté l'entrée des galeries et leurs abords, la première question à résoudre est celle du niveau de la surface de la colline. Il y est répondu, sous la forme de l'assignation d'un *minimum*, par l'observation déjà faite plus haut que l'avenue de la galerie supérieure primitive courait, vers l'extérieur, au moins jusqu'à comprendre l'aire dans laquelle devait être ouvert le puits-escalier, qu'il est probable, dès lors, que la voûte haute dans le roc étendait sa couverture jusqu'au-dessus du même emplacement, et que cette induction devient une certitude à l'exa-

men de ce qui subsiste des parois à l'entrée : il suffira, pour nous en rendre compte, d'un coup d'œil sur notre profil *bb'* au  $\frac{1}{150}$  où nous verrons, à gauche, au sommet de la partie conservée du mur de flanc de la galerie, l'amorce de la ligne incurvée de la voûte. Dans les reconstitutions que donnent nos épures au  $\frac{1}{75}$ , il est supposé que le tunnel supérieur avait sa tête juste à l'aplomb du puits — mais il se peut qu'il ait avancé notablement plus loin — et le niveau de la colline est placé en conséquence, en donnant à la galerie haute, à son débouché, une hauteur libre de 2 m. 20, mesurée au-dessus de la ligne de profil *xx* de son aire primitive. La cote ainsi obtenue est un minimum, et du rapprochement de ce minimum avec l'état actuel de la place il résulte (*stade 4*, profil) que les carrières romaines ont pelé la côte, pour le moins, sur une épaisseur de 3 mètres.

Le terrain intact et le débouché de la primitive galerie haute ainsi remis en place, on peut comprendre le plan et la méthode des constructeurs qui excavèrent la galerie inférieure et son puits. Sous la rubrique du *stade 2*, nous cherchons à représenter le travail. Puits et galerie basse sont creusés *dans le radier de la galerie haute*, ce qui fixe pour nous, au niveau de ce radier, c'est-à-dire sur le plan *xx*, la cote du bord du puits et celle de la crête de la cloison de tête ménagée dans le rocher entre puits et galerie. Pour restaurer la galerie haute, ensuite, et lui refaire une aire au-dessus de la fosse profonde ouverte sous elle, on construit la voûte longitudinale que nous avons étudiée ; cette voûte s'arrête, nous le savons, à 0 m. 75 en arrière du mur de tête, de telle sorte que pour couvrir l'étendue de ce vide, des dalles seront nécessaires. Mais d'autre part la tête de la voûte, par suite de l'horizontalité de cette construction depuis son point d'origine au fond du tunnel, est plus haute que la crête de la cloison d'avant conservée ; la dénivellation est de 0 m. 70 environ, et pour porter les dalles, la cloison de tête aura besoin d'être surélevée par un mur de la hauteur correspondante. La maçonnerie de surélévation construite, les dalles jetées entre elle et l'extrémité de la voûte, enfin la clôture du tombeau supérieur rétablie au moyen d'un blocage quelconque posant sur les dalles, telle est la situation à laquelle se rapportent nos dessins du *stade 2*<sup>1</sup>, dont il convient de rapprocher tout de suite, pour

1. Le *stade 1*, dans cette manière de présenter les phases de la transformation du monument, est celui de la galerie primitive du haut encore intacte ; en raison de la simplicité des formes, un dessin spécial, précédant ceux des états ultérieurs, a paru inutile.

la figuration en élévation de la cloison de tête surélevée et de la toiture de dalles qu'elle porte, le profil *bb'* annexé aux représentations du *stade 3*.

Dans l'état de la remise en ordre ainsi obtenue, le rôle des architectes est terminé. Sous le vieux tombeau supérieur on en a fait un autre, on a rétabli, tant bien que mal, les dispositions et la clôture de la chambre funéraire qu'il a fallu violer, et quant à la tombe neuve, à l'étage inférieur, elle reste ouverte, attendant son occupant. Le *stade 3* est celui de la sépulture effectuée dans la tombe basse, fermée à son tour : la bouche du puits-escalier a reçu, dans leurs logements préparés comme nous l'avons vu plus haut, poutres et dalles, le puits a été comblé par dessus et, plus haut encore, les matériaux d'obturation amoncelés jusqu'au front de la galerie haute.

Au *stade 4*, enfin, nous avons ce qui s'offre au regard aujourd'hui, la ruine lamentable dont une analyse attentive arrive à faire sortir les formes restituées et l'histoire qu'on vient de lire.

### III. *Le groupe funéraire : caractère d'ensemble et datation.*

La configuration et les transformations du monument complexe T1 ainsi éclaircies, il reste à nous demander pour quel motif on a, de la sorte, éventré un grand tombeau pour en construire un deuxième exactement au-dessous, en s'imposant de remettre en état l'ancienne chambre perturbée. Corrélativement va se poser la question de l'époque de ces tombes.

Il n'est pas nécessaire, tout d'abord, de supposer, entre le tombeau supérieur ancien et le tombeau de deuxième époque, un intervalle de temps très considérable. Il faut même que les deux sépultures soient historiquement voisines, parentes, on peut dire, puisque le nouveau venu se taille un logement dans une portion de l'espace occupé par son prédécesseur et se donne la peine, pieusement, de restaurer sa demeure, au lieu de simplement l'expulser et de prendre sa place, comme on ferait à un étranger indifférent, ou encore d'aller se creuser un tombeau en quelque autre place de la montagne. Les maîtres de ces chambres funéraires sont parents ou veulent être considérés comme tels, et ils tiennent à une place de sépulture déterminée. Si le tombeau de la deuxième époque, en outre, se loge au-dessous de l'autre, au prix du difficile travail que nous avons reconnu, c'est que la place manque à côté, dans le champ où il est absolument nécessaire que soient installées ces tombes.

Et en effet, nous retrouvons quelques autres des chambres souterraines de cette nécropole, voisines de T 1 à trop courte distance, le plan d'ensemble en rendra compte, pour qu'il fût aisé d'insérer une galerie nouvelle dans les intervalles. Voici le tunnel T 2, parallèle à T 1 à un écartement de quelques mètres, extrêmement analogue à la galerie haute de T 1 dans la simplicité de sa forme primitive : la conviction s'impose que T 2 existait avant que le creusement de la chambre basse de T 1 devînt nécessaire. Voici, plus au nord, la chambre à couloir T 3, distante du fond de T 2, à vrai dire, de près de 12 mètres, mais dont l'entrée n'est séparée du fond de T 1 que par un écran de roche de 4 mètres d'épaisseur. De ce cimetière de famille nous possédons, en somme, trois monuments, dont l'un au moins, T 1, abritait certainement, dans ses galeries étagées, deux sépultures ; de l'occupation de T 2 on ne peut rien dire, mais il est fort possible que la chambre T 3, avec ses niches multiples, fût le lieu de plusieurs tombeaux. Les souterrains de T 1, T 2 et T 3 ont été les demeures de quatre défunts au moins, et peut-être d'un plus grand nombre.

D'après les dimensions, d'après le soin apporté à organiser l'entrée de la galerie inférieure de T 1, d'après le souci qu'on a eu de rétablir la chambre supérieure après avoir creusé l'autre, ces monuments sont des tombes princières. Cette conclusion ne serait point légitime à l'époque romaine, où les grandes excavations funéraires sont nombreuses et fréquemment très parfaites ; mais il paraît évident que les tombeaux qui nous occupent sont beaucoup plus anciens. Non que leur disposition présente des analogies quelconques avec des monuments déjà connus ; au contraire, tout est nouveau en eux, les grandes dimensions, la simplicité brutale de cette galerie droite qui se présente en T 1 et T 2, sans chambres ni puits terminaux, jusqu'au dessin de cet étrange puits-escalier qu'on ne connaît sous la même forme, exactement, ni à l'époque cananéenne ni à l'époque judéenne. Mais profondément indigènes, ils le sont par le caractère archaïquement irrégulier du tracé et des profils, la grossièreté d'exécution des parois courbes, le galbe spécial du léger surbaissement des cintres sous roche ; et dès lors, judéens ou cananéens, ce ne peuvent être des tombes de simples particuliers. Peut-on préciser davantage ? Des monuments d'époque ancienne leur ressemblent de fort saisissante manière, non des tombeaux, mais les souterrains du tunnel ascendant de la source de Sitti Mariam à l'acropole, et le long tunnel, plus étroit, de l'aqueduc d'Ezéchias, dont les parois portent la trace des mêmes

coups de pic qu'on observe aux flancs de notre galerie inférieure de T 1. Plus caractéristique encore est l'emploi de *l'horizontale repère de niveau*, au trait en noir sur le mur, dont la méthode, constatée dans le grand travail d'Ezéchias, paraît également dans l'ouvrage de la même galerie inférieure. Est-on en droit de conclure que ces galeries T 1, et les monuments apparentés des alentours, sont de l'époque judéenne royale ?

Il semble qu'il y ait beaucoup de hardiesse à répondre formellement, la question qui se pose étant, on le voit bien, celle de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance de la nécropole davidique. Mais on sent bien aussi qu'une circonspection trop grande ne serait ni opportune ni, peut-être, vraiment rationnelle : serions-nous pas moins timides, en effet, si au lieu de nos chambres déchiquetées, décoiffées, tronquées, conservées par chance dans le sous-sol d'un terrain détruit profondément, méconnaissable, nous eussions trouvés, intacts, les vastes et frustes souterrains que nous restituons par l'imagination et par la figure ? et n'avons-nous pas le devoir de raisonner comme si ces monuments s'offraient entiers à notre visite, comme si des piscines et des citernes postérieures n'excavaient point la roche dans leurs intervalles, comme si un vaste champ de carrières, pour finir, n'avait tout emporté sur la place ?

Envisageant, dès lors, franchement le problème, et reprenant les rares témoignages documentaires que nous avons sur la situation de la nécropole royale, quelques indications qui paraissent impliquer qu'elle domine le Cédron, sur la crête des pentes, et surtout la description de Néhémie, que nous connaissons bien et d'où il ressort que les *sépulcres de David*, sur l'acropole, sont tout voisins de l'enceinte, puisqu'ils marquent un point de passage de la muraille, et qu'on les rencontre, venant du sud, après le réservoir du Tyropœon et les *degrés qui descendent de la Cité de David*, — nous ne pourrions que noter que l'emplacement de nos tombeaux correspond aussi exactement qu'il est possible à ce que ces données antiques font comprendre. Et nous proposerons de conclure, en fin de compte, que le groupe de ces monuments T 1, T 2, T 3 est bien un vestige de la nécropole royale. Non pas que ces trois souterrains, quant à l'étendue et quant au nombre des tombeaux, nous restituent intégralement le vieux cimetière ; nous n'y trouvons au contraire, certainement caractérisées, que les sépultures de quatre princes, alors que la relation historique, de David à Achaz inclusivement, en accuse treize, de telle sorte qu'il

paraît possible et probable que le champ funéraire couvert de plus vastes surfaces, au nord et à l'ouest de la zone restreinte que seule nous avons pu explorer. L'objectif le plus immédiatement indiqué, de ce côté, est donc l'extension du dégagement en surface, dans la direction du haut de la côte; peut-être sera-t-on récompensé par la trouvaille de tombeaux moins gravement détériorés que ceux que nous ont rendus les circonstances.

Remarquons encore, pour terminer, que les « sépulcres de David » ainsi retrouvés se présentent sous un aspect très différent de ce qu'à un moment donné on avait pu croire. Autant qu'il nous est apparu, point d'hypogée complexe à entrée unique, point de bouche de puits donnant accès dans une cité souterraine à étages, à couloirs, à chambres multiples; rien que des chambres isolées, ouvertes à l'extérieur chacune pour son compte, et si peu dissimulées que la violation des tombes fut facile dès que les conditions administratives ou religieuses, ou simplement le malheur des temps, permirent d'accomplir cet acte <sup>1</sup>. Et nous voyons aussi qu'entre les diverses tombes royales, celle de David lui-même nous restera probablement toujours inconnue. David, peut-être, a dormi dans le sarcophage excavé de la vieille galerie haute des tombeaux T 1; nous n'en pouvons rien savoir. S'il a reposé ailleurs, sa syringe ne nous sera révélée que par des circonstances particulièrement heureuses, la rencontre, dans la partie encore inexplorée du cimetière, d'un monument bien conservé par fortune, et tel, par sa situation ou sa configuration, que son caractère de *premier en date* soit reconnaissable.

## CHAPITRE VI

### L'ÉTABLISSEMENT JUDÉO-GREC DE L'ÉPOQUE ROMAINE.

#### I. *Carrières romaines et vestiges du balnéaire antérieur.*

A plusieurs reprises déjà, notamment au cours du précédent chapitre, pour décrire les abords des tombeaux-galeries T 1 et T 2, et au cours de l'*Historique* qui fait l'objet du chapitre I ci-avant,

1. Nous serons conduits, plus loin, à nous demander ce qu'effectivement il advint de la nécropole, postérieurement à la période royale et jusqu'aux abords de l'ère chrétienne; voir ci-après, chap. VI, § 1, B.

nous avons parlé d'une vaste organisation dont subsistent des éléments profondément excavés, piscines et citernes, installés dans le champ des tombeaux antiques et curieusement imbriqués avec eux, en plan, mais qui, non moins remarquablement, prennent le soin de respecter les souterrains funéraires ; et partout, aussi, nous avons mentionné les carrières ouvertes, ultérieurement, sur toute la surface du site et dont les coupes ont dévasté, indifféremment, les monuments primitifs et les installations hydrauliques de deuxième stade. Les organes du balnéaire, tels que nous les retrouvons, ne peuvent être visités et décrits qu'en visitant et décrivant en même temps les carrières qui les dévorent, d'un bout à l'autre de la zone de l'aire supérieure de la colline que notre fouille a dégagée. Pour cette excursion d'étude, nous devons ne point nous séparer de notre plan général au  $\frac{1}{200}$ . Nous aurons à nous aider, aussi, d'un nombre important des photographies de nos planches, que nous citerons au fur et à mesure de la rencontre des objets sur le terrain que nous allons parcourir.

A. — DESCRIPTION DES OUVRAGES.

Il semble que notre fouille haute, en sa tranchée initiale de l'extrémité sud, a attaqué l'échine de la colline quelque peu au-dessous de la ligne à partir de laquelle s'étendent, vers le nord, et les carrières et les installations antérieures. Un large replat de roc nu, intact, aboutit à la base d'un ressaut naturel, haut de 2 mètres en moyenne, à la crête duquel, dans le plan supérieur, s'ouvrent immédiatement des excavations. A droite, voici C 1, qui est une grande citerne, coupée suivant un plan en forme d'équerre et dont l'angle nord-ouest, nous allons le voir, a été emporté par la tranchée de carrière Q 1, beaucoup plus profonde. Observons immédiatement qu'en beaucoup de places, pour différencier les excavations de l'organisation hydraulique des carrières qui les entourent, nous serons aidés par la rencontre de l'enduit qui étanchéisait les parois des citernes et des piscines, un épais mortier gris, fort différent du *hamra* — le mot veut dire « rouge » — auquel l'œil est habitué dans les excavations romaines de la région, et assez tenace pour subsister encore en grande partie. L'intérieur de C 1 en conserve de larges plaques, bien visibles sur notre photographie de pl. XXI *b*, prise de l'ouest, par-dessus la tranchée Q 1. Une autre vue dans la même direction, celle de XXIII *b*, donne C 1 d'ensemble, avec l'excavation de Q 1 béante en avant.

Dans l'état des choses, cette citerne C 1 reste profonde de 2 mètres environ, mais elle l'était beaucoup plus quand on la creusa dans le roc intact de la côte, dont le plan supérieur, nous le verrons dans un instant, a été abaissé par le travail des carriers d'au moins 2 mètres. Dans la masse de roche ainsi décapée, d'autre part, les mêmes carriers ouvraient, du sud au nord, la vaste tranchée Q 1-Q 2, aménagée à deux étages, suivant le tracé d'une avenue profonde Q 1, descendue de 4 mètres sous le plan de carrière supérieur, et d'un gradin Q 2 à mi-hauteur, soit 2 mètres environ, au-dessous du plan supérieur, et 2 mètres plus haut que Q 1. L'ensemble est visible, d'enfilade, sur la photographie de pl. XX a, découvrant le rocher, à l'arrière-plan, jusqu'au fond de la tranchée Q 3, la bouche du tunnel T 1 non dégagée encore. En avant, la cuvette basse de Q 1 est une grande tache d'ombre ; sur son flanc droit, le creux de C 1 se découpe, immédiatement suivi d'un énorme bloc cubique (coté 100,55 et 101,00 sur le plan), échappé aux carriers par chance, et se trouvant jouer le rôle d'un « témoin » de la condition du terrain, sur la berge de Q 1, avant qu'il eût été abaissé au niveau où nous le trouvons. Du rapprochement des cotes il ressort, comme nous l'annoncions un peu plus haut, qu'aux abords de C 1, sur le plan supérieur, la couche enlevée est haute d'au moins 2 mètres, et l'on se rappelle que plus au nord, sur la ligne de sortie des tunnels T 1 et T 2, la reconstitution des formes de T 1 avant la destruction nous a conduits à constater que l'importance du même décapage atteignait certainement 3 mètres <sup>1</sup>. Ici ou là, ces chiffres de 2 ou 3 mètres ne sont que ceux d'un minimum visible ; ils expriment l'ordre de grandeur de la dénivellation dévastatrice que les carrières imposèrent à l'échine de la côte.

Au moment où fut tranchée l'avenue Q 1, il semble que le roc de sa berge de l'est était encore à sa cote primitive ; car la coupe de carrière, superbe et verticale, sans discontinuité, monte d'un jet jusqu'à la crête du massif « témoin » que nous venons de décrire, à 6 mètres au-dessus du fond. Pour voir cette paroi, on rapprochera, de la phot. susdite de XX a, celle de XXIII a, prise du nord-ouest et montrant l'éminence rocheuse sur son autre face.

Quant au gradin Q 2, une particularité curieuse de sa configuration est le porte-à-faux suivant lequel fut taillée sa muraille occidentale ; l'étrange saillie de la crête, mieux que dans la vue

1. Voir ci-avant, chap. V, § II, D.

d'ensemble, est visible sur la phot. de pl. XXII *b*, prise en cours de travail, à un stade peu avancé des déblaiements.

Nous savons déjà que les fonds de Q 1 et Q 2 ne sont point horizontaux, mais montent vers le nord, d'ensemble, à la demande de l'aire supérieure et d'ailleurs à l'inclinaison même des tables naturelles. Quelques emmarchements verticaux, puis un grand gradin en muraille, très important sur Q 1, naturellement faible à l'about de Q 2 (voir toujours XX *a*), et au-dessus duquel, au lieu des deux avenues étagées, nous n'avons plus que la tranchée Q 3, accidentée, sur son bord est, de façon beaucoup moins puissante : nous rapprocherons utilement du plan, ici, outre la vue d'ensemble, celle de la photographie plus septentrionale de XIX *a*. L'inspection de l'arrière-plan nous conduit jusqu'à la porte même des tombeaux T 1, et ici nous sommes en terrain connu, longuement étudié au précédent chapitre. Rappelons, d'un mot, que l'angle extrême de Q 3, sur la droite, a éventré la cavité, d'ailleurs moins profonde, du puits-escalier qui donnait accès dans la galerie basse de T 1, que l'avance de la coupe, par un bonheur extraordinaire, s'est arrêtée au moment d'atteindre le mur de façade de cette galerie, à l'arrière du puits éventré, et que dans les conditions qui en résultent la petite porte cintrée qu'on trouvait primitivement au fond du puits semble, à présent, s'ouvrir en façade dans l'extrême fond de la carrière (phot. XIX *b*, dont on retrouve le détail aux derniers plans du rocher, dans la vue d'ensemble de XX *a*). Rappelons encore que cette cuvette extrême de Q 3 est visible, d'un autre point de vue, en avant des tombeaux-tunnels, sur la photographie d'ensemble de pl. XVII; et prenons sous les yeux, en même temps que cette dernière vue, celle de l'autre phot. de pl. XX *b*, pour nous rendre compte de ce qui concerne les chambres à gradins P 1 et P 2, que la tranchée Q 3 a partiellement détruites.

La chambre excavée P 1 descend d'ouest en est, en huit gradins donnant une chute totale de 2 m. 50, sur une étendue horizontale de 4 mètres, pour aboutir à une cuvette terminale un peu plus ample que le gradin courant de l'échelle qui la surmonte. De forme irrégulière et large, au sommet, de 4 mètres, la chambre prenait une largeur de 6 mètres au fond de la cuvette. Contiguë à elle au sud, établie en partie sur le prolongement des mêmes gradins, était l'autre chambre P 2, séparée de P 1 par une murette en maçonnerie épaisse de 0 m. 40; au nord de cette murette et à 1 mètre de distance, courant dans le même sens, traces des maçonneries d'une murette toute semblable, dont la présence paraît

indiquer que cette échelle de gradins était comme cloisonnée en plusieurs chambres étroites, courant toutes de haut en bas dans le même sens.

La paroi verticale limitant l'excavation, au nord de P 1, est conservée. Sur la façade opposée, c'est-à-dire au sud de P 2, la chambre est détruite et béante, emportée par les coupes de carrière de l'aire haute. A un niveau plus profond de 3 mètres, d'autre part, la tranchée de B 3, à son extrémité nord, a fait ablation de toute la moitié inférieure des chambres dans des conditions telles qu'il subsiste à peine une longueur de 2 mètres des gradins, du côté du nord, et que le vestige restant de l'ancienne cuvette profonde se découpe, à présent, à plus de 1 mètre en contre-haut du fond de la carrière. Quant à la face orientale du quadrilatère, tombant verticalement au fond de la cuvette, c'était une belle coupe dans le rocher, dont on peut juger par ce qui en reste, à l'extrémité nord, sur une étendue de près de 3 mètres, avec 3 mètres de hauteur conservée (pl. *V a*, profil *bb'*).

Il est très clair, d'après la configuration de ces chambres P 1-P 2, que ce sont des piscines, et les cloisons en maçonnerie, ainsi que les vestiges d'enduit qu'on remarque aux parois des gradins, le montrent à l'évidence. Nous avons déjà fait l'observation que du côté oriental, au contact de T 1, sur la ligne où l'excavation est le plus profonde, cette excavation évite soigneusement tout débouché dans la galerie-tunnel; elle est mise en place de telle manière qu'entre la chambre à gradins et le tunnel, il subsiste une cloison de roche de 30 à 40 centimètres d'épaisseur (profil précité *bb'* de la pl. *V a*). Spécifions, pour éviter toute obscurité, que, visiblement, la chambre à gradins est postérieure au tunnel; cela ressort de la disposition en plan des choses, étant observé que la ligne de T 1 « arrête » et limite le développement de la chambre P 1 dans la direction de sa descente.

De là résulte une sorte de précision ou de confirmation de la position historique de ces chambres de balnéaire et de l'établissement dont elles faisaient partie : antérieures aux carrières romaines qui les dévastent, elles sont postérieures aux grands tombeaux-galeries. Mais cette dernière situation n'était-elle point certaine dès l'abord, les tombes de la période royale, évidemment, ayant été mises en place sur champ libre, en terrain dégagé et spécialement réservé pour elles ?

Par la suite, nous verrons plusieurs fois encore les organes du balnéaire s'insérer dans les espaces libres entre les vieux tom-

beaux, toujours avec le même soin de ne les point détériorer en y débouchant. Il n'y a point là, forcément, la manifestation de respect qu'on pourrait croire<sup>1</sup>; mais à coup sûr, chez les constructeurs des piscines et citernes, le souci de maintenir *closes* des cuvettes excavées dont l'étanchéité était la condition essentiellement nécessaire. En d'autres points de leurs installations, ils ne rencontrèrent pas le même risque de débouché inopportun que dans le fond de la chambre P 1, par exemple. C'est ainsi qu'à l'ouest de P 1, au sommet de la roche, nous trouvons une petite chambre à gradins, P 3, en excavation, descendant d'est en ouest, c'est-à-dire en sens inverse de la descente P 1 et comme adossée à P 1, opposée à P 1 par la crête; cette curieuse petite baignoire, à cinq degrés, longue au total de 2 m. 40 et large de 1 m. 50, est profonde de près de 2 mètres; au point de vue de l'isolement, elle est évidemment placée de manière excellente.

Tout près de là, entre les chambres P 3 et P 2, sur la ligne haute de la même masse rocheuse, subsiste l'embase d'un autre petit bain, P 4, une chambre rectangulaire de 2 mètres sur 1 m. 60, comprise dans une cloison périphérique ménagée dans la roche. La phot. de notre pl. XXIV *a* est une vue (prise du sud-ouest) de ce vestige.

Avançons de quelques mètres à l'ouest encore. Dans une bande comprise entre l'angle haut de Q 2 et les abords de P 4, le roc, intact, se relève brusquement en un abrupt de près de 3 mètres de hauteur, très analogue au petit escarpement que nous avons rencontré, tout d'abord, au-dessus des excavations C 1 et Q 1-Q 2, et, dans des conditions d'analogie frappante avec ce qui existe en cette première place, nous trouvons ici une vaste citerne creusée dans le massif, immédiatement en arrière de sa ligne de crête, c'est-à-dire dans la position même où l'on mit la citerne C 1 par rapport à l'embranchement naturel du sud. La nouvelle citerne, C 2, profonde de 3 mètres dans les conditions actuelles de la surface, paraît dessinée sur le plan d'un rectangle; nous ne l'avons point en entier, une moitié de la surface, peut-être, restant engagée sous les remblais du chemin haut de manière telle que nous avons remis le dégagement intégral à une époque ultérieure. Il est apparu, toutefois, que cette citerne, méthodiquement comblée jusqu'aux bords, avait servi de réceptacle aux matériaux d'un édifice démolí, pierres de taille, tronçons de colonnes, blocs décorés et moellons

1. Sur la manière dont les auteurs de ces travaux considéraient les vieilles excavations funéraires, voir la discussion développée ci-après, même paragraphe, B.

de tout ordre, parmi lesquels reposait la dalle de l'inscription grecque que nous étudierons plus loin. Sans doute sera-t-il possible de dater et l'inscription et l'édifice démoli, d'ailleurs inséparable de l'installation balnéaire dont nous relevons les restes.

Pour le moment, toutefois, revenons en arrière, et transportons-nous sur la crête est de la tranchée Q 4, pour visiter, non loin de l'extrémité nord de C 4, la remarquable chambre à gradins P 5. Sa paroi sud existe encore en partie, conservée avec ce gros massif cubique, décrit plus haut, que l'enlèvement de la roche aux alentours devait isoler; du côté de l'ouest, les travaux de Q 4 l'ont largement ouverte, mais la surface intérieure n'est point entamée. C'est une petite chambre, comportant une descente de trois gradins seulement; du côté haut, et sur deux faces, sa clôture avait été complétée par une murette en maçonnerie de 40 centimètres d'épaisseur. Notre photographie de pl. XXIII *a* la voit du nord-ouest, par dessus la tranchée de Q 4; on y distingue de grandes plaques de l'enduit, encore adhérentes à la paroi rocheuse.

Au contact même de P 5, une piscine similaire avait été excavée, à la même profondeur, dans la même masse de roche; c'est P 6, dont les carriers ont enlevé la surface presque entière. Il en subsiste, sur la face est de notre massif « témoin », un angle, comprenant un bout de la cuvette basse et des deux premiers gradins superposés, le tout curieusement exposé *en coupe* sur les parois d'exploitation qui épargnent ce coin de chambre.

A une dizaine de mètres au nord-est de P 5-P 6, notons les vestiges d'une belle citerne circulaire, C 3, dont il subsiste, sur une moitié de sa surface, une hauteur de 1 mètre au-dessus du fond, les parties hautes ayant été enlevées par le décapage en surface de la colline; quant à l'autre moitié du cercle, qui tombe dans le vide, elle a été dévorée, non par les carrières romaines, mais par l'abominable et informe exploitation moderne qui écrète la côte, tout contre notre maison sur la face nord <sup>1</sup>.

De C 3, prenons droit au nord, longeant l'alignement du tombeau T 2 sur notre gauche. Passé T 2, et à l'étage immédiatement supérieur, nous trouvons la citerne C 4, visible de loin en avant (voir le grand ensemble de pl. XVII) parce que la cloison de roche qui la fermait du côté de la pente a été crevée par les carrières, et

1. Nous en avons fait l'emplacement d'un de nos dépôts de terres. La vaste butte de déblais est vue sur sa face haute, de dos si l'on peut dire, sur la photographie de notre pl. XXIII *a*. Remarquer à ce propos, dans la vue d'ensemble de pl. VI *a*, les énormes buttes similaires qui encerrent la maison de plusieurs côtés.

qu'il n'y a plus à sa place qu'une sorte de porte béante. On entre par là, de plain-pied (phot. spéciale, pl. XXIV *b*), dans une chambre de plan ovoïde, encore profonde de 3 à 4 mètres à l'arrière, et revêtue de l'enduit primitif sur la surface presque entière des parois. Le plan fait voir que cette citerne a été creusée dans le massif rocheux situé entre les chambres souterraines T 2 et T 3 ; l'espace était large, on put faire en sorte de ménager un masque épais d'environ 3 mètres, du côté de chacun des deux tombeaux.

La question de l'isolement se présenta dans des conditions d'une précision plus difficile lorsqu'on mit en place un dernier ouvrage que nous avons à examiner, la chambre à gradins P 7, distante de la citerne C 4, à l'ouest, de plus de 2 mètres, mais située au contact même du tombeau T 3, et curieusement insérée, en plan, dans l'angle droit du coude que dessine, avec la paroi sud de la chambre funéraire, son couloir d'entrée sud-nord. Assez analogue à P 1 par ses dimensions en largeur, mais très irrégulièrement configurée, cette piscine P 7 est ouverte et détruite, du côté du sud, par les carrières. A l'extrémité opposée, sa cuvette profonde est comme blottie sous une paroi coupée, face aux gradins, en un porte-à-faux sensible. A son abord nord, cette cuvette n'était séparée de la chambre T 3 que par une cloison très mince, que naturellement nous trouvons percée à la demande du passage d'un homme.

*B.* — LES VIEUX TOMBEAUX QUI OCCUPAIENT LA PLACE, ET COMMENT ON LES CONSIDÉRAIT.

Il ressort de ce que nous venons de voir, en résumé, que les organes du balnéaire parsemaient la surface entière de cette portion de la plate-forme que nous avons explorée, les citernes groupées avec les piscines dans une ordonnance qui semble indiquer une correspondance de fonction, C 1 voisine de P 5 et P 6, C 2 paraissant desservir le groupe de P 1, P 2, P 3 et P 4, C 4 contiguë à P 7. En outre de toutes ces chambres à eau, il nous reste à parler d'une piscine encore, une cuve de destination point certaine, seulement très probable à cause des analogies de l'aménagement de détail, et placée d'une manière qui, au premier coup d'œil, peut surprendre.

Au précédent chapitre, décrivant les tombeaux T 1 et nous étant arrêté à la cuve-sarcophage, excavée dans le sol de l'avenue, qu'on trouve au fond de la galerie supérieure et qui était la place essentielle de ce tombeau dans sa forme primitive, nous avons remarqué que ce fond de galerie avait été remanié, à une époque inconnue,

en bloquant un massif de maçonnerie dans le petit espace vide en arrière de la cuve, en construisant en avant, en travers de la galerie, une murette de hauteur correspondante <sup>1</sup>, et noyant maçonneries et parois de la cuve, enfin, sous un revêtement continu d'enduit d'étanchéité. Le surhaussement ainsi obtenu a eu pour résultat de convertir le primitif sarcophage excavé, profond seulement de 30 centimètres, en une cuve de 60 centimètres de profondeur, ressemblant tout à fait à une chambrette de baignoire, avec son enduit étanche dont la présence dans un tombeau ne serait guère explicable. Si nous joignons à cela que cet enduit est identique à celui qui couvre les parois des diverses citernes et piscines décrites plus haut, et que, par les dimensions, cette baignoire supposée se rapproche tout à fait de certaines des chambres déjà vues, notamment de la cuve carrée P 4, nous ne pourrions nous empêcher de conclure que c'est un petit bain, effectivement, que les constructeurs de l'installation hydraulique des alentours jugèrent à propos de loger au fond du vieux souterrain funéraire.

Une pareille utilisation suppose qu'à l'époque du baignoire, les tombeaux de la période judéenne royale étaient, non seulement connus et repérés, mais encore ouverts, vidés, banalisés de plein droit et de longue date. Connus, ils devaient forcément l'être ; en mettant en place citernes et salles de bain, il fallait les garder du danger de rencontre avec les excavations anciennes, et dans le cas d'incertitude, des sondages eussent été indispensables. Mais ouverts et accessibles, ces tombeaux ? Indiquons immédiatement, par anticipation sur ce qui va suivre, que notre baignoire se place, historiquement, un plus ou moins grand nombre d'années après l'époque hérodiennne, postérieurement, donc, aux violations « officielles » de la nécropole qui, d'après Josèphe, auraient été perpétrées par Hyrkan I<sup>er</sup> et après lui par Hérode <sup>2</sup> ; Josèphe ajoute bien que les violateurs ne parvinrent pas aux sarcophages mêmes des rois, enfouis avec une trop parfaite habileté, et qu'Hérode construisit un monument expiatoire au-dessus ou auprès de la « bouche » de l'hypogée, ce qui implique qu'on aurait refermé les caveaux après la consommation du pillage ; mais que ces restrictions atténuantes, peu flatteuses d'ailleurs pour l'habileté des profanateurs, — par quoi elles sentent la légende — aient passé dans la tradition que l'historien juif a recueillie, cela ne suppose malheureusement rien de réel dans l'hypothèse que l'ouverture des

1. Se reporter aux épures de pl. V a, plan et coupes.

2. Josèphe, *Ant. Jud.*, VIII, 15, 3 ; XVI, 7, 1.

tombeaux aurait été véritablement effectuée comme il le rapporte. De ces histoires de pillage administratif, à l'époque hasmonéenne ancienne ou sous le règne d'Hérode, il ressortirait, en somme, que dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. les tombeaux étaient ouverts et visités au moins à intervalles. Mais il faut aller beaucoup plus loin, toutes les probabilités étant pour qu'à cette époque, et depuis longtemps déjà, il n'y eût plus rien à prendre ni à découvrir dans la nécropole.

Pour parler ainsi, nous ne nous fondons point sur une critique de la relation de Josèphe, que nous laisserons de côté, mais seulement sur la nature des lieux et des circonstances, en quelque sorte sur l'évidence des choses. Représentons-nous, vers le V<sup>e</sup> siècle et aux temps qui suivirent, ces vieux tombeaux très vastes, de plan trop simple, ouverts et murés à flanc de côte ou accessibles par un puits comblé, si peu dissimulés, en somme, que leur sauvegarde résidait seulement dans le respect, le devoir religieux et l'action de la police; et mettons à côté de cela que le cimetière royal, vénérable à l'origine, était devenu abominable au point de vue dogmatique, fâcheux et dangereux, professait-on, pour la ville, que la présence des cadavres royaux faisait impure <sup>1</sup>. Quelle chance y a-t-il, dans ces conditions, pour que les tombes aient été efficacement protégées? Mais il est inutile, même, d'invoquer des faits de situation religieuse. C'est une loi générale, dans l'Orient ancien, que *le tombeau est voué à la violation*, d'autant plus sûrement que les voleurs ont lieu de croire que le caveau est plus riche, et cela, dès que la place funéraire est assez vieillie pour qu'un souvenir agissant, pour qu'une garde spéciale et vigilante aient cessé de s'exercer sur elle. L'Égypte, avec ses nécropoles immenses, ne fait point exception à la règle; des documents contemporains nous apprennent que certains groupes de tombes royales de Thèbes, datant de peu de siècles, étaient à défendre contre les perceurs de murailles, et nous savons que dans la nécropole memphite, les pyramides de l'Ancien Empire étaient violées dès l'antiquité; si tant de champs funéraires, malgré cela, nous gardent de vastes régions intactes, c'est que les monuments ont été sauvés, submergés, en temps utile, par l'apport du sable ou la superposition des strates de provenance humaine. A Jérusalem, sur la colline qu'occupait le vieux cimetière et par l'effet même de l'existence du cimetière, les décombres n'avaient point atteint une grande épaisseur, et il était facile de retrouver et dégager les entrées des

1. Voir ce qui est exposé à ce sujet ci-avant, *Première Partie*, chap. II.

tombes : quelle chance, répétons-le, pour que très longtemps elles aient échappé à la dévastation ?

Mais de cette dévastation, nous le voyons, ni Hérode, ni Jean Hyrcan ne sont coupables en quelque mesure. Il est extrêmement probable qu'au II<sup>e</sup> siècle, les vieux tombeaux étaient béants et vides de temps immémorial, et nous pouvons nous représenter, en outre, que personne ne savait plus à qui avaient appartenu ces caves imposantes mais grossières, sans une inscription, sans un ornement, sans le moindre détail susceptible d'indiquer attribution ou date. Et qu'est-ce que les Judéens de la période séleucide pouvaient connaître encore de la nécropole davidique et de son emplacement, du site de *Sion* primitive<sup>1</sup> ?

Lors donc qu'au I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, l'archisynagogue Theodotos, dont la personne nous apparaîtra tout à l'heure, entreprit de fonder sur la place l'hôtellerie pour pèlerins qui devait comporter le grand balnéaire, ses ingénieurs eurent à s'accommoder de l'existence de ces souterrains anonymes, nullement respectables, seulement gênants pour la mise en place des citernes et des piscines profondes, qui demandait, nous l'avons observé longuement, des précautions spéciales. En quelques endroits où elles s'y prêtaient, les caves antiques furent adaptées aux fins de l'installation nouvelle ; c'est ainsi qu'au fond de la vieille galerie supérieure de T 1, dans la cavité du sarcophage en pleine roche, fut logée la petite piscine dont la rencontre nous a entraînés aux considérations qu'on vient de lire, touchant le sort de la nécropole aux siècles qui suivirent la période royale.

## II. *L'édifice supérieur : vestiges architecturaux.*

Le balnéaire dont nous avons décrit les organes incisés dans la roche faisait partie d'un vaste ensemble sur lequel nous sommes renseignés par l'inscription commémorative de la fondation que nous verrons plus loin, et qui comprenait une synagogue, une hôtellerie pour les pèlerins étrangers, plus, enfin, les « installations des eaux ». La date se place au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Des édifices, les carriers de la période suivante n'ont rien laissé subsister. En trois points du champ de fouilles on retrouve bien, sur le rocher, des arasements et quelques assises de maçonnerie : S 1, sorte de

1. Sur cette perte de la nécropole royale par le phénomène combiné de la méconnaissance des tombeaux, une fois ouverts, et de l'oubli pur et simple du site, nous reviendrons en termes plus précis ci-après, au même chapitre, § IV.

dallage en grands blocs reposant sur un lit de béton ; S 2, radier en béton et vestige d'un mur ; S 3, construction plus sérieuse, deux ou trois assises de bons blocs sur plan rectangulaire (visible sur la phot. de pl. XVII). Mais ces lambeaux sont posés de telle manière qu'on a le sentiment, aux trois places, que leur maçonnerie est postérieure aux coupes des carrières qui les environnent et sur lesquelles ils paraissent s'étendre ; ce ne sont donc point, sans doute, des restes de bâtiments du 1<sup>er</sup> siècle. Ceux-ci se retrouvent ailleurs. Nous avons déjà signalé que la citerne C 2, au point extrême du bord ouest de notre chantier, avait été comblée avec les matériaux d'un important édifice démoli, non point jetés confusément, mais juxtaposés sans hâte, empilés, appareillés par couches avec un surprenant souci de l'ordre. On avait déposé là, principalement, des pierres de taille cubiques et des moellons de grand module ; il s'y trouvait aussi le bloc portant l'inscription commémorative dont nous parlions tout à l'heure, quelques tronçons de colonnes, enfin un petit nombre de blocs provenant de parois décorées dont l'un conservait, sur un épais enduit de plâtre portant de la peinture, une portion de bande composée de fleurs équidistantes, multicolores, de tonalités agréables. D'autres blocs, non enduits, décorés en creux dans la pierre et sans peinture, sont ceux qu'on trouvera à la photographie de notre pl. XXV b (les quatre pierres de la ligne supérieure). Ils paraissent provenir d'une bande ou frise de couronnement, non d'un intérieur de salle, mais de l'extérieur d'un édifice, vu que deux de ces quatre pierres sont des blocs d'angle en saillie. Leurs dessins ne sont point sans agrément ni souplesse ; la rosace pentagonale insérée dans le carré est de configuration géométrique quelque peu indécise ; les fleurs serties de triangles sont heureuses et simples, et sur le dernier bloc d'angle, une ligne de carrés coupés de diagonales, fort rigide, est suivie à l'autre face par un motif de fleurons ou ornements délimitant des aires curvilignes.

Tout cela est assurément modeste, mais assez digne de figurer à côté des monuments connus de l'art juif de la même époque. La rosace est un motif fréquent dans les reliefs du 1<sup>er</sup> siècle, décorant ossuaires, vantaux en pierre à gonds massifs, ayant clos des chambres funéraires en des catacombes, sarcophages, frises architecturales ; elle s'y présente d'ailleurs sous des formes infiniment variées, depuis la raide et pauvre rosace hexagonale, incisée au compas à pointes, jusqu'aux compositions touffues dont la richesse témoigne d'un degré d'invention estimable. On rencontre souvent

aussi, en même temps, l'emblème du chandelier à sept branches, notamment dans les ruines de synagogues de la région galiléenne, où nous savons en outre que l'art décoratif était relativement développé et fort hardi, admettant, avec les thèmes habituels de style gréco-romain, des motifs d'animaux nombreux, le dauphin, le lion, l'agneau, l'aigle, des oiseaux de toute espèce<sup>1</sup>. Nos fragments nouveaux n'apportent rien qui présente cette abondance et cette variété; mais à côté des rosaces, sur ces blocs, les motifs semi-géométriques à fleurs ont une originalité, une distinction expressive et concise qui restent remarquables.

Ce n'est point d'ailleurs une ruine que nous avons mise au jour, rien que des miettes éparses, d'autant moins complètes que la citerne qui les conserva, à moitié engagée sous les remblais du chemin haut de la colline, n'a pu être complètement vidée encore. L'exploitation à fond de cet étrange cimetière de pierres sera l'objectif le plus immédiat, le jour d'une reprise des travaux.

C'est une circonstance très remarquable, d'autre part, que celle du soin qui a présidé au rangement, à cette manière de mise en sûreté des matériaux de la synagogue démolie ou de ses annexes. Notre citerne C 2 joua-t-elle le rôle d'une *favissa*, d'une *gueniza* comme celles que possédaient les synagogues des temps postérieurs, pour y jeter vieux livres et meubles hors d'usage? et constituait-on une fosse sacrée pour empiler dans l'oubli les *membra disjecta* d'un édifice de pierre? Cela paraît être. Mais la dalle inscrite que nous allons étudier était déjà entamée par le ciseau, pour une coupure en trois tronçons, lorsqu'on prit le parti de la mettre au dépositaire: quelqu'un s'aperçut-il à temps qu'elle était sacrée? Il faut observer aussi que la démolition de l'édifice, bien probablement, fut l'œuvre des carriers qui envahirent la colline, peut-être au cours même du 1<sup>er</sup> siècle, et durent commencer par se faire place nette; et comme il est peu probable que ces carriers fussent juifs, on est conduit à supposer qu'il subsistait encore, à côté d'eux, quelque autorité juive. Cette considération reparaitra dans les restitutions historiques du § iv ci-après.

Arrivons, cependant, au remarquable texte qui nous fait connaître l'établissement juif et sa fondation.

1. Trouvailles de l'expédition Watzinger en 1905; voir S. Krauss, *Die galiläischen Synagogenruinen* (publ. de la *Ges. für Palästina-Forschung*), 1911. Ces synagogues galiléennes de l'époque impériale sont gréco-romaines par l'architecture générale, les colonnades, l'ensemble du style.

### III. *L'inscription de Théodotos.*

Dalle en calcaire, longue de 0 m. 75, haute de 0 m. 41, épaisse de 0 m. 20. Les tranches et la face dorsale sont laissées brutes, comme non destinées à être vues; le sentiment s'impose que la pierre était encastrée dans le parement d'une muraille. La face antérieure (phot. pl. XXV a) est ornée d'un cadre rectangulaire ménagé en relief, de profil très simple, méplats rectangulaires comprenant une seule gorge en quart de rond. Dans ce cadre, inscription de dix lignes, les lettres en creux. Le texte, par bonheur, n'a été que peu détérioré par le commencement d'un travail ayant pour objet de couper la stèle en trois morceaux : le ciseau attaqua la surface le long de deux lignes verticales, l'une à droite du milieu, l'autre au voisinage du bord de gauche, et aussi quelque peu dans le coin supérieur droit du rectangle, où l'on s'était mis à ravalier la pierre. Mais le plus souvent, dans les parties endommagées, les lettres restent visibles, et quant au reste, il se trouve qu'on le restitue avec une certitude absolue.

On transcrit <sup>1</sup> :

Θεόδωτος Ουεττήνου ἱερεὺς καὶ  
 ἀρχισυναγωγὸς υἱὸς ἀρχισυναγώ-  
 γου υἱωνὸς ἀρχισυναγωγῶν ἠκο-  
 δόμησε τὴν συναγωγὴν εἰς ἀνάγνω-  
 σιν νόμου καὶ εἰς διδασχὴν ἐντολῶν καὶ  
 τὸν ξενῶνα καὶ τὰ δώματα καὶ τὰ χρῆ-  
 στήρια τῶν ὑδάτων εἰς κατάλυμα τοῖ-  
 ς χρῆζουσιν ἀπὸ τῆς ξένης ἣν ἐθεμε-  
 λίωσαν οἱ πατέρες αὐτοῦ καὶ οἱ πρε-  
 σβύτεροι καὶ Σιμωνίδης.

« *Théodotos*, [de la famille] de *Vettenos*, prêtre et archisynagogue, fils d'archisynagogue, fils lui-même d'archisynagogue, a construit la synagogue pour la lecture de la Loi et l'enseignement des préceptes, ainsi que l'hôtellerie, et les chambres, et les installations des eaux, pour l'hospitalisation de ceux qui en ont besoin, venus de l'étranger; [synagogue] qu'ont fondée ses pères, et les Anciens, et *Simonidès*. »

1. Pour la lecture, les observations de la première heure et l'étude subséquente, je suis redevable d'une très grande somme de résultats au P. Lagrange et au P. Vincent, ainsi qu'à M. Clermont-Ganneau, qui a bien voulu m'adresser des notes sur le monument à plusieurs reprises. D'autre part, le texte récemment publié vient d'être étudié par MM. Clermont-Ganneau et Th. Reinach, auxquels il est renvoyé par la note que nous insérons au bas du présent § III.

En somme, Théodotos, prêtre et archisynagogue, a construit une synagogue, avec un *khân* et un bain pour les voyageurs de passage, fondés — sans doute ordonnés et payés — par les Anciens de la communauté, comprenant ses ascendants à lui, Théodotos, et par un certain Simonidès, connu de tous puisqu'il ne paraît point nécessaire de caractériser davantage sa personne. Ce Simonidès paraît avoir joué le principal rôle dans l'histoire de la fondation, dont Théodotos a seulement effectué la réalisation matérielle comme architecte, administrateur, ordonnateur de crédits.

Les noms de *Théodotos* et de *Simonidès* ne sont susceptibles, par eux-mêmes, de rien caractériser au point de vue historique. *Ouetténou*, au génitif, est plus remarquable. Avant d'y arriver, notons combien « sous son apparence hellénistique, le document se révèle franchement sémitique, non par le fait seul qu'il traite de synagogue et d'archisynagogue, mais par de nombreuses particularités de sa construction, par exemple l'omission de l'article devant νόμου et ἐντολῶν, . . . et surtout le relatif ἧν devant « fondèrent » pour établir le raccord avec la συναγωγῆν, — édifice essentiel — par dessus tous les autres termes de l'énumération. On peut même dire que des expressions telles que « la lecture de la Loi » et « l'enseignement des préceptes » à elles seules caractériseraient le texte comme un document d'origine et d'époque juive, où la Loi et les Commandements n'ont besoin pour personne de la moindre détermination complémentaire » (Vincent). Joignons à cela, en passant, que *Théodote* n'est que la forme hellénisée du nom de *Jonathan*.

Quant à son appellation patronymique « de *Ouetténos* », se référant à un *Vettenus* latin de toute évidence, elle indique peut-être une origine italiote, et plus certainement, en tout cas, l'affiliation par la voie de la clientèle à une famille romaine de ce nom. Vincent observe, à ce propos, que si l'épigraphie latine n'offre pas d'exemples de *Vettenus* même, on y trouve à plusieurs reprises, par contre, des *Vetinus* et des *Vetennius*. Clermont-Ganneau admet sans difficulté, comme ayant été le patron de notre Théodote ou d'un de ses ascendants, « un *Vettenus* quelconque, c'est-à-dire quelque personnage appartenant à la vieille *Vettia gens* (ou *Vectia*) » ; il indique que l'affranchi de quelque *Vettius* a pu prendre le nom de *Vettienus*, dérivé du sien propre selon la règle, — on connaît un *Vettienus* dans les relations de Cicéron — et que Οὐεττηνος serait fort bien *Vettienus* même, avec omission du ι. Le nom s'explique, comme on voit, le plus facilement du monde ;

il reste seulement, à présent, à localiser historiquement le personnage qui le porte et la fondation dont l'exécution lui a été commise.

D'après ce qui précède, aucune précision n'est à tirer de la considération des noms propres. Vincent, en premier lieu, a cru pouvoir reconnaître le patron romain de Théodotos en *Caius Vettenius Severus*, qui fut consul en 107-108 ap. J.-C. <sup>1</sup>, Simonidès, d'autre part, s'identifiant avec le *Simonidès Agrippa*, fils de Flavius Josèphe <sup>2</sup>, né en 76/77 et peut-être identique lui-même à l'*Agrippa* pontife et duumvir d'après une inscription connue de Césarée <sup>3</sup>, vers l'époque même du consulat de Vettenius. « Précisément sous le règne de Trajan — nous écrivait Vincent — nous savons, par la citation d'Hégésippe dans Eusèbe (*Hist. ecclés.*, III, 32), que Jérusalem s'est repeuplée, que les chrétiens y sont rentrés, donc sans doute aussi les Juifs... Titus avait installé sur les ruines de Jérusalem (après les événements de 70) la *Legio X Fretensis*. De très bonne heure, cependant, autour du camp de la légion, une Jérusalem se reconstitue à petit bruit. Des textes fort positifs établissaient déjà cette résurrection de la ville juive <sup>4</sup>. Il se conçoit aisément que des Juifs clients de Romains aient eu beaucoup mieux encore que tous les autres accès facile avec la connivence de la légion romaine. Les graffites des ossuaires nous ont déjà fourni l'attestation précise de cette immigration juive italiote à Jérusalem. En se rappelant que, parmi les synagogues de la ville antique, existait une synagogue spéciale pour les *affranchis* (*λιβερατίνων*), distinguée de celle des Cyrénéens et des Alexandrins à l'époque de l'institution des diacres entre 30 et 35 de notre ère (*Actes des Ap.*, VI, 9), on songera tout de suite à une sorte de résurrection de cette antique fondation, au début du II<sup>e</sup> siècle. Le P. Lagrange a naguère proposé de reconnaître en cette « synagogue des affranchis » celle qui groupait, à Jérusalem, « les Juifs de Rome, emmenés en captivité par Pompée et rendus à la liberté, ou leurs descendants »<sup>5</sup>. Théodote, descendant de captifs du siège de 70..., revient dans sa patrie. Héritier de la lignée archisynagogale (peut-être précisément dans cette

1. *Prosopographia imperii romani*, III, p. 410 (Dessau); Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, p. 183.

2. Josèphe, *Vie*, chap. LXXVI, § ccccxxvii (éd. Niese); cf. chap. I, § v.

3. Zangemeister dans *Z. D. P. V.*, XIII (1890), p. 25 et suiv., et *C. I. L.*, suppl. à III, n° 12.082.

4. Cf. Schlatter, *Die Tage Trajans und Hadrians*, 1897, p. 68 et suiv.; Lagrange, *Le Messianisme chez les Juifs*, p. 303 et suiv., et ailleurs.

5. Lagrange, *Saint Etienne et son sanctuaire...*, p. 12.

synagogue des affranchis romains), il songe aussitôt à faire restaurer sa synagogue... »

A cette restitution très ingénieuse des choses, Clermont-Ganneau objecte qu'elle repose sur des rapprochements de noms forcément précaires, et qu'au point de vue des vraisemblances historiques, il serait surprenant qu'on vît s'élever, une quarantaine d'années seulement après la catastrophe de 70, un établissement religieux et hospitalier aussi important sur les ruines de la ville sainte. Tandis que tout s'expliquerait pour le mieux en reportant, comme il semble qu'on doive le faire, la date avant 70. « Je m'appuie avant tout — dit Clermont-Ganneau — sur la paléographie; les caractères de notre inscription rappellent de la façon la plus frappante ceux de la stèle du temple d'Hérode que j'ai découverte jadis <sup>1</sup>; à strictement parler, ils seraient même plutôt un peu plus anciens, mais il n'y a pas lieu de trop presser dans ce sens; on peut se contenter du synchronisme, lequel me paraît s'imposer. »

La situation de clientèle où se trouve notre Théodotos vis-à-vis d'un personnage romain évoque aussitôt, d'ailleurs, « le souvenir de la synagogue des *libertini*, affranchis romains, dont parlent les Actes des Apôtres, et que le P. Vincent a rappelée fort à propos. Pourquoi ne pas y voir cette synagogue même, telle qu'elle se comportait à l'époque attestée par les Actes, plutôt qu'une sorte de restauration de cette même synagogue faite après coup au II<sup>e</sup> siècle? Depuis longtemps on a supposé (cf. Schürer, entre autres) que la synagogue des *libertini* de Jérusalem était celle d'affranchis et de descendants d'affranchis issus des captifs juifs emmenés à Rome par Pompée. » Etant donné la date, quant au Romain dont Théodotos porte le nom, « il y a un L. Vettius qui ferait assez bien l'affaire; c'est celui qui joue un rôle assez important dans l'histoire de Cicéron, aux alentours de 63 ap. J.-C. (la prise de Jérusalem par Pompée est de 64). Un des captifs juifs de cette époque a pu échoir en partage à ce Vettius, être affranchi par lui et prendre à cette occasion le nom de *Vettienus* », *Ouettènou* au génitif, en transcription grecque <sup>2</sup>.

1. Clermont-Ganneau, *Une stèle du temple de Jérusalem*, dans *Revue archéologique*, 1872, I, p. 214-234.

2. Clermont-Ganneau vient de développer cette question de date et de personne dans une communication à l'Académie des Inscriptions (séance du 11 juin 1920), à laquelle Th. Reinach a répondu, à l'Académie (séance du 18 juin), donnant suite à cette dernière communication, de plus, dans *L'inscription de Théodotos* (*Rev. des Et. Juives*, n° 141, juillet-septembre 1920, p. 46-56 du volume). Th. Reinach étudie complètement, à cette place, les expressions du texte et les titres sacerdotaux; il est entièrement d'accord avec Clermont-Ganneau quant à la date.

Le rapprochement paléographique invoqué par Clermont-Ganneau semble décisif, d'autant que les probabilités historiques conduisent à des indications parallèles. Concluons donc que notre Théodotos et son œuvre sont antérieurs à la date de 70, à considérer comme un *terminus ad quem* infranchissable.

#### IV. *Tableau synthétique de l'histoire de la place.*

Dans le cimetière royal inauguré par David sur la plate-forme de la vieille cité, les tombes se juxtaposèrent aux tombes pendant la durée de treize règnes jusqu'à ce que la coutume changeât sous Ezéchias, dont le tombeau fut préparé en une autre place, comme il eut lieu pour tous ses successeurs du VII<sup>e</sup> siècle et du commencement du VI<sup>e</sup>. Dès l'époque d'Ezéchias, était-on arrivé à craindre que les sépultures royales fussent une cause d'impureté pour la ville ? Aux derniers jours de la royauté seulement, les admonestations d'Ezéchiel nous font connaître que la nécropole et les dépouilles qu'elle abritait avaient commencé d'être considérées, du point de vue religieux, comme abominables. Après le retour de la captivité et passé le VI<sup>e</sup> siècle, un régime religieux tout nouveau s'étant instauré et affermi dans la ville judéenne, la difficulté résultant de l'impureté des tombes, inévitablement, fut sentie et débattue vivement, mais il reste peu probable qu'on ait eu le courage, officiellement, de purifier la ville par la profanation et la destruction des sépultures <sup>1</sup>. Par contre, et à en juger simplement d'après ce qui se passe, aux époques antiques, dans tous les cas analogues, on peut croire que les vieux souterrains ne se gardèrent point longtemps sans être violés, par le jeu banal et automatique des forces qui poussent les hommes à déplacer la clôture d'une porte pour explorer, à toutes fins utiles, l'espace interdit qu'elle protège. Mal vue des autorités, peu ou point surveillée, la nécropole royale était une proie facile pour les dévastateurs, en outre, par la configuration trop simple des tombeaux, le défaut d'artifice et de dissimulation des ouvertures, l'évidence avec laquelle ces tunnels et galeries d'accès exposaient aux yeux du passant leurs obturations de façade ou la bouche comblée de leurs puits. On ne peut assigner de date,

1. La tradition talmudique veut que les tombes royales n'aient jamais été vidées, et aux siècles du Talmud on se donne quelque mal pour expliquer qu'elles aient été respectées, malgré l'impureté qui en résultait pour la ville. Voir à ce sujet ce qui est exposé par nous précédemment, *Première Partie*, chap. II.

mais force nous est d'imaginer qu'au v<sup>e</sup> siècle déjà, les tombeaux étaient depuis longtemps sans défense.

On y pénètre donc, on les vide. De la profanation subsiste un vague souvenir, très légendaire tout de suite, et qui de siècle en siècle se concrétise en la forme d'une attribution, pour reproche ou pour éloge, à tel ou tel personnage de ceux qui avaient gouverné la ville. On mit la violation des « tombeaux de David » au compte de Jean Hyrcan, plus tard au compte d'Hérode, et tout cela passa chez Josèphe. La légende de la violation racontait inévitablement que l'hypogée dépouillé avait été refermé, ensuite, avec le plus grand art ; cela était, en quelque sorte, de convenance narrative ; c'était aussi de nécessité absolue, vu qu'aux derniers siècles avant l'ère chrétienne *on ne savait plus où étaient situées les tombes royales*, que toute notion positive sur le lieu de *Sion* primitif, ou de la *Cité de David*, s'était irrémédiablement oblitérée<sup>1</sup>, et qu'on était hors d'état, par conséquent, de montrer la porte qu'avait ouverte Hyrcan ou Hérode : il fallait donc bien que cette entrée fût redevenue parfaitement mystérieuse, refermée sur le tombeau restauré, restitué par hypothèse au religieux oubli, à cette condition d'inconnaissance qui transpose un objet sacré sur un autre plan que le réel, presque dans un autre monde.

Hâtons-nous de préciser, toutefois, que cette relégation de la nécropole dans le cercle de l'inconnu est d'époque relativement tardive. Aux alentours de 450, Néhémie sait parfaitement bien où sont les « sépulcres de David », qui jalonnent — encore respectés ou déjà attaqués par les voleurs ? — le passage de la muraille

1. Sur l'évolution de la signification topographique des termes *Sion* et *Cité de David*, se reporter à ce qui est dit ci-avant, *Première Partie*, chap. I, § I, note finale avant la *Note additionnelle*, et voir surtout Vincent, *Jérusalem antique*, p. 33 et 144. On ne saurait suivre entièrement Vincent, toutefois, lorsqu'il indique que la « Cité de David », et « Sion » avec elle, pourraient avoir commencé de se déplacer, par extension, dès le règne de Salomon, avec les extensions de la ville. Nous avons constaté, à propos de la situation du *Millo* par rapport à l'acropole primitive, que le rédacteur de *Samuel* connaissait de la manière la plus nette la *Cité de David* et ses limites au nord (*Première Partie*, chap. I, § IV), et nous allons noter, un peu plus loin, qu'au milieu du v<sup>e</sup> siècle on savait encore où sont les « sépulcres de David », par conséquent la vieille Cité. C'est donc plus tard seulement que s'accroît l'évolution toponymique qui, en « un long circuit, fera aboutir Sion aux sens symboliques consacrés par l'usage en une longue chaîne de siècles ». Mais cette réserve faite, on ne peut que répéter que tout « prétendu lien entre Sion primordial et la Sainte-Sion des origines chrétiennes est un leurre dangereux », et, dans un ordre parallèle, avoir toujours en vue le caractère chimérique de témoignages comme ceux du Livre des Macchabées ou de Josèphe, lorsqu'ils s'engagent sur le terrain de l'archéologie de la ville.

d'enceinte. C'est postérieurement à cette date, dans la période comprise entre le v<sup>e</sup> siècle et le ii<sup>e</sup>, que l'emplacement du vieux cimetière est tombé dans l'oubli, corrélativement, sans nul doute, avec le fait de sa dévastation consommée.

Car les tombeaux véritables, une fois ouverts et vidés, chambres abandonnées, béantes, réceptacles d'immondices, rudes et grossières d'ailleurs en leur coupe archaïque, rigoureusement anonymes, enfin, sans ornements et anépigraphes comme tous les monuments de ce pays avant le vii<sup>e</sup> siècle, — ces souterrains *n'étaient plus rien*, ne représentaient plus rien à l'esprit des hommes. Moins que toute autre chose ils pouvaient être les tombeaux de David et de la lignée des rois. C'étaient de vieilles caves funéraires d'accès banal, dont on ne se demandait même pas pour quel occupant elles avaient été creusées ; telles ces innombrables chambres dont les portes s'offrent au promeneur d'aujourd'hui, aux flancs de toutes les vallées de la montagne palestinienne.

Elles ne furent donc point gênantes lorsqu'aux abords de l'an 50 après J.-C., les Anciens et certains notables de Jérusalem ayant ordonné la fondation d'un établissement hospitalier et religieux pour les Juifs étrangers de passage, l'archisynagogue Théodote, Vettenius lui-même par clientèle ou descendant d'un Vettenius revenu de Rome, choisit le site du vieux cimetière pour les installations et les édifices que nous avons étudiés au cours de ce chapitre. Sans doute le caractère funéraire de la place l'avait-il gardée d'une occupation humaine très dense ou difficile à transporter, et le petit plateau présentait-il une aire beaucoup plus libre qu'on n'en pouvait trouver dans les autres quartiers de la ville ; on imagine que, pour faire place nette, il suffit d'abattre de minables mesures et d'expulser les troglodytes qui avaient élu domicile dans les anciens souterrains <sup>1</sup>. Ceci fait, ingénieurs et architectes ne se préoccupèrent de ces caves que pour les éviter, en traçant et creusant les citernes et les piscines profondes qu'ils logeaient dans leurs intervalles, et bien sans y attacher une autre importance, de la sorte, ils les respectèrent. Par endroits, ils les utilisèrent comme

1. L'aménagement des vieilles tombes en habitations, au contact des centres habités, est de règle générale et extrêmement naturelle. Dans le village moderne de Silouân, les maisons chevauchent, coiffent, annexent les caves funéraires anciennes, s'imbriquent avec elles. Non loin de la Fontaine de la Vierge, les galeries de Parker (1909-1911) ont rencontré un groupe de tombes judéennes du vii<sup>e</sup> siècle et des temps suivants, converties en habitations dès l'antiquité : c'est P 8 de notre plan au  $\frac{1}{1.000}$  (pl. I).

locaux annexes, installèrent quelque petite salle de bain au creux d'une galerie. A la surface du sol, les chambres du balnéaire avoisinaient les constructions de l'hôtellerie et l'édifice de la synagogue, qui avait des parties décorées, de petites colonnades, et dont on suppose qu'il était construit avec soin. Peut-être la synagogue fondée dans ces conditions est-elle identique à cette synagogue des *Affranchis* que l'on connaît à la même époque, existant à Jérusalem pour les affranchis et descendants d'affranchis issus des captifs juifs emmenés à Rome par Pompée.

Combien de temps vécut l'établissement de Théodote? Jusqu'aux destructions qui suivirent le désastre de 70 ou bien soixante ans au delà encore, jusqu'à la répression de l'an 130? Il est manifeste que la synagogue fut démolie de propos déterminé et méthodiquement, ce qui paraît être en rapport avec des mesures générales de destruction répressive; une certaine quantité de débris remarquables, blocs décorés, fragments de colonnes, pierres de taille, dalle portant l'inscription commémorative de la fondation, furent enfouis, déposés avec soin, dans une des citernes du sous-sol, et le respect qui commande cette sorte de sépulture décèle une autorité juive encore présente. L'esprit se reporte, de préférence, aux événements de 70-72.

A la même heure, ou bien — il est impossible de le savoir — après l'intervalle d'un plus ou moins grand nombre d'années, il fut fait table rase des constructions jusqu'à la dernière pierre, pour l'ouverture de grandes carrières sur toute la surface du site. Elles s'y développent en tranchées profondes orientées du sud au nord, et attaquent en même temps la totalité de l'aire extérieure aux tranchées. Très homogène, très semblable à elle-même en tous les points, cette exploitation n'a sans doute pas été de longue durée, et tout indique que les carriers, un jour, abandonnèrent brusquement le travail et le terrain, laissant partout des coupes ébauchées et des blocs carrés encore adhérents à la montagne par leur base. Tel qu'il fut interrompu, ce travail avait mangé la roche, à la surface, sur 2 à 3 mètres d'épaisseur ou davantage; tranchées et coupes superficielles avaient dévoré ou profondément incisé les organes en excavation de l'ancien balnéaire, piscines et citernes, et enfin les vieux tombeaux judéens étaient attaqués gravement, complètement décoiffés de leur toit de roche ou découverts seulement à l'entrée par l'abaissement du niveau de la montagne. On déplore amèrement la fatalité de cette dévastation de dernier stade, sans laquelle les monuments de la nécropole nous parviendraient

intacts à peu de chose près ; mais le malheur originel réside peut-être dans l'établissement, sur le site des tombeaux oubliés, de l'hôtellerie et de la synagogue des temps paisibles, dont les carrières semblent avoir cherché l'emplacement à dessein, pour une destruction totale, poussée jusqu'aux racines.

Le désert et le silence règnent, ensuite, sur les carrières abandonnées, où nulle installation urbaine ne paraît s'être organisée aux temps subséquents de la période romaine ; car le rocher ne porte ni ruines de maisons, ni substructions, dallages ou mosaïques décelant des maisons, rien que les grossiers et indéfinissables vestiges que nous avons signalés en quelques places (S1, S2, S3 du plan au  $\frac{1}{200}$ ). Par contre, cette même surface est revêtue d'un manteau de décombres de plusieurs mètres d'épaisseur, qui déborde largement la crête du Cédron et s'étale du haut en bas des pentes extérieures <sup>1</sup>. Terres compactes, mélangées d'une proportion considérable de poteries en fragments de tout genre et en miettes, ce sont des « décombres urbains », c'est-à-dire des détritiques, des ordures, des rebuts vicinaux transportés des quartiers habités et déversés. D'où viennent-ils ? A l'époque romaine, le fond du Tyropœon est un quartier vivant, et à l'ouest de cette vallée, la ville occupe encore toutes les pentes que la hauteur de Nebi Daoud couronne <sup>2</sup> ; droit au nord d'Ed Dahoura, de même, l'ancien Ophel est un autre quartier urbain. De cette dernière place, surtout, à 300 ou 400 mètres de distance, les décombres arrivaient facilement jusqu'à la vieille croupe basse, à dos d'animaux pour qui la pente descendante réduisait à peu de chose la fatigue ; pour ceux qui venaient du fond du Tyropœon ou des quartiers occidentaux, par contre, le terrain de dépôt était quelque peu en remontée, mais le transport n'était pas très laborieux pour autant. On vit se combler d'abord les tranchées de carrières, puis les citernes, les tombeaux et toutes les excavations de la surface, puis le dépôt s'étendit sur la totalité de l'aire enterrée, atteignit la crête de la vallée orientale et commença de s'y épancher. Le mur d'enceinte supérieur, que les carrières avaient pris en écharpe et détruit sur une importante étendue, subsistait, plus au nord, comme aujourd'hui nous le retrouvons (voir le plan au  $\frac{1}{200}$ ) ; les dépôts de l'intérieur atteignirent promptement le haut des maçonneries, les débordèrent et

1. Voir plus haut, même *Partie*, chap. III, § I.

2. Voir notre carte d'ensemble au  $\frac{1}{10.000}$ , insérée à la *Première Partie*, chap. I, § I, et cf. ce qui est dit à ce même chapitre, § v, dernières lignes et note.

les noyèrent, en même temps qu'ils submergeaient le versant sous-jacent. A 20 ou 25 mètres de distance du mur de crête, sur la pente, nous avons vu que les strates de décombres avaient une puissance de 10 mètres <sup>1</sup>, et il est impossible de savoir dans quelle mesure, plus bas sur le flanc de la côte, le fond de la vallée du Cédron a été comblé. L'importance de ces apports déversés confondrait l'esprit, si nous n'en voyions le mécanisme se poursuivre aujourd'hui encore, sur certains points de l'enceinte du Moyen Age <sup>2</sup>, et si l'on ne savait déjà, quant aux époques anciennes, que la dépression du Tyropœon est considérablement atténuée par le comblement, la hauteur des apports dépassant 20 mètres à la traversée de cette même enceinte turque.

Ce comblement du Tyropœon est d'époque plus tardive que l'envahissement de la petite colline de son flanc oriental. Il faut nous représenter — à une date dont l'assignation n'est point de la compétence de la présente étude — le sommet de Nebi Daoud, les pentes de la grande colline et le fond du Tyropœon abandonnés, la ville retirée au nord et limitée, en somme, à une ligne voisine de celle de l'enceinte turque qui la clot aujourd'hui encore. Les décombres sortis de ville ne vont plus jusqu'à Ed Dahoura, un peu trop éloigné maintenant et qu'il est inutile d'atteindre, de larges pentes désertes, champs de ruines inutiles, se déroulant au-dessous de la nouvelle barrière. Le déversement se fait de préférence dans le Tyropœon, qui reçoit de grandes masses de dépôts à hauteur de l'ancien Ophel, de moins en moins, du nord au sud, la distance à la ville étant plus grande, et relativement peu à son débouché aval ; et toute la colline qui descend de Nebi Daoud se voit couverte en même temps, de manière quelque peu variable d'un point à l'autre de la surface. Ainsi disparurent, ensevelis, ces vastes et beaux quartiers de ville romaine qu'on retrouve à chaque instant sous la pioche des terrassiers, à l'ouest de l'ancien Tyropœon, hors ville, et que des fouilles patientes, en certains domaines bien exploités, nous restituent.

Sur la petite colline entre Tyropœon et Cédron, nous venons de l'expliquer, le manteau de décombres s'était fixé de meilleure

1. Voir ci-avant, même *Partie*, chap. I, *Historique*... , passim.

2. Le long de la remontée de l'enceinte (5 de la carte au  $\frac{1}{10.000}$ ) vers le sommet de Nebi-Daoud, il y a, dans l'intérieur de la ville, des terrains abandonnés où l'on effectue le déversement des ordures, détritiques et décombres ; les buttes affleurent et débordent la crête du mur, et les matières déversées coulent naturellement à l'extérieur, où elles s'amassent.

heure dans sa forme définitive. Dès qu'il plut aux gens des abords et aux villageois de Silouân, la culture s'empara de cette bonne terre chargée de matières organiques, s'installa sur le petit plateau, en aménagea les pentes avec un soin avare, et n'y fut jamais dérangée, à ce qu'il semble, jusqu'à nos jours. Tout au plus vit-on, à un moment indéterminé des temps modernes, la crête échancrée par d'informes exploitations de pierre dont nous avons un échantillon, au contact de notre maison du terrain de fouilles, là précisément où les carrières romaines du plateau avaient fait le plus de mal, s'avancant jusqu'à l'escarpement même. Quant aux entreprises archéologiques qui furent poursuivies, au cours des cinquante dernières années, le long de la crête et sur le versant du Cédron, dans la zone comprise entre le vieil Ophel (passage de l'enceinte actuelle) et la cuvette des réservoirs, nous en avons fait l'histoire plus haut<sup>1</sup> et il est inutile d'y revenir.

## CHAPITRE VII

### CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.

Arrivés au terme de cette longue relation de travaux, nous pouvons regarder en arrière, pour juger d'ensemble des résultats et des objets acquis, et les considérer dans le cadre de la ville primitive seulement attaquée, en fin de compte, sur deux points, et encore inexplorée dans la plus grande partie de son étendue.

Le terrain dégagé par notre fouille principale est une sorte de carré tronqué, de forme irrégulière, long d'un peu plus de 75 mètres tant de l'est à l'ouest que du sud au nord. A cheval sur la ligne de crête orientale de l'acropole, il comprend une parcelle de la plate-forme intérieure et une parcelle contiguë des escarpements qu'elle domine, tout à fait comme si l'effort s'était porté sur la dénudation d'une section de l'arête et des surfaces attenantes. Cette situation, déterminée par les circonstances et les conditions initiales du travail, a eu des conséquences très heureuses, grâce à l'accomplissement du déblaiement intégral dont nous nous sommes imposé la tâche ; car, sur le plateau comme sur les pentes,

1. Ci-avant, *Première Partie*, chap. IV.

et bien que les aires acquises soient minimales par rapport à la totalité de l'acropole et de ses glacis abrupts, la dénudation du sol antique — romain, judéen ou cananéen, suivant les places — a fait sortir des monuments importants et des indications générales de portée intéressante.

Du haut en bas de l'escarpement, sous le mur de crête, sont apparus les organes de la fortification étagée dont nous avons pu analyser le système et retrouver l'histoire. Insérés dans les lignes d'escarpes superposées, respectés par les ouvrages et souvent conservés dans leur masse même, des tombeaux et d'autres vestiges cananéens et judéens ont été rencontrés, témoignant, par l'analogie de toutes les conditions avec celles des monuments similaires que Parker a trouvés sur le même versant, à l'angle nord de l'acropole, des richesses archéologiques que toute cette côte recèle encore. On a retrouvé, enfin, le vieil aqueduc de la source, qui à l'époque judéenne ancienne courait, à flanc de côte, jusqu'au bassin primitif du Tyropæon, on a pu l'explorer en partie, l'étudier dans ses détails et bien poser les questions qui touchent à sa configuration d'ensemble.

Sur le plateau, nous avons eu le malheur de nous trouver sur un terrain largement et profondément dévasté par des carrières d'époque romaine. Un dédommagement a été la rencontre des matériaux et de l'inscription grecque de l'installation judéo-romaine — hôtellerie, balnéaire et synagogue — de Théodotos, qui occupait la place et que les carrières ont détruite ; les chambres excavées du balnéaire, citernes et piscines, se retrouvent partout où les tranchées de carrières ne sont pas trop descendues. Sur le même emplacement subsistent, enfin, des galeries et des chambres plus profondes, plus anciennes et dans les intervalles desquelles les organes du balnéaire avaient été intercalés : encore souterraines en partie, préservées par leur situation d'enfoncement de la destruction qui a affecté toute la surface, ces chambres sont celles de quelques-uns des tombeaux du cimetière instauré par David dans l'antique citadelle, et où ses douze premiers successeurs judéens vinrent le rejoindre. Dans le périmètre exploré par nous, une disposition d'ensemble, en plan, est reconnaissable, un certain groupe de galeries-tunnels s'alignant en faisceau, parallèlement à la ligne du mur de crête qui ferme la plate-forme à peu de mètres de distance. Ce mur d'enceinte subsiste dans la zone nord de notre fouille : l'aire des carrières semble limitée, par bonheur, à une sorte de ligne de rive oblique par rapport à la ligne de la crête,

prenant le mur en écharpe en plein milieu de notre terrain, assez bas pour que nous en ayons à découvert, du côté où il est conservé, une section notable.

Au voisinage immédiat de la crête, sur une largeur totale de 25 mètres, comptée à partir de la muraille, le quartier de nécropole que nous avons mis à découvert tient évidemment à un ensemble beaucoup plus vaste, à retrouver en poursuivant le dégagement superficiel au nord et à l'ouest de la surface déjà acquise. On peut espérer que dans quelque direction, tout au moins, le travail sortira de la zone dévastée par les carrières, et que les souterrains funéraires qu'on rencontrera seront plus complètement intacts que ceux dès à présent récupérés. D'autres raisons d'étendre la fouille sur le plateau ressortent du puissant intérêt qu'on voit à suivre le mur de crête, qui se poursuit vers le nord, sous les décombres encore en place, certainement conservé dans ses assises inférieures, tout au moins, jusqu'au point où ses maçonneries commencent à affleurer à découvert, en soutènement sous le sentier moderne.

Dans la direction opposée, à une quarantaine de mètres au sud de notre grande fouille, reparait la muraille, assez bien conservée jusqu'au remarquable château de la *pointe sud* de l'acropole, dont nous avons reconnu la configuration. Cette proue de rocher est intacte, les carrières romaines ne sont point descendues jusque-là, et les ouvrages très anciens qui surhaussaient la place seront récupérés sans grande peine ; sans nul doute y aura-t-il lieu de les relier immédiatement à l'aire explorée au nord, en déblayant largement l'espace intermédiaire. Mais on voit tout de suite à quels vastes plans de travaux ces prolongements et unifications de chantier nous conduisent. Le château du sud et la section attenante de la crête orientale une fois dégagés, serait-il rationnel de ne point poursuivre la muraille sur son front ouest, dominant le Tyropœon, où il paraît visible qu'elle est relativement intacte, sur un socle rocheux indemne de dévastation ? Et ce front occidental obtenu, ne verra-t-on pas la nécessité de dégager la bande de plate-forme qu'il enserme, limitée d'autre part à nos surfaces dénudées du côté de l'est ? L'accomplissement des travaux ainsi définis nous livrerait la surface de la plate-forme sur toute sa largeur et sur le tiers méridional de son étendue nord-sud.

Arrivés à ce résultat, nous serons encore loin d'avoir fait tout ce que réclame l'exploration de la vieille acropole. Car si le problème est posé courageusement, comme il doit l'être, dans les termes de

la reconquête de la *Cité de David*, l'acquisition de la partie nord n'est pas moins intéressante que celle de l'extrémité méridionale. Bien au contraire, au nord, les objets d'importance se resserrent en grand nombre. Est à dégager la caverne funéraire qui indente l'angle nord-est du plateau et que Parker a exploitée en souterrain ; est à retrouver le haut mur cananéen qui soutenait la terrasse de comblement de cette très vieille cavité, et qu'on restitue seulement, à cette heure, d'après quelques rencontres de Parker et de Guthe ; en même temps que ce passage de la courtine nord de l'acropole, est à mettre à jour, pour ne plus douter à l'avenir de son existence, le fossé naturel, l'ensellement qui échancrait la crête entre Tyropœon et Cédron, et dont le *Millo* de Salomon a été le comblement en terrasse : les murs de soutènement du *Millo*, qui prolongent ceux de l'acropole vers le nord et sur le front du Cédron, notamment, ont toujours fait partie de la grande enceinte antique, seront découverts par le même travail, et il faudra prendre garde de ne les point détruire, non plus que le *Millo* salomonien dans son ensemble, ce qui revient à dire que la fouille au pied de la courtine nord, développée dans la masse même du *Millo*, devra être conduite avec circonspection, en tranchée profonde et en visant le moins possible, dans le principe, au déblaiement intégral. Tout près de là, d'ailleurs, sur la pente du Cédron, les conditions seront tout autres, et le déblaiement intégral aussi nécessaire et aussi rémunérateur qu'il a été dans notre fouille même ; il s'agira, là, de mettre au jour le terrain sur lequel les galeries de mine de Parker ont poussé leurs mailles et leurs antennes. Quelles que soient les trouvailles qu'on y fasse, la principale acquisition, le grand trésor archéologique sera toujours la communication souterraine de puisage de l'époque cananéenne, dont les galeries, les chambres et les fenêtres deviendront enfin, et définitivement, accessibles. Bien entendu se préoccupera-t-on de découvrir la section supérieure de cette communication et son débouché sur la plate-forme, toujours négligés et si complètement inconnus encore.

La zone Parker une fois déblayée, il subsistera, sur le versant, entre elle et l'aire de notre grande fouille, une étendue de 140 mètres, nord-sud, absolument indemne de toute recherche archéologique. L'aqueduc d'Ezéchias sinue dans le rocher ; mais à la surface, c'est l'inconnu, aussi parfaitement que dans les régions centrales de la plate-forme ; tout au plus notons-nous dans cette section, parce qu'il est inévitable, le passage du vieux canal à flanc de côte. Le déblaiement en surface livrera cet aqueduc sur tout son parcours :

et il n'est pas besoin de dire que dans la catégorie des ouvrages fortifiés et dans celle des gisements funéraires, les trouvailles à attendre sont innombrables.

Le canal à flanc de côte, à son débouché sud, nous ramène à la pointe de l'acropole, où l'exploration devra être étendue dans une mesure telle que les problèmes de la soudure, au pied du promontoire, de la vieille enceinte judéenne et des ouvrages attenants, soient complètement éclaircis. Ce ne sera point un très gros travail, d'ailleurs, que de reprendre les fouilles de Bliss sur la ligne des murailles et sur une longueur de 60 ou 80 mètres, de manière à faire revivre, à ciel ouvert, la formidable courtine contrebutée que les ingénieurs du ix<sup>e</sup> siècle jetèrent en travers du Tyropœon à sa sortie. Que l'on ne croie pas que nous nous éloignons trop ambitieusement, ici, de la *Cité de David* même ; car outre les questions de contact et d'adaptation, au cours de la période juive ancienne, il reste toujours que les problèmes du Tyropœon aval sont ceux du Birke el-Hamra, c'est-à-dire du système du vieux canal à flanc de côte, dont l'histoire tient étroitement à celle de l'acropole. Et, de manière générale, ce serait une dangereuse erreur, sans doute, de vouloir étudier la *Cité de David*, en l'isolant trop complètement des extensions urbaines qui l'enserrent dès l'époque salomonienne.

On voit que le travail à accomplir est, au total, assez considérable. Au point de vue de terrassement il porte sur une aire étendue de 400 mètres, du nord au sud, de 200 mètres environ de l'est à l'ouest ; et comme les hauteurs de décombres à enlever sont souvent importantes, il faudra, pour l'évacuation et le transport des terres, des moyens puissants qui devront être soigneusement étudiés et constitués à l'avance. Il ne semble pas, toutefois, que l'œuvre soit trop lourde pour être réalisée. Ce périmètre urbain à débayer est petit, en somme, et la formule du dégagement d'une ville antique n'est point nouvelle pour les archéologues, qui exhument lentement les villes romaines, beaucoup plus vastes, du désert de Tunisie et d'Algérie, et la grande Carthage autour de ses ports et sur ses collines, et l'immense temple de Karnak en Haute-Egypte, et, plus patiemment encore, tout l'ensemble du Forum et du Palatin en pleine ville de Rome. Une entreprise de cet ordre est toute d'organisation, de préparation positive et minutieuse, et, dans l'exécution, de longue persévérance. Plus encore que de puissance, peut-être, c'est une œuvre de foi, d'enthousiasme et de volonté. A Jérusalem,

où le geste seul est émouvant de porter la pioche au flanc de l'immémoriale acropole, on songe, devant les résultats acquis, aux vastes documentations ensevelies, à l'inestimable et inépuisable reliquaire d'archéologie qui se livrerait, si nous avions sous les yeux, à découvert, la Cité et les vestiges de toute son histoire depuis le fond des temps antéisraélites. La grandeur et la beauté de l'œuvre se dessinent en traits si nets qu'on désire ardemment qu'elle puisse être réalisée.



# TABLE DES PLANCHES

## ET DES DESSINS INTERCALÉS DANS LE TEXTE

*Les pages auxquelles il est renvoyé sont celles du volume de texte,  
les planches sont celles de l'album.*

### I. — CARTES, PLANS ET RELEVÉS.

Croquis représentant le développement et les déplacements de la ville. $\frac{1}{10\ 000}$ . . . . .	P. 7
La ville primitive et ses abords, croquis archéologique d'ensemble. $\frac{1}{1\ 000}$ . . . . .	Pl. I
Les abords souterrains de la source (d'après Vincent). $\frac{1}{175}$ environ . . . . .	P. 48-49
La colline d'Ed Dahoura, état du terrain avant les fouilles de 1913-1914. $\frac{1}{2\ 000}$ . . . . .	Pl. II
Fouille principale de 1913-1914, relevé intégral. $\frac{1}{200}$ . . . . .	Pl. III
Profils d'ensemble est-ouest, se référant au plan précédent. $\frac{1}{200}$ . . . . .	Pl. IV
Fouille de la pointe sud de l'acropole. $\frac{1}{600}$ . . . . .	P. 120
Croquis en coupe, se référant au plan précédent . . . . .	P. 121
Tombe cananéenne T 6, coupe. $\frac{1}{100}$ . . . . .	P. 132
Tombe cananéenne T 4, coupe. $\frac{1}{100}$ . . . . .	P. 135
Terrasse judéenne m 3, avec le dépôt mortuaire T 8, coupe-élévation. $\frac{1}{100}$ . . . . .	P. 136
Relevé en coupes transversales successives de l'aqueduc à flanc de côte, ou canal II. $\frac{1}{100}$ . . . . .	P. 144
Grands tombeaux judéens T 1 :	
A. Relevé d'ensemble (état actuel). $\frac{1}{150}$ . . . . .	} Pl. V
B. Histoire du remaniement à l'entrée, à la suite du creusement de la galerie inférieure. $\frac{1}{75}$ . . . . .	

II. — MONUMENTS ET OBJETS DIVERS.

Mobiliers funéraires d'époque cananéenne :

- A. Tombe T 5 . . . . . } Pl. XIII  
B. Tombe T 7 . . . . . }

Anse de jarre estampillée au nom d'un roi de Juda . . . . . P. 439

Monuments des édifices de Théodotos :

- A. L'inscription grecque commémorative de la fondation. } Pl. XXV  
B. Fragments architecturaux divers. . . . . }

Objets divers provenant du déblai général . . . . . Pl. XXVI

III. — VUES PHOTOGRAPHIQUES.

- La colline d'Ed Dahoura et les chantiers de 1913-1914. Vue de l'est, prise du haut du village de Silouân ; au fond, dominant la remontée d'El Ouadi, la grande colline de la Dormition et du Nebi Daoud, précédant, au sud, la muraille de la ville actuelle. . . . . Pl. VI *a*
- Le village de Silouân. Vue de l'ouest, prise de la crête d'Ed Dahoura . . . . . VI *b*
- La fouille principale. Vue d'ensemble de l'escarpement de la côte, prise de l'est. . . . . VII
- Etages supérieurs de l'escarpement : le mur de crête M, le tombeau T 4, le mur transversal B et le bastion *m* 3. . . . . VIII *a*
- Étage inférieur de l'escarpement : la tour H (en cours de dégagement). . . . . VIII *b*
- Le mur de crête M :
- Vue d'ensemble, prise de l'est, avec l'amorce du mur transversal B. . . . . IX *a*
- Extrémité sud de la section conservée . . . . . IX *b*
- Fouille de la pointe sud :
- Murs d'enceinte, front du Cédron (E 1), vue prise de l'intérieur . . . . . X *a*
- Murs d'enceinte, même front E 1, vue prise du sud. . . . . X *b*
- Mêmes murailles, détail ; vue prise de l'extérieur. . . . . X *c*
- Le rentrant de l'escarpe taillée dans le roc, au flanc ouest du bastion Y, avec le canal profond incisé à sa base. . . . . X *d*

Tombe T 6 :		
Vue extérieure, prise de la droite . . . . .	XI <i>a</i>	
Vue de face de la caverne . . . . .	XI <i>b</i>	
Tombe T 7 :		
Vue extérieure de la caverne . . . . .	XII <i>a</i>	
La sépulture mise à découvert . . . . .	XII <i>b</i>	
Dépôts funéraires d'époque judéenne :		
Le charnier T 8 . . . . .	XIV <i>a</i>	
Le dépôt de têtes coupées qui occupait l'ancienne chambre cananéenne T 4 . . . . .	XIV <i>b</i>	
L'aqueduc à flanc de côte, fenêtre <i>x</i> :		
En cours de dégagement . . . . .	XV <i>a</i>	
En avant de l'ouverture, les degrés taillés dans le roc qui montent du pied du mur B . . . . .	XV <i>b</i>	
A droite de la vue précédente ; l'ouverture de la fenêtre et le mur B vu par la tranche . . . . .	XV <i>c</i>	
L'aqueduc à flanc de côte, fenêtre <i>y</i> . . . . .	XVI	
Tombeaux T 1 et T 2. Vue extérieure d'ensemble. En avant de T 1, carrière Q 3 et vestiges des piscines P 1 et P 2 ; plus à droite, vestiges de constructions S 1 et S 2 ; en arrière de T 2, citerne C 4 . . . . .		XVII
Tombeau T 1. La galerie à deux étages, vue de l'intérieur de la porte . . . . .		XVIII
Tombeau T 1 :		
Vue extérieure du sud, la carrière Q 3 prise dans sa longueur . . . . .	XIX <i>a</i>	
Le puits à escalier au fond duquel s'ouvre la porte du tombeau, largement démasquée, dans l'état actuel, par les incisions de la carrière Q 3 . . . . .	XIX <i>b</i>	
Les carrières, au voisinage de T 1 non dégagé encore :		
Excavations Q 1-Q 2-Q 3, vue d'ensemble prise du sud . . . . .	XX <i>a</i>	
Extrémité nord de Q 3, vue prise du sud-est, montrant les vestiges des piscines P 1 et P 2 . . . . .	XX <i>b</i>	
Les carrières :		
Partie profonde de Q 1, vue prise du sud . . . . .	XXI <i>a</i>	
Dans Q 1, vue prise de l'ouest, montrant l'extrémité nord de la citerne C 1 éventrée par la carrière . . . . .	XXI <i>b</i>	

Q 1 en cours de dégagement, partie est. . . . .	XXII <i>a</i>
Le grand gradin Q 1-Q 2 en cours de dégagement, vue prise du sud . . . . .	XXII <i>b</i>
Q 2 en cours de dégagement, vue prise du sud . . . . .	XXII <i>c</i>
Vestiges du balnéaire :	
Piscine P 3, vue prise du nord-ouest . . . . .	XXIII <i>a</i>
Extrémité sud de la carrière Q 1 et la citerne C 1, éventrée par la carrière. . . . .	XXIII <i>b</i>
Piscine P 4, vue prise du sud-ouest . . . . .	XXIV <i>a</i>
Citerne C 4. . . . .	XXIV <i>b</i>

# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE

	Pages
<b>Introduction archéologique et documentaire. . . . .</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre I. — LA VILLE PRIMITIVE ET SES ABORDS. . . . .</b>	<b>3</b>
I. <i>L'acropole cananéenne, qui est la « Cité de David » ; la source et sa communication couverte avec l'intérieur de la place. . . . .</i>	<i>5</i>
II. <i>Configuration de la ville cananéenne : les limites de l'acropole et l'agglomération extérieure du nord, ou de l'Ophel. . . . .</i>	<i>14</i>
III. <i>Toponymie antique des vallées et des sources. . . . .</i>	<i>20</i>
IV. <i>Les extensions salomonniennes ; création d'une ville royale dans le prolongement et au nord d'Ophel, et soudure de l'enceinte d'Ophel avec l'acropole méridionale : le Millo. . . . .</i>	<i>24</i>
V. <i>Le front oriental de la ville et son histoire ultérieure. . . . .</i>	<i>31</i>
<b>Chapitre II. — LES TOMBES ROYALES DANS LA CITÉ DE DAVID. . . . .</b>	<b>35</b>
<b>Chapitre III. — LES EAUX DU CÉDRON ET LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DU FRONT SUD-EST DE LA VILLE. . . . .</b>	<b>44</b>
I. <i>Histoire des canalisations de la source. . . . .</i>	<i>44</i>
II. <i>Mentions antiques des eaux, canalisations et réservoirs. . . . .</i>	<i>57</i>
III. <i>La description de Néhémie et le front est de la ville à la fin de la période royale. . . . .</i>	<i>63</i>
<b>Chapitre IV. — LES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURS ET LEURS RÉSULTATS. . . . .</b>	<b>71</b>
I. <i>Histoire des travaux archéologiques. . . . .</i>	<i>71</i>
II. <i>Ce qu'on possédait, en 1913, de la Cité de David. . . . .</i>	<i>81</i>
Les organisations hydrauliques. . . . .	82
Les murs d'enceinte. . . . .	83

La plate-forme haute et les flancs de l'acropole . . . . .	84
Note additionnelle : la nécropole davidique et ses localisations illusoires . . . . .	85
Résumé général de la situation archéologique en 1913. . . . .	86

## DEUXIÈME PARTIE

<b>Les fouilles de 1913-1914.</b> . . . . .	89
<b>Chapitre I. — HISTORIQUE DE LA CAMPAGNE</b> . . . . .	91
Du 5 au 21 novembre 1913. . . . .	95
Du 22 novembre au 5 décembre 1913. . . . .	96
Du 6 décembre au 25 décembre 1913. . . . .	98
Du 26 décembre 1913 au 18 janvier 1914. . . . .	100
Du 19 janvier au 22 février 1914 . . . . .	104
Du 23 février au 8 mars 1914. . . . .	106
<b>Chapitre II. — LE MUR DE CRÊTE ET LA FORTIFICATION</b> . . . . .	108
I. <i>Aire de la fouille principale.</i> . . . . .	108
A. — Le mur d'enceinte de la crête . . . . .	108
B. — Le système défensif en gradins au-dessous du mur de crête. . . . .	109
C. — Le grand mur transversal . . . . .	114
D. — La tour H. . . . .	116
II. <i>La fortification de la pointe sud.</i> . . . . .	118
III. <i>Le mur de crête sur le pourtour de l'acropole.</i> . . . . .	125
<b>Chapitre III. — VESTIGES FUNÉRAIRES SUR LE FLANC EXTÉRIEUR DE L'ACROPOLE.</b> . . . . .	127
I. <i>Le manteau de décombres et le mécanisme de sa formation</i> . . . . .	127
II. <i>Tombeaux cananéens</i> . . . . .	130
Tombe T 6. . . . .	131
Tombe T 7. . . . .	133
Tombe T 5. . . . .	134
Tombe T 4. . . . .	134
III. <i>Vestiges de l'époque judéenne.</i> . . . . .	135
<b>Chapitre IV. — L'AQUEDUC A FLANC DE CÔTE ET LE GRAND TUNNEL D'EZÉCHIAS.</b> . . . . .	139
I. <i>Les organisations hydrauliques du Cédron et l'orientation de nos travaux.</i> . . . . .	139
II. <i>Description de l'aqueduc à flanc de côte</i> . . . . .	142

III. <i>Technique des travaux souterrains et premier aperçu des conditions directrices du tunnel d'Ezéchias</i> . . . . .	148
IV. <i>Comment se développa le tracé de l'aqueduc d'Ezéchias</i> . . . . .	151
V. <i>Les opérateurs d'Ezéchias se sont-ils inquiétés de la nécropole royale de la Cité?</i> . . . . .	155
<b>Chapitre V. — LES GRANDS TOMBEAUX JUDÉENS DE LA PLATE-FORME.</b>	157
I. <i>Reconnaissance générale</i> . . . . .	157
II. <i>Les tombeaux étagés T 1 : analyse architecturale</i> . . . . .	161
A. — <i>Configuration des galeries superposées</i> . . . . .	161
B. — <i>Galerie haute primitive et galerie inférieure de deuxième stade</i> . . . . .	164
C. — <i>Le puits d'entrée de la galerie basse</i> . . . . .	166
D. — <i>Reconstitution et histoire des ouvrages</i> . . . . .	168
III. <i>Le groupe funéraire : caractère d'ensemble et datation</i> . . . . .	170
<b>Chapitre VI. — L'ÉTABLISSEMENT JUDÉO-GREC DE L'ÉPOQUE ROMAINE.</b>	173
I. <i>Carrières romaines et vestiges du balnéaire antérieur</i> . . . . .	173
A. — <i>Description des ouvrages</i> . . . . .	174
B. — <i>Les vieux tombeaux qui occupaient la place, et comment on les considérait</i> . . . . .	180
II. <i>L'édifice supérieur : vestiges architecturaux</i> . . . . .	183
III. <i>L'inscription de Théodotos</i> . . . . .	186
IV. <i>Tableau synthétique de l'histoire de la place</i> . . . . .	190
<b>Chapitre VII. — CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b> . . . . .	196
<b>Table DES PLANCHES ET DES DESSINS INTERCALÉS DANS LE TEXTE</b> . . . . .	203
I. <i>Cartes, plans et relevés</i> . . . . .	203
II. <i>Monuments et objets divers</i> . . . . .	204
III. <i>Vues photographiques</i> . . . . .	204
<b>Table des Matières</b> . . . . .	207







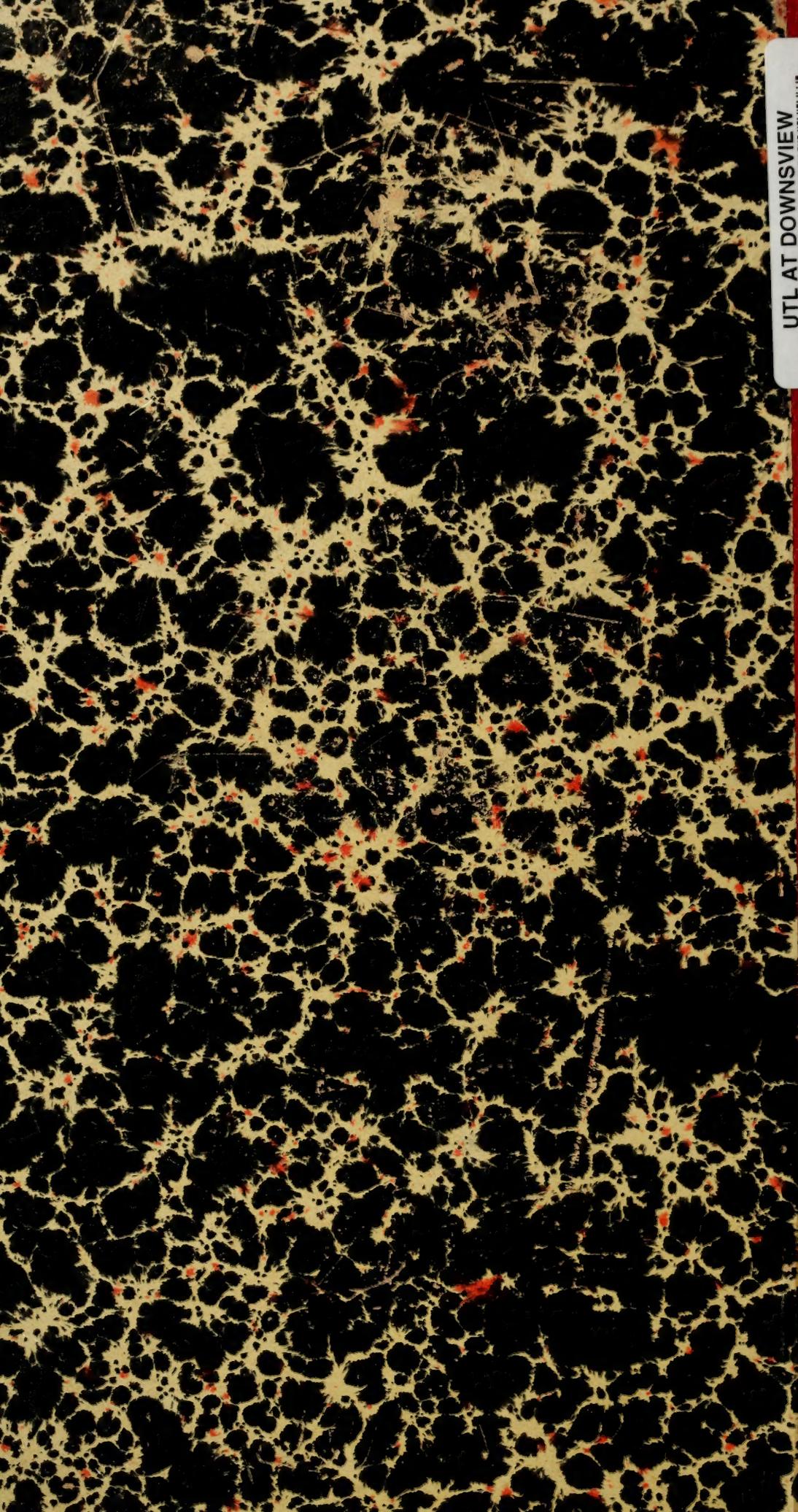
**University of Toronto  
Library**

---

**DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET**

---

**Acme Library Card Pocket**  
Under Pat. "Ref. Index File"  
Made by **LIBRARY BUREAU**



UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 14 15 11 14 014 4